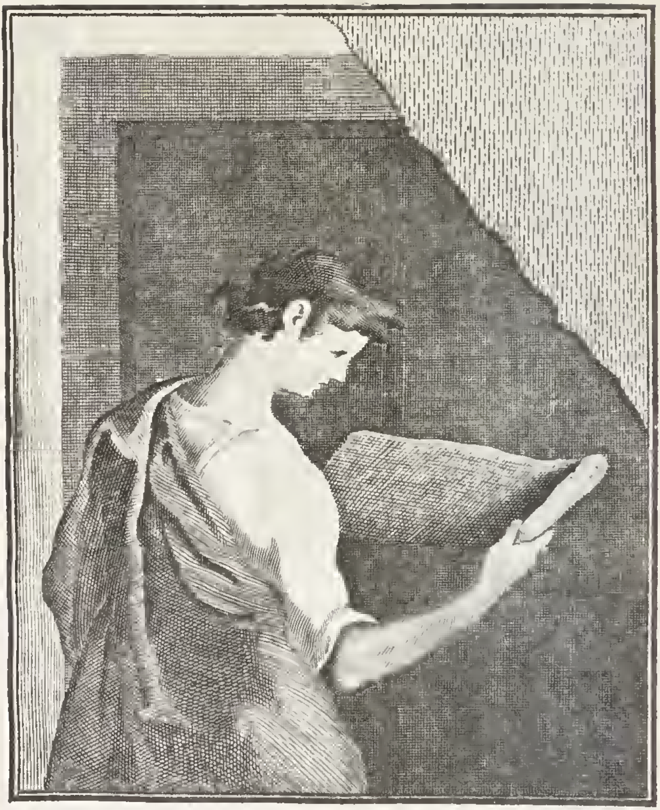

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1736unse_0

Coll. Billomensis Soc. Jesu Catalogo inscriptus

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Avril 1736.

Premiere Partie.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Avril Premiere Partie. 1736.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9.	vol.	1719.	12.	v.
1702.	12.	v.	1720.	5.	v.
1703.	12.	v.	1721.	12.	v.
1704.	13.	v.	1722.	12.	v.
1705.	12.	v.	1723.	12.	v.
1706.	12.	v.	1724.	12.	v.
1707.	12.	v.	1725.	12.	v.
1708.	12.	v.	1726.	13.	v.
1709.	12.	v.	1727.	12.	v.
1710.	12.	v.	1728.	12.	v.
1711.	12.	v.	1729.	12.	v.
1712.	12.	v.	1730.	12.	v.
1713.	12.	v.	1731.	12.	v.
1714.	12.	v.	1732.	12.	v.
1715.	12.	v.	1733.	12.	v.
1716.	12.	v.	1734.	12.	v.
1717.	12.	v.	1735.	14.	v.
1718.	12	v	1736.	4.	v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts

Avril Premiere Partie 1736.

ARTICLE XXXVI.

OBSERVATIONS SUR LA Comédie & sur le genie de Moliere, par Louis Riccoboni. A Paris, chez la veuve Pissot, Quai de Conti, à la Croix d'Or. 1736.

MONSIEUR Riccoboni, Maître en l'Art du Théâtre, donne ici le fruit non de quelques veilles, mais de trente ans de méditation; il

compte ſans doute les années de la Pratique, jointes à celles de la Théorie. Il a principalement en vûë la réforme du Théâtre d'Italie, & c'eſt Moliere qu'il offre aux Auteurs, comme le plus excellent modéle qui ait jamais été; modéle dont les écrits ſont une poëtique non ſeulement complette, mais convenable au ſiécle où nous vivons. Voilà ce qu'il nous apprend dans ſon Epitre dédicatoire au Prince de Modene. Quoiqu'il convienne dans la Préface que le goût naturel & l'uſage font juger quelquefois heureuſement des compoſitions théatrales, il veut toutefois qu'on ſçache la Théorie & la Pratique de l'art, pour juger à coup ſûr. On n'acquierra point cette ſcience fine par la ſimple lecture des Regles. Il faut lire, peſer, examiner, comparer les Ecrits des grands Maîtres. C'eſt en liſant Moliere, qu'on apprendra à bien compoſer & à juger juſte. L'Auteur a moins en vûë les Poëtes que les amateurs du Théâtre. Les premiers ou ſont inſtruits ou refuſent de s'inſtruire; ils croyent devoir quitter la route

ſimple & naturelle, pour ſe fraïer de nouveaux ſentiers. Les derniers ont beſoin de guide. Les réfléxions qu'on leur propoſe & que l'on tire du Prince des Comiques François, leur ſerviront à ne ſe pas méprendre dans leurs jugemens, aux premieres repréſentations, & à s'épargner le déſagrément d'une retractation toujours humiliante dès qu'elle eſt néceſſaire.

Le but de M. Riccoboni étant ainſi développé, entrons avec lui en matiere, le plus ſuccinctement qu'il ſera poſſible. Car il faut l'avoüer, la matiere du Théâtre eſt inépuiſable, & quelque choſe que l'on en diſe, l'on ne pourra jamais dire tout.

Le premier Livre traite des parties de la Comédie que l'Auteur diviſe ainſi. *Intrigue : Caractere : Incidens ou coups de Théâtre : Comique, ou Jeu de Théâtre : Dialogue ou Diction.* Il y auroit bien des choſes à dire ſur cette diviſion. Mais l'Auteur prétend que depuis Moliere, ce ſont là les principales parties de la Comédie ; qu'il y a deux eſpeces d'intrigue, l'une où l'action eſt broüillée par le hazard, &

que c'eſt la plus parfaite, parce qu'elle eſt la plus vrai-ſemblable. Il avouë cependant qu'à l'égard des deux ſeules Comédies antiques qu'il connoiſſe de cette eſpece; ſçavoir, l'*Amphitryon* & les *Menechmes*, la ſimplicité manque dans l'une & l'interêt dans l'autre. Il ſemble leur préferer l'intrigue *de la Maiſon à deux Portes*, piece de *Calderon*, Eſpagnol. Il ajoute que les Eſpagnols ont un aſſez grand nombre d'intrigues de cette nature, en quoi ils auroient plus beau jeu que Moliere, ſi tout le reſte étoit égal, puiſque ce Poëte même n'a que ſon *Amphitryon*, qui ait cette ſorte d'intrigue de l'aveu de nôtre Auteur. Pour la ſeconde eſpece, tout y eſt prémédité, & les événemens y ſont produits par des perſonnages qui ont le deſſein formé de les faire naître. Elle a moins de vérité & de reſſemblance avec ce qui ſe paſſe tous les jours. Les déguiſemens ſur tout ſont blâmés. Moliere ne les a jamais employés dans des pieces de *Haut Comique*. Le Valere de *l'Avare* n'eſt point du nombre de ces perſonnages dont le déguiſement ne ſoit pas vrai-

ſemblable. Il peut ſe donner pour ce qu'il veut, n'étant connu que de *Marianne.* L'Auteur conclut de cette diſtinction d'intrigues, que la premiere eſpece eſt préférable, & que pour renouveller le Théâtre qui *vieillit*, il faudroit s'étudier à la chercher, au lieu de donner dans les détails d'un Dialogue ſingulier & ſatyrique, ou dans des Caracteres outrés. Véritablement nul ouvrage n'eſt frappant & beau, s'il ne tire ſes beautés du ſein du ſujet même. Nous obſerverons que l'intrigue de la premiere eſpece eſt portée au ſuprême degré dans l'*Oedipe* de Sophocle. Mais il ne s'agit ici que de la Comédie. Quelle que ſoit l'intrigue il faut qu'elle s'accommode aux mœurs du tems, aux mœurs générales, &, s'il ſe peut, aux ridicules du cœur, plûtôt qu'à ceux de l'eſprit. Ceux-ci paſſent, ou bien ne ſont pas univerſels. Si Moliere revenoit au monde, il n'auroit plus lieu de peindre des *Femmes ſçavantes* & des *Précieuſes ridicules*, avec les mêmes traits qu'il le fit ſi heureuſement autrefois. Ces mêmes Pieces n'auroient pas été

goûtées dans d'autres pays, parce qu'on n'y auroit pas reconnu les originaux. Le ſuccès de ces ſortes de portraits paſſagers eſt plus brillant ; mais il eſt moins durable.

Après l'intrigue vient le *Caractere.* On a jugé à propos de diſtinguer les pieces de caractere, & les pieces de pure intrigue. Cette diſtinction eſt juſte, puiſqu'elle eſt reçûë par les amateurs des ſpectacles ; & il eſt véritable que Moliere ayant changé la Comédie, au point de faire dominer les caracteres, on a dû raiſonner d'une maniere nouvelle ſur cette nouveauté. C'eſt ſur ce principe, que M. Riccoboni en donnant aux François, l'honneur de cette invention, établit les regles que voici. Une Comédie de caractere ſans intrigue ou avec une intrigue legere, eſt un corps ſans ame. C'eſt au caractere à produire l'intrigue pour fixer toujours ſur lui l'attention du ſpectateur, comme dans *l'Etourdi*, *l'Ecole des Maris* & *l'Ecole des Femmes*. Les caracteres principaux doivent être préférés aux caracteres acceſſoires, celui de l'*Avare*, par

exemple, à celui du *Mênager*. Le caractere une fois choisi, ne doit point être couvert & effacé par un autre. On peut ajouter des caracteres subalternes au caractere principal, ainsi que dans le *Misanthrope*. On en peut mettre plusieurs, dont aucun ne domine & ne nuit aux autres. L'Auteur appelle ces deux dernieres especes *Comédies de caractere mixte*. Il cite pour la seconde, *l'Ecole des Maris*, *l'Ecole des Femmes*, *la Comtesse d'Escarbagnas*. L'on pourroit peut-être contester le rapport des exemples avec la définition, & dire, qu'*Isabelle*, *Agnés*, & la *Comtesse*, sont des caracteres qui dominent pour le moins autant dans leurs tableaux, que le *Misanthrope* dans le sien, quoiqu'ils soient accompagnés de différens groupes. Mais l'on ne doit pas chicaner sur une Métaphysique aussi subtile que l'est celle que l'Auteur étale à ce sujet. Rien de plus difficile que de reduire le goût en méthode & en art. Par cette raison, ce seroit encore chicaner que de demander pourquoi le *Glorieux*, le *Joüeur*, & le *Jaloux*, " que l'on peut appeller

» grands ou principaux caracteres, » fourniſſent aſſez à l'intrigue, avec » les deffauts qui les ſuivent, ſans » avoir recours aux caracteres épiſo- » diques » au lieu que l'*Avare* qui eſt auſſi un caractere principal, ſemble avoir eû beſoin que Moliere y attachât des épiſodes.

Paſſons au *Dialogue*. Il faut entendre apparamment par ce mot, que l'Auteur ne définit point, l'art du Poëte à faire parler ſes perſonnages. Cet art dépend de *l'Oeconomie du Théâtre* qu'on définit, " La diſpoſi- „ tion naturelle & ſenſée du progrès, „ de l'action, la façon de la faire mar- „ cher, l'ordre de toutes les parties, „ & principalement des ſcenes, & la „ diſtribution convenable des inci- „ dens. Cet art ou œconomie de „ Théâtre, (ajoute M. Riccoboni,) „ ſi néceſſaire dans toutes les parties „ qui compoſent le corps de la Fable, eſt encore plus eſſentiel dans le Dialo- „ gue. „ C'eſt pour cela ſans doute que ne pouvant, (dit-il,) *parler de l'un ſans parler de l'autre*, il donne deux exemples d'*œconomie* qui occu-

pent tout ce chapitre du *Dialogue.* Le premier exemple eſt tiré du *Paſtor fido*, qu'il croit une piece parfaite dans l'œconomie de toutes ſes parties, mais qui peche dans l'arrangement du tout enſemble. En effet, " chaque Scene
" en particulier eſt un modéle d'une
" excellente œconomie ; mais les
" Scenes ſont ſi peu liées dans le plan
" général, que l'on peut, ſans déran-
" ger l'action, en tranſporter plu-
" ſieurs d'un acte à un autre. " Moliere en uſe bien autrement pour le rapport du tout avec les parties. C'eſt ce que M. R.... rend très ſenſible par le ſecond exemple qu'il tire de *l'Ecole des Maris.*

La *diction* eſt inſéparable du *Dialogue.* Cependant il juge néceſſaire de traiter à part de la *diction.* Elle doit être naturelle, familiere, point précieuſe ni guindée, point baſſe ni populaire. Les Grecs & les Latins ont ſuivi cette regle. " Les Italiens & les Eſ-
" pagnols parmi les modernes n'ont
" pas quitté le ſtyle qu'avoient adop-
" té leurs Prédeceſſeurs deux ſiecles
" avant eux. Leur diction ne s'éloi-

„ gne jamais de la vrai-ſemblance & „ du diſcours naturel. Leur ſtyle eſt „ pur, mais toujours convenable au „ rang des perſonnes qu'ils introdui- „ ſent. „ Nous ne contredirons pas M. R.... ſur cet article, quoiqu'il ſe ſoit trouvé des critiques un peu plus ſeveres, tant pour les Italiens & les Eſpagnols, que pour les François avant Moliere. L'Auteur avoüe d'ailleurs que dans les peintures oùles deſcriptions d'un Jardin, d'un Bois, d'un Palais &c. les Eſpagnols s'oublient ſouvent, & parlent le langage des Romans. Laiſſons ces diſputes nationales ſur le ſtyle; & diſons avec M. R... que Moliere a excellé dans le ſtyle naturel. Quant à celui qu'on appelle *Diction d'eſprit*, & qui regne aujourd'hui ſur la ſcene, M. R.... le traite fort mal. il n'eſt pas le ſeul: & il ne nous appartient pas d'être les partiſans de la nouveauté.

Les *ſurpriſes*, qu'on appelle depuis peu en France, des *coups de Théâtre*, ſont de deux ſortes, l'une d'*Action*, l'autre de *Penſée*; toutes deux bonnes. mais la premiere a plus de force que

la seconde. Les exemples de l'une & de l'autre ne sont pas rares dans Moliere. M. R.... se borne à deux surprises d'action, qu'il tire de *l'Ecole des Maris*, & de *George Dandin*. c'est d'un côté la scene de Valere amené à Isabelle par son Tuteur même ; & de l'autre, Angélique, qui fait semblant de se tuer. Il préfere judicieusement la scene de Valere à celle d'Angélique. On peut s'attendre à la ruse de cette femme. L'on ne s'attend point à celle d'Isabelle. Au reste, il observe que Moliere a imité en partie ces deux traits de la Vega & de Bocace. Il en est de même de la fausse confidence que se font mutuellement la Princesse d'Elide & son Amant, vraye *surprise de pensée* que Moliere a puisée dans l'Espagnol *Agostino Moreto*.

Le *Comique* doit prendre sa source dans les choses mêmes. Le Comique de pensée qui naît de la conversation, sans tenir à l'action, ne convient point au Théâtre. On n'exclut pas les saillies, les bons mots, les plaisanteries. Mais tout cela ne doit point être la

baſe de la Comédie. Le mot le plus ſimple devient comique dans certaines ſituations de perſonnages ; il ceſſeroit de l'être s'il en étoit détaché. Tel eſt le vrai comique de *ſituation* qu'entend M. R ... Les exemples qu'il en donne paroiſſent juſtes ; il diſtingue encore deux autres eſpeces de *comique* liées à la *ſituation*, mais qui en ſortent. Il ne donne point de nom à la premiere : il appelle la ſeconde, *Comique de ſentiment dans la ſituation.* Tout cela eſt extrêmement ſubtiliſé. Auſſi pourroit-on préſumer que Moliere qui travailloit de genie, n'a pas toujours fait des réfléxions ſi délicates, pour préparer ſon *comique.* Il partoit de ſource ; & le génie ſenſé mene toujours au vrai but par ſentiment, plus que par réfléxion. Cela n'empêche pas qu'on n'ait obligation à ceux qui réfléchiſſant profondément ou ſubtilement ſur les penſées des bons Auteurs, en font, (pour parler comme on fait aujourd'hui,) l'analyſe ou l'anatomie. Nous venons d'expoſer le premier livre de M. R ...

Le ſecond traite d'abord de la

Farce: on la définit ici une petite piece mimique, dont l'unique objet est d'amuser & de faire rire. C'est, ajoute-t'on, une imitation des *Mimes* de l'Antiquité. L'Auteur distingue différentes sortes de *Farce* dans Moliere. Mais il renferme sous ce nom général toutes les pieces d'un comique moins relevé que celui de la Comédie, sans égard aux Actes. Ainsi selon lui, les *Précieuses ridicules*, *les fourberies de Scapin*, *Pourceaugnac*, *le Medecin malgré lui*, sont des farces. Il n'en est pas de même du *Mariage forcé*, & du *Sicilien*, ni à plus forte raison de *l'Ecole des Maris*, de *George Dandin*, &c. qu'on doit plûtôt nommer *petites pieces* que *farces*, parce qu'elles " sont " écrites d'un style plus élevé. " Il y a encore des *Farces ou petites pieces de scenes détachées*. C'est l'espece la plus aisée, & par conséquent la plus féconde aujourd'hui. M. R... en excepte la piece des *Fâcheux*, qui bien que composée de scenes détachées, mérite assurément le nom de comédie. Il en fait l'examen dans les formes, & il montre bien que l'action

anime & lie parfaitement les ſcenes toutes détachées qu'elles paroiſſent. Elle n'a point eû encore d'imitateurs, par la difficulté de réüſſir en ce genre. En parlant de la critique des mœurs, M. R.... passe condamnation ſur l'abus du Théâtre ancien & moderne, ſans juſtifier de tout point Moliere. Il ſe contente d'obſerver qu'il a deux manieres de critiquer, la premiere trop aigre, & même licencieuſe à l'antique; la ſeconde plus douce, plus inſinuante, & conſéquemment plus propre à la correction des mœurs. Mais nous obſerverons que M. R... ne nous allegue pour exemple de ces deux manieres, que les traits qui concernent la médecine & les Médecins. Le parallele qu'il fait en deux mots de *George Dandin*, avec le *Mariage forcé*, ne nous apprend point ſi Moliere dans ces deux pieces, n'a pas plus nui à la correction des mœurs qu'il n'a prétendu y ſervir.

Comme nous ſuivons l'Auteur ſans interruption, nous parlerons comme lui du *dénoüement* en cet endroit. Il ne croit pas qu'il ſoit poſſible de don-

ner une regle sûre pour bien dénoüer.
“ Ce qu'il y a de singulier, (ajoute-t'il,) est que la chaleur & le
„ froid, si on peut user de cette expression, peuvent également servir aux vûës de l'Auteur. Le tout
„ consiste à sçavoir juger dans quelles
„ circonstances il faut mettre du feu,
„ & quand l'intrigue doit être dénouée froidement. Mais pour apprendre ce mystere, il n'y a d'autres
„ maîtres à consulter après la pratique
„ des grands Poëtes, que l'esprit &
„ le bon sens. „ Cette regle est très sûre, quoique bien générale. On peut la proposer pour tout. Mais une chose difficile à prouver, c'est la bonté universelle de tous les dénoüemens de Moliere. “ On décide ordinairement, (dit M. R...) que les dénoüemens de Moliere, bien loin
„ d'être parfaits, sont très défectueux.
„ Cette décision me paroît d'autant
„ plus injuste, que Moliere, à mon avis
„ est supérieur dans cette partie à
„ ceux qui l'ont précédé, & peut-être
„ à ceux qui l'ont suivi. „ Cette proposition seroit démontrée si tous les

dénoüemens de ce grand Poëte étoient tels que *l'Ecole aes Maris.* Auſſi M. R ... le cite-t'il comme le „ fruit d'une imagination admira-„ ble. „ Mais il ſoutient que le dénoüement de l'*Amour Médecin* doit tenir le premier rang. Nous renvoïons le Lecteur à cet article, auſſi bien qu'à celui de l'*Imitation*, où l'on voit qu'il faut être Moliere pour *imiter* comme il l'a fait. On y trouvera les Originaux qu'il a imités, trois eſpeces différentes d'imitation, imitation particuliere, où idées priſes d'ailleurs & renduës propres, imitation générale ou fables priſes en entier, & imitation mixte.

Dans le troiſiéme Livre, où il s'agit principalement du parallele de Moliere avec les anciens, ſoit Grecs, ſoit Latins; l'Auteur trouve que ce Poëte a ſuivi le ſyſtême preſque entier de l'Antiquité: mais il ſe perſuade que l'examen des Théâtres modernes l'a guidé, & que ſon genie l'a rendu ſupérieur aux anciens. L'on conviendra aiſément de ce dernier point. Quant aux caracteres, ſans entrer bien ou

mal avec l'Auteur, dans le détail des quatre eſpeces de la comédie ancienne, du *ridicule*, de l'action & du nœud de l'action double, de l'unité de tems & de lieu, du caractere dans les comédies grecques, de la diction des anciens, de l'*Avare* de Moliere; &c. quoique ces articles méritent une particuliere attention, nous nous bornerons à remarquer deux choſes; la premiere, que M. R ... regarde l'éxacte unité de lieu comme trop geſnante. Il permet de l'étendre, en ſuivant la vrai-ſemblance, « Il n'eſt pas, „(dit-il,)contre la raiſon de faire chan- „ ger de lieu, lorſqu'une demie heure „ ſuffit naturellement pour ce chan- „ gement. „ La ſeconde eſt, qu'il blâme avec juſtice, l'abus de l'amour devenu ſouverain de la ſcene, & qu'il prouve bien par l'ennui des ſpectateurs que la plûpart des ſcenes de tendreſſe ne devroient plus être de mode, tant elles ſont uſées.

Finiſſons avec lui par le quatriéme Livre, où il eſt queſtion de la *Parodie*. Moliere n'entre ici pour rien. Il n'a point parodié. Mais il y a d'autres

exemples à citer pour ce nouveau genre. L'Auteur réduit ces exemples en méthode. Après avoir distingué la *Parodie* du *travestissement*, & fixé leur origine chez les François vers l'an 1660. il en trouve la source dans la faute des Poëtes qui choisissent des sujets & des incidens propres à être parodiés ou travestis. Nous ne citerons point les exemples, soit des Opera, soit des Tragédies & des autres œuvres dramatiques, sur lesquelles la parodie s'est exercée. les Lecteurs de M. R... jugeront sans doute qu'il a traité cette partie avec connoissance de cause. Est-ce la plus utile, & la parodie elle même n'est-elle point un abus de l'esprit? c'est ce que nous laissons à l'examen de ces mêmes Lecteurs. Elle n'est pas du moins si commune en Italie qu'on pourroit le croire, sur la foi de l'Auteur. La Satire Italienne qu'il cite, pêche essentiellement en ce qu'elle attaque beaucoup plus le genre de la tragédie que les œuvres tragiques. Quelques traits hasardés contre la *Merope*, n'otent rien du mérite d'une piece dont il y a eu

quarante quatre éditions en dix huit années, & des traductions en quatre Langues. Il ſemble encore que le Sr R... qui fait profeſſion de parler des comédies modernes, auroit pû & dû citer celle *delle cerimonie*, ne fuſt-ce que pour faire voir qu'on goûte en Italie autre choſe que les *Laſſi* d'Arlequin; qu'on aime à y voir un élegant comique & un innocent badinage, ſur tout quand toute l'intrigue naît du caractere dominant.

ARTICLE XXXVII.

HISTOIRE DE L'EGLISE Gallicane, dédiée à Noſſeigneurs du Clergé, par le P. Jacques Longueval, de la Compagnie de Jeſus, Tome VI. depuis l'an 848. juſqu'en 987. A Paris chez Montalant, Rollin fils, Quay des Auguſtins, & Coignard, ruë S. Jacques. 1733.

CEux qui ont ſemblé nous reprocher trop d'empreſſement à faire valoir les Ouvrages des Jeſuites, nous accuſeront avec plus de juſtice, d'a-

voir différé si long-tems à parler de celui que nous annonçons ; l'Extrait des précédens Volumes de cette Histoire se trouvent dans nos Mémoires, Nov. 1730. Janv. 1731. Juin 1732, & Août 1733. Celui-ci n'est pas moins digne de l'attention des Lecteurs.

Il commence par la personne & les erreurs de Gothescalk. L'Eglise de France au milieu des désordres causés par les guerres civiles & étrangeres, conservoit sans atteinte le dépôt de la foi, quand ce Moine Allemand, renouvella les dogmes du prédestinatianisme, & causa une division pernicieuse dans l'Episcopat. Après avoir reclamé contre la profession religieuse, où il avoit été engagé selon la coûtume de ce tems-là, au Monastére de Fulde ; le célébre Raban qui en étoit Abbé, éclata conformément à une décision du Pape Grégoire II. contre la licence de Gothescalk, qui fut contraint de reprendre le joug ; il se retira au Monastére d'Orbais, au Diocese de Soissons : c'étoit un homme inquiet ; il avoit de l'esprit, peu d'étude, & beaucoup de présomption ;

ption : l'héréſie le rendit fourbe ; il montre néanmoins de la ſincérité dans le portrait qu'il donne de lui-même ; où il ſe déclare un étourdi & un avanturier, par le vers ſuivant.

Stultorum princeps, abrupta per omnia præceps.

Il s'égara, croyant ne ſuivre que la doctrine de S. Auguſtin qu'il n'entendoit pas : s'aveuglant ainſi à la lumiere même. Il ſe fit ordonner Prêtre ſans le conſentement de ſon Evêque ; puis alla courir vers l'Italie, ſous prétexte de pelerinage, pour répandre ſes erreurs. L'Hiſtoire en eſt ſi rebatuë dans les Ecoles, qu'il n'eſt pas beſoin de les expoſer ici ; ni comment Raban ſon Abbé, depuis Archevêque de Maïence, les réfuta ; elles furent condamnées à Mayence même dans un Concile l'an 848. On ne pouvoit trop tôt arrêter les conſéquences qu'en tiroient déja les peuples, en diſant : *Qu'eſt-il beſoin que je travaille à* * *mon ſalut ? Si je fais le bien, & que je ne ſois pas prédeſtiné, le mal que je fais ne*

(*a*) Page 6.

me ſervira de rien; & il ne me nuira en rien ſi je ſuis prédeſtiné. Il eſt étonnant qu'un raiſonnement ſi plauſible ne faſſe pas appercevoir, que le principe d'où il eſt tiré, eſt une ſource univerſelle de corruption; & il eſt fort à craindre que pluſieurs aujourd'hui, rejettant la conſéquence en ſpéculation, ne la ſuivent dans la pratique. Un Auteur récent trouve peu fidéle le récit que Raban fait à Hincmar, Archevêque de Reims, des erreurs de Gotheſcalk. Le Pere Longueval montre que l'opinion de cet Auteur eſt mal fondée. Gotheſcalk étant condamné, on aluma en plein Concile un grand feu devant lui; on lui mit en main ſon écrit erroné, & on le frappa de verges juſqu'à ce qu'il l'eut jetté au feu; il ne ſe fit pas attendre; mais il n'en fut que plus irrité. Par des profeſſions de foi captieuſes, il impoſa ſur tout à quelques Moines: Hincmar s'appliqua à les détromper; ſçachant que les Solitaires les plus ignorans & les plus auſteres, ſouvent ſont les plus opiniâtres dans l'erreur. Quelques Evêques prirent d'ailleurs

la déffense de Gothescalk, du moins par rapport à sa personne, sur la différence *du fait & du droit* : distinction dont l'usage, comme on voit, est plus ancien que notre siécle. Les disputes devinrent plus vives, suivant le goût du Roi Charles le Chauve. il les aimoit plus que la guerre, qu'il auroit dû faire, pour déffendre son Etat, contre l'incursion des Normans.

Prudence, Evêque de Troye, avoit d'abord écrit contre Gothescalk; mais piqué contre quelques Evêques ses Protecteurs, il devint le déffenseur de son hérésie, & mourut en écrivant des choses contradictoires entre-elles; & même, selon les annales de S. Bertrand, contraires à la foi. Cependant il est honoré comme Saint dans son Eglise : sainteté qui n'a pas semblé assés avérée aux sçavans Editeurs des *Acta Sanctorum*, pour le placer dans leur recueïl. Un des Prélats qui écrivit le plus efficacement contre Gothescalk, fut Amolon, Archevêque de Lion, de qui il nous reste d'autres Ecrits, & entr'autres une

réponſe à Théotbolde, Eveque de Langres, * qui le conſulta ſur un événement ſingulier.

Des Moines vagabonds ſe donnoient pour avoir apporté de Rome, des Reliques d'un ſaint, dont ils diſoient avoir oublié le nom : ils les expoſerent malgré l'Evêque, dans l'Egliſe de ſaint Benigne de Dijon, à la vénération des Peuples ; pluſieurs de ceux qui les venoient honorer, entrerent en d'horribles convulſions : de jeunes filles ou femmes y joüerent leur rôle, & après avoir éprouvé ou contre-fait ces convulſions, ſe donnoient en ſpectacle dans l'Egliſe. Comme rien n'eſt plus contagieux que le Fanatiſme, on vit auſſi les mêmes ſpectacles en d'autres Egliſes, parmi des perſonnes de la lie du peuple, auſquelles enſuite ſe mêlerent des femmes de qualité ; c'eſt ce qu'écrivoit l'Evêque Théodbolde à ſon Métropolitain Amolon, qu'il conſultoit & qui lui conſeilla de faire inceſſament enterrer ces prétendues Re-

* Page 26.

liques en ſecret : ſoutenant que ces convulſions ne ſont que des artifices humains ou des preſtiges du démon, pour tromper des perſonnes qui n'ont ni foi ni bon ſens : car, ajoute Amolon, quand a-t-on vû dans les Egliſes de Dieu, des preſtiges ſemblables, qui loin d'opérer la guériſon des malades, réduiſent à la Phrénéſie ceux qui ſe portent bien? Revêtez vous donc, lui dit-il, de la ſévérité Epiſcopale, pour empêcher le progrès du mal. La remontrance d'Amolon pourroit encore être d'uſage.

C'eſt environ ce tems qu'Hincmar fit achever ſon Egliſe Cathédrale de Rheims & dreſſa ſes Capitulaires ; le huitiéme porte, que le Prêtre coupera & benira ce qui reſte des pains offerts par le Peuple, afin qu'on en donne des eulogies à ceux qui ne ſont pas aſſez bien diſpoſez pour communier : le pain beni étant une ſorte de ſupplément à la communion ſacramentelle. Le neuviéme Article fait voir que dans les tems libres, les Prêtres s'occupoient du travail des mains. On déffend dans le douziéme

& treiziéme, d'éxiger rien pour la ſépulture, & de recevoir aucun préſent des Pénitens; on preſcrit que les Prêtres, dans les Aſſemblées qu'ils tenoient chaque mois, ne boiront pas plus de trois coups: c'eſt le modéle des Conférences rétablies avec édification de nos jours, dans beaucoup d'Evêchés en France. Hincmar, en d'autres Capitulaires, ordonne qu'on vende au profit de l'Egliſe, les terres que les Prêtres auront achetées, ſi ce n'eſt pas leur patrimoine; on leur défend de demeurer avec des femmes, ou de leur rendre des viſites ſuſpectes. Raban Archevêque de Maïence donnoit alors une grande édification àl'Egliſe, nourriſſant tous les jours plus de trois cens pauvres, dont pluſieurs mangeoient à ſa table, ſans compter ceux qui avoient d'ailleurs recours à ſa charité.

Les Normans faiſoient alors de cruels ravages dans la France; ils exercerent particulierement leur barbarie ſur les Moines de Marmoutier. Ils en égorgerent juſqu'à ſix vingts: les autres s'étant cachés pour échaper

à leur fureur, éprouverent la charité des Chanoines de S. Martin de Tours, qui après avoir rendu les derniers devoirs à tant d'innocentes victimes, recuëillirent les autres dans une maison voisine de leur Eglise de saint Martin.

Dans la crainte que les Normans n'insultassent les Reliques de ce grand Saint, on les transféra en divers lieux, entr'autres à Auxerre, où elles opérerent divers miracles, que les Chanoines d'Auxerre attribuoient à saint Germain, Patron du Diocése: ceux de Tours n'en convenant pas, proposérent de mettre un Lépreux entre les deux chasses, l'une de saint Germain, l'autre de saint Martin: en sorte que si le Lépreux étoit guéri d'un côté, le miracle seroit attribué au saint dont la Chasse seroit de ce côté-là: le Lépreux fut guéri du côté de saint Martin; & afin que le miracle fût complet, on mit encore le côté resté malade vers la Chasse de saint Martin, & le Lépreux fut entierement guéri: surquoi saint Odon, qui rapporte le miracle, dit; « Que ce

» fut comme une politesse de saint
» Germain, qui lui-même ressusci-
» tant les morts, voulut bien dans
» son Eglise, céder les honneurs à
son hôte. „

Un Concile qu'Hincmar, Archevêque de Reims avoit fait tenir à Kiersi, & auquel sembla s'opposer Prudence, Evêque de Troye, fut un sujet de discussions en divers Conciles; & particulierement en celui de Valence, l'an 855. On y fit, par des animositez particulieres, des Canons opposés aux Canons de Kiersi, ausquels on attribuoit un sens controuvé: (*a*) Parmi les Canons de discipline qu'on dressa à Valence, il y en eut un singulier; le voici: « Quand même ceux
» qui retiennent les biens ecclesiasti-
» ques, s'autoriseroient d'une dona-
» tion du Prince, on ne laissera pas
» de les excommunier, après quoi
» on s'adressera au Prince. »

Hincmar fit une réponse aux articles de Kiersi, sur la prédestination & la grace; mais cet ouvrage est perdu.

(*a*) Page 57. observa.

Il paroît que dans ces disputes si vives entre les Prélats, il y entroit autant de jalousie que de zele. * L'Empereur Lothaire qui y prenoit part, frapé de maladie, donna de grands témoignages de penitence, après une vie assez criminelle : il voulut mourir revêtu de l'habit de Moine, à l'Abbaye de Prum. Ademar a écrit que les bons Anges & les Démons se disputerent à qui auroit son ame; & que ceux-là dirent aux Démons, nous vous abandonnons l'Empereur, & nous portons le Moine au Ciel. Conte frivole, ajoute nôtre Auteur.

La Translation des Reliques de S. Vincent, d'Espagne en France, causa de grands mouvemens, & le zéle pour l'honorer, porta certains Moines à faire des mensonges, qui certainement ne l'honoroient pas.

Après la mort du pieux & sçavant Archevêque de Maïence, Raban, l'an 856. Charles, petit fils de Louis le Débonnaire, & un des deux fils de Pépin, Roi d'Aquitaine, monta sur

* Page 64.

ce même ſiége. Il s'étoit enfui de Corbie, où il avoit été Religieux par force, & il devint un bon Evêque ; il le fut à la nomination de Louis, Roi de Germanie ſon oncle ; car depuis que Louis le Débonnaire eut remis à l'Egliſe la liberté des Elections, elles ſe faiſoient pour la forme ; mais on n'oſoit choiſir d'autre ſujet que celui qui étoit nommé par le Prince. Le Roi Charles le Chauve fit ainſi élire Evêque d'Autun, Bernas ſon parent, par une Lettre de recommandation aux Electeurs. Ce Roi d'ailleurs, dreſſoit de beaux Capitulaires ; mais qui ne s'obſervoient point.

La non-chalance de Charles le Chauve fut le prétexte d'une révolte pour engager Louis Roi de Germanie ſon frere à venir regner en Neuſtrie, à la place de ce Prince, qui laiſſoit, diſoient-ils, piller la France aux Normans, & qui prenoit pour lui ce qu'ils n'avoient point enlevé. Louis vint en effet à la tête d'une armée bientôt victorieuſe. Charles ayant été abandonné de la ſienne, par une trahiſon ſecrette, Louis invita les Evêques de ſe joindre

à lui, pour rétablir l'ordre dans le Royaume. Mais au lieu de lui obéir, ils lui écrivirent une longue Lettre pour lui remontrer le crime de son usurpation. Ils furent ainsi la ressource du Roi Charles; car sentant par là ranimer son courage, & d'ailleurs, étant aussi grand dans l'adversité que foible dans la prospérité, il marcha avec fierté contre Louis, qui n'osant courir les risques d'une bataille, se retira promptement. Charles parut disposé à la paix; mais il voulut prendre l'avis de ses Evêques, qui s'assemblerent à Mets. Ils conclurent à envoyer des Députez au Roi Louis, avec des instructions pour réparer les maux qu'il avoit faits à l'Eglise & à l'Etat. Dans l'Audience qu'il leur donna, il leur dit; *Si je vous ai offensés en quelque chose, je vous prie de me le pardonner.* ..... Hincmar, un des Députez, répondit : *je vous pardonne les offenses que vous avez faites à ma personne; pour les torts que vous avez faits à mon Peuple, je vous donnerai un conseil salutaire*: mais Louis, au lieu d'écouter le Conseil, & sçachant ce qui étoit

contenu dans l'Inſtructiondonnée aux Députez, dit, qu'avant quede rien ſtatuer, il falloit qu'il conférât avec ſes Evêques, dont pluſieurs étoient préſens; & c'eſt ce que les Députez rapporterent au Concile de Mets.

Un autre Concile ſe tint à Savonnieres, pour affoiblir encore les déciſions de celui de Kierſi, touchant les matieres de la grace; ce qui ne cauſa encore que des diviſions ſans rien éclaircir. Le Roi Charles préſenta à ce Concile, un Mémoire contre Venilon, Archevêque de Sens, qui l'avoit trahi, en faveur de Louis. "Je ne devois pas être dépoſé par qui que ce ſoit, dit le Roi, ou du moins je devois auparavant, être jugé par les Evêques qui m'avoient ſacré, & aux réprimandes deſquels j'ai été & je ſuis encore prêt de me ſoumettre." Sur quoi nôtre Auteur, obſerve que le Roi parloit *conditionellement*; & en cas qu'il eût pu être dépoſé, "car, ajoute-t'il, de ce que les Evêques ont droit de juger les Rois, quant au ſpirituel, il ne s'enſuit pas qu'ils ayent droit de les dépoſer.

Les Peres du Concile de Savonnieres, aſſemblez de douze Provinces, s'intéreſſerent aux affaires de la Religion en Bretagne, au ſujet des Evêques de cette Province, qui refuſoient d'obéir à leur Métropolitain l'Archevêque de Tours, & qui communiquoient avec des perſonnes excommuniées par lui. On les exhorte à faire entrer dans les vûes du Concile, Salomon qui avoit uſurpé la domination ſur la Bretagne, après avoir fait ſerment de fidélité au Roi. On obſerve combien la diſcipline étoit encore ſévere à l'égard des Pénitens ; ils devoient demeurer cinq ou ſept ans derriere la porte de l'Egliſe ; ſans qu'il leur fût permis d'exercer aucun négoce, ni de ſe trouver à aucun feſtin : en ſorte qu'il n'étoit même permis à perſonne de leur faire boire du vin, *ſans payer pour lui deux deniers.*

Herard, Archevêque de Tours, un des P. P. du Concile, dreſſa auſſi l'an 858. des Statuts dans ſon Dioceſe, qui paroitroient bien ſinguliers aujourd'hui ; entr'autres celui-ci : *Les Clercs qui viennent tard à l'Office, ſe-*

ront foüettez ou excommuniez.

On trouve ici dans un grand détail, l'affaire du Roi de Lorraine, Lothaire, qui avoit répudié ſon épouſe, Tietberge, ſur une calomnie confirmée par les Courtiſans; afin d'épouſer Valdrade ſa concubine. Tietberge ſouſcrivit elle-même à la calomnie, pour ſe ſouſtraire à la mort dont elle étoit menacée : mais quand elle fut en liberté au Royaume de Charles le Chauve, elle ſe rétracta. Le Pape Nicolas montra dans cette conjoncture, le zéle & la fermeté qui ont illuſtré ſon Pontificat. Quelques perſonnes diſtinguées par leur rang, voulurent ſçavoir le ſentiment de l'Archevêque Hincmar, regardé comme l'oracle de ſon ſiécle. Il prit hautement la défenſe de Tietberge, & répondit, " que » dans toutes les queſtions qui ap- » partiennent à la Foi, il faut conſul- » ter l'Egliſe Romaine, la mere & » la maîtreſſe des autres, & ſuivre » ſes avis ſalutaires.

Hincmar ne montra pas moins de zéle contre Hilduin, nommé à l'Eveſché de Cambray, homme digne de

l'amitié d'un Roi auſſi déréglé que Lothaire, qui l'avoit élevé à cette dignité. Hincmar ſuivoit en ce point, le ſentiment du Pape, qui menaçoit & Lothaire & Hilduin de l'excommunication. Mais Lothaire pour éluder les Sentences du Pape, gagna des Prélats de ſa Cour, & même les Légats du Pape, envoyés à cette occaſion. Quand ceux-ci furent de retour à Rome, le Pape ayant appris leur prévarication, les condamna dans un Concile, auſſi bien que les Actes d'un Concile de Mets, où Lothaire avoit obtenu des déciſions favorables pour lui; & les deux Légats furent dépoſés de l'Epiſcopat; ils ſe retirerent à Bénevent, auprès de l'Empereur, pour l'engager dans leurs intérêts. En effet, il marcha vers Rome, où les ſiens commirent de grands excès, ſur-tout à l'égard des Prêtres. Tandis qu'on penſoit à empriſonner le Souverain Pontife, un des Emiſſaires étant mort ſubitement, l'Empereur fut frappé auſſi de maladie, & rentrant en lui-même, il ſe réconcilia avec le Pape, & envoya en France les deux Evêques

dépoſez. Ceux-ci outrez, écrivirent au Pape une Lettre inſolente, puis une autre pour leur juſtification, aux Evêques de Lorraine, & enfin ils eurent recours au Patriarche de Conſtantinople, le ſchiſmatique Photius. Il en prit l'occaſion de ſoulever de nouveau les Evêques d'Orient, contre le Pape, à qui d'ailleurs le Roi Lothaire écrivit une Lettre de ſoumiſſion apparente pour le gagner : il n'eſt point de perſonnage qu'une grande paſſion ne faſſe joüer; mais Nicolas ne ſe laiſſa point ſéduire. Sa fermeté amena les deux Rois, Charles & Louis à ſon ſentiment, pour convertir leur neveu Lothaire; les Evêques même de ſes Etats, reconnoiſſant leur faute, demanderent grace au Pape, & un des deux Prélats dépoſés, fut chaſſé de ſon ſiege de Cologne, par le Prince à qui il avoit ſacrifié ſa conſcience; ſur quoi enlevant les tréſors de ſon Egliſe, il retourna à Rome, découvrit au Pape, les fourberies employées dans la ſuite de cette affaire.

Au même tems, ſe traitoit une autre affaire d'un grand éclat, où Hinc-

mar avec tout ſon mérite, montra beaucoup d'humanité, & peut-être de paſſion. Rothalde, Evêque de Soiſſons ſon ſuffragant, qui n'étoit pas dans ſes bonnes graces, avoit dépoſé par l'avis de trente trois Evêques, un Prêtre ſurpris en flagrant delit & mutilé : le coupable intéreſſa dans ſa cauſe le Métropolitain, qui fit aſſembler un Concile à Pitre, Maiſon Royale près du Pont de l'Arche. Rothalde refuſa d'y comparoître ; & après diverſes menées, on ſuppoſa qu'il ſe ſoumettoit au Concile ; en conſéquence de cette prétenduë ſoumiſſion, on lui fit un crime d'appeller au Pape. Cependant preſſé par l'ordre du Roi, il comparut en habits Pontificaux ; & refuſant toujours de reconnoître le Concile pour Juge, il fut empriſoné, & accuſé d'avoir diſſipé les biens de ſon Egliſe ; on éxigea même qu'il ſouſcrivît à ſa dépoſition, ce qu'il refuſa conſtament. Dès que le Pape Nicolas eut appris la choſe, il ordonna à Hincmar, ſous peine de ſuſpenſe, de rétablir l'Evêque dépoſé injuſtement. Hincmar éluda ou différa l'e-

xécution. Mais ayant demandé au Pape la confirmation des priviléges de ſon Egliſe, le Pape lui répondit : *comment vos Priviléges ſubſiſteront-ils, ſi on veut annuller les nôtres ?* Il parle de l'opoſition qu'avoit faite Hincmar, à l'appel de Rothalde au ſaint ſiége. Hincmar écrivit au Pape une longue & ſçavante Lettre, ſur le droit des Métropolitains, pour juger les Evêques en premiere inſtance ; il ajoute ſur les menaces d'excommunication qu'on lui faiſoit, que les Papes doivent rarement uſer de pareilles menaces, & jamais ſans une grande néceſſité. Cependant Rothalde étant enfin arrivé à Rome, & les Députez envoyés contre lui, ayant été arrêtés à l'entrée de l'Italie, par l'Empereur Louis, le Pape au bout de neuf mois, déclara ſolemnellement l'an 864. Rothalde rétabli ; (*a*) à condition néanmoins, qu'il répondroit à ſes accuſateurs, quand on l'exigeroit. On obſerve que Rothalde s'étant tenu condamné très injuſtement, n'avoit pas laiſſé de

(*a*) Page 160.

garderla ſuſpenſe. Le Pape pour conſommer l'affaire, le fit retourner en France avec un Légat qu'il y envoya, afin de le préſenter au Roi : menaçant de nouveau Hincmar de l'excommunication, en cas qu'il s'y oppoſât ; ſauf à lui Hincmar, de pourſuivre l'accuſation à Rome.

Le Légat du Pape, Arſéne, engagea le Roi Lothaire à ſe reconcilier avec Tietberge, qu'il reprit alors ; & à ſouffrir que Valdrade fût emmenée à Rome. Elle vint juſqu'à Pavie, d'où elle s'échapa pour revenir vers Lothaire, qui la rappeloit, & Lothaire prit de nouvelles meſures pour rompre ſon mariage. Tietberge s'en appercevant, écrivit elle même au Pape, pour vivre en continence, ſéparée de Lothaire ; ce que le Pape refuſa, de peur de donner occaſion à Lothaire d'épouſer Valdrade ; ce Prince renouvella contre Tietberge l'accuſation d'adultere ; mais, diſoit le Pape, ſi Tietberge n'eſt pas ſa femme, elle n'a point commis d'adultere, & ſi elle en a commis, elle eſt donc ſa femme. Il écrivit même à ce Prince, que quand Tiet-

berge ſeroit morte, il ne devoit pas compter d'épouſer Valdrade.

Dans un nouveau Concile tenu à Soiſſons, on ſe plaignit encore au Pape, des Evêques Bretons, qui refuſoient tous, d'être ſubordonnés à leur Métropolitain l'Archevêque de Tours : on dit d'eux, *qu'étant barbares, cruels & orgueilleux, il n'y a plus parmi eux de culte de Religion, & qu'ils n'ont pour regle que leur paſſion, & l'accès de leur folie.* Le même Concile prie le Pape de menacer le Duc de Bretagne de l'excommunication, s'il ne rend au Roi la ſoumiſſion qu'il doit.

Le Pape écrivit à ce Duc une Lettre avec l'inſcription, *au Roi Salomon*, qu'elle paroît ſuppoſer nouvellement converti du Paganiſme au Chriſtianiſme, & auquel elle donne beaucoup de loüanges : du reſte, l'Evêque de Rennes, Electre, ſe fit ſacrer par l'Archevêque de Tours, cette année 866. après en avoir obtenu l'agrément du Roi Charles ; ce qui fait juger que Rennes n'étoit pas alors de la Bretagne, dont elle eſt devenuë la Capitale.

Après quelques mécontentemens, Hincmar rentra dans les bonnes graces du Pape, par sa soûmission ; & il lui envoya des informations sur Gothescalk, qui persévéroit dans ses erreurs. La prison ayant encore aigri & affoibli l'esprit de ce Moine, il tomba malade. Hincmar lui envoya une profession de foi à signer, pour lui donner l'absolution ; mais le malade recueïllit ce qu'il put de forces pour éclater en injures & en blasphêmes. Il traitoit en particulier Hincmar, de *paillard*, *d'aveugle*, *d'opiniâtre hérétique* ; dans ces dispositions, mourut celui que quelques uns auroient voulu regarder comme un saint.

C'est à ce Pape Nicolas, qu'un Roi de Danemark nommé Horrich, envoya des présens par un Evêque de Constance, député à cette fonction, par le Roi Louis de Germanie ; sur quoi le Pape écrivit à Horrich une grande Lettre pleine de congratulations & d'exhortations chrétiennes. Ainsi la disposition des Danois à embrasser le Christianisme, aura commencé plûtôt qu'on ne dit d'ordinaire, &

avec le ſecours d'un Roi François.

Photius, uſurpateur du ſiege de Conſtantinople, recherchoit au même-tems le conſentement du Pape, pour ſe maintenir dans ſa place, gagnant même à ſon parti les Légats du Pape, qui ne l'en excommunia pas moins : Photius fit à ce ſujet divers écrits, & le Pape engagea Hincmar & d'autres Evêques de France, à réfuter ces écrits, qui calomnioient l'Egliſe Latine : Les Evêques François donnerent à cette occaſion des marques de leur érudition & de leur zéle, ſur-tout par un écrit d'Enée, Evêque de Paris ; mais à dire vrai, il ne falloit pas une ſcience trop profonde, pour répondre à des objections, la plûpart frivoles, ou même puériles.

Le Pape Nicolas mourut l'an 887. regretté universellement comme la plus ferme colonne de l'Egliſe. Son Succeſſeur Adrien II. conſentit à laiſſer ſur le ſiége de Bourges, Vulfade ; un des Prêtres dépoſés d'abord, mais rétablis ſelon le déſir du Pape Nicolas. Vulfade fit des réglemens pour ſa Métropole, entre leſquels on remar-

que ceux-ci. *Que l'on n'entrera point dans l'Egliſe après l'uſage du mariage, à moins qu'on n'ait été purifié par le bain. Que chaque Fidele, (excepté les Pénitens,) communiera à Noel, à Pâques, & à la Pentecôte; ceux qui y manquent*, dit-il, *ne méritent pas d'habiter parmis les Chrétiens.*

De grands troubles, dont parle l'Archeveſque Vulfade, déſoloient le Berry. Le Roi Charles le Chauve avoit ôté le Gouvernement de Bourges à Gérard, qui prit ſon Compétiteur & le fit moutir. Le Roi vint contre Gérard avec une Armée, mais n'oſant l'attaquer, il ſe borna à ravager la Province. Les Normans qui ſe prévaloient de ces diviſions, avancerent par la Loire, & vinrent de leur côté piller & bruler la Ville de Bourges. Le Roi employa contre eux, le ſecours de Salomon, Duc de Bretagne, avec qui il s'étoit reconcilié; il lui donna même pluſieurs Abbayes, ſelon l'abus de ces tems-la; & pour l'animer davantage à cette expédition, il lui envoya la Couronne de Roi, & les Ornemens Royaux. Les courſes des Normans

donnerent lieu à diverſes tranſlations de Reliques, pour ne les laiſſer pas en proye à ces Barbares. Celles de ſaint Maur, furent transférées près de Paris au Monaſtere de ſaint Pierre, qui en a pris le nom de ſaint Maur. Celles de S, Oportune furent apportées de Sez, par l'Evêque Hildebrand, qui ſe réfugia à Paris, avec une partie de ſon Clergé; on lui céda une Egliſe, dont il eut le Gouvernement: il y plaça les Reliques de la ſainte, & il y établit les Clercs qui l'avoient ſuivi, ce qui ſemble ètre l'origine de l'Egliſe Collégialle de Sainte Oportune.

L'Auteur rapporte enſuite, un abregé curieux des cérémonies & des regles qui s'obſervoient au neuviéme ſiécle, pour l'élection des Evèques. Le Métropolitain nommoit un Viſiteur, avec l'agrément du Roi, pour préſider à l'élection; celui qui étoit élû alloit ſubir l'éxamen devant le Métropolitain, de qui il étoit quelque fois refuſé, à raiſon d'incapacité; les Prètres des Paroiſſes & les Moines, avoient droit de ſuffrage: mais on ne voit

voit pas assés comment se comptoient ou se pesoient les voix.

On rapporte ici la communion sacrilége que fit au Mont-Cassin, le Roi Lothaire & les siens, en recevant l'Eucharistie de la main du Pape Adrien, & leur mort funeste arrivée peu après, l'an 869. De cet événement, le Roi Charles le Chauve se fit un droit pour prendre la Lorraine & s'en faire sacrer Roi, tandis que le Pape en vouloit conserver la succession à l'Empereur Louis, frere de Lothaire : il fit à ce sujet de fortes menaces d'excommunication aux Evêques qui agiroient contre ses Ordres. Hincmar, à qui elles s'adresserent en particulier, écrivit une longue & respectueuse Lettre au Pape, à qui il insinuë, que comme le Gouvernement de l'Eglise lui appartient, le Gouvernement des Etats appartient aux Princes; c'est ce qu'on fit entendre encore plus fortement au Pape, dans l'affaire d'Hincmar, Evêque de Laon, neveu maternel d'Hincmar de Reims, qui d'abord prit sa deffense, mais dans la suite, il se déclara hautement avec le Roi & les Evê-

ques, contre ce jeune Prélat, d'une humeur hautaine & intraitable. Cependant, le Pape Adrien II peu inſtruit de l'affaire, ſembloit le protéger, & trouvant mauvais qu'il eût été condamné & mis en priſon, au lieu de le laiſſer venir à Rome, il en écrivit au Roi en termes peu meſurés, à quoi le Roi répondit avec une force qui fit impreſſion ſur le Pape, & le fit changer de ſtyle & de ſentiment. Pour Hincmar de Laon, on lui fit crever les yeux dans une priſon, il y demeura juſqu'au Concile de Troye, où le Pape ſe trouva l'an 878.

Parmi les traits qui regardent la diſcipline de ce ſiécle, il eſt bon d'indiquer un Capitulaire de Vaultier, Evêque d'Orléans, porté l'an 873. On déffend aux Prêtres de parler aux femmes ſans témoins; & on leur preſcrit de conſerver toujours des hoſties conſacrées, afin que ſi quelqu'un tombe malade, fut-ce même *un enfant*, on le communie auſſi-tôt; ainſi l'uſage étoit encore alors de donner le Viatique aux enfans: &c.

Sous le Roi Louis le Begue, Hinc-

mar de Laon étant élargi, vint faire ſes complaintes au Pape, contre Hincmar de Reims ſon oncle, ſur les mauvais traitemens qu'il avoit eſſuyés. Le Pape pour le conſoler, lui permit de dire la meſſe, quoi qu'aveugle ; & il eut une groſſe penſion ſur l'Evêché de Laon, mais ſans y être rétabli.

Les Evêques, durant le regne de Louis III donnerent un mauvais exemple & de bonnes inſtructions. En effet, ſous un prétexte frivole, ils mirent Boſon ſur le Trône, le ſaluant Roi d'Arles, au préjudice du Prince légitime, d'un autre côté au Concile de Fîmes, l'an 881 ils envoyerent des avis ſalutaires au Roi, & firent des reglemens utiles pour eux-mêmes, afin de s'exciter à remplir plus dignement leur miniſtére. Cependant le Roi ayant mis contre les regles un Evêque à Beauvais, nommé Odoacre, Hincmar de Reims lui en écrivit avec une fermeté ſurprenante : le Monarque lui avoit écrit juſqu'à trois fois, en faveur de l'Evêque intrus. Hincmar oſa lui répondre qu'il étoit fatigué de ſes Lettres ; il ſemble même le

menacer, (s'il persévére dans sa prétention) d'une mort prochaine, qui en effet arriva peu après. Odoacre fut excommunié par les Evêques de la Province. L'Archevêque Hincmar mourut l'année suivante 882 à Epernai, où il s'étoit retiré, emportant les Reliques de S. Remi, pour éviter la fureur des Normans, qui peu après vinrent à Reims.

Les Normans renouvellant de cruels ravages en France; & ceux de Tours craignant que le corps de S. Martin ne fût leur proye dans la Bourgogne, où il avoit été porté, le redemanderent à l'Evêque d'Auxerre, qui le refusa; mais le Comte d'Angers le força de rendre ce sacré dépôt, qui fut rapporté à Tours, opérant par tout des miracles. Deux Paralytiques craignirent d'être guéris de leur maladie, qui leur procuroit d'amples aumônes. Ainsi quand le corps du Saint entroit dans la Touraine ils s'éforcerent d'en sortir: mais ils furent pris pour dupes, & malgré eux guéris miraculeusement par la vertu de Saint Martin, à laquelle d'ailleurs ils ne purent s'empêcher de

rendre un religieux témoignage. (*a*) La Relique arriva à Tours le 12 Décembre 887. au bout de 36 ans qu'elle en étoit sortie.

Le Roi Charles le simple, pour se soutenir contre Eudes son Compétiteur à la Couronne, forma le dessein de s'allier avec les Normans: Foulque Archevêque de Reims, qui d'ailleurs lui étoit dévoüé, & Prélat d'un grand mérite & d'une égale autorité, menaça Charles de le faire excommunier par tous les Prelats de sa Métropole, s'il s'allioit avec les Payens, & l'Alliance fut différée. Foulque ne fut pas écouté avec les mêmes égards de Baudoüin II Comte de Flandre, à qui il avoit fait des réprimendes salutaires, & qui pour reconnoissance, le fit assassiner par ses Emissaires.

Les Normans, dont plusieurs s'étoient déja convertis au Christianisme n'en paroissoient pas moins féroces ni moins impies. Les Archevêques de Roüen & de Reims, étoient embarrassés sur la pénitence qu'il falloit imposer à ces coupables. Le Pape Jean VIII consulté là dessus, considérant

(*a*) Page 372.

de quelle importance il étoit de ne pas effaroucher une Nation connuë par ſa valeur & ſon eſprit, répond, qu'il faut uſer des ménagemens que preſcrira la prudence, ſelon les conjonctures.

Dans le dixiéme ſiécle, nommé le ſiécle de fer, pour les raiſons que l'on ſçait, il ſe fit en France diverſes fondations d'Abbayes parmi leſquelles fut diſtinguée l'Abbaye de Cluni. Le Duc d'Aquitaine la fonda pour être un refuge aux pauvres qui n'apportent en religion que la bonne volonté, ce fut l'an 910. Il ſe fit dans le méme ſiécle beaucoup d'autres bonnes œuvres & d'un grand éclat. La plus ſignalée en France, fut celle de la converſion de toute la Nation normande, par l'Aliance que fit enfin le Roi Charles le ſimple avec leur chef Rollo, à qui il céda à titre de Fief, le Duché appellé depuis Normandie. Ce fameux Capitaine ſe fit Chrétien de bonne foi : il porta ſelon la coutume d'alors, la robe blanche durant ſept jours. Penſant à partager ſes Terres aux Seigneurs de ſon Armée, *je veux*

auparavant, dit-il, *en donner une partie à Dieu & aux Saints.* En effet, chacun de ces ſept jours qu'il porta la robe blanche, il donna une Terre à chacune des Egliſes que lui avoit indiquées le zélé Archevêque de Roüen Franco. Au reſte, depuis ſa converſion, il fut un Prince auſſi religieux & auſſi aimable, qu'il avoit été auparavant redoutable & féroce. Ses Sujets l'imiterent : prérogative merveilleuſe de la vraye Religion & du bon exemple.

Parmi les grands hommes qui illuſtrerent alors l'Egliſe de France, on peut remarquer Remy d'Auxerre, qui dans ſes ouvrages nous a laiſſé une expoſition de la maniere adoptée par l'Egliſe, pour la célébration des ſaints Miſtéres, & en particulier pour l'uſage de dire à voix baſſe les prieres du Canon, ſans être entendu des aſſiſtans. La réalité du Corps de J. C. y eſt très-diſtinctement marquée. Remi fut le Maître de S. Odon (ou Odilon) qui avoit étudié ſous Remi avant que de ſe faire religieux à Cluni, où malgré ſes remontrances, ſon Abbé le

fit ordonner Prêtre ; le lendemain de son Ordination, dont il se tenoit indigne ; il fut affligé, à son réveil de se trouver au col l'étole sacerdotale. L'Auteur observe ce fait, pour montrer qu'alors les Prêtres ne quittoient jamais l'étole, pas même la nuit. Paroît-il assez avéré que ce fût là un usage universel dans toute l'Eglise ? quelques-uns en ont douté. Quoiqu'il en soit, Odon devenu Abbé de Cluni, attira une grande réputation à son Abbaye, & procura de grands biens à tout l'Ordre Monastique dans les réformes qu'il y établit.

L'Eglise se ressentoit fort de la foiblesse du Gouvernement de nos Rois ; sur tout depuis Charles le simple. Le fameux Herbert Comte de Vermandois qui l'avoit emprisonné, fit élire son fils, âgé de cinq ans, Archevêque de Reims. Le Roi Louis d'Outremer, pour ôter ce scandale, en fit élire un autre, nommé Artold, ce qui alluma une guerre civile. Herbert soutint l'élection de son fils, & le Roi celle d'Artold. La Ville de Reims étant prise par Herbert, il contraignit Artold à don-

ner ſa démiſſion, & fit ſacrer ſon fils, qui avoit été élû Archevêque plus de quinze ans auparavant; Artold de ſon côté deffendit ſous peine d'excommunication aux Evêques de la Province de faire l'Ordination; ils n'y eurent point d'égard : le ſchiſme & la guerre continuerent. Cependant après bien des mouvemens, bien des Conciles, bien des excommunications & bien des guerres, Artold, après la mort d'Herbert, fut rétabli dans le Concile d'Ingelheim, où étoient les Légats du Pape, l'an 948.

Les Hongrois qui vinrent ravager la France, quand les Normans ceſſoient de la déſoler, s'attachoient auſſi à piller les Abbayes : dans celle de Lobes, ils maltraiterent cruellement quelques Moines qu'ils avoient pris; les autres qui s'attendoient à des traitemens auſſi étranges, ſe virent delivrés comme miraculeuſement; mais n'en étant pas plus reconnoiſſans envers Dieu, ils traiterent cruellement eux-mêmes leur Abbé Herluin, qui vouloit les réformer, & ils lui crevérent les yeux.

La régularité Monastique se conservoit merveilleusement à Cluni, quand S. Aimar abdiqua l'Abbaye en faveur de S. Mayeul; celui-ci n'ayant accepté que par force cette dignité, il s'en montra bien digne par un trait singulier. Aimar ayant demandé quelque besoin au Cellerier de la maison qui le refusa, il s'en prit à Mayeul, à qui il demanda en plein Chapitre: *Etes vous encore mon Religieux? autant que jamais*, réponditMayeul avec humilité; *si cela est*, reprit Aimar, *quittés la place que je vous ai cédée*; Mayeul le fit à l'instant, & Aimar redevenu Abbé, imposa une forte penitence au Cellerier dont il se plaignoit, puis quittant de nouveau la place d'Abbé, il y rétablit S. Mayeul.

Vers l'an 956 mourut Hugues le Grand, dont nôtre Auteur fait ici un portrait remarquable, par le détail d'un assortiment de vices & de vertus réünis en sa personne. Il étoit qualifié de son tems, *Prince des François*, dont son fils Hugues Capet, devint effectivement le Roi.

Gérard Evêque de Toul, saint &

zélé Prélat, ayant excommunié quelques Seigneurs pour des crimes, ils mirent le feu à une Eglise où il s'étoit réfugié, lui porterent l'épée sur la gorge, le menaçant de le tuer, s'il ne levoit l'excommunication, il leur dit qu'il la levoit ; sur quoi ils se retirerent très satisfaits, d'avoir trouvé un si beau moyen d'ôter les scrupules que pouvoit leur causer l'excommunication ; mais peu après, ils furent excommuniés de nouveau par tous les Evêques de France, & même par le Pape, pour punir l'outrage fait à l'Episcopat, dans la personne de Gérard.

Guillaume longue épée, & son Successeur Richard son fils, Duc de Normandie, étoient les plus puissans protecteurs de la Religion. Cependant Thibaut, Comte de Chartres, suscita contre Richard une guerre, dont il fut la premiere victime. Richard irrité, fit venir de nouveau du Nord, des Normands encore idolâtres, qui causérent d'horribles ravages dans le Comté de Chartres & ailleurs, L'Evêque de Chartres fut dépu-

té par un Concile, afin d'obtenir la paix. Richard se laissa fléchir, & il gagna au Christianisme un grand nombre de ses Troupes auxiliaires; envoyant les autres chercher fortune en Espagne contre les Sarrazins. La paix se fit : la cession de la Normandie fut de nouveau jurée par le Roi à Richard, qui fit ensuite rebâtir à ses dépens, beaucoup d'Eglises dans la Normandie & en d'autres lieux.

L'Empereur Othon fut dans ce siécle, la gloire de la Religion par ses mœurs & son zele : sa mort fut édifiante & singuliere, il se leva la nuit, selon sa coutume pour assister à Matines, donna à manger aux pauvres de ses mains, après avoir entendu la messe; le soir il vient à vespres en santé, se trouve mal, demande le Viatique, & il expire doucement, le même jour 7. Mai l'an 973. digne du surnom de Grand qu'il porta, & d'avoir eu une mere, une femme, & un frere honorés comme Saints par l'Eglise. Il eut pour Successeur son fils Othon II.

Il s'en faut beaucoup que les Rois de France ne regnassent avec autant

de gloire, de mérite, & de bonheur. La race de Charlemagne cessa d'être sur le Trône, en la personne du Roi Louis V. Après lui, on choisit pour Roi, Hugues Capet, à l'exclusion de Charles de Lorraine, oncle du Roi Louis. C'est-là aussi que finit ce sixiéme volume de l'Histoire Ecclésiastique du P. de Longueval, pleine de traits remarquables & utiles, pour la connoissance des usages de l'Eglise de France, qui ne nous a couté d'autre soin que celui de les choisir & de les abreger : Nous donnerons bientôt l'Extrait des deux Volumes suivans.

ARTICLE XXXVIII.

DE COHÆRENTIA CALCULI Astronomici cum æquationibus Gregorianis exercitatio sub auspiciis B. Mariæ Virginis publicè habenda in Seminario Romano à Marchione Nicolao Giugni ejusdem Seminarii convictore atque Academiæ redivivorum Principe. Romæ 1734. *ex Typographiâ Antonii de Rubeis, in viâ Seminarii* Romani. c'est-à-dire,

Accord du Calendrier Grégorien, avec le calcul Astronomique. Exercice public, soutenu par le Marquis Nicolas Giugni, Pensionnaire du College Romain. A Rome 1734. *De l'Imprimerie d'Antoine Rubei.*

LE P. Burgondio, célébre Mathématicien à Rome, expose ici la beauté du Calendrier Grégorien avec tant de netteté & de précision, qu'il acheve de dissiper, (aussi bien que le P. de la Maugeraye) les difficultés qui renaissent de tems en tems sur la célébration de la fête de Pâques.

Six propositions & quelques Corollaires, mettent tout le systême de Clavius dans le plus beau jour. L'on fait voir dans la premiere proposition l'accord de l'année Grégorienne avec l'Astronomique, & il résulte que l'Equinoxe ne s'écartera pas plus d'un jour dans l'espace de 1960o ans. La seconde proposition justifie parfaitement l'équation solaire, qui empêche que l'équinoxe ne s'éloigne trop du 21 de Mars, & qui l'y rappelle autant qu'il est possible. La troisiéme roule

ſur les Epactes & ſur l'équation Lunaire. On conclut qu'elle n'eſt pas plus répréhenſible que la Solaire, & qu'enfin tout le ſyſtême & le Cycle, ſont ce qu'il peut y avoir en pareille matiere, de moins défectueux, & par conſéquent de plus parfait. Le reſte conſiſte dans les détails curieux & utiles du Calendrier Grégorien, avec des Tables qui vérifient les démonſtrations, dont la derniere concluſion eſt, qu'il n'y a rien à corriger dans le Calendrier, & qu'il eſt auſſi parfait qu'il puiſſe l'être; ce qui étoit l'unique but de Grégoire XIII.

Nous nous étendrions davantage ſur une Theſe ſi intéreſſante, & qui a fait tant d'honneur au Marquis Nicolas Giugni, & au P. Burgondio, ſi nous n'étions arrêtés par une conſidération également glorieuſe à ce P. & au feu P. de la Maugeraye. Ils ont composé l'un & l'autre ſur le même ſujet ſans le ſçavoir; & comme leurs écrits s'accordent très bien pour le fonds, ſans qu'ils ayent agi de concert, nous ne pouvons expoſer les penſées de l'un, ſans retomber dans celles de

l'autre. Pour éviter les répétitions, nous renvoyons nos Lecteurs à la dissertation du P. de la Maugeraye, qu'ils trouveront dans nos Mémoires, an. 1727. au mois d'Octobre, Article 84. page 1784. Ils y verront, sur tout comme dans l'ouvrage du P. Burgondio, que la distribution des Epactes, (chose unique à laquelle Mr Cassini sembloit trouver à redire,) est la plus juste que l'on puisse imaginer, non pas pour rendre les nouvelles Lunes aussi conformes à l'état du Ciel qu'il est possible, mais pour se conformer aux regles de l'Eglise, c'est-à-dire, pour distribuer tellement les Epactes que le 14. des Lunes ne prévienne jamais, s'il se peut, les pleines Lunes moyennes, & ne les suivent jamais de deux jours, afin de ne pas célébrer la fête de Pâques la seconde semaine, ce qui arriveroit souvent si l'on suivoit le projet de *Lilius*. L'on pourra donner un jour au public, le Traité entier du P. de la Maugeraye, avec un très grand nombre d'autres Traités, dont la suite & l'union forment un cours de

Mathématique assez complet, que la mort l'a empêché de publier.

ARTICLE XXXIX.

VOYAGES FAITS, principalement en Asie, dans les XII. XIII. XIV. & XV. siécles, par Benjamin de Tudele, Jean du Plan Carpin, N. Asselin, Guillaume de Rubruquis, Marc Paul Venitien, Haiton, Jean de Mandeville & Ambroise Contarini, accompagnez de l'Histoire des Sarrazins & des Tartares, & précédé d'une introduction concernant les Voyages, & les nouvelles découvertes des principaux Voyageurs, par Pierre Bergeron; deux Volumes in-4°. *à deux colonnes. A la Haye, chez Jean Neaulme.* 1735.

DE toutes les Piéces, qui composent ce curieux Recuëil, il n'en est aucune, qui ne mérite d'être connuë; mais nous ne croyons pas qu'on attende de nous un Extrait exact de chacune; car outre que la plûpart ont

déja été publiées : il faudroit, pour l'intelligence de ces Extraits, y ajouter beaucoup du nôtre, & ce ſeroit un commentaire plûtôt qu'une analyſe. Il eſt vrai que Bergeron, qui les a traduites pour la plûpart, y a ajouté quelques notes, mais elles ne ſuffiſent pas à beaucoup près, pour une parfaite connoiſſance des lieux & des perſonnes dont il eſt parlé dans ces Relations.

Le Traité de la Navigation & des Découvertes, qui ſert comme d'introduction à ce recueil, contient une notice hiſtorique des Voyages, tant anciens que modernes, & des établiſſemens faits par les Européens, en Aſie, en Afrique & en Amérique, une deſcription des Canaries, l'Hiſtoire de leur conquête & ſes preuves, & les Généalogies des Bethencourts & des Braquemonts. L'Auteur, qui eſt le ſieur Bergeron, obſerve d'abord, que ſi nous avons perdu quelque ſecret des Anciens, comme la teinture *du vrai Pourpre*, la taille du Porphyre, *le Verre malleable*, la préparation de l'Ellébore, & les Machines d'Archi-

mede ; en récompenſe, nous en avons trouvé qu'ils ne connoiſſoient point, comme la Bouſſole, l'Imprimerie, les Horloges, les Lunettes d'aproche &c. il inſiſte particulierement ſur la perfection, où la Navigation a été portée dans ces derniers ſiécles, & il ſoûtient que ſi du tems de Salomon l'Aiguille aimantée eût été connuë, les Flottes de ce Prince n'auroient pas employé trois ans à faire les Voyages d'Ophir & de Tharſis, fuſſent - elles allé juſqu'à S. Domingue & au Perou.

Il parle enſuite du Voyage d'Hannon autour de l'Afrique, de l'Atlantide de Platon, de toutes les Découvertes des Anciens, & il convient que tout ce qu'on en a dit, eſt fort confus & fort incertain. De-là il paſſe aux Canaries, qu'il croit être les *Iſles fortunées* des Poëtes, & après avoir rapporté tout ce qu'on en a écrit de plus fabuleux, il avouë que les Catalans & les Genois, ſont les premiers, qui en ayent eu une connoiſſance diſtincte : mais il prétend que juſqu'à Jean de Bethencourt, Gentilhomme Normand, qui y fut envoyé par Robert

de Braquemont ſon parent, & qui les conquit, on n'y avoit fait aucun établiſſement, & qu'on n'y avoit point prêché J. C. ce qui eſt vrai.

En général, cet Auteur paroît bien inſtruit du ſujet qu'il traite, & conjecture aſſez juſte ſur les faits douteux & obſcurs. Son zéle pour la gloire de ſa Nation, lui fait obſerver, que la conquête des Canaries par Bethencourt, & il pouvoit ajoûter les Voyages de Dieppois à la côte de Guinée, précéda toutes les découvertes des Caſtillans & des Portugais; mais il ne s'aveugle pas au point de lui laiſſer ignorer, que ſi nous avons les premiers de tous les Européens entrepris des Voyages de long cours, dans la vûë de faire des établiſſemens ſolides, & d'étendre le Royaume de J. C. nous n'y avons pas eu les mêmes ſuccès que nos voiſins, « qui y ont apporté plus » d'ordre, de patience, de réſolu» tion, & autres qualités, dont avec » raiſon ils s'avantagent ſur nous. »

Il nous apprend encore que Bethencourt, malgré ſa ſageſſe & ſa douceur, n'ayant pû réduire à la raiſon un

certain nombre de mutins, qui se trouverent parmi ses gens, & qui firent échoüer une partie de ses projets, fut obligé d'aller mandier du secours au dehors; que n'en pouvant tirer de la France, alors déchirée par les factions d'Orléans & de Bourgogne, il s'adressa au Roi de Castille, & lui soumit sa Couronne. « Ce n'est pas, » ajoûte-il, que les Espagnols ayent » été plus avisés au commencement » de leurs nouvelles entreprises, té- » moin les mutineries contre Co- » lomb, & les Guerres civiles entre » les Pizarres & les Almagres, au » Pérou, & entre Cortez & Nervaez » au Mexique, qui les cuiderent rui- » ner tous, mais ils devinrent plus » sages de bonne heure à leurs dé- » pens, par la prudente conduite de » leurs Chefs; ce qui n'arrive pas si » aisément entre nous, qui ne faisons » guere profit de nos fautes, que » nous laissons venir à tel comble, » que tout remede après devient inu- » tile, & même dangereux: ce qui » vient ordinairement du peu d'or- » dre, qui est parmi les nôtres, & que

» la plûpart ſont plus touchés de leur » particulier interêt, que de celui » du public, & de la gloire de la na» tion ...., qui eſt au contraire ce qui » pique principalement les Eſpagnols, » qui leur a acquis ce très grand » Etat, qu'ils poſſedent aujourd'hui.„

On pourroit ajouter, qu'étant nés ſous le Gouvernement le plus Monarchique de l'Univers, nous ſommes moins portés aux grandes entreprises qui ont le bien public pour objet ; mais il eſt vrai que nos expéditions dans le nouveau monde, ont été plus juſtes, & que ſi nous avons manqué la plûpart de nos établiſſemens, nous avions pourtant ſur nos voiſins de grands avantages pour y réuſſir, dans la douceur de notre caractere, & dans l'induſtrieuſe activité de nos Colonies. On ſçait que les Negres de la Guinée regrettent encore après trois cens ans les Dieppois, que quand les Braſiliens eurent connu les François, le joug des Portugais leur devint encore plus inſupportable, qu'il y a peut-être long-tems que nous aurions perdu la Nouvelle Fran-

ce, si les Anglois en eussent traité les Habitans naturels, avec autant d'humanité que nous avons fait. Mais d'autres raisons, qu'il seroit trop long d'expliquer, & qui ne seroient pas ici à leur place, s'opposent aux progrés de nos Colonies. Du reste, ce seroit porter nos prétentions trop loin, que de vouloir, comme fait Bergeron, nous attribuer une partie de la gloire que le Comte Henry, & les Rois de Portugal ses neveux, ont acquise par leurs découvertes, par la raison que ces Princes étoient issus de la maison de France.

Notre Auteur manque aussi quelque fois de critique, comme quand il adopte la fable du Pilote, dont on a prétendu que les Mémoires avoient dirigé Christophe Colomb dans les Découvertes du Nouveau Monde. Il a d'ailleurs ignoré que ce grand homme, avant que d'offrir ses services au Roi de Portugal, s'étoit adressé à la République de Genes, dont il étoit né sujet. Il confond le premier voyage, qu'Améric Vespuce fit sous la Banniere de Castille, avec ceux qu'il fit

dans la ſuite au profit d'Emmanuel, Roi de Portugal : mais il ſe moque avec raiſon des Découvertes du Roi Artus d'Angleterre, dans le VI ſiécle, de celles de Sighelme, Evêque de Sirburne, dans le IX de celles d'un Cordelier Anglois dans le XIV & d'autres pareils contes, trop légérement adoptés par Mercator, & par Guillaume Poſtel. Il rend juſtice aux Anglois & aux Holandois, à qui nous ſommes redevables de quantité de découvertes très utiles : il n'oublie point les Danois, les Suedois & les Moſcovites, & il finit cet article par le voyage du P. de Andrada, Jeſuite, dans le Thibet. Il convient que les Miſſionaires ont beaucoup contribué aux nouvelles découvertes, dont il nous donne un précis exact, mais il eſt aſſez ſurprenant qu'il n'ait rien dit de celle des ſources du Nil, faite par le P. Pierre Paez, ou Païs, en 1618.

On ſçait que les Anciens Gaulois voyageoient beaucoup par mer, & Céſar parle ſur-tout de ceux de Marſeille, & de Vannes. L'Hiſtoire Littéraire de la France, nous apprend qu'un célébre

célebre Gaulois, nommé Pytheas, natif de Marseille, pénétra jusqu'aux extrémités de la Terre. Sous la premiere race de nos Rois, la Navigation tomba presque entierement dans les Gaules: Charlemagne l'avoit un peu relevée, mais ses Successeurs la négligerent beaucoup, & ce ne fut qu'à l'occasion des Croisades, qu'elle commença de se rétablir. Lorsque dans le XIII siécle Marc Pol de Venise, entreprit son grand voyage, les François avoient déja pénétré dans la Haute Asie & dans les grandes Indes, & nous avons vû que plus d'un siécle avant les premiers voyages des Portugais, les Normans de Dieppe fréquentoient les côtes de Guinée. Les guerres civiles, sous Charles VI & son Successeur, les empêcherent de continuer ce commerce, & de soûtenir leurs établissemens; de sorte qu'à l'exception de la conquête des Canaries par M. de Bethencourt, les François n'ont guere reparu en Mer, qu'au commencement du XVI siécle. Alors les Normans, les Bretons & les Basques, commencerent à faire la pêche

de la Moruë sur le grand Banc de Terre Neuve, & aux environs du Golfe S. Laurent. En 1518 le Baron de Lery fit plusieurs découvertes de ce côté-là. En 1525 Verazani découvrit au nom de François I toutes les côtes de l'Amerique septentrionnale, & depuis ce tems-là, les François n'ont point cessé de courir toutes les Mers, & de faire des découvertes, dont les Anglois ont beaucoup plus profité qu'eux.

Bergeron est entré sur tout cela dans un fort grand détail, mais comme il n'est guere possible, quand on travaille sur un si grand nombre de Relations diverses, de n'y être pas quelquefois trompé ; cet Auteur, malgré son éxactitude & son discernement, l'a été sur plusieurs points, sur lesquels il auroit pû être mieux instruit. Par exemple, on sera surpris de ce qu'il dit du Fleuve S. Laurent : » que son cours est double, l'un à » l'Orient, vers la Nouvelle France; » l'autre en Occident, vers la Mer » du Sud. „ Il n'est personne aujourd'hui, qui ne soit à portée de sçavoir,

que ce grand Fleuve, qui vient des extrémitez du Nord, ou du Nord-Ouest, coule toujours à l'Est & au Nord-Est, & traverse la Nouvelle France d'un bout à l'autre.

Les disputes entre les Castillans & les Portugais, principalement pour le Bresil & les Moluques; les prétentions réciproques de ces deux Nations au sujet de leurs découvertes; la conduite des divers Peuples d'Europe dans leurs nouveaux établissemens; les avantages qu'ils en ont tirés, ou qu'ils auroient pû en tirer pour le commerce & pour la Religion; tout cela est traité en peu de mots, & d'une maniere, qui répand beaucoup de jour sur les Relations & les Histoires du nouveau Monde. Nous ne dissimulerons pourtant pas, qu'on auroit pû y ajouter quelques éclaircissemens, qui y sont devenus nécessaires.

L'Auteur reléve fort à propos, Freytas & Sandoval, qui citant un article de la Tréve de Vaucelles, l'ont alteré en y insérant; *Que les François ne pourroient passer aux Indes avec Marchandises, ni découvrir & conqué-*

rir Terres, sans le consentement de l'Empereur (a) & du Roi son fils : au lieu qu'on y dit précisément qu'ils ne pourroient *naviger, trafiquer & négocier aux Indes appartenans ausdits Seigneurs, sans leur congé exprès & licence... moyennant aussi que, rien ne se fît au préjudice des Sujets du Roi Très-Chrétien, qui se trouveroient voyager par Mer ailleurs à leur commodité, & où bon leur sembleroit, comme du passé.*

Au reste, les Castillans & les Portugais n'auront pas à se plaindre que l'esprit national ait conduit la plume de l'Auteur François. Rien n'est plus flatteur que la maniere, dont il s'exprime, au sujet de leurs découvertes. » Bien, dit-il, que comme hommes » ils ayent apporté beaucoup de dé» fauts, & usé de grands excès en » la plûpart de leurs découvertes & » conquêtes, si est-ce que le bien » qu'ils ont causé au monde, est tel, » qu'ils ont donné la premiere con» noissance à nos Européens de tant

(a) Charles Quint.

„ de choſes inconnuës, rares & ſin-
„ gulieres & ont planté la foi en des
„ lieux ſi éloignez, ayant ſervi d'utiles
„ inſtrumens à la divine Providence,
„ lorſqu'il lui a plû en ces derniers ſié-
„ cles, faire paroître plus manifeſte-
„ ment ſa gloire & ſon nom, d'un
„ bout de la terre à l'autre. Si bien que
„ la poſtérité aura ſujet d'admirer,
„ & haut loüer la prudence, dexté-
„ rité, courage, réſolution, patien-
„ ce, perſévérance, & autres vertueu-
„ ſes qualités, de ces premiers Dé-
„ couvreurs... & qui ne s'étonne-
„ ra, que deux petites poignées
„ d'hommes, avec de ſi foibles com-
„ mencemens & moyens, tant de
„ contradictions des hommes & des
„ élémens, ſoient parvenus à la con-
„ noiſſance, voir à la poſſeſſion des
„ deux extrémitez du Monde... ce-
„ la ſurpaſſe d'autant plus les conquê-
„ tes d'Aléxandre & des Romains,
„ qu'elles ſe faiſoient par terre, de
„ proche en proche, & par une gran-
„ de puiſſance d'hommes & de ri-
„ cheſſes, où ceux-ci ont pénétré les
„ Mers effroyables, & les zones inac-

„ cessibles &c. „

A l'occasion des mesures que les Rois Catholiques, conjointement avec l'Empire, avoient prises en 1627 pour assûrer à la Compagnie de Séville, tout le commerce de la Chrétienté, à l'exclusion des autres Princes & Etats : M. Bergeron nous apprend qu'en 1608, Isaac le Maire, (*a*) natif de Tournai, proposa au Conseil de Henri IV d'établir une Compagnie de commerce en France, à l'exemple de celle d'Amsterdam ; qu'il en fit voir la facilité, tant parce que ce Royaume avoit dès lors beaucoup de bons Matelots & d'habiles Pilotes, & que ses Ports sont avantageusement situés, que par l'estime, que les Orientaux faisoient des François, que cette entreprise fut fort approuvée des plus sages, mais que d'autres plus puissans s'y opposerent, sur ce que les François n'ont, ni la perséverance, ni la conduite, ni la prévoyance que demandent de pareilles expeditions,

(*a*) Il étoit pere de Jacques le Maire, qui en 1616 découvrit le Détroit de ce nom.

„ & qu'ils ne portent leur eſprit, vi-
„ gueur & courage, qu'à ce qui leur
„ eſt proche, prompt & préſent.
„ .... mais, ajoute-t'il, il en faut
„ mieux eſpérer aujourd'hui, ſous la
„ conduite & direction des plus ſa-
„ ges & mieux informés, par l'expé-
„ rience des choſes paſſées, & l'état
„ des préſentes.

L'Auteur traite enſuite des Voyages de pluſieurs Religieux, pour la propagation de la foi, & il paroît que cet article lui tient extrêmement au cœur. En un mot, on voit dans cet Ouvrage un Ecrivain judicieux, plein de zéle pour le bien public, pour ſa Patrie & pour la Religion, qu'il veut qu'on ſe propoſe toujours pour principal objet des nouvelles découvertes, & dont il reconnoît l'utilité, même pour le temporel, dans les nouveaux Etabliſſemens.

Voyage de Benjamin de Tudele, au tour du Monde, commencé en 1173.

Cette Relation contient tout ce que ce Juif Navarrois a obſervé de plus curieux dans tous les Pays, qu'il a parcourus. Mais comme ſon but prin-

cipal étoit de s'instruire de l'état, où se trouvoit sa Nation, il semble ne toucher au reste, qu'en passant, & d'une maniere assez superficielle. Il écrivit son Journal en Hébreu; Benoît Arias Montanus, & Constantin Lempereur, l'ont publié en Latin, & M. Bergeron s'est servi de l'une & de l'autre version pour la traduire en François. Un Avertissement d'Arias Montanus, où ce traducteur s'étend beaucoup sur l'éloge des Espagnols & du Juif Navarrois, nous apprend que nous n'avons qu'un Abregé de cet Ouvrage, mais qu'il a été conservé dans son entier, par les Juifs d'Aléxandrie. Bergeron de son côté, nous avertit qu'il s'est particulierement servi de la version latine de Lempereur, pour les noms des Villes, des Contrées & des Rivieres, que Montanus n'avoit pas assez bien rendus, & qu'il y en a encore plusieurs, qu'on n'a pû déchiffrer, soit que Benjamin n'en ait pas exactement observé l'ortographe, ou qu'il les ait écrits dans un jargon propre des Juifs de ce tems-là.

On convient qu'il est peu de Voya-

geurs,qui ayent parcouru plus de Pays, que celui-ci; on le croit fort sûr, quand il parle de ce qu'il a vû ; mais on prétend qu'il l'est fort peu sur ce qu'il rapporte d'après les autres, par la raison qu'il n'a guere consulté que des Juifs, de la probité & des lumieres desquels il avoit une fort grande idée: que si on trouve les choses bien différentes aujourd'hui de ce qu'il les représente, il faut l'attribuer, dit le Traducteur François, aux prodigieux changemens, qu'a produits dans le monde la domination des Turcs & des Tartares. Ce qui est certain, c'est qu'il y a dans cette Relation bien des traits, qui sentent le Roman, & qui marquent une grande ignorance de l'Histoire, comme quand l'Auteur dit qu'au sortir de Pouzol, on fait quinze milles par un chemin pratiqué sous les montagnes, que Romulus, le premier Roi des Romains, le fit faire, dans l'appréhension qu'il avoit de David & de son Général d'Armée Joab: & que ce Prince entreprit d'autres semblables ouvrages sous les montagnes, où est à présent la fameuse Ville de Naples.

On eſt moins ſurpris de la maniere emphatique, dont il parle de ſes Rabins & de leurs Synagogues, auſquelles il donne ordinairement le nom d'*Univerſitez*. A l'en croire, toute la ſageſſe & toute la ſcience du monde étoient alors rëünies dans cette Nation diſperſée. En parlant des Samaritains, qu'il nomme *Cuthœi*, il dit qu'il en rencontra cent à *Neapolis*, qui eſt l'ancienne Sichem, leſquels n'obſervoient que la Loi de Moyſe, qu'ils avoient des Prêtres de la race d'Aaron, que ces Prêtres ne s'allioient point hors de leur race, d'où vient qu'on les appelloit *Aaronites*; qu'ils étoient néanmoins les Prêtres & les Miniſtres des Loix propres aux Samaritains; qu'ils ſe vantoient d'être de la Tribu d'Ephraïm, mais qu'ils ne ſe ſervoient point de ces trois lettres *He*, dans le nom d'Abraham, *Hheth* dans celui d'Iſaac, & *Ghain*, dans celui de Jacob, au lieu deſquels ils employoient la lettre *Aleph*, « ſigne évident, „ qu'ils n'étoient point de la poſtérité ni de la ſemence d'Iſrael, puiſ- „ qu'ils ignoroient ces trois caracte- „ res de la loi de Moyſe, qu'ils di-

ſoient ſçavoir ſans cela.

La deſcription que Benjamin fait de Jeruſalem & de la Paleſtine, eſt aſſez curieuſe; mais il y a encore de ce merveilleux, dont les Livres des Rabins ſont preſque toujours remplis: Tel eſt ce qu'il dit, que la Statue de ſel, en laquelle la femme de Loth fut changée, diminuë à force d'être léchée par les animaux, & qu'elle reprend auſſi-tôt ſa premiere groſſeur; & ce qu'il raconte de la découverte de la Sépulture de David, & des autres Rois de Juda, il nous aſſûre néanmoins qu'il l'a appris d'un Phariſien, nommé Abraham de Conſtantinople, fort homme de bien, & ſur-nommé *le pieux*, lequel étoit alors à Jéruſalem, & fut conſulté par le Patriarche de Jéruſalem, ſur cette découverte. Il y a un peu plus de vrai-ſemblance dans ce qu'il dit, des monumens d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob, de Sara de Rebecca & de Lia, qu'on voyoit encore de ſon tems dans la double Vallée d'Hébron.

On verra ſans doute avec plaiſir, la déſcription qu'il fait du *Bdellium*, &

de l'arbriſſeau qui produit le poivre : mais quand il parle de certains inſulaires de *Cheneray*, nommé *Dugbiins*, adorateurs du feu, parmi leſquels les perſonnes de qualité ſe jettent dans le feu, où l'on brule les corps de leurs parens ou amis ; il entre ſur cela dans un détail de circonſtances, où il y a bien du fabuleux. C'eſt bien pis encore, quand il décrit le ſecret qu'on a trouvé, dit-il, de ſe garantir des violentes tempêtes, dont on ne manque gueres d'être aſſailli ſur la mer, qui ſépare les Iſles de Cheneray de la Chine.

„ Pour aller, dit-il, de ces Iſles à „ Sin dans la Chine, il faut être qua„ rante jours ſur mer. Quelques uns „ aſſûrent que cette mer eſt un dé„ troit ſujet à de violentes tempêtes, „ que *la Planette* Orion y excite avec „ tant de furie, qu'il eſt impoſſible à „ aucun Navigateur de les ſurmon„ ter, ou d'en échaper, parce qu'elles „ entrainent les Navires dans les en„ droits les plus reſerrés de cette mer, „ d'où il eſt impoſſible de les retirer ; „ & les Vaiſſeaux y demeurent ſi long-

„ tems, que les hommes ayant con-
„ ſumé leurs vivres, y périſſent ....
„ Cependant l'induſtrie des hommes
„ a pourvû à cet inconvénient. On a
„ trouvé un moyen de l'éviter, qui
„ pourra faire plaiſir à ceux, qui au-
„ ront la curioſité de le ſçavoir ....
„ on a la précaution d'apporter des
„ peaux de veaux en auſſi grand nom-
„ bre qu'il y a d'hommes, qui dans le
„ tems que les vents les jettent dans
„ les endroits les plus périlleux, ſe
„ renferment avec leur épée, chacun
„ dans une de ces peaux, qu'ils cou-
„ ſent d'une maniere que l'eau n'y
„ puiſſe entrer; après quoi ils ſe rou-
„ lent dans la mer. Les Aigles, qui
„ ſont fort fréquents en cette région,
„ & qu'on appelle des Griffons, ne
„ les ont pas plûtôt aperçus, que les
„ prenant pour quelques bêtes, ils ſe
„ lancent deſſus, & les tranſportent
„ à terre ... mais lorſqu'ils ſont prêts
„ à arracher & manger leur proye,
„ l'homme renfermé dedans la peau,
„ tuë ſans tarder le Griffon de ſon
„ épée.

ARTICLE XXXX.

*LETTRES CRITIQUES de Hadgi Mehemmet Effendi, à Madame la Marquise de G*** au sujet des Mémoires du Chevalier d'Arvieux, avec des éclaircissemens curieux sur les mœurs, les usages, les Religions, & les différentes formes de Gouvernemens des Orientaux, traduites de Turc en François. par Ahmed Frengui, Renégat Flamand... A Paris chez Quillau, rue Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation, 1735. avec Approbation & Privilege du Roi. un Volume* in-12. *pages* 220. *sans la Préface & la Table.*

LA République des Lettres a ses révolutions, comme les Etats politiques. Il y arrive de tems en tems des changemens qui surprennent, & des Phénomenes qui éblouïssent. Quoi de plus singulier, par exemple, que de voir un Turc s'ériger aujourd'hui en Juge d'un Ouvrage François,

l'examiner, le censurer, & publier ses remarques! C'est ainsi à peu près que l'Editeur de ces Lettres, commence sa Préface. Ne pourrions nous pas ajouter à sa pensée, qu'il est un peu dur pour un Auteur du caractere & du mérite du R. P. Labat, de se voir exposé sans ménagement, aux brusques incartades de l'*Infidele* critique?

Ce R. P. n'est point garand des fautes que l'on reproche au Chevalier d'Arvieux; il n'en avoit même aucune idée, lorsqu'il imprima ces Mémoires; pourquoi partageroit-il la reprimende? Il ne s'est point donné pour avoir voyagé dans l'Orient. On lui a remis les Papiers d'un homme qui avoit eu quelque réputation; il les a arrangés, il les a transcrits; eh qui ne connoit l'ingratitude de ce travail! Nous ne voyons dans tout cela qu'un zéle bien marqué & *desintéressé*, pour perfectionner nos connoissances & enrichir la littérature; & sûrement il faut être Turc, & quelque chose de pis, pour y trouver à redire! On n'a pas meilleure grace à s'élever avec

tant d'amertume contre ce qu'on appelle *fades plaiſanteries*, répanduës dans les ſix volumes, contre les femmes, les Religieux, les Médecins, les Avocats, les Procureurs &c. Sans doute qu'il eſt preſque vrai qu'elles ſont du P. Labat; le même ſel, le même agrément, les mêmes ſaillies ſe trouvent dans ſes autres ouvrages. Ces aimables Epiſodes lui avoient déja aſſez bien réuſſi, pour qu'il ſe mît en droit de continuer à les employer. D'ailleurs les plus excellentes profeſſions ſont ſujettes à une infinité d'abus. On fait à ceux ci une guerre opiniâtre, ſans ceſſer pour cela de reſpecter ſincerement les autres. Nous convenons que la répétition devient ennuieuſe, on veut de la diverſité; mais eſt-il ſi aiſé de donner du nouveau? Et puis, que prétendoit apparemment le P. Labat? au riſque d'être moins agréable, il vouloit porter enfin le dernier coup à des ridicules & à des préjugez qu'il avoit déja inutilement attaqués. L'amour propre a moins conduit ſa plume, que l'amour de l'humanité, de la raiſon & de l'ordre. Il eſt facheux que les intentions

les plus pures, & les plus ſages deſſeins, n'ayent pas toujours leur effet. Ce n'eſt donc point ſur le P. Labat, c'eſt ſur le Chevalier d'Arvieux, que doivent porter les reproches que contiennent les Lettres dont nous parlons.

Quel en eſt l'Auteur ? Celui qui prend la qualité d'Editeur, nous aſſure qu'elles ont été écrites l'année derniere à Paris même, par Hadgi Mehemmed Effendi, autrefois Sécretaire du Divan, aujourd'hui Defterdar où Contrôleur Général des Finances de Tripoli de Barbarie. Il alloit à la Haye en qualité d'Envoyé du Pacha, & de la République, auprès des Etats Généraux des Provinces Unies. Deux voyages qu'il avoit déja faits en France, lui avoient donné une connoiſſance aſſez complette de nos mœurs; & ceux qui eurent occaſion de le voir, ſe confirmerent dans la penſée, que le goût, la politeſſe & le diſcernement peuvent être de toutes les Nations. M. la Marquiſe de G*** une de ces femmes ſolides, que le Roman dégoute, & que la vérité ſeule occupe, voulut ſçavoir ſon ſentiment, ſur les Mémoi-

res du Chevalier d'Arvieux. Elle exigea qu'il ſe les fît lire par ſon interprête ; il obéit, & lui expoſa avec ingénuité, les fautes qu'il y avoit remarquées, ou plûtôt, il lui en dreſſa rapidement la liſte ; car leur grand nombre ne lui permit pas d'entrer dans toutes les diſcuſſionsqui auroient été néceſſaires. Tel eſt le ſujet de ces Lettres, dont le préambule eſt toujours dans le merveilleux, dans le ſublime, ſuivant la méthode des Orientaux. Diſons vrai, on a beau nous vanter les grandes lumieres & la capacité de l'Envoyé de Tripoli, & s'attacher à nous prouver que les Etrangers ſont les Juges naturels & compétens de ce qui regarde l'Hiſtoire & les mœurs de leur pays, ce que nous ne conteſtons point ; mais il eſt plus que probable, que Hadgi Mehemmed, bien loin d'avoir compoſé ces Lettres, ignore même que l'on s'eſt ſervi de ſon nom, pour combattre les Mémoires du Chevalier d'Arvieux. Les guerres littéraires ont auſſi leurs ſtratagêmes. Celui-ci eſt uſé. C'eſt au P. Labat d'arracher à ſon adverſaire, le

masque dont il se couvre, de vanger, s'il se peut, son Héros; de se vanger sur tout, lui-même, en montrant l'impossibilité de réduire les six Volumes à un seul, de médiocre grosseur, comme l'auroit voulu notre orgueilleux critique, en justifiant qu'ils ne contiennent rien qui ne soit intéressant, utile, nécessaire même, pour l'avancement des Lettres & des bonnes mœurs. Pour nous, sans entrer dans cette odieuse querelle, nous allons faire, le plus brievement que nous pourons, le sommaire de ce qui a eu le malheur de déplaire au prétendu Turc dans le Livre qu'il critique.

Le Chevalier d'Arvieux étoit un esprit altier, fort entêté de sa noblesse, plein de son mérite, peu délicat sur le choix des moyens qui pouvoient avancer sa fortune : il n'eut pas dans les Bureaux de la Marine, la considération dont il se pare, à tout propos; son caractere entreprenant, & sa hauteur infléxible, lui firent souvent commettre des fautes, préjudiciables au service & au bien de la Nation. C'est sans raison qu'il s'éleve

dans quelques endroits de ſes Mémoires, contre pluſieurs perſonnes qui ont couru la même carriere que lui, & qui ont merité les éloges & les récompenſes du miniſtere.

Il affecte une grande connoiſſance des langues de l'Orient. Cependant il en eſtropie la plûpart des noms : ils deviennent preſque totalement méconnoiſſables dans ſon Livre, & les trois quarts du tems, il faut les deviner, quelque inſtruit que l'on ſoit de ces langues. Pour quoi ſe mêler d'un métier qu'on ignore ! c'eſt ſe ſervir de quelques mauvais termes du Rudiment, pour perſuader au peuple groſſier que l'on ſçait le Latin ; mais ce qui eſt plus grave, c'eſt abuſer de la crédulité de l'Editeur futur de vos Mémoires, & deſtiner ſon nom & ſa réputation à tromper le public.

L'Auteur n'eſt pas plus éclairé ſur les Pays dont il nous donne la deſcription. Il n'a pas vû les objets, ou il les a vûs ſans les approfondir. Tout eſt ſuperficiel dans les détails qu'il nous fait, lorſqu'ils ont quelque exacti-

tude, ce qui n'arrive pas ſouvent.

Soit ignorance, ſoit malignité; il confond, il invente, il ajoute, il retranche, toutes les fois qu'il parle de la Religion, des Loix, des Mœurs & des Uſages des Mahométans. Cela eſt d'autant plus mal à lui, qu'en général, il ſe pique de force d'eſprit, & qu'il déclare par tout la guerre à la ſuperſtition & au préjugé. Il étoit plus naturel de travailler à nous ôter quantité d'idées abſurdes que l'on nous donne dès l'enfance, ſur le chapitre des Turcs. C'eſt inſulter aux malheureux, que d'ajouter à leur aveuglement, & de leur attribuer ou des vices qu'ils ne connoiſſent pas, ou des ridicules, dont la raiſon & le bon ſens les ſauvent.

Mais comment le Chevalier d'Arvieux auroit-il eu ces tendres ménagemens & ces délicateſſes ſcrupuleuſes pour les Muſulmans? il n'a pas mieux traité les Chrétiens même. Les dévots Pélerinages aux lieux ſaints, n'échapent pas à ſes railleries. Les pratiques les plus pieuſes le mettent en belle humeur. On attend une Rela-

tion édifiante de certaines coutumes religieuſes, où tout au plus, une cenſure honnête des abus qui peuvent les avoir alterées; au lieu de cela, on eſt étonné de ne trouver qu'un bon mot, & quelquefois qu'un conte friſant au moins l'obſcenité. Qu'il en a dû couter au P. Labat, pour ne pas ſupprimer ces indécences! Sans doute qu'il a été martyr de la fidélité annexée au titre d'Editeur! Encore ſi l'Auteur n'avoit exercé ſon enjoüement & ſes graces badines que ſur les Religieux, les Avocats, les Médecins, les Sçavans, les Dames, les François, les Allemands, les Anglois, les Flamands, les Genois, les Picards, les Gaſcons, les Normans, &c. Les honnêtes gens en tout Pays, entendent la bonne plaiſanterie, & on ſçait après tout, ce qu'elle ſignifie; Eſt-elle groſſiere? Tant pis pour l'Auteur; on le mépriſe; mais la Religion & la pudeur doivent être inviolablement reſpectées. Les moindres libertés, dans ce genre, ſont juſtement repréhenſibles, ſur tout dans un homme public, tel que ſe repréſente avec oſten-

tation M. le Chevalier d'Arvieux. On ſera plus indulgent ſur les loüanges outrées qu'il ſe donne à lui-même; on lui paſſera ſon faſte & ſon amour pour la bonne chere ; mais il ne doit pas attendre la même complaiſance ſur les articles que nous venons de reprendre.

Voilà ce qui nous a frapé plus particulierement dans la lecture de ces Lettres critiques, & telle eſt à coup ſûr, l'impreſſion qu'elles laiſſeront dans l'eſprit de quiconque s'amuſera à les parcourir. Pour juſtifier une partie de ces reproches, nous allons au hazard, expoſer quelques unes des remarques de notre habile Turc.

Par exemple , l'imagination du Chevalier d'Arvieux, lui a fait trouver en Turquie, une boiſſon qu'il dit y être fort en uſage , & qu'il met en paralelle avec le Caffé. Il l'appelle *Serquis* : On ne connoît généralement dans tout l'Empire, que le Sorbet & le Caffé. Le *Saleb* , décoction d'une racine à peu près ſemblable à celle d'Iris , eſt en uſage à Conſtantinople, & le *Boſa* , eſpece de Biere.

Les Derviches, dit faussement l'Auteur, sont des furieux pour l'ordinaire, qui courent les ruës, le poignard à la main, & qui massacrent sans pitié les Chrétiens qu'ils rencontrent, s'ils refusent d'embrasser la Loi Musulmane. Fable absurde s'il en fut jamais! On seroit donc exposé à ne voir que des meurtres horribles dans les Villes de l'Empire! Rien n'est plus doux, communément que ces bons Religieux; on les voit tous les jours chez les Ambassadeurs & les principaux Européens. Les infamies qu'on leur reproche, ne sont pas plus réelles, & seroient séverement punies.

L'Alcoran n'exclut point les femmes du Paradis. La Loi, ainsi que la raison, leur donne une Ame pareille à celle des hommes. Si Mahomet s'écria un jour, que les vieilles n'entreroient point en Paradis, ce ne fut qu'un badinage, car le Prophete en ajouta presqu'aussitôt l'explication, *parce qu'elles rajeuniroient.*

Les Turcs ne punissent point séverement & corporellement ceux qui rompent le Ramadan, quelques raisons

ſons qu'ils puiſſent avoir de ne le pas obſerver. On ne punit que ceux qui le rompent avec ſcandale & par débauche. On en eſt diſpenſé à la guerre, & en maladie; & lorſque des raiſons graves empêchent l'obſervation actuelle du précepte, on tranſporte le jeûne à un autre tems, où on puiſſe l'accomplir ſans aucun empêchement réel.

La Loi n'interdit point préciſément & ſeulement le vin; elle bannit également l'eau de vie & toutes les liqueurs enyvrantes. Pluſieurs Docteurs ont pouſſé long-tems le ſcrupule, jusqu'à vouloir envelopper le Caffé dans cette deffenſe. C'eſt une infidélité criante que de donner à une Nation entiere, de miſérables fineſſes, oppoſées à la raiſon & à la probité.

Où eſt-ce que l'Auteur peut avoir pris, que toutes les ſectes Chrétiennes de l'Orient, convenoient dans tous les points principaux de la Religion, & que le ſeul point de l'obéiſſance au Pape, les ſéparoit de la communion Romaine? Les Arméniens admet-

tent-ils deux natures, dit l'Eclairé Muſulman, dans le Seigneur *Jeſus*? Les Grecs reconnoiſſent-ils la proceſſion du S.Eſprit? &c.

Quel amas de pauvretés! Un Crocodile qui avale un Aſne chargé de pierres! des Mahométans qui ſe meſurent entre deux Colonnes du Temple de Salomon, pour connoître s'ils ſont bâtards ou légitimes! Un Chien de pierre qui aboyoit à Tripoli, & qu'on entendoit à Chipre, avant que les Turcs le jettaſſent dans la mer! Cette Mouſtache qui paſſe pour immonde dans l'eſprit de la Loi! *& Mahomet qui ſalit la ſienne de ſes propres excrémens, par une demangeaiſon qui lui prit à la lévre, dans le moment qu'il ſe lavoit aux commodités. De là vient que l'on peut jetter impunément de l'ordure ſur la mouſtache d'un Turc, pourvû que la barbe n'en ſouffre pas.* Que penſer tout de ſuite de la ſçavante diſſertation, ſur la raiſon qui oblige les Européens à ſe raſer la barbe, & ſur celles qui empêchent les Capucins de ſe conformer à cet uſage! Si l'Auteur parle des ſaints lieux, il a vû à Naza-

reth les fondements de la ſainte Maiſon de Lorette, que les Anges jugerent à propos d'y laiſſer ! Il y a un trou à côté gauche de l'Autel, où Sainte Eliſabeth, *qui étoit une femme prudente*, cacha ſon cher fils, pendant le maſſacre des Innocents ! Les Mariniers ſaluent en paſſant, le lieu où l'on croit que Jonas ſortit de la Baleine ! Les gardiens des Saints lieux ne boivent gueres d'eau dans la Semaine Sainte, mais en revanche ils boivent beaucoup de vin ! Nous nous bornons à ces légers échantillons choiſis ſur mille de la même force ! L'excellent Livre pour s'inſtruire, à fond des loix, & du génie des Peuples de l'Orient !

On ne ſe ſert en Egypte, dit M. d'Arvieux, que des Monnoyes d'Europe ; on s'y ſert de ſequins d'or, de toutes les Monnoyes du Grand Seigneur ; des Zolottes, qui valent deux tiers de Piaſtre ; des Tulh ou tiers qui ſont des demi Zolottes ; des Paras ou Médins, qui valent dix huit deniers ; & des Aſtchés ou Aſpres, qui valent ſix deniers.

Il est certain que l'extrême chaleur purifie l'air en Egypte, puisque la peste cesse régulierement dans ce Royaume, lorsque le soleil entre au signe de l'Ecrevisse ; c'est-à-dire, quand la chaleur devient excessive, on observe qu'après la saint Jean, ceux qui étoient malades de la peste, guérissent presque tous, & qu'il n'en retombe plus.

Le morceau qui concerne Sainte Sophie, est curieux, & on nous pardonnera de le rapporter tout entier, tel qu'il est dans les Lettres. Le Chevalier d'Arvieux « avance que les » Turcs ont abbatu la plus grande » partie du Temple de Sainte Sophie, » & que néanmoins chaque face a » encore cent vingt pas géométri» ques. Cette mesure feroit six cens » pieds. Quoi ! une Eglise auroit six » cens pieds de long & autant de lar» ge, & sa plus grande partie seroit » abbatuë ! Y a t'il une ombre de » bon sens dans une pareille idée ? » Grelot est bien plus modéré & » plus raisonnable. Il donne à Sainte » Sophie quarante deux toises, c'est-

» à-dire, deux cens cinquante deux
» pieds de long, & trois cens toiſes,
» qui font deux cens vingt huit pieds
» de large, & il ne prétend pas que
» les Turcs ayent rien abbatu du
» corps de l'Egliſe. La deſcription
» exacte qu'il en donne, fait bien
» voir que cette Egliſe n'a pas été di-
» minuée; car de la façon dont elle
» eſt conſtruite, rien n'auroit pû y
» être ajouté à ce qui ſubſiſte, ſans
» le rendre imparfait, irrégulier. Je
» ne doute pas que Sultan Mehem-
» met Gazi, n'ait fait abbattre le
„ Couvent des Moines Grecs, qui
„ étoit contigu, & pluſieurs autres
„ ouvrages qui dépendoient de cet-
„ te fameuſe Egliſe, & qui l'accom-
„ pagnoient: mais pour le corps de
„ l'Egliſe, il paroît impoſſible qu'on
„ en ait rien ôté. Le Chevalier d'Ar-
„ vieux dit pourtant, que nous n'a-
„ vons conſervé que le chœur. Par
„ conſéquent nous aurions abbatu
„ toute la nef: cependant les deux
„ Veſtibules d'entrée de l'Egliſe, ſe
„ trouvent conſervés; nous les avons
„ donc otés de leur place, & con-

„ duits du bout d'en bas de la nef
„ détruite, jusqu'à l'entrée du chœur;
„ mais si le chœur de Sainte Sophie,
„ a, selon le Chevalier, six cens
„ pieds de long, combien devoit
„ avoir la nef, selon les regles ordi-
„ naires de l'Architecture ?„

Une preuve du caractere médisant & injuste du Chevalier d'Arvieux, est la maniere dont il parle de M. Petis de la Croix, le premier de ce nom, qui ait servi en France en qualité de Sécretaire interpréte. Est-il vrai que cet homme célebre ne sçavoit point le Turc, *& ne faisoit que bredoüiller aux Audiences?* Son apologie, dit le charitable Turc, se trouve dans deux précieux monuments qu'il nous a laissés. *L'un est* la vie de Genghiscam, premier Empereur des Mogols, & *l'autre a été* un fils qui a traduit la vie de Tamerlan, & qui est mort en 1713 avec la réputation du plus habile homme dans les Histoires, les Mœurs, les Religions & les Langues Orientales, qui ait jamais paru en Europe. Hadgi Mehemmed auroit bien dû ajouter

ici un mot, en faveur de celui, qui avec le nom de la famille, en a encore aujourd'hui le mérite & la réputation.

A la ſuite de ces Lettres, on trouve deux courtes diſſertations. L'une ſur la véritable origine des Turcs, contre le ſentiment du Chevalier d'Arvieux, qui les fait mal à propos deſcendre des Arabes. L'autre, ſur les Langues Turque & Perſane, qu'il donne avec auſſi peu de fondement pour de ſimples dialectes de l'Arabe, qui ne ſert dans le vrai, qu'à les enrichir. On les lira toutes les deux avec plaiſir, & on apprendra en les liſant, à être en garde contre ces Auteurs téméraires, qui oſent manquer de reſpect au public, en débitant les plus pitoyables menſonges, & les opinions les plus frivoles.

Tel eſt à peu près le compte que nous pouvions rendre de ces Lettres Critiques. Si le R.P. Labat entreprend d'y répondre, & de juſtifier M. le Chevalier d'Arvieux, contre tant d'accuſations, dont nous n'avons touché que la très petite partie; s'il s'attache

à prouver ſolidement qu'il n'y a dans ſon Auteur, ni *répétitions*, ni *fables*, ni *groſſieretés*, ni *médiſances*, nous ſerons très empreſſés à publier ſes raiſons, & à les mettre dans tout leur jour. Nous aurons même un plaiſir particulier à écarter nommément juſqu'aux plus légers ſoupçons que l'on pourroit avoir formé contre lui, à l'occaſion de cette réfutation.

ARTICLE XXXXI.

DISCOURS EVANGELIQUES ſur différentes verités de la Religion, & d'autant plus utiles dans chaque Etat, que les ſujets & les deſſeins en ſont plus particuliers & plus rarement traités. Leurs Textes ſont pris ordinairement des Evangiles de l'Avent & du Carême. Par le P. L. R. D. S. D. Tome premier in-12 *pages* 269. A *Paris, chez de Billy, Quay des Auguſtins, à S. Jerôme: Le Clerc, grande Salle du Palais, à la Prudence: Giſſey, rue de la Bouclerie, à l'Arbre de Jeſſé:*

Clousier, rue Saint Jacques, à l'Ecu de France. 1735.

UN léger changement dans l'aprêt des viandes les plus communes, leur donne ſouvent une nouveauté, qui prévient le dégoût qu'une trop grande uniformité ne ſçauroit manquer de produire à la longue, même dans les mêts les plus exquis. L'eſprit devroit être exempt de cette foibleſſe, mais la dépendance où il eſt des ſens eſt ſi grande, & la raiſon toute ſeule a ſi peu d'empire ſur eux, que pour nous faire goûter & recevoir la nourriture de l'ame, il faut ſouvent uſer des mêmes précautions, & ſi l'on peut ainſi parler, nous faire la même illuſion, que pour la nourriture du corps.

C'eſt ſans doute cette conſidération, qui a porté le P. la Place, Dominicain, Auteur de ces Sermons, à les publier ſous le titre de *Diſcours Evangéliques*, & à en déguiſer les ſujets & les deſſeins, ſous des termes moins uſités dans la chaire; car dans le vrai, ils n'ont rien, ni dans la for-

me, ni dans l'ordre, ni dans la disposition, par où ils différent des véritables Sermons, & il en est peu, qu'on ne puisse rapporter aux sujets les plus communément traités par les Prédicateurs. On sçait d'ailleurs, que le P. la Place a long-tems prêché avec succès, & même à la Cour. Nous croyons néanmoins qu'on trouvera son style plus simple, qu'il ne l'est dans la plûpart des Sermons, qu'on a imprimés jusqu'ici, ce qui, à notre avis, ne diminuera rien du profit qu'on en pourra tirer.

Quoi qu'il en soit, le premier discours *sur la fermeté dans le service de Dieu*, est un véritable Sermon *sur le respect humain*, & ce n'est apparemment pas la premiere fois, qu'en prêchant cette matiere, on a usé de cette division 1°. « le tort, que fait à „ la Religion la crainte du monde: „ 2°. Le tort, qu'elle fait à celui, qui „ en est frappé. „ Il y a aussi bien de l'apparance, que quelques uns de ceux, qui ont prêché les grandeurs ou le nom de Jesus, auront pris pour les deux parties de leur discours, que la

meilleure maniere d'honorer cet auguste nom ; c'est 1°. de mettre en lui toute notre confiance : 2°. de le prendre pour la regle de notre conduite.

Le troisiéme Discours, *sur les désirs inéfficaces, qu'ont les pêcheurs pour se sauver*, a peut être quelque chose de plus neuf dans la maniere, dont il est proposé, mais dans l'exécution, il roule tout entier sur la morale la plus rebatuë par les Prédicateurs, & qu'il est sans doute plus nécessaire de bien inculquer aux fidéles ; en effet, on ne sçauroit trop répéter, & rendre sensibles ces deux points importans, qui font la division de ce discours. Le 1. „ que c'est une erreur pour le grand „ nombre des Chrétiens, de croire „ que la volonté qu'ils ont de faire „ leur salut, soit véritable : le 2. qu'ils „ ne se trompent pas moins, en se „ flattant que cette volonté puisse „ leur servir de quelque chose.

Rien n'est plus ordinaire, que d'entendre prêcher sur la fausse & la véritable paix de l'ame ; or la paix de l'ame & *la tranquillité du cœur*, qui

fait le ſujet du quatriéme diſcours, ne different que dans les termes, & l'une & l'autre ſe rapportent néceſſairement à la bonne conſcience. C'eſt auſſi de tout tems qu'on s'eſt appliqué en prêchant cette matiere, à montrer " combien précieuſe eſt la paix " du cœur, & comment on ſe la peut " procurer.

Toutes les Chaires Chrétiennes retentiſſent de ces deux véritez, qui font le partage du cinquiéme diſcours, *ſur les remedes contre l'hypocriſie*. Rien n'eſt plus vain, que la gloire, que cherchent les hypocrites; rien n'eſt plus injuſte, que de taxer d'hypocriſie, toutes les vertus des gens de bien. Ce n'eſt pas la nouveauté, mais la juſteſſe d'une diviſion, qui en fait le prix, & ſouvent les plus ordinaires & les plus ſimples, ſont les plus juſtes.

Le ſixiéme diſcours, *ſur la charité envers nos freres, marquée dans celle de Marie pour ſon fils*, eſt véritablement pris dans un tour aſſez nouveau, & bien capable de faire impreſſion, quoique la morale en ſoit auſſi natu-

relle, qu'elle eſt fondée ſur les principes les plus ſolides : c'eſt ce qui nous engage à entrer dans quelque détail, qui ſervira en même tems à donner quelque idée du ſtyle & de la maniere de penſer de l'Auteur.

Il s'agit particulierement de la conduite, qu'on doit tenir envers ceux, qui ſouffrent, ou qui ſont dans la peine. L'Orateur commence par faire obſerver, qu'il eſt peu de Chrétiens en qui „ il ſe trouve aſſez de courage pour „ n'abandonner point ceux, qui ſouffrent, pour les ſoutenir au milieu „ de leurs peines, & être prêts à leur „ rendre tous les ſecours dont ils ont „ beſoin. L'amour, hélas ! ajoute-t'il, „ ni la tendreſſe, ne ſont pas toujours „ les garants de nos ſoins envers eux ; „ tout gravés qu'ils ſoient dans le „ fond de notre ame, on plie ſouvent „ à la vûë de leur infortune, & quel- „ que inclination, qu'ils impriment „ en nous, on ne laiſſe pas de les ou- „ blier dans leurs intérêts, de ſe dé- „ mentir à leur préjudice, d'une ten- „ dre amitié, & après les proteſta- „ tions, même les plus autentiques,

„ de leur manquer dans l'occasion „
„ & de ne les plus reconnoître.

Cette remarque est appuyée de l'exemple de ceux, qui avoient témoigné le plus d'attachement pour le Sauveur, tandis qu'ils vivoient avec lui, & qui l'abandonnerent, dès qu'ils le virent au pouvoir de ses ennemis. “ Il n'en „ est pas ainsi, continuë notre Ora- „ teur, de la Mere de Jesus. Non, „ l'amour, qu'elle a pour ce cher fils „ „ ne se dément jamais par la vûë de „ ses souffrances; il se ranima au con- „ traire toujours d'avantage, aug- „ menta en lui-même, & prit à cha- „ que instant de nouvelles forces.

Le P. la Place, qui n'ignoroit point combien il est ordinaire de se flater sur des vertus, qu'on n'aura jamais occasion de pratiquer, prévient ici la réponse, qu'on ne manqueroit point de lui faire, s'il demandoit à ses Auditeurs, ce qu'ils auroient fait, s'ils se fussent trouvés dans le cas, où se trouverent la Mere du fils de Dieu & ses Disciples, & pour montrer que la plûpart avoient tort de se flater d'être plus fidéles, que ne l'ont été ceux-ci,

„ Comment, leur dit-il, seriez-vous
„ si portés que vous le prétendez, à
„ le secourir, puisque vous voyez
„ souffrir devant vous sans compas-
„ sion, ceux qui sont ses membres,
„ que vous n'êtes pas touchés de tant
„ d'hommes affligés, qui répresente
„ ici bas sa personne.

Cette réfléxion le conduit naturellement au dessein, qu'il s'est proposé dans ce discours. " Ne pensez pas
„ qu'on vienne seulement ici pour
„ vous représenter comment est-ce
„ que Marie prend part à la passion
„ de son fils, vous dépeindre sa fer-
„ meté, sa constance à le suivre; c'est
„ bien plûtôt pour attendrir vos
„ cœurs par son exemple, à la vûe
„ des souffrances, des afflictions de
„ vos freres, & vous faire pratiquer
„ envers les membres, ce qu'elle fait
„ pour celui, qui en est le chef. Voici
„ donc tout ce que j'ai à vous dire,
„ pour remplir mon ministere....
„ la charité & la véritable compas-
„ sion doit faire dans nous, deux im-
„ pressions différentes, l'une dans
„ nos cœurs, & l'autre dans nos es-
„ prits.

Il a été un tems où l'esprit & le cœur entroit dans toutes les divisions de certains Prédicateurs, qu'on ne pouvoit excuser d'affectation; mais celle-ci a quelque chose de si naturel & de si propre au sujet, qu'on sent d'abord qu'elle n'a rien de trop recherché. D'ailleurs on peut dire qu'elle lui fournit sans art, tout ce que demande la matiere importante, qu'il traite. Cela se fait sentir d'abord à la maniere, dont il divise ces deux points de son discours.

„ En quoi consiste donc, mes Freres, dit-il, cette impression, que je vous ai d'abord dit devoir être faite dans nos cœurs, par la compassion, que l'on a à la vûë des souffrances des autres: Le voici: c'est de les... rendre tellement sensibles, qu'ils agissent, 1°. avec tendresse: 2°. avec sincérité; en troisiéme lieu, avec constance. „ Ceci est tout-à-fait juste, & renferme tous les devoirs, que l'on a droit d'attendre d'un cœur animé d'une charité compatissante. Nous pouvons ajouter qu'il est assez rare de voir les Prédicateurs en-

trer dans le détail de cette morale, dont la pratique est néanmoins de tous les jours, & presque de tous les momens. Combien de Chrétiens, qui ont un véritable fond de charité, ou semblent en dédaigner ce qu'ils en appellent mal à propos les minucies; ou ne sçauroient se gêner autant qu'il faudroit, pour ne manquer à rien de ce qu'elle exige, pour ainsi dire, à toute heure; ou n'ont pas le courage de se vaincre assez, pour corriger ce que leurs manieres ont de trop dur, & pour descendre à cette affectueuse tendresse, qui leur couteroit plus que des services réels, & est quelquefois plus efficace pour la consolation des malheureux. Combien d'autres n'ont de la charité, qu'un certain petit manege, de pleurer avec ceux, qui pleurent, & ne vont pas plus loin, parce que leurs larmes de commande & les expressions de tendresse, dont ils sçavent les accompagner, ne partent point du cœur? Enfin, combien s'en trouvent-il, dont la charité soit affective, soit effective, est d'abord épuisée?

L'Orateur remarque fort bien, que

ceux, qui sont l'objet de notre compassion, sentent assez d'abord, s'ils peuvent compter ou non sur notre tendresse pour eux. " Vous les visi-
„ tez il est vrai, vous les entretenez
„ sur leur infortune, mais s'apperce-
„ vant que ce n'est pas votre cœur, qui
„ parle, vous leur donnez un nou-
„ veau sujet de se troubler, de gémir
„ en eux mêmes, & de trouver plus pe-
„ santes les afflictions, qui les acca-
„ blent.... il faut que ces personnes
„ affligées, que vous prétendez con-
„ soler, que ces pauvres, ces mala-
„ des, ces captifs, reconnoissent vo-
„ tre bon cœur: il faut qu'ils voyent
„ en vous, un certain air de bonté, de
„ condescendance, qui leur fasse con-
„ noître la disposition, où vous êtes
„ de remédier à leurs maux.

La distribution de la seconde partie n'est pas moins juste, & ne fournit pas moins que celle de la premiere.
„ Comme il ne suffit pas, mes Freres,
„ d'être touché des maux, que souf-
„ frent sur la terre, tant de person-
„ nes affligées, mais qu'il faut enco-
„ re tâcher d'y apporter autant qu'il

„ eſt en nous, quelque remede ; c'eſt
„ pour cela qu'outre les impreſſions,
„ que doit faire la charité ſur nos
„ cœurs pour les attendrir & les ren-
„ dre ſenſibles : j'ai ajoûté qu'il fal-
„ loit encore qu'elle en fît ſur nos eſ-
„ prits . . . ſur quoi je dis . . . qu'afin
„ que ces ſecours ſervent de quelque
„ choſe, il faut qu'ils ſoient, 1°. ef-
„ fectifs, 2°. proportionnés, & en
„ troiſiéme lieu, prompts. „ On pour-
ra voir avec plaiſir, dans le diſcours même, la maniere dont ceci eſt traité : nous croyons en avoir dit aſſez pour faire connoître l'Orateur, & cela nous doit ſuffire.

Dans le dernier diſcours, qui regarde les ames du Purgatoire, le P. la Place n'entreprend pas ſeulement de leur procurer les ſuffrages des fidéles, mais encore d'engager ceux-ci à ne rien omettre, pour prévenir de ſemblables beſoins ; ce qui eſt ſans doute une des vûës, que l'Egliſe s'eſt propoſées, en nous rappellant le ſouvenir de leurs ſouffrances, & un des grands avantages, que nous tirons de la foi du Purgatoire : avantage, dont les

prétendus Réformés n'ont peut-être pas assez envisagé la perte, lorsqu'ils ont rejetté cet article de notre croyance.

Notre Orateur, après avoir fait dire aux ames saintes, qui expient dans des flames dévorantes, jusqu'à leurs moindres foiblesses, tout ce qu'il y a de plus capable de nous engager à les soulager, ne paroît pas aussi étonné de nous y voir insensibles, que de nous voir peu touchés de ce que ces mêmes ames nous disent pour notre propre instruction. " Ainsi, dit-il, pour remplir mon mi-
„ nistere, je ne dois pas seulement
„ vous demander aujourd'hui des se-
„ cours de la part des ames, qui souf-
„ frent dans l'autre monde, mais en
„ même tems, je dois vous exposer
„ vos propres besoins, faire retentir
„ à vos oreilles leurs cris en ce qui
„ les regarde, mais vous en pu-
„ blier aussi ce qui vous touche en
„ particulier .... je dois vous dire
„ d'un côté, ayez pitié de nous;
„ *miseremini nostri*; & de l'autre...
„ ayez pitié de vous, *miseremini ves-*

„ *tri* : & voilà ce qui va faire le ſujet
„ de ce diſcours, vous montrant
„ dans le premier point les invita-
„ tions que ces ames vous font pour
„ les ſecourir, avec les raiſons, qui
„ vous obligent à leur accorder ce ſe-
„ cours; & dans le ſecond, les inſtruc-
„ tions, qu'elles vous donnent pour
„ votre conduite, & en quoi préci-
„ ſément elles conſiſtent. „ On ſent bien que ce deſſein annonce pluſieurs points de morale fort inſtructifs & d'autant plus capables de faire impreſſion ſur des Chrétiens, qu'il y a doublement à gagner pour eux, en y conformant leur conduite : nous croyons pouvoir aſſûrer, qu'on y trouvera tout ce qu'on peut raiſonnablement attendre d'un Prédicateur, qui a eu de la réputation.

ARTICLE XXXXII.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE Sicile & de ſes Côtes Maritimes, avec les Plans de toutes ſes Forteresses nouvellement tirés comme elles ſe trouvent préſentement, ſuivant

l'Edition qu'en a fait l'Imprimeur de S. M. J. & C. à Vienne. Par Pierre del Callejo y Angulo. On y a ajouté un Memoire de l'Etat politique de la Sicile, présenté au Roi Victor Amedée, par le Baron Agatin Apari, de la Ville de Catanea, d'après un manuscrit autentique. A Amsterdam, chez J. Wetstein, & G. Smith. 1734. deux Cartes & quinze Plans. Volume in-8°. *pag. 86. sans la Table.*

CE Livre, peu susceptible d'un Extrait suivi, parut il y a près de deux ans, dans le tems que les Espagnols se préparoient à la conquête de la Sicile. La conjoncture étoit favorable, pour en assurer le débit. Ce Royaume étoit le chapitre à la mode. Nous ne faisons point au Libraire un crime de cette industrie, il n'est point deffendu de l'avoir, quand on offre au public, pour ce qu'on exige de lui, quelque chose d'exact, de curieux & d'intéressant, & il nous semble que ces qualités se réünissent dans la Description présente.

Les Livres Géographiques, en général, ſont trop prolixes dans de certains endroits, & dans d'autres trop ſuperficiels. On s'étend volontiers ſur ce qu'on croit le mieux connoître, on paſſe légerement ſur le reſte, ou ſi l'on veut mettre dans tout l'ouvrage les mêmes proportions, il arrive que l'on donne, ſans s'en appercevoir, dans des mépriſes conſidérables; le même homme peut-il tout ſçavoir ou tout vérifier, auſſi, quelqu'attention que l'on ait eu à réformer cette partie de la littérature, qu'il s'en faut que le travail ne ſoit encore à ſa perfection! On l'a dit cent fois. Il ſeroit extrémement à ſouhaiter que dans chaque Nation, dans chaque Province, il y eut des gens employés par l'autorité publique, à en tracer les Plans & les Cartes, & à nous en donner une notion préciſe: il faudroit, pour ainſi dire, que chacun travaillât ſur ſon propre fond. Ces travaux mis en ſociété, & raſſemblés dans un Recuëil commun, formeroient un ouvrage qui nous manque, ou que nous

n'aurons jamais que défectueux, au défaut de cette précaution.

L'Auteur de cette Deſcription, ſe borne à nous donner un état éxact & ſuccinct de la Sicile, ſans ſe répandre en longues diſſertations ſur l'origine des Villes, ſur l'Hiſtoire des guerres fameuſes qui s'y ſont faites, ſur les proprietés naturelles & phyſiques du Terroir, ce qui étoit étranger à ſon deſſein. C'eſt un Peintre qui tire le portrait de quelque perſonnage célébre. Il n'eſt attentif qu'à en rendre les traits ſenſiblement; il ne s'attache point à en faire l'Hiſtoire.

La Sicile eſt ſituée entre l'Italie & l'Afrique, mais avec diſtance inégale. le plus court trajet de Sicile en Afrique, eſt de quatre vingt milles. Il n'y en a que trois, entre le Cap de Faro & la pointe *du Cheval* de Calabre.

Elle peut avoir, ſelon l'Auteur, ſix cens trente milles de tour. Sa longueur priſe de l'Eſt à l'Oueſt, eſt environ de cent quatre vingt, & ſa largeur du Midi au Nord environ de cent trente trois milles.

Sa forme eſt Triangulaire, chaque Angle

Angle fait un Cap. *Capo del Faro* nommé par les anciens *Pelorus*. C'eſt celui qui regarde l'Italie. *Capo Paſſaro*, autrefois *Pachynum*. Il regarde la morée. *Capo di Boco*, *Lilybæum*, vis-à-vis l'Afrique.

Le Royaume ſe diviſe en trois Provinces, que l'on appelle Vallées. *Val di Demona*, *Val di Noto*, *Val di Mazara*. La premiere comprend les Villes de Meſſine, Melazzo & autres, tant ſur la côte que dans l'intérieur du Pays, juſqu'au nombre de cent trente quatre. On comprend bien que toutes ne ſont pas également conſidérables. Si l'on en croit notre Auteur, qui cite le dernier dénombrement, les Habitans y montent à trois cens mille deux cens quarante deux. Celle de *Noto*, comprend les Villes de Catania, Auguſta, Syracuſe, Noto, Lentin, & Carlentin & autres, au nombre de cinquante; le nombre des Habitans, ſur la même preuve, eſt de deux cens quarante neuf mille huit cens quatre vingt quinze. Celle de *Mazara*, contient tout le reſte, les Villes de Palerme, Trapano, Termini, &c. juſ-

qu'au nombre de cens deux. On y compte juſqu'à trois cens vingt trois mille ſix cens ſept ames.

Un examen un peu ſérieux de la Carte, ſuppléera à ce que nous ſupprimons, des Rivieres, Montagnes, Forêts, &c. le tour de *Mongibello*, anciennement *Ætna*, eſt de ſoixante dix mille, du Levant au Midi; cette Montagne eſt couverte de Vignes, & du Couchant au Nord, de Bois pleins de bêtes ſauvages.

Cette Iſle, autrefois ſi fertile en grains, s'appelloit le Grenier du Peuple Romain. Elle n'eſt guere moins abondante aujourd'hui même, & ſelon l'Auteur, elle rend encore en certaines années, cent pour un. Il y a une quantité ſi grande de Meuriers blancs, pour nourrir les vers à ſoye, qu'on tire tous les ans du Port de Meſſine, plus de ſept cens groſſes balles de ſoye.

On verra dans ce qu'ajoute l'Auteur, que la nature n'a pas refuſé ſes autres préſens aux Siciliens, & qu'elle leur a aſſez généreuſement accordé ce qui peut rendre la vie agréable &

opulente. Le tout eſt de ſçavoir multiplier ſes dons au moyen de l'induſtrie, de l'émulation & du commerce ; & c'eſt un avantage dont il eſt probable que le Pays va joüir, à préſent qu'il ſera immédiatement gouverné par ſon Souverain, ce ſera le voiſinage du ſoleil qui ranime les terres, & qui les fertiliſe par la douce chaleur de ſes rayons.

L'Auteur, après ce préambule général, s'engage dans la deſcription plus particuliere des principales Villes & Fortereſſes du Royaume ; il en donne des Plans qu'il aſſure avoir été dreſſés avec une exactitude ſcrupuleuſe, il va plus loin ; car il explique les avantages & les deſavantages de chaque ſituation, & il propoſe avec liberté ſes idées, pour réparer ceux-ci, & augmenter ceux-là ; il indique en même tems, plûtôt qu'il ne développe la police qui s'obſerve dans ces Villes, & la différente forme de leur Gouvernement. Tout celà eſt bien court, mais peut ſuffire pour des Etrangers, qui après tout, ne prennent à un pays éloigné, qu'un intérêt

médiocre : les Naturels étendront ſur ce canevas, leurs propres connoiſſances. Aſſez ordinairement nous ſçavons les choſes, mais nous n'avons pas le talent de les arranger. La méthode nous eſt pour cela d'une grande utilité.

La ſeconde partie de ce Livre, conſiſte dans un Mémoire ſur l'Etat politique de la Sicile, préſenté par le Baron Agatin Apari, à Victor Amedée, lorſque ce Royaume fut cédé à ce Prince, à la paix d'Utrecht. A chaque révolution dans un pays, on ne manque jamais de trouver de ces Sujets à lumieres, pour ainſi dire, & à reſſources, qui s'introduiſent auprès du nouveau Maître, & qui, ſoit véritable zéle, ſoit envie de parvenir, multiplient les avis & les requêtes pour augmenter ſa gloire & ſes finances. M. Apari avoit un prétexte honnête d'approcher le Roi Victor, puiſqu'il nous apprend lui même, qu'il avoit depuis long-tems l'honneur d'être attaché au Prince de Carignan. Quoi qu'il en ſoit de ſes vûës particulieres, ſon Mémoire contient ſix chapitres

qu'il a rendus fort courts, ſçachant bien que les Princes, livrés aux ſoins pénibles du Gouvernement, n'ont pas la liberté de lire de longs Volumes, & où il a pourtant tâché de ne rien omettre de ce qui pouvoit faire connoître à ſon maître, ſon nouveau patrimoine. Voici ces ſix chapitres, nous les nommons ſimplement dans l'impoſſibilité de les abreger plus qu'ils ne le ſont déja dans le memoire même. 1. De la Monarchie Sicilienne, de la ſituation & qualité de la Sicile, du naturel des Siciliens. 2. Des Villes de Sicile & de leurs polices. 3. Du Parlement & des Loix de la Sicile, des Finances & des Officiers qui manient les Finances du Roi. 4. De la Juſtice, de l'Etat politique & du Clergé de la Sicile. 5. Des forces naturelles de la Sicile. 6. Des avantages de la Sicile, à cauſe de ſa ſituation, de l'utilité de ſes mers & de ſon commerce. A cette liſte, nous allons ajoûter quelques traits particuliers qui puiſſent donner idée du reſte.

Ce fut le Pape Eugene III qui accorda à Roger & à ſes Succeſſeurs,

une Juriſdiction abſoluë & indépendante, Eccleſiaſtique & temporelle; en ſorte que le Roi fait un Juge Eccleſiaſtique avec un Avocat & un Procureur Fiſcal ſéculier, qui compoſent le Tribunal de la Monarchie, & s'appellent de même nom, ſçavoir le Tribunal de la Monarchie. Le Juge exerce la même Juriſdiction en Sicile, que le Légat du Pape exerce à Naples, ſur tous les Eccléſiaſtiques, indépendamment du ſaint Siege. On ſe rappelle les facheux éclats qui s'éleverent à l'occaſion de ce Tribunal, entre Clement XI & Victor Amedée.

Les Eſpagnols, par un principe de politique, ne voulant pas que l'on pénétrât dans leur conduite, ont toujours fait négliger parmi les Naturels le progrés des arts & des ſçiences. L'attention des Vices-Rois, s'étendoit juſqu'à écarter les Maîtres habiles qui pouvoient donner une éducation ſupérieure aux jeunes Seigneurs. Ce reproche de la part de M. Apari, eſt exagéré, du moins nous panchons à le croire. Les Eſpagnols ne faiſoient peut-être pour les Siciliens, que ce qu'ils pra-

tiquoient pour eux mêmes dans l'intérieur de la Monarchie. En général, la nation n'a jamais tourné ses principales vûës du côté des beaux Arts.

Selon l'Auteur, il y a deux cens mille ames dans Palerme, & soixante mille dans Messine. Le tremblement de terre de 1693 renversa totalement la Ville de Catane, distinguée tant par sa Noblesse, dit M. Apari, d'où les plus illustres Maisons du Royaume tirent leur origine, que pour son Université, & les Académies publiques. Vingt six mille ames périrent dans ce désastre; la Ville a été rebâtie, mais elle ne contient aujourd'hui que seize mille habitans.

Plusieurs Villes sur les côtes & dans le continent, ne sont plus si peuplées qu'elles l'étoient autrefois, mais en récompense il y a plusieurs Terres Seigneuriales, où l'on compte depuis douze, jusqu'à soixante mille ames.

Le Parlement est ce qu'on appelle ailleurs les États, & la forme en est aussi la même. Il est composé de la Noblesse, du Clergé, & des Députez

des Villes Royales. Le Roi demande, le Parlement accorde ; & pour reconnoître ſa docilité, on fait des Reglemens pour le maintien de la tranquillité publique, & ce ſont là les Loix du Royaume : *Conſtitutioni & Capitoli del regno.*

Toutes les fois que le Parlement s'aſſemble, les trois Ordres éliſent pluſieurs Députés qui durent juſqu'à une nouvelle convocation, & décident de l'obſervation des Privileges & de la levée des impôts. Autrefois, on envoyoit tous les trois ans des Commiſſaires Gentilshommes, pour faire le dénombrement de tous les ſujets du Royaume, & régler enſuite ſur cette opération, la répartition des taxes. Cet uſage a été comme aboli depuis la révolte de Meſſine en 1674. Les raiſons que l'Auteur en rapporte, ne ſont honorables ni aux ViceRois qui ont gouverné depuis cette Epoque, ni aux Seigneurs qui les corrompoient à prix d'argent, pour ſe procurer un avantage injuſte & qui cauſoit même dans les revenus du Roi une diminution conſidérable ; eſt-il probable que

ce désordre ait subsisté si long-tems, sans que tout un Etat lézé s'en soit plaint à la Cour de Madrid, ou ait pû y faire parvenir ses plaintes?

Le Clergé & l'Etat Monastique, font entrer dans les Villes, sans rien payer, toutes les marchandises & les denrées de leurs biens & de leurs terres. Aussi a-t'on grand soin dans chaque maison de s'y ménager la ressource d'un Ecclésiastique. Ces Messieurs, lorsqu'ils n'ont point de familles, vendent leurs priviléges à des séculiers.

La maniere de percevoir les revenus du Roi, revient assez à ce que nous voyons établi dans les autres Etats: un Tribunal suprême, qu'ils nomment Tribunal *du Patrimoine*, qui juge de toutes les causes qui regardent les Domaines du Roi; un Intendant dans chaque Ville du Royaume qui adjuge les fermes du Domaine dans sa dépendance, & qui fait le recouvrement des sommes qui en proviennent; des Receveurs Généraux, des Receveurs particuliers &c.

Il se commet une infinité d'abus dans l'administration de la Justice; la

chicane y eſt comme ailleurs, une hydre à cent têtes, ſe dérobant à tous les coups qu'on lui porte, ſous les replis preſque innombrables des formes & des procédures. Les Capitaines ou Prevôts, prépoſés pour la ſureté publique, ſont ordinairement de fameux ſcélérats, auſſi bien que leurs Archers; le remede eſt par là plus dangereux que le mal. Ils ſont eux-mêmes de moitié dans les brigandages qui ſe font. Les plus grands Seigneurs, ont le cruel travers d'attacher une eſpece de diſtinction à l'azile qu'ils donnent à des troupes entieres de bandits, comme ſi leur grandeur ne pouvoit ſe ſoutenir qu'en multipliant les miſérables. Ce mal ſi violent ceſſeroit bientôt, ajoûte M. Apari, ſi l'on remettoit en vigueur une ancienne Loi du Royaume: elle porte, que tous les Officiers de Juſtice ſeront obligés de payer de leur bourſe, tous les vols qui ſe commettront dans l'étenduë de leurs Juriſdictions; & il faudroit encore ſoumettre à la même peine tous les Seigneurs, chacun dans les limites de leurs terres. Au rapport du Voyageur

Chardin, cette même Coutume est inviolablement obſervée dans toute la Perſe. Chaque Bourg, chaque Communauté y répond des vols qui s'exécuteroient dans ſon diſtrict. La ſureté publique devient ainſi, comme il convient, l'objet d'une attention générale & continuelle. C'eſt ſe garder ſoi-même, que de garder les autres.

Ce Mémoire fut fait en 1713. L'Editeur qui nous l'a donné en 1734. auroit bien dû nous informer du ſuccès qu'il eut, nous inſtruire des changemens que le Roi Victor Amedée fit dans le Gouvernement, & de ceux qui ſont enſuite ſurvenus ſans doute, tout le tems que l'Iſle a été ſous la puiſſance de l'Empereur. Il eſt plus que vrai-ſemblable qu'on va y voir refleurir les arts, les ſciences, les loix & le commerce; déja les lettres ont éprouvé à Naples, la magnificence du nouveau Monarque. Les Siciliens partageront également ſon amour & ſes graces.

L'ouvrage finit par la traduction de la Harangue que Victor Amedée fit à l'ouverture de ſon Parlement à

Palerme en 1713. C'est le style de ces sortes de cérémonies. A des Sujets pleins de zéle & d'affection, il promet un amour véritablement paternel.

ARTICLE XXXXIII.

ESSAI PHYSIQUE SUR l'Oeconomie animale, par M. Quesnay, Maître ès Arts, Chirurgien reçu à S. Côme, &c. à Paris, chez Guillaume Cavelier, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'Or. 1736. Vol. in-12.

NOus avons tant d'ouvrages de cette espece, que nous ne parlerions pas de celui-ci, s'il ne méritoit d'être distingué de la foule, par la méthode & la netteté qui y regne. Il est difficile de ramasser plus de matieres en un petit volume, & de la mettre mieux à la portée de tout le monde. L'ouvrage commence par un assez long discours que l'Auteur a prononcé dans l'Académie de Lyon dont il est membre, & où il s'attache

à prouver, que pour faire un bon Chirurgien, comme un bon Médecin, il faut joindre la Théorie à la Pratique & la Pratique à la Théorie, parce que l'une sans l'autre est insuffisante & même dangereuse. On voit par la candeur & la bonne foi avec laquelle M. Quesnay traite sa matiere, qu'il ne s'est point laissé séduire, comme il arrive si souvent, par des préventions trop favorables pour son art, & qu'il n'a nullement en vûë de séduire ses Lecteurs.

Il distingue trois sortes de Théorie: la premiere, dit il, est simplement *expositive*, en ce qu'elle ne fait qu'exposer, décrire & détailler les maladies, les remedes & tout ce qui y a rapport. La seconde est l'Histoire de la Théorie même, c'est-à-dire, l'Histoire de la Médecine & de ses progrès. Enfin, la troisiéme est la Théorie qu'il appelle *aitiologique*, « qui explique » le méchanisme du corps humain, » qui recherche les causes des mala» dies, qui rend raison de l'opéra» tion des remedes, qui leve ses in» dications sur l'état présent de la

» machine dérangée, qui regle ſelon » le tems & les circonſtances l'admi- » niſtration des ſecours qu'une ma- » ladie exige: „ On ſent aſſez l'importance & la néceſſité de cette Théorie ; mais malheureuſement, comme obſerve M. Queſnay, la difficulté de l'acquérir la rend extrêmement rare, parce qu'on aime mieux ſe jetter tout d'un coup dans une pratique lucrative, au hazard de tuer bien du monde, que de conſumer une grande partie de ſa vie dans une étude inutile à la fortune ; & cependant pour ſuppléer, du moins en apparence, à une ſcience ſi neceſſaire, on ſe fait valoir par une prétenduë expérience qu'on oſe preférer à la Théorie même la plus parfaite, mais qui eſt en même tems le ſubterfuge de tous les ignorans, & des plus miſérables empiriques, parce qu'il ſuffit d'avoir parû quelquefois en exercice pour avoir droit de s'en prévaloir.

Comme il y a trois ſortes de Théorie, on peut auſſi diſtinguer trois ſortes d'expérience. La premiere, ſelon M. Queſnay, conſiſte principalement

dans l'obſervation exacte de tout ce qui accompagne les maladies ; expérience néceſſaire ſans doute, mais qui après tout ne fait que faire appercevoir l'état du malade, ſans apprendre à le guérir. Il y a une ſeconde expérience qu'on appelle ici expérience de réuſſite, qui eſt fondée ſur les événemens qui ſuivent l'uſage des remedes, & que l'on croit être l'effet de ces remedes : en ſorte que plus un Praticien a par devers lui de ces faits de pratique, plus on dit qu'il a d'expérience ; mais ajoute-t'on, ſi on examine en rigueur cette ſeconde eſpece d'expérience, elle ſe réduit preſque à rien dans la pratique. Car il eſt vrai qu'elle apprend l'effet ſenſible de beaucoup de remedes, comme d'évacuer ou de reſſerrer, d'exciter le jeu des vaiſſeaux, ou de le calmer &c. mais ſi on la conſulte pour ſçavoir le tems & les circonſtances où il faut employer ces remedes, elle ne peut rien décider avec quelque certitude ; parce qu'elle fournit mille exemples contradictoires de malades guéris ou morts après l'uſage des mêmes reme-

des. Dire que vingt malades, après avoir pris tel remede ont été guéris, & que c'eſt par conſéquent ce remede qui les a guéris, c'eſt mal raiſonner; car on pourra en citer vingt autres qui ſont morts après avoir pris le même remede. D'où il ſuit que cette eſpece d'expérience n'apprend que ce qu'on appelle dans l'Ecole, le *poſt hoc*, & non pas le *propter hoc*, qui eſt pourtant le néceſſaire.

Quel eſt donc, ſelon M. Queſnay, l'expérience qui donne une vraye ſcience en ce genre? C'eſt celle qui contient non ſeulement les deux premieres dont on vient de parler, mais encore tous les faits & toutes les expériences priſes des autres ſciences qui peuvent appartenir à l'art de guérir, comme l'Anatomie, la Phyſique, la Méchanique: l'Hydroſtatique, la Botanique, la Chymie; car pour la Géométrie que M. Queſnay met auſſi au nombre de ces ſciences, nous croyons qu'un habile Médecin peut abſolument s'en paſſer. C'eſt, continuë t'il, de tous ces faits & de toutes ces expériences de différens genres

que résulte la Théorie qui doit éclairer dans la Pratique, c'est-à-dire, que pour être un habile Médecin, il faut posséder toutes ces sciences, & c'est-dire en un mot, qu'il y a bien peu d'habiles Médecins. M. Quesnay exige même que la Pratique de cette Théorie pour être sûre, soit assujettie à des regles si séveres, & cependant si nécessaires en effet, qu'il faut avoüer que c'est un heureux coup du hazard, lorsqu'un Médecin guérit un malade ou du moins tel malade en particulier. Doit-on conclure de là qu'il faut mépriser les Médecins & négliger la Médecine? Non, ce n'est surement pas l'intention de M. Quesnay, & il ne se propose d'autre objet, que d'animer le travail de ceux qui s'appliquent à l'étude de l'art de guérir, en leur faisant envisager les difficultés qu'ils ont à surmonter; mais il est vrai qu'il est difficile d'approfondir tant soit peu la matiere, sans laisser appercevoir le peu de solidité de cet art, de sorte, que pour peu qu'on s'intéresse à lagloire de la médecine, le plus sage est de ne jamais traiter publi-

quement ce ſujet, afin de laiſſer ignorer au monde le peu de ſecours qu'il doit attendre de la médecine, dans les maladies qui en auroient le plus de beſoin. Nous n'en diſons pas davantage ſur le diſcours préliminaire: venons au corps de l'ouvrage.

Le but de l'Auteur, eſt d'examiner l'économie animale, & pour cela, il en recherche les premiers principes. Mais comme il ne fait cette recherche que dans la vûë de parvenir à l'art de guérir, il écarte de ſon ſujet tout ce qui n'a point de rapport à cet objet principal. Ainſi qu'il y ait du vuide ou non dans la nature, qu'il y ait une matiere infiniment fluide & ſans action, ou que cette matiere ſoit elle-même le principe de toute activité; que les molécules du feu ſoient des globules ſolides, ou comme le veut le P. Mallebranche, de petits tourbillons de matiere ſubtile, tout cela avec pluſieurs autres choſes ſemblables lui eſt indifférent, parce que l'art de guérir en eſt indépendant. On diſtingue divers élémens, diverſes humeurs & différentes parties ſolides : voilà à quoi

il s'attache uniquement, & c'est la division de son ouvrage qu'il partage ainsi en trois chapitres.

Dans le premier, il adopte sans façon les quatre élémens des anciens, le Feu, l'Air, l'Eau & la Terre, & leur en ajoute deux autres, qui sont l'Huile & le Sel. De ces six Elémens, il en reconnoît deux actifs, sçavoir le Feu & l'Air, & regarde les quatre autres comme des Elemens passifs qui n'ont d'activité qu'autant qu'ils en reçoivent des deux premiers. Il distingue ensuite les divers mouvemens par lesquels les Elémens agissent les uns sur les autres ; les divers états du feu, les causes qui l'excitent, les degrez de chaleur, & les causes de la chaleur naturelle des animaux. Il n'est pas sur ce point du sentiment des Cartesiens, qui ne reconnoissent point de feu élémentaire, répandu & renfermé dans tous les corps. Il en prouve au contraire la nécessité & l'existence par des expériences sensibles, ausquelles il ne paroît pas que les Cartesiens puissent rien répondre de raisonnable ; mais il est pourtant vrai qu'ils ont aus-

ſi de leur côté, des raiſonnemens capables d'embarraſſer leurs adverſaires: & voilà ce qui inſpire à pluſieurs l'eſprit de Pyrrhoniſme dans la plûpart des queſtions de Phyſique. M. Queſnay traite toute cette matiere avec beaucoup de netteté & de précision, & pour peu qu'on ſoit amateur de la bonne Phyſique, comme il ſemble que ce ſoit aujourd'hui un goût à la mode même parmi les Dames, on trouvera dans ces obſervations beaucoup de choſes curieuſes & intéreſſantes.

Tout ce qui regarde l'Air n'eſt pas traité avec moins de ſoin & d'exactitude. On en examine les proprietés générales, & ſur-tout ſa peſanteur & ſon reſſort qui ſont les principales cauſes de tous les effets qu'il produit. On lira avec plaiſir l'explication que M. Queſnay fait de tout le jeu de l'air dans la reſpiration. Rien de plus net ni de mieux détaillé.

Les deux articles où l'Auteur parle de l'Eau & de la Terre, ſont moins étendus; mais ils n'en ſont pas moins curieux. Il parle plus au long de

l'Huile & du Sel. Il en diſtingue les diverſes eſpeces & les proprietés. Il employe par tout les obſervations chymiques pour découvrir ce que le mélange des Elémens nous empêche d'appercevoir dans les mixtes; mais il veut qu'on le faſſe avec précaution, pour ne pas ſe laiſſer tromper par de fauſſes analyſes, où la fermentation, la putréfaction, un trop grand degré de feu & d'autres accidens ſemblables, peuvent cauſer des mépriſes. Tout l'article des Sels en particulier eſt traité avec une grande exactitude, une préciſion & une juſteſſe qui ne laiſſe rien à déſirer.

Le ſecond chapitre traite des humeurs, premierement de la digeſtion, enſuite du chyle, du ſang, de la bile, de la pituite, &c. On peut, dit M. Queſnay, réduire à quatre les différentes opinions des Médecins, à l'égard de la digeſtion : ſçavoir, la fermentation, la putréfaction, la trituration, & la diſſolution. Il examine ces quatre opinions. Sur la premiere, après avoir diſtingué la fermentation qu'on peut nommer vineuſe de celle

qu'on appelle aceteuſe, (car il n'eſt point ici queſtion de fermentations d'éffervefcence& de boüillonnement) il exclut totalement de la digeſtion la fermentation vineuſe, par la raiſon qu'elle ne peut pas ſe faire dans un vaſe tel que l'eſtomac, & qu'on ne remarque jamais aucun de ſes effets dans la digeſtion, du moins quand elle ſe fait bien. La fermentation aceteuſe, ajoute-t'il, peut donc ſeule avoir lieu dans la digeſtion; mais comment ſe le perſuader? Le chile bien conditionné ou qui réſulte d'une digeſtion parfaite n'eſt point aigre; & de tous nos alimens, il n'y en a qu'une partie qui ſoit ſuſceptible de fermentation. D'un autre côté, cependant, il eſt difficile de ne pas croire que les alimens que fourniſſent les végetaux, tant de ſubſtances pulpeuſes & farineuſes, les boiſſons vineuſes, les ſucs laiteux & gélatineux fermentent dans l'eſtòmac, d'autant plus qu'on ne rejette preſque jamais par la bouche une partie de ces alimens, ſans ſentir une ſaveur ſure & aigre qui agace les dents.

Il en eſt de même de la putréfac-

tion : il ſeroit ridicule de prendre la digeſtion pour une putréfaction ; car enfin la putréfaction détruit les ſucs, les rend acres & fétides, ruine la tiſſure des huiles, volatiliſe & alcaliſe les ſels, tous effets qui ne ſe rencontrent point dans le chile, lequel eſt au contraire doux, ſans odeur, rempli de ſels aceſcèns & d'huile graſſe. Mais malgré ces raiſons, M. Queſnay panche aſſez à croire qu'une legere putrefaction peut aider à la digeſtion, ſur-tout lorſque les alimens ſont paſſés dans les inteſtins où ils ſéjournent plus long-tems que dans l'eſtomac & où la bile, qui eſt de ſa nature fort alcaleſcente contribuë à les macerer & à les corrompre. On peut encore le conjecturer par la puanteur de l'haleine dans certaines perſonnes.

Quant à la trituration, ſi on la prend pour un broïement ou froiſſement des alimens dans l'eſtomac, elle ne paroît, dit M. Queſnay, nullement s'accorder ni avec cet organe, ni avec les matieres qui s'y digerent. L'eſtomac eſt une poche membraneuſe, mince & fort ſouple, qui ne peut agir

que mollement. Quelle vrai-ſemblance y a t'il qu'il ſoit capable d'une action ſi rude & ſi violente ; & ſi ſon action n'eſt pas telle, comment peut-on imaginer que des alimens, ſurtout noyés de boiſſon comme ils le ſont toujours, puiſſent être broyés & triturés par de ſimples remuëmens & contractions réïtérées d'une enveloppe douce & fléxible? Cependant quelque peine qu'on ait à le comprendre, c'eſt un fait dont la poſſibilité eſt démontrée, & dont l'exiſtence paroît même néceſſaire pour prévenir les mouvemens ſpontanées de fermentation, & la putréfaction entiere qui pervertiroient bien-tôt les alimens dans l'eſtomac, ſi ces mouvemens n'étoient interrompus, ou pour mieux dire rompus ſans ceſſe par celui de l'eſtomach même. Ainſi, M. Queſnay veut encore qu'on admette dans la digeſtion, & qu'on y compte du moins pour quelque choſe la trituration. Il reſte à ſçavoir ſi la diſſolution y a auſſi quelque part : ſur quoi l'Auteur exclut abſolument la diſſolution corroſive ou inciſante ; mais il admet un

délaïement

délaïement causé par des sucs qui pénétrent les alimens, les mêlent avec la boisson, les détrempent, les amolissent, les détachent, afin que tous ensemble, aidés de tous les secours dont on vient de parler, passent dans les intestins, où de nouveaux sucs plus actifs & plus pénétrans, achevent de dépoüiller leurs parties fibreuses, pour en former ce qu'on appelle le chile.

Quest-ce que le chile ? L'Auteur l'explique aussi en peu de mots; mais le Sang, la bile, l'humeur mélancolique, la pituite, la limphe, lui fournissent une plus abondante matiere, & il la développe toujours avec la même netteté.

Dans le troisiéme chapitre, l'Auteur traite des parties solides du corps animal, de leur structure, leur principe vital, leur action sur les liquides, les tempéramens qui dépendent de cette action, & la diversité de ces tempéramens. « Les parties solides » du corps animal, dit-il dans l'article premier, ne sont que des tissus » de vaisseaux composés eux-mêmes

„ de vaiſſeaux, qui ſont encore for-
„ més d'autres vaiſſeaux, & ainſi de
„ ſuite juſqu'aux premieres trames.
„ Un tronc d'artere ou de veine eſt
„ composé de pluſieurs tuniques ou
„ membranes dont on apperçoit ſen-
„ ſiblement les vaiſſeaux : ces der-
„ niers ſont compoſés auſſi de tuni-
„ ques faites de vaiſſeaux : ceux-ci
„ ſont encore formés de tuniques
„ qui ne ſont de même qu'un tiſſu de
„ vaiſſeaux &c. Si l'on ſuit un tronc
„ d'artere, il conduit à diverſes par-
„ ties auſquelles il ſe diſtribue. Ces
„ parties bien examinées ſe trouvent
„ uniquement formées de vaiſſeaux
„ rangés, entaſſés, repliés, entre-
„ laſſés, entortillés, & de plus petits
„ en plus petits ; de façon que dix
„ mille de ces plus petits n'égalent
„ pas la groſſeur d'un cheveu. *Ruych*,
„ cet Anatomiſte, célébre par ſes
„ merveilleuſes injections, dit qu'il
„ s'en trouve des millions, renfermés
„ ſous le volume d'un grain de ſene-
„ vé. De ces vaiſſeaux diſpoſés par
„ couches ou par pelotons ſont com-
„ poſés les muſcles, les os, les mem-

„ branes, la peau, les tiſſus vaſculai-
„ res & veſiculaires, les réſervoirs,
„ les glandes, le cerveau, le foïe &
„ les autres parties, d'ou il réſulte que
„ la tiſſure des parties ſolides, con-
„ ſiſte en de petits filets creux, ex-
„ trêmement fins & imperceptibles,
„ dont ſe forment des toiles ou mem-
„ branes très déliées & roulées pour
„ conſtruire le premier ordre de vaiſ-
„ ſeaux compoſés. De ceux-ci ſe for-
„ ment d'autres membranes, deſquels
„ ſe font encore d'autres vaiſſeaux
„ plus compoſés: ainſi de ſuite; de
„ maniere que chez nous, tout eſt
„ membranes, tout eſt vaiſſeaux; „
mais cependant de différente eſpece,
d'où vient qu'on les diviſe en différen-
tes claſſes.

Tout le monde ſçait que les parties ſolides du corps animal ont de l'élaſticité ou du reſſort, & que c'eſt par ce reſſort que le jeu des vaiſſeaux eſt modifié & varié pour former nos différens tempéramens; mais ce reſſort, comme remarque M. Queſnay, ne peut rien ſeul. Il faut qu'il ſoit mis en jeu, il faut qu'une premiere cauſe

agiſſe. Or qu'elle eſt cette premiere cauſe, ce premier moteur ? Quelques Philoſophes ont imaginé une certaine tenſion de nerfs, c'eſt-à dire, ont ſuppoſé que tous les nerfs étant tendus, il ne ſe peut pas faire qu'un rien les touche ſans les ébranler, & ſans avertir l'ame par cet ébranlement qui répond au cerveau. Les modernes ont crû mieux rencontrer en imaginant les eſprits animaux, c'eſt-à-dire, une matiere très fine, diſtribuée par de petits filets nerveux à toutes les parties qui compoſent nos organes, & ſi mobile, qu'elle communique en un inſtant au cerveau, la moindre impreſſion qui ſe fait ſur les parties les plus éloignées. Mais ce nouveau ſyſtême ſouffre auſſi de grandes difficultés.
„ Qui eſt-ce qui ne trouvera pas de la
„ difficulté, dit l'Auteur, ou de l'im-
„ poſſibilité à expliquer comment la
„ barbe, extrêmement délicate d'une
„ petite plume, peut en touchant
„ légerement la peau, exciter dans
„ les eſprits animaux, un mouvement
„ ſuffiſant pour occaſionner une ſen-
„ ſation importune & quelquefois

„ insupportable? „ Tout est, comme on voit, problême en physique; & la difficulté des autres systêmes, oblige l'Auteur à recourir à des atômes ignés, qu'il substitué aux esprits animaux. Mais n'est ce pas à peu près la même chose, & ne trouvera-t-on pas une égale difficulté à concevoir le cours rapide de ces atômes, & comment il peut y en avoir une si grande quantité libre & dégagée des autres principes, comme il faut qu'ils le soient pour agir, sans causer d'embrasement dans les organes?

Les articles suivans contiennent tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus interessant sur l'action des solides. On y traite de la circulation du sang, & de tout ce qui y a rapport. „ Le sang, dit l'Auteur, est conti-„ nuellement poussé des poûmons „ vers l'oreillette du ventricule gau-„ che du cœur: de cette oreillette „ dans le ventricule gauche même; „ de ce ventricule dans les arteres, „ des arteres dans les fibres, des fi-„ bres dans les veines, des veines „ dans l'oreillette du ventricule droit

„ du cœur, de cette oreillette dans le
„ même ventricule droit : de ce ven-
„ tricule dans l'artere qui le conduit
„ & qui le distribuë dans les poû-
„ mons, d'où l'air le chasse pour lui
„ faire recommencer toujours la mê-
„ me route. De façon que tout le jeu
„ vital de notre machine, est conti-
„ nuellement entretenu par l'air,
„ comme les mouvemens d'un mou-
„ lin qui dépendent du vent. „ Nous rapportons ce trait, quoiqu'il ne nous apprenne rien de nouveau pour donner idée de la précision & de la justesse de l'Auteur dans ses descriptions.

Mais un article que nous croyons qu'on lira avec encore plus de plaisir, c'est celui des températmens. Il les réduit comme les anciens, à quatre; sçavoir, le sanguin, le bilieux, le mélancholique, & le pituiteux; & dans ces quatre especes de tempéramens, il trouve non seulement toutes les différentes constitutions du corps humain, mais encore tous les divers caractéres d'esprit qui mettent entre les hommes tant de différence. Voici le précis de tout ce qu'il avance sur

cela. Les tempéramens *ſanguins* ont le pouls grand, ſouple, vigoureux, médiocrement fréquent. Ils ont de l'embonpoint, beaucoup de ſang, les chairs fermes, de la force dans les membres, & la peau vermeille. Voilà pour le corps. Pour l'eſprit, ils ont de la gayeté, il aiment le plaiſir, ils ont les ſenſations exquiſes, la conception aiſée, l'imagination vive; & on voit par-là, qu'ils ne ſont pas les plus mal partagés. Les tempéramens *bilieux* ne le ſont pas ſi bien. Ils ont le pouls fréquent & vigoureux. Ils ſont peu fournis de graiſſe. L'humeur bilieuſe eſt dans eux l'humeur dominante. Ils ont peu de ſang. Leurs urines ſont fort colorées, leurs excrémens jaunes & fetides. Ils ont toujours le ventre libre, la peau ardente & ſeche. Ils ſont ordinairement tourmentés de ſoif. Le jeûne leur eſt fort contraire. Ils vieilliſſent de bonne heure. Ils ont pourtant les ſenſations, la conception & l'imagination très vives, mais peu de jugement; & ils ſont d'ailleurs ſujets à la colere & à l'inconſtance. Les tempéramens *mélancoliques*, ont le pouls

petit & peu fréquent, parce que leurs vaisseaux sont denses, serrés & rigides. Ils ont la peau brune, & leur sueur est huileuse. La maigreur, un crachotement continuel, peu de soif, paresse de ventre, facilité à soutenir le jeûne, aigreurs & gonflemens d'estomach : voilà les qualités du corps. Celles de l'esprit, sont, une conception difficile, une imagination ingrate, une mémoire heureuse, un jugement sûr, mais borné, de la finesse d'esprit, de la constance, de l'humeur, de l'amour pour la solitude. Enfin, les tempéramens *pituiteux* ont le pouls petit, lent & mou, & leur corps paroît bouffi. La molesse du cerveau qui tient toujours ce viscere dans une espece d'affaissement, joint à la lenteur du cours des esprits qui répond à celle des humeurs, rend les sensations peu vives, & entretient les autres facultés de l'ame, dans une sorte d'imbécillité qui fait que ceux de ce tempérament sont indolens, stupides, paresseux, pesans, & débiles.

Au reste, quoique nous ne rapportions pas ceci comme quelque chose

de bien ſolide, il faut pourtant avoüer que la phyſique ne laiſſe pas de rendre aſſez bien raiſon de toutes ces définitions. Mais quoiqu'il en ſoit, il faut que les Phyſiciens conviennent que ce partage de tempéramens, n'eſt qu'un partage de ſuppoſition, & non de réalité, puiſqu'il eſt certain qu'il ne peut point y avoir, ou du moins, qu'il n'y a pas dans toute la nature humaine, un ſeul tempérament *pur*, pour ainſi dire, c'eſt-à-dire, purement ſanguin ou bilieux, & que tous les hommes ont des tempéramens compoſés des quatre principes qu'on vient de dire. On ne nie cependant pas, qu'il n'y ait dans chaque homme, ou du moins dans pluſieurs, quelque principe dominant, comme le ſang dans l'un, & la bile dans l'autre; mais ce principe, tout dominant qu'on voudra le ſuppoſer, aura-t'il ſur le corps & ſur l'eſprit tous les effets qu'on lui attribuë, & ſeroit-ce une pratique ſûre de la ſuppoſer dans le traitement d'une maladie? Voilà ce que bien des gens ne croiront pas, parce qu'il ne faut qu'un degré de tel ou tel mélan-

ge, de plus ou de moins, pour renverser tout le systême. M. Quesnay ne laisse pas de rapporter les sous-divisions qu'on fait des tempéramens en sanguin-bilieux, bilieux-sanguin &c. & de leur assigner à chacun son caractere propre, pour l'esprit, comme pour le corps ; mais il nous permettra de prendre tout cela pour un jeu d'esprit, plûtôt que pour une instruction solide, qu'on puisse suivre dans la pratique, soit pour juger du caractere des personnes, soit pour leur prescrire un régime dans la santé ou dans la maladie. La lecture de tout ce systême de caracteres, ne laisse pas d'amuser. c'est le Roman de la Médecine; ainsi finit l'ouvrage de M. Quesnay, & nous en finissons aussi l'extrait, en assurant nos Lecteurs qu'ils y trouveront une excellente physique, développée avec beaucoup de netteté, de justesse & de précision. L'Auteur a encore publié un autre ouvrage, dont nous parlerons dans le mois prochain.

ARTICLE XXXXIV.

HISTOIRE DES SEQUANOIS, & de la Province Sequanoise ; des Bourguignons, & du premier Royaume de Bourgogne. De l'Eglise de Besançon, jusque dans le sixiéme siecle ; & des Abbayes Nobles du Comté de Bourgogne &c. depuis leur fondation, jusqu'à présent. Par M. F. J. Dunod, Ancien Avocat au Parlement ; & Professeur Royal en l'Université de Besançon. A Dijon & se vend à Paris, chez Briasson, au bas de la rue Saint Jacques, à la Science. M.D. C.C. XXXV. in-4°. *pag.* 598. *&c.*

CE titre ne dit point assez, & ne fait pas connoître l'Ouvrage dans toute son étenduë. *L'Histoire des Séquanois*, écrite avec précision, a fait naître des difficultez. Un Gentilhomme de la Province, que M. Dunod a mis dans le goût de l'Histoire, les lui a proposées. L'Auteur en y répondant, développe & confir-

me par de nouvelles preuves, par des recherches curieuses, par des monumens antiques, par des raisonnemens, par des conjectures au moins & par des vrai-semblances, au deffaut d'une évidence entiere, ce qu'il n'a fait que raconter, sans entrer dans ces discussions, dont l'Histoire n'est pas susceptible. Et c'est la matiere de six *Dissertations*, en forme de Lettres, adressées à ce même Gentilhomme. Elles sont suivies de *Notes* & des *Inscriptions*; qui servent de preuves ou d'éclaircissemens, aux faits rapportés dans *l'Histoire* & dans les *Dissertations*. A la tête de l'Ouvrage, M. Dunod a mis une Carte de la *Province Séquanoise*, qu'il a lui-même dressée, & dont il donne l'explication dans la Préface. Cette Préface elle-même, mérite une attention particuliere, par l'érudition, la critique, les lumieres qu'elle répand sur l'Histoire, principalement sur notre ancienne Géographie, comparée & appliquée à la nouvelle. Il a *fait graver des Plans, des Figures, & des Monumens antiques, pour rendre plus sensible ce qu'il en a dit.* Ce

ſont là comme les fondemens de l'Hiſtoire du Comté de Bourgogne, à laquelle notre Auteur a conſacré une partie de ſon loiſir. Après ces Préliminaires, il paſſe à *l'Hiſtoire des Bourguignons, & du premier Royaume de Bourgogne*; & vient enfin à celles de *l'Egliſe de Beſançon*, & *des Abbayes Nobles du Comté.* A la fin de l'Ouvrage, il a fait imprimer des Manuſcrits anciens, concernans l'Hiſtoire de la Métropole, des Chartes, & d'autres Actes, qui ſervent à celle des Abbaïes. Voilà ce que contient ce premier Volume, *que je ne donne*, dit M. Dunod, *que comme une ébauche, & ſur une eſpece de littérature, dont je ne fais pas profeſſion.* Cependant, s'il a l'approbation du Public, il promet d'en donner bien-tôt un ſecond, qui contiendra la ſuite de l'Hiſtoire du Comté de Bourgogne, juſqu'aux Ducs. Sans la prévenir, cette approbation du Public, donnons lui quelque idée de chacune des parties qui composent cet Ouvrage.

Histoire des Séquanois & de la Province Séquanoise.

Dès le tems que les Gaules commencerent à être peuplées, dit notre Historien, les Séquanois occupérent le Pays qui est entre le Rhein, les montagnes de Vauges, la Sône, le Rhône, & le mont Jura; la Province qui porta leur nom, comprenoit ce que nous appellons la Haute Alsace, le Canton de Basle, la Franche-Comté, le Bugey & la Bresse. C'est l'étenduë qu'il donne à la Province Séquanoise; & comme ce fait est contesté, il en produit les preuves dans la premiere Dissertation. Pour remonter jusqu'à la premiere origine des Séquanois, l'Auteur rapporte le sentiment de Cluvier, lequel prétend que les Peuples de l'Illirie, de la Germanie, des Gaules, de l'Espagne, & de la Grande-Bretagne, ont eu le même langage: qu'ils descendoient d'*Askenez*, arriere-petit-fils de Noé, qu'ils eurent tous le nom de Celtes, que ce nom fut celui d'Askenez leur pere, dans la nouvelle langue que parla sa famille, après le ren-

versement du projet de Babel; que cette langue subsiste encore en Allemagne : que les Celtes qui s'établirent dans les Gaules, s'appelloient *Gallen*, d'un mot Allemand qui signifie Voyageur, parce qu'ils avoient long-tems erré dans la Germanie; que de là, les Latins les nommérent *Galli*, & le Pays qu'ils occuperent entre le Rhein, l'Océan, la Méditerranée & les Alpes, *Gallia.*

Sans adopter, mais sans rejetter aussi cette antiquité, M. Dunod, juge probable que les Gaules ont été habitées aussi-tôt que l'Italie, puisque dès le second siécle de Rome, après avoir envoyé des Colonies en Espagne, & dans la Grande-Bretagne, elles ne pouvoient plus contenir le Peuple qui s'y trouvoit. Le nom de *Celtes*, demeura particulierement à une partie de ces Gaulois; apparamment, continuë l'Auteur, parce qu'ils étoient les aînés & les Chefs de la Nation Celtique dans les Gaules. De ce nombre, étoient les Séquanois, les premiers Habitans des Gaules, supposé que les Gaulois descendent

d'Aſkenez ; parce que venant des bords du Pont Euxin, & ſuivant les rives du Danube, on peut croire qu'ils ont d'abord occupé cette contrée, la plus voiſine de la ſource de ce Fleuve. Leur premier nom fut celui de *Seines* ; Notre Auteur ajoûte, ou de *Seknes*, pour venir aux *Secani* ou *Sequani* des Latins. Ils donnerent leur nom Celtique à la riviere de Seine ſur les bords de laquelle ils établirent des Colonies, juſqu'à Sens.

On parle enſuite de celles que les Gaulois envoyerent en Germanie, ſous la conduite de Segoveſe, & en Italie, ſous Belloveſe ; de la priſe de Rome par Brennus, & les Senonois, des autres entrepriſes des Gaulois en Italie, de leurs guerres contre les Germains, de celles qu'ils ſe firent entr'eux, des différens interêts qui les déſunirent, ou qui les allierent ; des occaſions, des cauſes, des motifs qui donnerent lieu aux Romains d'établir leur domination dans les Gaules, des victoires, des conquêtes de Jules-Céſar, qui ſoumirent enfin la Nation entiere à ces maîtres du monde. La part

que les Séquanois en particulier, eurent à ces événemens, & que l'Auteur a soin de faire remarquer, est ce qui l'engage à les raconter. Il passe ensuite aux divisions & sous divisions des Gaules. César ne parle que de trois Provinces, la Celtique, la Belgique, & l'Aquitanique. Auguste fit un autre partage, & l'on commença sous son Empire, à compter quatre Provinces dans les Gaules; la Narbonnoise, la Lionoise, la Belgique & l'Aquitanique. M. Dunod examine en cet endroit, à laquelle de ces Provinces appartenoient les Séquanois, & il se déclare avec raison pour la Belgique. Dans la suite, il se fit encore d'autres divisions, & les Séquanois firent une Province particuliere, sous le nom de *Maxima Sequanorum Provincia*; nom qu'elle ne doit, ni à Constantin, ni à Pupienus Maximus, ni à Maximus Magnus, mais uniquement à son étenduë.

Elle contenoit quatre Cités, ou Villes du premier ordre, & d'autres moins considérables, dont on trouvera ici une Notice utile pour la Géo-

graphie. Les principales Villes étoient Besançon, capitale & métropole; Ville, dit M. Dunod, aussi ancienne que l'établissement des Séquanois dans les Gaules, Augst auprès de Basle, *Augusta Rauracorum*; Basle, & *Aventicum*. C'est aujourd'hui un petit Bourg sur le Lac de Morat, que les Allemans nomment *Wiflisburg*, & les François, *Avanche*; Ville autrefois Episcopale, dont le siege a été transféré à Lausane. La situation du *Portus Abucini*, est plus embarrassante. L'Auteur prouve assez bien, que c'est *Port sur Sône*, dans le Baillage de Vesoul. L'ancienne *Amagétobrie*, dont parle César, avoit paru tout autrement difficile à retrouver, & Cluvier même avoit prononcé qu'envain on la chercheroit. Cet Arrêt n'a point rebuté la sagacité du sçavant Historien; & l'on peut voir dans la seconde Dissertation, si ses peines ont été inutiles. Il marque encore ici, & plus au long dans la Préface, les chemins Romains qui traversoient le Pays des Séquanois, & les lieux par où ils passoient. C'est ainsi qu'il joint

l'Hiſtoire de la Province, à celles des Peuples ; la Géographie aux événemens.

L'Auteur raconte enſuite ſous chaque Empereur, depuis Auguſte, la part que les Séquanois ont euë aux affaires de l'Empire, les mouvemens qui agiterent leur Province, ce que l'Hiſtoire & les Monumens anciens nous ont conſervé ſur le ſujet qu'il traite, juſqu'aux invaſions des Barbares, & à l'établiſſement du Royaume des Bourguignons dans les Gaules.

Diſſertations.

La *premiere Diſſertation*, examine deux queſtions ; premierement l'étenduë & les bornes de la Province Séquanoiſe ; en ſecond lieu, l'ancien langage des Gaulois, que notre Auteur croit avoir été le même que la langue Allemande. Il s'agit donc, d'abord, de ſçavoir s'il a eu raiſon de donner pour bornes à la Province Séquanoiſe, le Rhein, les Montagnes de Vauges, la Sône, le Rhône, & le Mont Jura. Pour établir ſon ſentiment, il prouve ſéparément chacune

de ces limites, par des passages précis de César, de Strabon, d'Ammian Marcellin, &c. par des réfléxions judicieuses, sur la situation des lieux, sur les rapports qu'ils ont entr'eux, sur les circonstances racontées par les Auteurs; par des corrections des textes, que les faits & la suite de l'Histoire, semblent rendre nécessaires. Au reste, ce seroit copier la Dissertation, que d'entrer dans le détail. Elle est, ainsi que les autres, le fruit de l'inspection exacte des lieux, & de la lecture réfléchie des Ecrivains, qui ont le mieux parlé sur les matieres dont il s'agit. Pour répondre à la seconde difficulté qu'on lui a proposée, il explique par la langue Allemande quelques anciens noms Celtiques. Mais après un assez court essay; *N'est-il pas à craindre*, dit-il, *que je décrie ce systême, si je le pousse trop loin, sur des choses anciennes, & si obscures?* Sa crainte, en effet, pourroit paroître assez bien fondée.

Seconde Dissertation. Le Gentilhomme que M. Dunod introduit sur la scêne, réduit à ces cinq ou six chefs,

les explications qu'il lui demande. L'ancienneté de Besançon ; le premier nom que cette Ville a porté, & son étymologie ; la fondation de Dole ; le lieu où étoit Amagétobrie, l'ancienne Capitale du Pays des Séquanois. Sur le premier de ces Articles, après avoir fait remarquer que César, le premier Ecrivain qui ait parlé de Besançon, l'appelle la plus grande Ville des Séquanois, *Maximum Sequanorum Oppidum* ; que les Séquanois tenoient le premier rang dans les Gaules, lorsqu'il les conquit, le sçavant Historien croit pouvoir en conclure, que cette Ville étoit déja fort ancienne, puisqu'elle étoit très grande, & la Capitale d'une République distinguée parmi tant d'autres, qui composoient le corps d'une des plus puissantes Nations du monde. Ensuite reprenant le systême de Cluvier ; les Celtes, continuë-t'il, descendus d'*Askenez*, ont été les premiers Habitans des Gaules : ils y sont venus, non sans doute par mer, la transmigration des Nations entieres, ne pouvant alors se faire par cette voye.

C'eſt donc par terre, qu'ils s'y ſont rendus. Prenez maintenant une Carte Géographique, & voyez la route qu'ils ont tenus. Sortis de l'Arménie, ou de l'Ibérie, à préſent la Géorgie, ils ont ſuivi les bords du Pont-Euxin & des Palus Méotides, juſqu'à l'embouchure du Danube. Il eſt probable qu'ils l'ont remonté juſqu'à ſa ſource. Là, ſe trouvant peu éloignés du Rhein, ils ont dû le paſſer pour entrer dans les Gaules. Baſle étoit le lieu le plus commode : ils auront donc paſſé le Fleuve à Baſle, ou aux environs. Ils y ont trouvé ce beau & fertile canton, qui eſt entre le Rhein, le Mont de Vauges, la Sône, le Rhône, & le Mont Jura. C'eſt juſtement le Pays des Séquanois, que Céſar dit être le plus excellent de toute la Gaule: *Ager Sequanus totius Galliæ optimus.* En avançant à l'Occident, ils ont rencontré le Doux; ils l'ont ſuivi, ils ſont arrivés au lieu où Beſançon eſt ſitué; nul autre n'a pû leur paroître plus propre à bâtir une place capable d'une longue déffenſe : *Oppidum ſic naturâ munitum, ut magnam ad ducendum*

bellum daret facultatem: C'est, dit M. Dunod, le jugement qu'en porte le plus grand Capitaine de l'antiquité. Voilà donc les Gaules habitées avant l'Italie, ou du moins en même tems; le Pays des Séquanois, le premier peuplé dans les Gaules; Besançon la premiere Ville bâtie. Elle est donc plus ancienne que la Ville de Rome. C'est la conclusion que l'Auteur tire de ce discours, qu'il semble craindre qu'on ne prenne plûtôt pour un Roman, que pour une Histoire. Mais enfin, où l'on ne peut espérer de certitude, on doit se contenter de la vrai-semblance.

Pour ce qui est de l'ancien nom de Besançon, notre Historien rejette d'abord la fable du Bison, (espece de Taureau sauvage) trouvé dans l'endroit où la Ville est bâtie. Il conjecture ensuite, que son nom Celtique étoit *Vesen* ou *Veson*, d'où les Latins ont fait premierement *Vesontio*, puis *Visontio*, *Visontium*, *Vesuntium*, *Bisontio* &c. selon que les Copistes ont varié, & changé l'U en B. *Vesen* ou *Veson*, est un mot Celtique. On le re-

connoît encore dans *Bellovese*, *Ségovese*, &c. Une partie du Territoire de Besançon, porte le nom de *Vese*. *Wesen* en Allemand, signifie *conduire*, *instruire*; & *Vestong*, *une Place forte*; toutes significations qui peuvent convenir à Besançon.

Reste Amagétobrie, dont il s'agit de déterminer la situation, car les autres questions sont renvoyées à un autre tems. Samson, sur un passage d'Ausone, a placé cette Ville à Bingen, sur la Nave, un peu au dessous de Strasbourg. Ce n'est point auprès du Rhein qu'il la faut chercher, dit M. Dunod; c'est sur les Frontieres des Eduois & des Séquanois, & sur les bords de la Sône, qui séparoit ces deux Peuples. Les Séquanois secourus par les Germains, avoient défait en deux batailles, ceux d'Autun, & avoient taillé en pieces leur Cavalerie & leur Noblesse. Ce second combat s'étoit donné à Amagétobrie: *Quod prælium factum sit Amagetobriæ*, dit César. C'est la seule fois qu'il soit parlé de cette Ville dans les Anciens. C'est donc uniquement sur ce fait, sur

ſur ſes circonſtances & ſes ſuites, qu'on peut deviner le lieu où cette Ville étoit ſituée. M. Dunod a ſuivi ces traces, & par une connoiſſance exacte des lieux, il détermine la ſituation d'Amagétobrie, au Village de Broie, vers le confluant de la Sône & de l'Ognon; ou du moins à l'entrée du Doux dans la Sône; ou un peu plus haut, auprès des Villages de Noire.

Troiſiéme Diſſertation. L'Auteur répond à un Mémoire, dans lequel on a prétendu prouver, & l'antiquité de la Ville de Dole, & qu'elle a été Capitale de la Province, avant Beſançon. Mais en vérité les raiſons qu'on allégue, ſont ſi foibles, qu'elles ne méritent gueres la peine d'être réfutées, on y répond néanmoins, pour ſatisfaire à la demande d'un ami; & bien loin d'accorder à Dole, l'antiquité que le Mémoire lui a prêtée, M. Dunod attribuë ſa fondation aux Comtes de Bourgogne. Frédéric Barbe-rouſſe, ayant épouſé en 1156 Beatrix, fille unique de Renaud III, Comte de Bourgogne, ſe trouva par ce mariage, maître de la Province. Hugues

de Poitiers, qui écrivoit sa Chronique du tems de cet Empereur, dit qu'il bâtit un Palais, *in loco qui dicitur Dolah*, sur le terrain, dans le lieu qui s'appelle Dole. Il n'y avoit donc point encore alors de Ville en cet endroit. Les autres Ecrivains qui parlent de Dole en ces tems-là, ne lui donnent que le titre de Château, Maison de Plaisance ; *Castrum*, *Villa*. Mais Othon, fils de Frédéric, & les Comtes de Bourgogne ses Successeurs, faisant leur résidence ordinaire à Dole, les principaux de la Noblesse y bâtirent des Maisons. Les Ducs de Bourgogne, qui succéderent aux Comtes, y établirent une Université, un Parlement, & une Chambre des Comptes, qui en augmenterent le lustre. Ils en firent la Capitale de la Province, parce que Besançon ne les reconnoissoit pas pour ses Maîtres. Ce fut alors, que Dole devint une Ville assez considérable ; car sur la fin du treiziéme siécle, ce n'étoit encore qu'un Château. Le fidéle Historien continuë de marquer les diverses fortunes qu'elle a éprouvées, jusqu'au

fameux siége de 1636, qui acquit tant de gloire à ses Habitans. Il reconnoît qu'elle a donné de grands hommes dans les Sciences, dans les Arts, dans l'épée, dans la Robe, dans les plus importans Emplois ; il releve sa fidélité & le courage de ses citoyens. Enfin, par la justice qu'il rend à ses véritables avantages, il la dédommage des prérogatives imaginaires, qui ne peuvent lui faire honneur.

Quatriéme Dissertation. La quatriéme Dissertation, examine d'où est venu à Besançon le nom de *Chrysopolis*, Ville d'or ; elle donne aussi l'explication de quelques Monumens anciens qui s'y voyent encore. On a cru que le nom de *Chrysopolis* avoit été donné à Besançon, à cause des mines, d'or qui se trouvoient aux environs de cette Ville. Mais c'est vainement que l'on cherche l'origine d'un nom qu'elle n'a point porté, ou qu'elle ne doit qu'à l'ignorance des Ecrivains, ou à la méprise des Copistes. Au lieu de *Chrysopolis*, on lit dans d'anciennes Notices, *Crispolis.* M. Dunod juge que c'est pour *Crispopolis*, & que

la Ville de Besançon prit ce nom, par reconnoissance pour le César Crispus, fils du Grand Constantin, parce qu'étant Gouverneur des Gaules il l'a délivra de la fureur des Allemans qui la désoloient. Cette conjecture se confirme par un Arc de Triomphe, érigé à Besançon, à l'honneur de ce Prince. On trouve dans l'*Histoire des Séquanois*, la figure & la description de ce Monument, avec l'explication des ornemens dont il est chargé. L'Auteur, en le donnant à Crispus, fait voir qu'on n'a point eû raison de le consacrer à la Mémoire d'Aurélien. Il finit par la description du Canal d'Arcier, qui conduisoit du Village de ce nom, de très belles eaux à Besançon; Ouvrage véritablement digne des Romains, par la solidité & la beauté de sa construction; sa simplicité, & le bon goût qui y regne, l'ont fait attribuer à Jules César, ou à Agrippa. Mais *Cesar*, reprend notre Auteur, *n'embellissoit pas les Villes des Gaules*; il n'avoit que le tems de les conquérir; & *l'Histoire ne dit pas qu'Agrippa ait fait des Aquéducs*

dans cette Province. Il juge donc que celui-ci est l'ouvrage des Antonins. Un Tombeau trouvé à Saint Ferjeu, lui fait conjecturer que leur famille avoit des Domaines dans le Pays des Séquanois; & une inscription découverte à Besançon, semble marquer que cette Ville avoit reçû quelque bien-fait de Marc-Aurele. IMP. CÆS. AUG. M. AUR. ANTONINO ET L. AUR. VERO CIVES VE. Au dessous de la Colonne sur laquelle étoit gravée l'inscription, on trouva un grand Bassin de pierre, qui avoit probablement servi à une fontaine. L'Inscription paroît être un Monument de la reconnoissance des Citoyens de Besançon, qui devoient à Marc-Aurele les belles eaux d'Arcier; d'autant plus que cet Empereur avoit fait faire de semblables ouvrages à Rome.

Cinquiéme Dissertation. En 1697, le P. Dunod, Jésuite, prétendit avoir découvert les ruines d'une ancienne Ville, auprès de Moirans, & que c'étoit l'*Aventicum* de Ptolomée. Il s'éleva à ce sujet, une guerre littérai-

re, qui dura au moins juſqu'en 1710 & qui produiſit pluſieurs Ecrits. Notre Auteur ne parle que de trois. Le premier, eſt celui du P. Dunod. Le ſecond eſt une Critique de celui-ci. On entreprend d'y prouver qu'*Aventicum* eſt en Suiſſe, ſur le Lac de Morat, & que les ruines trouvées à Moirans en Franche-Comté, ſont celles du Bourg d'Iſernodore. Le troiſiéme, eſt une Réponſe à la Critique. M. Dunod, peu ſatisfait des raiſons de l'un & de l'autre parti, ſoutient contre l'Auteur de la découverte, & avec le Critique, qu'*Aventicum*, eſt Avanches en Suiſſe, ſur le Lac de Morat; & contre le Critique, que les ruines trouvées aux Villars, Villages proches de Moirans, ne ſont point celles d'Iſernodore, qui ſubſiſte encore ſous le nom d'Iſernore, dans le Bugey. Pour lui, il conjecture que ce ſont les reſtes d'une ancienne Ville nommée *Mauriana*; laquelle ayant été brulée par les Sarrazins, au huitiéme ſiécle, fut rebâtie quelque tems après, à une demie lieuë de la premiere, de l'autre côté

de la Montagne, dans une ſituation plus avantageuſe. C'eſt celle où ſe trouve Moirans, dont le nom paroît venir de celui de *Mauriana.*

Sixiéme Diſſertation. Elle contient l'Hiſtoire de Beſançon, la deſcription de la Ville & des environs, les Antiquitez, les curioſités même que l'on y voit, le Plan, & la vûe de la Ville ancienne & moderne. Dans *les Notes & les Inſcriptions*, M. Dunod ne s'arrête qu'à ce qui fait à ſon deſſein.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

Mr. Aſſémani n'eſt pas tellement occupé de ſa nouvelle édition des Oeuvres de Saint Ephrem, dont il a déja publié trois Volumes *in folio*, qu'il n'ait trouvé du loiſir

pour achever ſon grand ouvrage de la Bibliotheque Orientale. Le quatriéme & dernier tome de cette Bibliotheque paroît avec le même ſuccès que les trois premiers. Ce Docte Syrien, pour ne rien laiſſer à déſirer ſur la Littérature Orientale, a formé le plan d'un autre ouvrage, intitulé *Annales d'Orient*, en quatre ou cinq Volumes *in folio.* Le premier eſt déja livré à l'Imprimerie de la Propagande.

DE MILAN.

Paul Montano, Libraire, a mis au jour, un Ouvrage de Mathématiques du Pere Jerôme Saccheri, Jéſuite, ſous le titre d'*Euclides ab omni Nævo vindicatus ſive conatus Geometricus quo ſtabiliuntur prima univerſæ Geometriæ principia, Auctore Hieronimo Saccherio, Societatis Jeſu, in Ticinenſi univerſitate Matheſeos Profeſſore opuſculum, Excellentiſſimo Senatui Mediolanenſi ab Auctore dicatum. Mediolani* 1733. *ex Typographia Pauli Antonii Montani* in 4°.

MOSCOVIE.

De Petersbourg.

Les deux premiers Volumes de l'Académie Impériale des Sciences de Peterſbourg, ſont ſuivis d'un troiſiéme, qui comprend à l'ordinaire les trois Claſſes de Mathématiques, de Phyſique & d'Hiſtoire. *Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ* Tom. III.

L'infatigable M. Bayer, ne ſe laſſe point de travailler au progrès des Lettres dans cet Empire. Outre le Dictionnaire Chinois qui l'occupe depuis quelques années, il a formé le plan d'un nouveau Dictionnaire, pour ſervir à entendre & écrire facilement la langue des Bramins. Le commerce qu'il a eu avec un Indien, qui poſſede parfaitement cette Langue, lui a été d'un grand ſecours pour compoſer ſes Recuëils, & pour reconnoître la fauſſeté d'un grand nombre de faits que des Relations infidéles de l'Indoſtan nous donnent pour

véritables. On lui promet une Hiſtoire des Souverains qui ont regné dans ce vaſte continent. Ouvrage écrit en la langue naturelle du pays. M. Bayer y puiſera ſans doute de grandes lumieres, ſur les mœurs, la politique, & le caractere de la Nation. Il ne manquera pas d'en faire uſage pour l'utilité publique.

On peut juger du mérite de l'Auteur, & des ouvrages qu'il annonce par ſa nouvelle Hiſtoire, qui a pour titre *Theophili Sigeberti Bayeri Regiomontani Hiſtoria Oſrohena & Edeſſena ex nummis illuſtrata, Petropoli ex Typographico Academiæ*; c'eſt-à-dire, Hiſtoire de l'Oſrohene & d'Edeſſe, illuſtrée par les Médailles &c. *in*-4°.

Cette Hiſtoire eſt précédée d'une Epitre dédicatoire au Comte de Biron Grand Chambellan de la Czarine; & la Préface eſt adreſſée à M. Aſſemani, Auteur de la Biblioteque Orientale, d'où M. Bayer reconnoît avoir emprunté une partie conſidérable des Matériaux qu'il a mis en œuvre. L'Ouvrage eſt diviſé en cinq Livres.

Dans le premier, il s'agit de l'origine & de la Fondation d'Edesse. Le second & le troisiéme donnent une suite Historique de ses Rois depuis Abgar Uchma, si célébre dans l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe de Césarée, jusqu'à Abgar, fils de Maanus XXVIII^e & dernier Roi d'Edesse, que l'Empereur Antonin Caracalla fit conduire prisonnier à Rome avec ses deux fils, après l'avoir injustement dépoüillé de ses Etats. Ce fut alors que la Ville d'Edesse eut le titre de Colonie Romaine. Le quatriéme Livre, rapporte l'Histoire de cette Ville, jusqu'à la conquête qui en fut faite par les Arabes. Le cinquiéme, enfin, rend compte des diverses Révolutions qu'elle éprouva sous l'Empire des Arabes, des Grecs, des Perses, des François, pendant les guerres des Croisades, & sous celui des Tartares & des Turcs. Nous aurons lieu de parler plus en détail de cette nouvelle Histoire.

ALLEMAGNE.

De Vienne.

Les Libraires ont mis en vente le premier Tome de l'ouvrage *in folio* dont nous avons annoncé le projet dans les Journaux précédens, sous le titre *Notitia Hungariæ Novæ &c.* Le deuxiéme Volume est sous presse.

D'AVRICH.

On a annoncé au public, sous le nom de M. Bertram, premier Chapelain & Conseiller Ecclésiastique du Prince, quelques dissertations sur les Historiens d'Ost Frise.

De Wittenberg.

M. Le Docteur Vater, a donné au Public, une Brochure, où il éxamine & justifie la vertu du Quinquina, pour guérir la gangrene.

On publie ici régulierement un nouveau Journal, qui a pour titre *Acta Jurisconsultorum.* Il comprendra, les Extraits de Livres & des Dissertations Académiques de droit, un

récit abregé de la vie des célébres Juriſconſultes, enfin, tout ce qui concerne la Juriſprudence, ſoit ancienne, ſoit nouvelle.

De Breme.

M. Lochner, a mis au jour une Brochure, *De proprietate dictionis ſacræ.* Il prétend démontrer, dans ce petit ouvrage, que les Métaphores du Texte Sacré doivent être ſouvent priſes ſelon leur ſignification naturelle, & dans toute la propriété de l'expreſſion.

De Nuremberg.

On publie ici une nouvelle Carte Géographique, de l'Ingermanlandie, ou de l'Ingrie, *Ingermanlandiæ ſeu Ingriæ Noviſſima Tabula.* Elle fut deſſinée en 1726. par Alexis Roſtowecew. M. le Secrétaire Kyrilow, la fit graver en langue Ruſſienne, à Peterſbourg, ſous les Auſpices de Pierre II, à qui la Carte fut dédiée. Elle paſſe pour être des plus correctes. Du moins Peterſbourg n'y eſt pas déplacé comme dans la Carte générale de

Ruſſie, dreſſée par feu M. Guillaume de l'Iſle ; on a fixé dans la nouvelle Carte d'Ingrie la véritable poſition de cette Ville, au 59 degré cinquante ſix minutes de latitude, ſelon les obſervations faites ſur les lieux, par M. Louis de l'Iſle. Les lieux circonvoiſins de Peterſbourg s'y préſentent avec beaucoup d'éxactitude ; & dans leur ſituation naturelle. On y remarque une partie du grand chemin qui conduit de cette Ville à Moſcow, & dont on eſt redevable aux ſoins de M. le Comte de Munnich ; ouvrage comparable aux grands chemins de l'ancienne Rome.

IRLANDE.

De Dublin.

On a mis en vente, depuis quelques mois, *A Defenſe of the ancient Hiſtorian &c.* ou l'apologie des anciens Hiſtoriens, ſur-tout par rapport à l'Hiſtoire de la Grande Bretagne, d'Irlande, & de tous les autres pays du Nord. Cet ouvrage attribué à M. l'Evêque de Down & Connor, eſt

en forme de Dialogue entre un Catholique Romain, un Protestant, un Anglois & un Irlandois : & se trouve à Londres chez T. Longman.

ECOSSE.

D'EDIMBOURG.

Thulbourn a imprimé une seconde édition de la Philosophie de M. Johnson sous ce titre, *Quæstiones Philosophicæ in justi systematis ordinem dispositæ; Auctoribus adductis, & singulis in proprias hypotheses dispertitis. Editio secunda multo auctior & ad usus Philosophicos accommodatior. Ad calcem subjicitur Appendix de Legibus disputandi, opera* Tho. Johnson A. M. Coll. Magd. Cantab. Soc. *in*-8°. M. Johnson, membre du College de la Magdelaine à Cambridge, ne s'étoit d'abord proposé que d'indiquer à ses Ecoliers, dans un ordre systématique, les divers sentimens des Philosophes anciens & modernes; obligé de les faire imprimer pour la premiere fois, il a rendu cette seconde édition plus exacte & plus complette.

Le même Libraire débite, *A Compendions systêm.... of Natural Philosophy &c.* c'est-à-dire, Systême abregé de Physique générale, accompagné de démonstrations Mathématiques, & de plusieurs éclaircissemens, pour l'intelligence du Systême. Les proprietés des corps, les loix de leur mouvement & de leur méchanisme sont le sujet de la premiere partie. L'Auteur traite de l'Hydrostatique dans la deuxiéme Partie qu'il termine, par des Dissertations sur les sons, les Tuyaux capillaires, l'origine des Fontaines; il promet au public de nouveaux traités sur les autres parties de la Physique & les Phenomenes de la nature les plus curieux.

ANGLETERRE.

De Londres.

The présent State of the Cape of Good Hope &c. c'est-à-dire, L'Etat présent du Cap de bonne Espérance: ou Relation particuliere des différentes Nations des Hottentots, de leur Religion, leur Gouvernement, leurs Loix, Coutumes, Cérémonies &c. de leur maniere de faire la guerre, de leurs Professions, leur Langage, leur gé-

nie &c. avec une Hiſtoire abregée de l'Etabliſſement des Hollandois à ce Cap: traduit de l'original Allemand de M. Pierre Kolben, Maître ès Arts, par M. Medley, & enrichi de figures en taille douce; A Londres, chez Guillaume Innys, *in*-8°. pag. 365, ſans la Préface & la Table des Matieres.

Cet Ouvrage comprend 28 Chapitres. Dans le premier, l'Auteur rend compte de ſon voyage au Cap de bonne Eſpérance. Il étoit Sécretaire de M. le Baron Van-Kroſick, Conſeiller privé du feu Roi de Pruſſe. Sous les auſpices & aux frais de ſon patron, il ſe mit en route, dans le deſſein de faire des obſervations aſtronomiques, arriva en Hollande & s'embarqua le 8 Janvier de l'année 1705, ſur un Vaiſſeau de la Compagnie des Indes. Après avoir eu beaucoup à ſouffrir pendant la traverſée, des Bouraſques de la mer, & d'une violente maladie qui le réduiſit à l'extrémité, il retrouva ſous l'Equateur, la ſanté qu'il avoit perduë. Il ne lui couta que ſes cheveux qui tombérent à l'approche de la Zone torride. Enfin, il aborda au Cap

de bonne Eſpérance le 11 Juin. Dans les vingt ſept Chapitres ſuivans, l'Auteur nous inſtruit de la nature du climat, des mœurs, de la Religion, du caractere de ſes Habitans. Les Portugais firent la découverte du Cap de B. E. l'an 1403, ſans avoir jamais pû s'y fixer. En 1600 & les années ſuivantes, le Cap devint comme un entrepos aux vaiſſeaux Hollandois, deſtinés pour les Indes. Mais en 1650, à la ſollicitation de M. Van-Riébeck, Chirurgien de la Compagnie, & ſur le rapport qu'il fit de la ſituation avantageuſe & des richeſſes du Pays, les Directeurs équipérent quatre vaiſſeaux. Ils lui en confiérent le commandement & le chargerent d'établir un commerce réglé avec les Hollandois & les Hottentots, Habitans de la contrée. Le ſieur Van-Riebeeck, s'acquitta de ſa Commiſſion avec tant de ſageſſe, qu'il s'attacha toute la Nation; & c'eſt à lui que la Compagnie eſt redevable du comptoir & des riches poſſeſſions dont elle joüit dans un pays qu'il répréſente comme un des plus délicieux de la terre. En effet, ſelon la deſcription

de l'Auteur, les Forêts, les Bois, les Prairies abondantes en Aloës & en autres herbes médecinales, les Sources d'eaux qui arrosent les vallées, les Montagnes, & les Rochers, forment aux environs du Cap, un horison à souhait pour le plaisir des yeux. Les Arbres fruitiers & odoriférans, les vignes & les bleds qui couvrent les plaines, les plantes d'Europe, qui, transportées dans ce climat, y croissent avec avantage, les Mines de sel & les eaux minérales fournissent aux besoins & aux commodités de la vie.

J. Wilcox & O Payne, distribuent The Naval Histori of England &c. c'est-à-dire, L'Histoire de la Marine d'Angleterre, depuis la conquête des Normans, en 1066 jusqu'à l'année 1735 exclusivement, par M. Thomas Lediard, deux Vol. *in-fol.*

On a publié une Brochure, sous ce titre, *A discourse concerning the Usefulness of the Oriental translations of the Bible &c.* ou Discours sur l'utilité des versions Orientales de la Bible pour en expliquer les passages obscurs, & pour concilier la version des septantes avec le texte Hébreu. Ce pe-

tit ouvrage *in*-4°. n'eſt qu'un plan raiſonné, d'une nouvelle édition, qui comprendroit les verſions Ethiopique, Copte & Arménienne, pour ſervir de Supplement, à la Polyglotte de Walton.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

K. & J. Ottens, Libraires & Marchands de Cartes, débitent, *Abregé de la vieille & de la nouvelle Geographie, augmentée d'une introduction à l'uſage des* Commençans, & augmentée de Cartes neceſſaires à cet ouvrage, ſuivant les obſervations de Mrs de l'Académie Royale des Sciences.

La veuve de Bernard Picart, continuë à débiter, *Impoſtures innocentes*, ou Recuëil d'Eſtampes d'après divers Peintres célébres, tels que Raphaël, le Guide, Carlo Maratti, le Pouſſin, Rembrant, &c. gravées à leur imitation, & ſelon le goût particulier de chacun d'eux. Ce Recuëil eſt accompagné d'un Diſcours ſur les préjugés de certains curieux, touchant la gravure; par Bernard Picart, Deſſinateur & graveur, avec ſon éloge hiſtorique, & le Catalogue de ſes ouvrages.

Pierre Humbert a imprimé & débite l'ouvrage de Sherlok, *sur l'immortalité de l'ame & la vie éternelle*, nouvelle édition *in*-8°. 1735.

FRANCE.

DE PARIS.

Bordelet & Clousier, Libraires, ruë S. Jacques, ont mis en vente la nouvelle édition de la Théologie Morale, du P. Antoine, Jesuite, *Theologia Moralis universa complectens omnia morum Præcepta & principia decisionis omnium conscientiæ casuum suis quæque momentis stabilita, ad usum Parochorum & Confessariorum Auctore R. P. Paulo Gabriele Antoine, Soc. Jesu Presbytero. S. Theologiæ Doctore & professore, Editio nova emendatior & non parum aucta. 4 vol. in-12.* Cet ouvrage que les Rigoristes n'accuseront pas de favoriser le relâchement, a mérité l'approbation de plusieurs Evêques, qui lui ont donné cours dans leurs Dioceses, & qui l'ont adopté pour leurs Séminaires. Il sera bien-tôt suivi d'une Théologie dogmatique, en 7 vol. *in*-12°. dont on distribuera incessament les exemplaires, chez les mêmes Libraires.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril I. Partie. 1736.

ART. XXXVI. OBservations sur la Comédie &c. Pag. 582.
ART. XXXVII. Histoire de l'Eglise Gallicane, &c. Tom. 6. 599
ART. XXXVIII. *De coherentiâ calculi Astronomici cum æquationibus Gregorianis*, &c. ou Accord du Calendrier Grégorien avec le calcul Astronomique &c. 637
ART. XXXIX. Voyages faits, principalement en Asie, dans les 12 13 14 & 15 siecles, par Benjamin de Tudel &c. 641
ART. XL. Lettres Critiques de Hadgi Mehemmet Effendi, &c. 662
ART. XLI. Discours Evangéliques sur différentes vérités de la Religion, &c. 680
ART. XLII. Description de l'Isle de Sicile & de ses côtes Maritimes &c. avec un Mémoire de l'Etat Politique de cette Isle, &c. 694
ART. XLIII. Essai Physique sur l'Oeconomie Animale, &c. 708
ART. XLIV. Histoire des Séquanois &c. 731
ART. XLV. Nouvelles Littéraires 751

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Avril 1736.

Seconde Partie.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Avril Seconde Partie. 1736.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois, en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	14. v.
1718.	12 v	1736.	5. v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts

Avril Seconde Partie 1736.

ARTICLE XLVI.

ECLAIRCISSEMENS SUR l'Extrait du Méchanisme des mouvemens des Corps flotans, imprimé dans les Mémoires des Sciences & des beaux Arts, du mois d'Avril 1735. Article XXXV. Par M. de la Croix, Commissaire Général de la Marine, Maître des Comptes, & Maître d'Hôtel de la Reine & de feu Madame la Dauphine, mere du Roi.

PREMIERE PARTIE.

CERTITUDE & Utilité de ma découverte du Méchaniſme des mouvemens des Corps flotans.

§. I. *Point d'apui du Corps flotant.*

Lorſqu'un Corps flote librement ſur une eau dormante, tous les Géometres conviennent avec moi

1°. Que les efforts des compreſſions de l'Eau contre ſa partie ſubmergée, * forment ſeuls ſes ſoutiens & ſes apuis.

2°. Que leur direction réſultante eſt verticale.

3°. Que leur force totale réſultante, eſt égale au poids de volume d'eau déplacé, à celui du Corps flotant, & au ſoutien, & à l'apui dont ce corps a beſoin.

4°. Que leur centre ** d'effort eſt

* §. I. De mon Extrait.
** § XII. De mon Extrait.

Figure Ire.

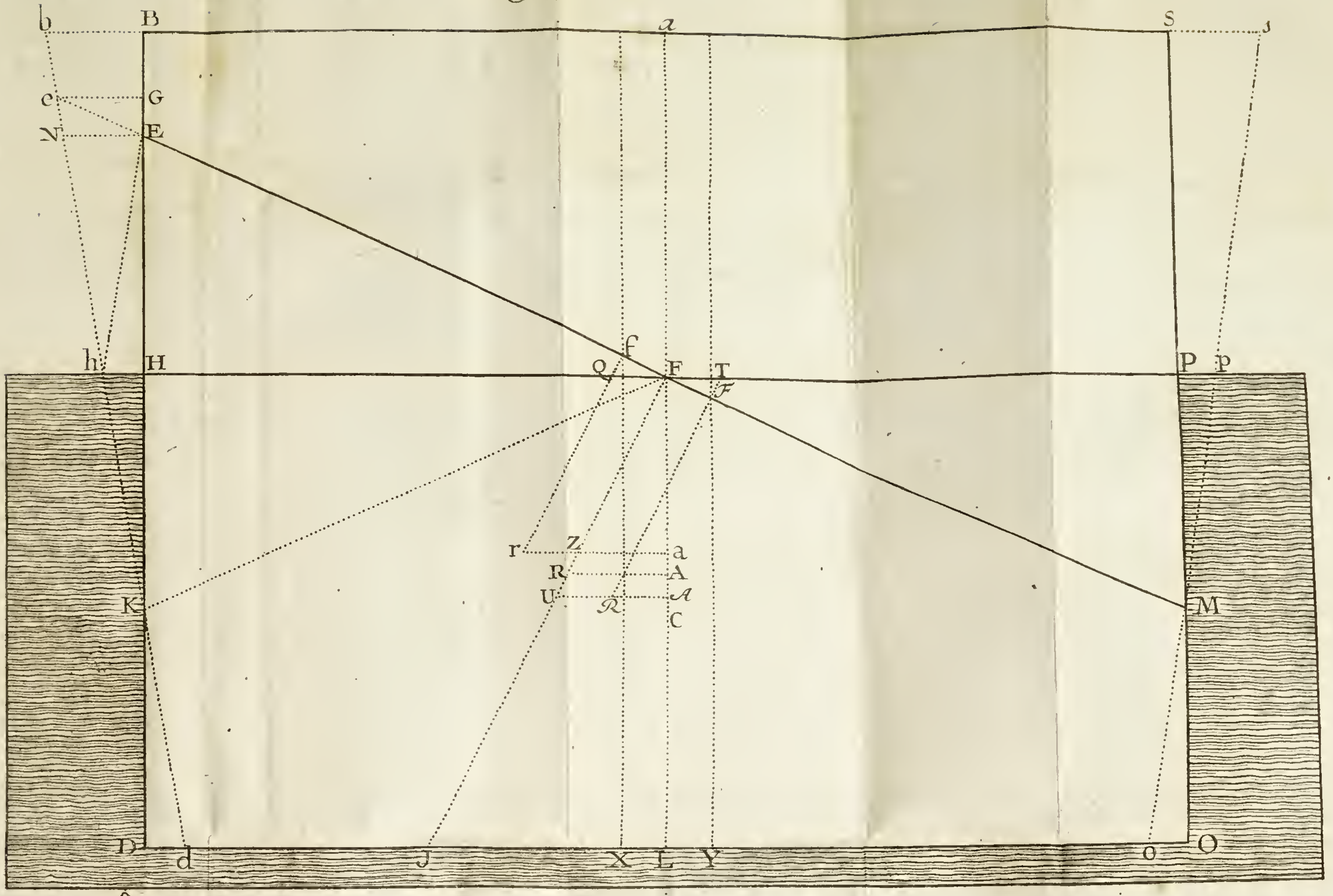

Figure 2me

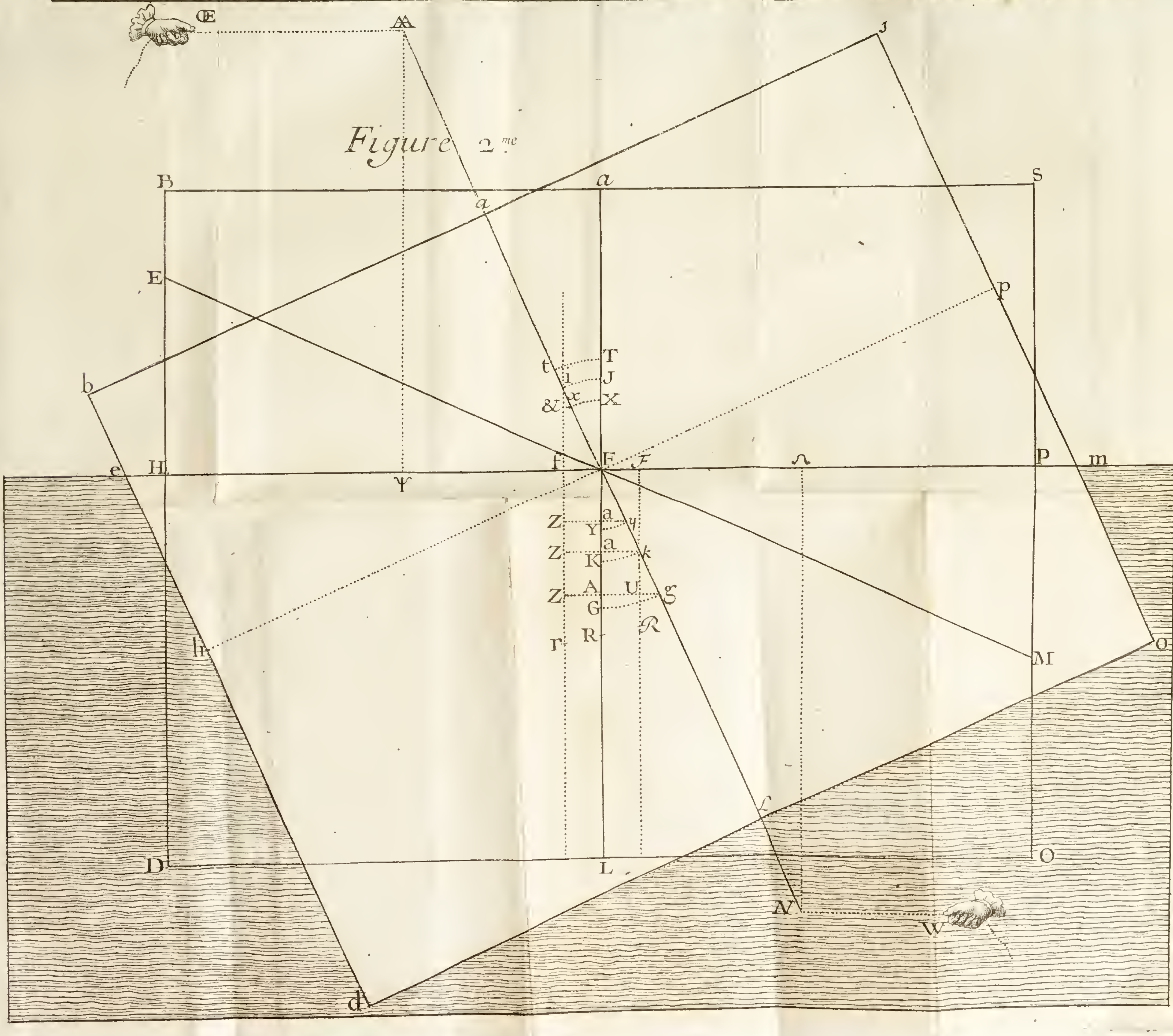

continuellement dans la perpendiculaire du centre * de gravité ou de grandeur de la partie ſubmergée du corps flotant.

5°. Que lorſque ce corps reſte fixe dans une ſituation déterminée, ſon centre de gravité eſt dans cette même perpendiculaire exactement ſoutenu par le centre d'effort des compreſſions de l'eau. Ce centre d'effort des compreſſions de l'eau, a donc dans ce cas, une force égale à celle totale réſultante de leurs efforts, au ſoutien & à l'apui dont le centre de gravité du corps flotant a beſoin ; il eſt donc alors le point d'apui de ce centre de gravité ; il eſt conſéquemment celui du corps flotant.

Mais ſa force égale au poids du volume d'eau déplacé, à celui du corps flotant, à l'apui dont le centre de gravité de ce corps a beſoin, lui eſt acquiſe dès l'inſtant, dans lequel

* Nota, j'appelle centre de gravité ou de grandeur de la partie ſubmergée le point où ſeroit ſon centre de gravité, ſi elle étoit homogene dans toute ſa capacité.

le corps flotant déplace un volume d'eau, d'un poids égale au sien. En effet cette force lui provient uniquement de ce qu'il est le centre des apuis de ce corps; elle est invariablement déterminée par le poids du volume d'eau déplacé; la situation du centre e gravité du corps n'y contribüe en ien; elle est toujours la même, soit que ce centre de gravité soit dans la perpendiculaire du centre de grandeur de la partie submergée, soit qu'il soit en dehors de cette perpendiculaire, plus ou moins au dessus ou au dessous de la flotaison du corps. Le centre d'effort des compressions de l'eau est donc continuellement le point * d'apui du corps flotant, puisque telle que soit la situation de ce corps, il est continuellement le centre de ses apuis, & qu'il a continuellement une force égale à l'apui dont son centre de gravité a besoin.

§. II. *Hauteur du point d'apui du corps flotant.*

La force du centre d'effort des

* §. I. De mon Extrait.

compreſſions de l'eau, & ſa qualité de point d'apui du corps flotant étant ainſi conſtatées ; & la perpendiculaire du centre de grandeur de la partie ſubmergée dans laquelle je l'établis, (*a*) m'étant accordée (*b*) par tous les Géometres, il ne me paroît pas permis de douter de ſa reſidence (*c*) continuelle dans le point de ſection de cette perpendiculaire ſur le plan de la flotaiſon actuele du corps flotant. En effet, la détermination que j'ai faite (*d*) de ſa hauteur n'eſt point arbitraire ; elle eſt exactement conforme aux loix du mouvement, ſuivant leſquelles, lorſqu'une ou pluſieurs forces agiſſent en même tems ſur un même corps, leur centre d'effort eſt toujours dans le point de ſection de la ligne de direction de leur centre commun, ſur le plus extrême des plans perpendiculaires à cette direction, qui ſont terminés par les par-

(*a*) §. XII. De mon Extrait.
(*b*) §. précédente.
(*c*) §. XIV. De mon Extrait.
(*d*) §. XIII. De mon Extrait.

ties, aufquelles elles font appliquées. Pour m'affurer de cette vérité, lorfque le corps flotant refte fixe dans une fituation déterminée, je fuppofe * fa gravité anéantie, & remplacée par une force étrangere qui lui eft égale, qui agit dans fa même direction vers le centre de la terre, & que j'applique fur le fommet du corps. Je divife enfuite ce corps par ma penfée, en tranches horifontales infiniment minces, que je fuppofe infléxibles. Je le tire de l'eau, & je le foutiens en l'air dans ce même état & dans cette même fituation par le moyen de refforts, dont la direction verticale eft pareille à la direction réfultante des efforts des compreffions de l'eau, & que j'applique à tout le deffous de fa baze, & au tour de toutes les tranches, dont fa partie, qui étoit fubmergée lorfqu'il étoit à flot, eft compofée fur fa hauteur. La force élaftique que ces refforts acquérent en fe comprimant pour céder à la force étrangere, que j'ai appliquée fur le fommet

* §. XIII. De mon Extrait.

du corps, eſt parfaitement égale à cette force étrangere avec laquelle elle eſt en équilibre, à l'apui, dont le corps a beſoin pour réſiſter à ſon impulſion, & conſéquemment à la force totale réſultante des efforts des compreſſions de l'eau : ces reſſorts ont de plus même direction que les compreſſions de l'eau; & ils ſont appliqués aux mêmes parties; ainſi ils ont comme elles leur centre d'effort dans la perpendiculaire du centre de grandeur de la partie ſubmergée. En effet la force étrangere appliquée au ſomet du corps a cette perpendiculaire pour direction; & ſi elle n'y étoit pas exactement ſoutenuë par leur centre d'effort, elle feroit incliner le corps, & elle le feroit changer de ſituation ; ce qui ſeroit contraire à l'hypoteſe.

Pendant que le corps eſt ſoutenu par ces reſſorts, je ſaiſis par les côtez, une des tranches de ſa partie ſubmergée,& je dégage ſon ſommet de la force qui y eſt appliquée; je répete ces pratiques de tranches en tranches depuis ſa baze juſqu'à ſa flotaiſon ; j'en

uſe de même lorſqu'il eſt à flot, & à chaque tranche déterminée, que je tiens ſaiſie, j'obſerve

1°. Que pourvû qu'elle ſoit inférieure à la flotaiſon, toutes les tranches qui lui ſont ſupérieures, l'abandonnent, pour ceder aux efforts des reſſorts ou des compreſſions de l'eau qui agiſſent ſur elles. Ce qui me fait reconnoître qu'elles ne lui tranſmettent point les impulſions, que ces efforts leur impriment.

2°. Que ſi je ſaiſis celle qui forme le plan de la flotaiſon du corps, tout ce corps reſte dans un repos parfait; ce qui me fait conclure que les tranches ſupérieures à ſa flotaiſon, ne reçoivent de la part des reſſorts ou des compreſſions de l'eau, d'autre impulſion que celle, que la tranche de la flotaiſon leur communique & leur tranſmet; qu'ainſi la réünion des efforts de ces reſſorts ou de ces compreſſions eſt effectuée avant que leur impreſſion parvienne aux tranches qui ſont au deſſus de la flotaiſon.

3°. Que la force, dont j'ai beſoin pour empêcher une tranche détermi-

née de ceder aux impulſions des reſſorts ou des compreſſions de l'eau, qui agiſſent ſur elle & ſur les tranches de deſſous, eſt égale à leur force totale; & que ces reſſorts ou ces compreſſions y réüniſſent conſéquemment tous leurs efforts.

4°. Que la force, dont j'ai beſoin pour retenir pareillement la tranche de la flotaiſon, eſt égale à celle totale des reſſorts ou des compreſſions de l'eau qui agiſſent ſur toute la partie ſubmergée, qu'ainſi tous leurs efforts ſe réüniſſent dans la tranche de la flotaiſon.

5° Que j'empêche également une tranche déterminée de céder aux impulſions des reſſorts ou des compreſſions de l'eau, qui agiſſent ſur elle & ſur les tranches de deſſous, en appliquant une force égale à la force totale de ces reſſorts ou de ces compreſſions au point de ſection de la ligne de direction de leur centre commun, ſur la tranche déterminée; mais que, ſi j'applique ma force à tout autre point de la ſurface de cette tranche, elle s'incline, elle gliſſe ſous ma force, &

elle m'échappe avec les tranches de dessous ; ce qui me fait reconnoître que le centre d'effort des ressorts ou des compressions de l'eau, qui agissent sur ces différentes tranches, est dans le point de section que je viens de désigner ; & conséquemment que le centre d'effort des ressorts ou des compressions de l'eau, qui agissent sur la partie submergée est, comme je l'ai établi, * dans le point de section de la verticale du centre de grandeur de cette partie submergée sur sa flotaison : d'autant qu'en appliquant une force égale à la leur à ce seul point de section, je contiens tout le corps dans la situation déterminée, & que si j'agis sur tout autre point de la surface de sa flotaison, il s'incline & il m'échape.

§. III. *Objections réfutées.*

On objecte à cette détermination du centre d'effort des ressorts ou des compressions de l'eau, l'usage dans

* §. XIV. De mon Extrait.

lequel on eſt de conſidérer la gravité d'un corps comme réünie dans ſon centre de gravité ; uſage confirmé par une infinité d'expériences, & qui tend à établir le centre d'effort des compreſſions de l'eau dans le centre de grandeur de la partie ſubmergée, où eſt leur centre commun. Mais on n'obſerve pas que cet uſage n'a lieu que lorſque le corps eſt appliqué à un levier, parce qu'alors ſi l'on multiplie chacune de ſes parties graves par le levier particulier ſur lequel elle agit, & qu'on en additionne tous les produits, leur ſomme eſt égale au produit de toute la gravité du corps multiplié par le levier de ſon centre de gravité ; D'ailleurs, l'expreſſion uſitée dans le cas propoſé, eſt abſolument impropre, puiſqu'elle qualifie de levier du centre de gravité celui du centre d'effort. L'erreur provient de ce que ces deux centres ont une même ligne pour direction, & que le levier du centre d'effort eſt préciſément celui ſur lequel le centre de gravité paroît agir, puiſqu'il eſt égal à la diſtance entre leur direction com-

mune, & l'axe ſur lequel le corps ſe meut : en ſorte que l'uſage objecté ne porte aucune atteinte à ma détermination du centre d'effort. Cette détermination eſt générale, & convient également au cas propoſé & à tous les autres : ſoit que le corps ſe meuve vers un lieu déterminé, ſoit qu'il faſſe effort pour ſe mouvoir comme lorſqu'il s'appuye ſur un autre corps qui le ſoutient, ſoit qu'il pouſſe cet autre corps, ſoit qu'il le heurte ; dans chacun de ces différens cas, diviſez par votre penſée le corps propoſé en tranches infiniment minces perpendiculaires à ſa direction actuele, & appliquez lui les pratiques dont je me ſuis ſervi dans la §. précédente, vous reconnoîtrez que ſon centre d'effort eſt toujours dans le point de ſection de la ligne de direction de ſon centre de gravité ſur la tranche la plus extrême de celles dans leſquelles vous l'aurez diviſé.

On prétend encore qne mes pratiques dénaturent le corps auquel je les applique, & que la diviſion, que je fais de ce corps en tranches infini-

ment minces perpendiculaires à sa direction actuele, me donne lieu de restraindre à un seul point une propriété qui est commune à une infinité d'autres. On prend pour exemple le corps que je fais soutenir alternativement en l'air par des ressorts, & dans l'eau par les compressions de l'eau, & on me fait observer qu'en m'accordant la supposition, que j'ai faite de sa gravité anéantie & remplacée par une force étrangere, je puis l'assujettir dans la situation déterminée, en appliquant ma force étrangere à tel point que je voudrai de la perpendiculaire du centre de grandeur de sa partie submergée; pourvû que je le laisse subsister dans son entier, sans désunir ses parties par ma division, si le point, auquel j'applique ma force étrangere, est au dessous de sa flotaison; ou même en le divisant comme je fais, si ce point est au dessus de sa flotaison. Mais ces deux dernieres objections ne sont pas plus fondées que la premiere. Elles tendent à attribuer aux efforts des ressorts ou des compressions de l'eau

des effets, auſquels ils n'ont aucune part. Je les ai même prévenuës & ſuffiſament réfutées par mes deux premieres obſervations de la §. précédente. J'ajouterai ſeulement pour la juſtification de mes pratiques que les liaiſons horiſontales du corps propoſé ſont véritablement néceſſaires & indiſpenſables, pour réunir dans une ſeule perpendiculairé tous les efforts que les reſſorts où les compreſſions de l'eau font ſur la largeur & la longueur de ſa partie ſubmergée. Mais les liaiſons perpendiculaires ſont abſolument inutiles; pour former la réunion de ces efforts en une hauteur déterminée. En ſupprimant ces liaiſons perpendiculaires, comme je fais par la diviſion du corps propoſé en tranches horiſontales infiniment minces, je me mets en état d'écarter tout ce qui eſt étranger à l'objet de mes recherches, au développement des effets, qui naiſſent uniquement de l'impreſſion des reſſorts ou des compreſſions de l'eau & à la détermination de leur centre d'effort. Ma diviſion, loin d'interrompre leur action, leur donne la

faculté d'agir en liberté. Elle me fait reconnoître que leur direction étant verticale, ceux de ces efforts, qui agissent sur des parties supérieures, ne peuvent d'eux-mêmes se transmettre dans les parties inférieures pour y établir leur centre d'effort commun; elle me procure la facilité de les suivre dans ces impulsions successives par le moyen desquelles ceux, qui agissent sur les tranches inférieures, se transmettent en entier de tranches en tranches jusqu'à celle de la flotaison, où ils se réunissent tous, & qui est la plus élevée de celles ausquelles ils sont appliqués. Enfin elle me fait appercevoir que la réunion de ces efforts étant effectuée & accomplie dès le plan de la flotaison, toutes les parties supérieures n'y contribuent en rien, & lui sont si inutiles & si étrangeres, que soit que je les laisse subsister, soit que je les supprime totalement, soit que je leur substituë un autre corps, la réunion des efforts des ressorts ou des compressions de l'eau dans le plan de la flotaison, & l'existance de leur centre d'effort dans le

point de ſection de la perpendiculaire du centre de grandeur de la partie ſubmergée ſur ce plan de la flotaiſon, n'en ſeront pas moins réelles.

§. IV. *Unité du Mechaniſme des mouvemens les moins composés des Corps flotans, & de ceux des petites figures, connuës ſous le nom d'Equilibres.*

Le centre d'effort des compreſſions de l'eau doit donc être regardé comme étant pour le corps flotant un point * d'apui inébranlable, fixe & invariable, puiſqu'il a continuellement une force ** égale à l'apui dont le centre de gravité de ce corps a beſoin ; & qu'il réſide *** continuellement dans le point de ſection de la verticale du centre de grandeur de la partie ſubmergée du corps flotant ſur ſa flotaiſon actuele, ſans pouvoir

* §. I. De mon Extrait.
** §. I. Précédente.
*** §. II. Précédente, & §. XIV. de mon Extrait.

être ni en dehors † de cette perpendiculaire, ni au dessus, †† ni au dessous de la flotaison.

Cette vérité établie; soit donnée une de ces petites figures d'émail, de bois, ou d'yvoire, connuës sous le nom d'Equilibres, élevées sur des piramides renversées, dont la pointe leur sert de pivot, & qui étant posées sur des guéridons, s'y tiennent droites ou dans telle situation qu'on veut, au moyen de deux contrepoids qui descendent plus bas que le somet de leurs guéridons. Elles ont été regardées jusqu'à présent comme des jeux d'enfans, & leur Méchanisme a été conséquemment négligé de tous les Géometres. Mais il devient aujourd'hui digne de leurs recherches les plus profondes, par l'exacte conformité qu'il se trouve avoir avec celui des mouvemens des Corps flotans.

La petite Figure proposée, a pour

† §. I. Précédente & §. XI. De mon Extrait.

†† § Précédente.

point d'apui, le point de la ſurface du guéridon ſur lequel eſt poſée la pointe de ſa piramide renverſée. Cette pointe trouve dans ſon point d'apui un obſtacle inſurmontable à ſa tendance vers le centre de la terre; le centre de gravité de la petite Figure & toutes ſes autres parties aſſujetties par leurs liaiſons à des diſtances déterminées de cette pointe y reſtent ſuſpenduës. Elle eſt conſéquemment le point de ſuſpenſion de la Figure.

Le point de la capacité du corps flotant, qui eſt à plomb immédiatement au deſſus de ſon point d'apui tel que je viens de le déterminer, trouve * dans ce point d'apui un obſtacle auſſi inſurmontable à ſa tendance vers le centre de la terre, que celui que la pointe de la piramide renverſée de la petite Figure trouve dans le point de la ſurface du guéridon ſur lequel elle eſt poſée. Le centre de gravité du corps flotant & toutes ſes autres parties aſſujetties par leurs liaiſons à des diſtances déterminées du point qui

* §. II. De mon Extrait.

eſt à plomb im médiatement au deſſus de ſon point d'apui, y reſtent ſuſpenduës, ce point eſt conſéquemment le point de ſuſpenſion du corps flotant.

Le paralelle que je viens de faire des points d'apui & de ſuſpenſion de la petite Figure propoſée & du corps flotant, me paroît également ſimple & évident. Il m'eſt facile d'en conclure que ces deux corps ſont dans leurs mouvemens aſſujettis * aux mêmes loix. Les réfléxions ſuivantes ne permettront pas d'en douter.

Lorſque la petite Figure propoſée s'incline. **

1°. Elle a pour ligne d'apui la parallele à l'horiſon qui traverſe la ſurface de ſon guéridon, qui paſſe pour ſon point d'apui, & qui eſt en même tems parallele à la longueur du côté ſur lequel elle s'incline.

2°. Elle a pour axe d'inclinaiſon la parallele à l'horiſon qui paſſe par ſon point de ſuſpenſion, & qui s'ap-

* §. III. De mon Extrait.

** §. IV. De mon Extrait,

puye de long en long ſur ſa ligne d'apui.

3°. Son centre de gravité & toutes ſes autres parties, décrivent pendant ſon inclinaiſon des arcs ou portions de courbes, qui ſont paralleles les uns aux autres, qui ont continuellement leur centre ou foyer dans ſon axe d'inclinaiſon, & dont les ſurfaces ſont perpendiculaires à cet axe.

Et comme elle a la liberté * de s'incliner ſur tous ſes côtés, on lui reconnoît autant de lignes d'apui & d'axes d'inclinaiſon poſſibles, qu'on peut concevoir de diamettres à deux cercles horiſontaux qui auroient ſes points d'apui & de ſuſpenſions pour centres.

Lorſqu'elle ** tourne ſur elle même, elle a pour axe de ce mouvement circulaire la perpendiculaire de ſon point d'apui, & toutes ſes parties décrivent des arcs ou des ſpirales, dont le centte ou foyer eſt continuellement

* §. V. De mon Extrait.
** §. IV. V. & VI. De mon Extrait.

dans cette perpendiculaire.

Toutes ces différentes déterminations de ses lignes d'apui, des axes sur lesquels elle se meut, & des arcs ou portions de courbes que ses parties décrivent pendant ses différens mouvemens, sont précisément les mêmes, que celles que j'ai faites * dans mon extrait du Méchanisme des mouvemens des corps flotans, & que toutes les expériences possibles confirment.

Pour vous rendre ce parallele encore plus sensible; élevez une figure pareille à la premiere sur une boule concave; lestez la boule de maniere que son lest ne puisse pas se déplacer pendant ses différens mouvemens; qu'étant à flot, libre, & sans mouvement, la petite figure qu'elle soutient soit droite; qu'enfin elle ait, 1°. son centre à fleur d'eau, 2°. le centre de gravité commun à ses parties graves, à son lest & à sa petite figure au dessous de sa flotaison: couchez

* §. IV. V. & VI. De mon Extrait.

ces deux petites figures, la premiere ſur ſon guéridon, la ſeconde ſur une eau dormante, & livrez les enſuite à elles mêmes, vous les verrez acquérir un même mouvemeut d'oſcillation qui ira toujours en diminuant, pendant lequel elles conſerveront l'une & l'autre, le même point d'apui, & après lequel elles reſteront droites.

Faites les piroüeter, leurs mouvemens ſeront uniformes.

Enfin, faites leur l'application des différentes déterminations que j'ai faites * dans mon Extrait, des leviers ſur leſquels agiſſent les forces appliquées au corps flotans, des mouvemens qu'elles lui impriment, des augmentations ou des diminutions qu'elles occaſionnent dans ſa gravité; vous reconnoîtrez par tout les Méchaniſmes de leurs mouvemens aſſujettis aux mêmes loix.

§. V. *Unité du Méchaniſme des mouvemens les plus compoſez des corps*

* §. VII, VIII, IX & X. De mon Extrait.

flotans , & de ceux des petites Figures, connuës sous le nom d'Equilibres.

J'ai supposé jusqu'à présent le corps flotant, libre, sur une eau dormante, & conservant toujours un même point d'apui ; & je l'ai mis en parallele avec une petite figure, élevée sur une piramide fixe & solide, & posée sur un guéridon immobile. Il est tems de les tirer l'un & l'autre de cet état de quiétude, & de commencer par élever la petite figure sur une piramide mouvante, qui soit en même tems susceptible de compression, & d'élasticité, & posée sur un guéridon mobile. Lorsqu'elle est dans cet état, je lui applique différentes forces, dont les unes lui font subir différentes inclinaisons ; d'autres, lui font parcourir la sur-face de son guéridon, & la font tourner sur elle-même : d'autres font alonger, & racourcir successivement sa piramide, & la font mouvoir dans toutes sortes de sens ; d'autres enfin, élevent & baissent successivement son guéridon, & lui impriment différens mouvemens, pen-

dant qu'elles le tranſportent de côtés & d'autres. Au milieu de toutes les ſituations où elle ſe trouve, j'obſerve, 1°. que le Méchaniſme de ſes mouvemens ne peut être interrompu, ni par les changemens de point d'apui que ſes promenades ſur la ſurface du guéridon & les mouvemens particuliers de ce guéridon lui occaſionnent, ni par les mouvemens qu'ils partagent enſemble. 2°. Qu'à l'égard de ce que ſa piramide changeant continuellement de place & de hauteur, ſon point de ſuſpenſion ſe trouve ſucceſſivement en avant, en arriere, & dans ſes côtés, plus ou moins éloigné de ſes contre-poids, je reconnois que la diſtance entre ce point de ſuſpenſion & ſon centre de gravité change continuellement, mais que le Méchaniſme de ſes mouvemens continuë d'être le même; parce que ſon centre de gravité n'en eſt pas moins à chaque inſtant & à chaque ſituation déterminée, aſſujetti à une diſtance également déterminée de ſon point de ſuſpenſion actuel, ni moins obligé de décrire lors de cette

même ſituation, une portion de courbe déterminée, dont le foyer eſt continuellement dans ce point de ſuſpenſion actuel : toutes ſes autres parties n'en ſont pas moins aſſujetties à des diſtances déterminées de l'axe de ſon mouvement actuel, ni moins forcées de décrire en même tems des portions de courbes ſemblables & paralleles à celle que ſon centre de gravité décrit, dont les foyers ſont continuellement dans cet axe, & dont les ſur-faces lui ſont perpendiculaires.

Les différentes ſituations dans leſquelles je viens de la ſuppoſer, ſont entierement relatives à celles où un vaiſſeau ſe trouve, ſelon que les forces qui agiſſent ſur lui, augmentent ou diminüent ſa gravité, ſelon que l'eau ſur laquelle il flote, eſt plus ou moins légere, il y enfonce plus ou moins, & ſes points d'apui & de ſuſpenſion ſont plus ou moins élevés. De plus, il ne peut s'incliner ſans changer de partie ſubmergée, en ſorte que le plan de ſa flotaiſon, le centre de grandeur de ſa partie ſubmergée, la per-

re, qui dura au moins juſqu'en 1710 & qui produiſit pluſieurs Ecrits. Notre Auteur ne parle que de trois. Le premier, eſt celui du P. Dunod. Le ſecond eſt une Critique de celui-ci. On entreprend d'y prouver qu'*Aventicum* eſt en Suiſſe, ſur le Lac de Morat, & que les ruines trouvées à Moirans en Franche-Comté, ſont celles du Bourg d'Iſernodore. Le troiſiéme, eſt une Réponſe à la Critique. M. Dunod, peu ſatisfait des raiſons de l'un & de l'autre parti, ſoutient contre l'Auteur de la découverte, & avec le Critique, qu'*Aventicum*, eſt Avanches en Suiſſe, ſur le Lac de Morat; & contre le Critique, que les ruines trouvées aux Villars, Villages proches de Moirans, ne ſont point celles d'Iſernodore, qui ſubſiſte encore ſous le nom d'Iſernore, dans le Bugey. Pour lui, il conjecture que ce ſont les reſtes d'une ancienne Ville nommée *Mauriana*; laquelle ayant été brulée par les Sarrazins, au huitiéme ſiécle; fut rebâtie quelque tems après, à une demie lieuë de la premiere, de l'autre côté

de la Montagne, dans une ſituation plus avantageuſe. C'eſt celle où ſe trouve Moirans, dont le nom paroît venir de celui de *Mauriana.*

Sixiéme Diſſertation. Elle contient l'Hiſtoire de Beſançon, la deſcription de la Ville & des environs, les Antiquitez, les curioſités même que l'on y voit, le Plan, & la vûe de la Ville ancienne & moderne. Dans *les Notes & les Inſcriptions*, M. Dunod ne s'arrête qu'à ce qui fait à ſon deſſein.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

Mr. Aſſémani n'eſt pas tellement occupé de ſa nouvelle édition des Oeuvres de Saint Ephrem, dont il a déja publié trois Volumes *in folio*, qu'il n'ait trouvé du loiſir

actuel, ni moins obligé de décrire lors de cette situation déterminée, une portion de courbe également déterminée, dont le foyer est continuellement dans ce même point de suspension actuel : Enfin, toutes ses autres parties n'en sont pas moins assujetties à des distances déterminées de l'axe de son mouvement actuel, ni moins forcées de décrire des portions de courbes semblables & paralleles à celle que son centre de gravité décrit, dont les foyers sont continuellement dans cet axe, & dont les sur-faces lui sont perpendiculaires. Les loix du Méchanisme des mouvemens du corps flotant sont constament toujours les mêmes, quoique leurs effets paroissent varier à l'infini. La multiplicité de ces effets a jusqu'à présent fait croire la Théorie de ce Méchanisme impraticable ; Mais il est facile de les réduire à un très petit nombre de classes ; & dès qu'on a satisfait dans chaque classe, à la circonstance la plus rigoureuse pour le corps flotant, on est assuré d'avoir pourvû à toutes les autres.

§. VI. *Précis de mon Traité & Utilité de ma découverte.*

Pour développer mes idées d'une maniere plus ſenſible, j'ai commencé mon traité par celui du Méchaniſme des mouvemens des petites figures dont j'ai parlé dans les §. Précédentes. J'expoſe enſuite mon ſyſtême, les principes & les expériences ſur leſquels je le fonde ; je fais le parallele du Méchaniſme des mouvemens de mes petites figures, avec celui des mouvemens des corps flotans ; & je paſſe aux moyens de rendre ma découverte utile à la Navigation. J'enſeigne à cet effet les pratiques néceſſaires;

1°. Pour lever le plan des fonds d'un Vaiſſeau de dehors en dehors de ſes bordages

2°. Pour tracer ce plan ſur les dimenſions priſes en le levant.

3°. Pour faire de ſa partie ſubmergée, un jaugeage particulier, approprié à mon ſyſtême.

4°. Pour connoître ſon point d'apui lorſqu'il eſt droit, & lors d'une

inclinaiſon déterminée.

5°. Pour l'arrimer de la maniere la plus propre à augmenter la force de ſon centre de gravité, pour rappeller ſes hauts, à adoucir ſes mouvemens, & à diminuer ſon arc.

6°. Pour trouver le point de ſa capacité où ſon centre de gravité réſide, ſans avoir la moindre notion de l'établiſſement de ſon arrimage, & quelque différent qu'il ſoit de celui que je propoſe.

7°. Pour déterminer la longueur du levier ſur lequel ſon centre de gravité aura agi, lors de ſa plus grande inclinaiſon, & la force que le vent aura fait alors ſur ſes voiles & ſur ſes mats.

Ces pratiques & expériences conduites avec ſoin, & appliquées à quelques Navires, jointes à la découverte que j'ai faite des loix du déplacement de leurs points d'apui & de ſuſpenſion, mettront les Géomettres & les Marins en état de donner à la partie ſubmergée d'un Vaiſſeau, la capacité néceſſaire pour l'uſage auquel il ſera deſtiné, & la figure la plus

propre à adoucir son rouli, son tangage & ses autres mouvemens, & à augmenter sa force pour porter la voile. Ils pourront fixer la hauteur de sa mâture & l'étenduë de ses voiles relativement à cette force, & les proportions de ses mats, de ses vergues, de ses cordages, de ses poulies, & les toiles de ses voiles, relativement aux efforts qu'ils auront à supporter; lui regler l'assiette la plus avantageuse pour virer de bord avec facilité déterminer le placement de ses mats, pour qu'il ne soit ni trop ardent, ni trop mol; & qu'il puisse sans le secours de son gouvernail, (les voiles de son avant & celles de son arriere portant également,) courir constament l'air de vent sur lequel il aura été orienté. Au moyen de ces différens établissemens, ils tireront de sa navigation, les plus grands avantages qu'ils puissent en attendre.

Les differens détails que cette premiere partie contient, me paroissent suffire pour établir la certitude & l'utilité de la découverte que j'ai faite du Méchanisme des mouvemens des

corps flotans. Je ferai dans la seconde Partie, l'application de ce Méchanisme au parallelipipede rectangle flotant, & j'y donnerai la clef des équations, que j'ai inserées dans mon Extrait, pour indiquer les cas, dans lesquels les trois hypotheses du déplacement de son point d'apui ont lieu.

SECONDE PARTIE.

APPLICATION DU Méchanisme des mouvemens des Corps flotans, à un parallelipipede rectangle flotant.

§. I. Observations préliminaires.

Soit donné un parallelipipede rectangle quelconque flotant.

LORSQUE le parallelipipede proposé est droit, je le conçois divisé en quatre autres parallelipipedes rectangles & égaux, par deux plans verticaux infiniment minces, qui se coupent mutuellement par le milieu à angles droits, dont un le divise

en deux parties égales ſur ſa largeur, & l'autre en deux parties égales ſur ſa longueur.

FIGURE PREMIERE.

Soit BDOS, *l'un de ces deux plans verticaux infiniment minces.*

Soit lorſqu'il eſt droit.

HDOP *Sa partie ſubmergée.*

HP *Sa flotaiſon*

FL *Son tirant d'eau.*

C *Le centre de grandeur de ſa partie ſubmergée.* HDOP

F *Son point d'apui.*

1°. La perpendiculaire L A qui diviſe le plan BDOS en deux parties égales ſur ſa largeur, indique la ſection commune des deux plans verticaux que je viens de déſigner; puiſqu'ils ſe coupent mutuellement par le milieu.

2°. Elle paſſe par le centre de grandeur C, de la partie ſubmergée du parallelipipede propoſé; puiſque les parties homologues de ſes côtés oppoſés ſont parfaitement égales & ſemblables.

3°. Son point de section F sur la flotaison actuele HP,* est conséquemment le point d'apui du parallelipipede lorsqu'il est droit.

Soit lors d'une inclinaison déterminée.

BD *Le côté sur lequel il doit s'incliner.*

EFH *L'angle de son inclinaison.*

EDOM *Sa partie submergée.*

EM *Sa flotaison.*

r R & R *Différens placemens du centre de grandeur de sa partie submergée* EDOM, *lors des trois différentes hypotheses que j'ai à démontrer.*

f F & F *Différens placemens de son point d'apui, lors des mêmes hypotheses.*

F *Son point d'apui lorsqu'il est droit; & la section commune de ses flotaisons* HP *&* EM *& de la perpendiculaire* L a

Soient tirées les lignes r f, JF & R T *perpendiculaires à* EM, *les paralleles* r a, RA, *&* UA

Et l'inclinée KF *dont l'angle* KFH

* §. II. De la premiere Partie & §. XIV. de mon Extrait.

d'incidence ſur la parallele HP *ſoit égal à celui* EFH *de l'inclinaiſon déterminée.*

Lorſque le parallelipipede s'incline ſur ſon côté BD, toutes ſes parties ſe meuvent en même tems, de même, & parallelement au plan BDOS : donc,

1°. Le centre de grandeur de ſa partie ſubmergée & ſon point d'apui, ſont toujours avant, pendant, & après ſon inclinaiſon, dans le plan BDOS qui ne ceſſe point de le diviſer en deux parties parfaitement égales & ſemblables.

2°. Il a toujours même centre de grandeur de ſa partie ſubmergée & même point d'apui, que ce plan : car ſi je diviſe par ma penſée, ſa partie ſubmergée en tranches infiniment minces paralleles au plan BDOS, les parties ſubmergées de ces tranches formeront toutes, lorſqu'il ſera droit, des parallelogrames rectangles égaux à la partie ſubmergée HDOP de ce plan, & lorſqu'il s'inclinera, des trapezes égaux & ſemblables à la partie EDOM de ce même plan, qui ſera alors ſubmer-

gée. Toutes ces tranches auront donc toujours comme lui, les centres de grandeur de leurs parties submergées à la même hauteur, & à la même distance du côté BD, & elles auront toutes comme lui, leurs points d'apui dans le plan de la flotaison, à la même distance du coté BD.

Ainsi ce que je dirai des mouvemens du plan BDOS, du déplacement du centre de grandeur de sa partie submergée, & de celui de son point d'apui, doit s'entendre de ceux du parallelipipede proposé.

§. II. *Indication des trois hypotheses du déplacement du point d'apui d'un parallelipipede rectangle flotant.*

Dès que le parallelipipede commence à s'incliner, il est obligé de tourner sur son point d'apui F, puisque ce point reçoit des efforts des compressions de l'eau, une force * que la gravité du parallelipipede ne peut ébranler : de sorte que par ce mouvement,

* §. I. De la premiere Partie.

1°. FE passe en FH; FJ passe en FL, & FM passe en FP, puisque les angles EFH, JFL & MFP sont égaux.

2°. Le centre de grandeur de la partie EDOM qui doit être submergée lors de l'inclinaison déterminée, peut se trouver, ou dans un point tel que celui R, de la ligne FJ.

Ou dans un point tel que celui r, qui est en dehors de cette ligne FJ, vers le côté BD sur lequel le parallelipipede s'incline.

Ou dans un point tel que celui R, qui est en dehors de cette même ligne FJ, vers le côté SO, opposé à celui BD sur lequel le parallelipipede s'incline.

Or celui de ces trois différens placemens du centre de grandeur de la partie EDOM, qui a lieu lors de l'inclinaison déterminée, décide de celle des trois hypotheses que j'ai à démontrer, dans laquelle le parallelipipede proposé se trouve pour le placement de son point d'apui. Car les lignes r f RF & RF, sont données perpendiculaires sur EM, flotaison du

parallelipipede lors de l'inclinaiſon déterminée. Elles indiquent donc les différens cas du placement de la verticule du centre de grandeur de la partie EDOM qui doit être alors ſubmergée ; & conſéquemment leurs points de ſection f, F, & F, ſur la flotaiſon actuele EM, indiquent les différens cas du placement du point d'apui du parallelipipede. Donc,

PREMIERE HYPOTHESE

Le parallelipipede rectangle flotant à un même point d'apui F, avant & après ſon inclinaiſon, toutes les fois que le centre de grandeur de ſa partie EDOM, qui doit être ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, eſt dans un point tel que celui R de la ligne FJ

SECONDE HYPOTHESE.

Le point d'apui du parallelipipede rectangle flotant ſe déplace pendant ſon inclinaiſon, vers le côté BD, ſur lequel il s'incline, & paſſe dans un

point tel que celui f, toutes les fois que le centre de grandeur de ſa partie EDOM, qui doit être ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, eſt dans un point tel que celui r ; en dehors de la ligne FJ, & vers le côté BD

TROISIE'ME HYPOTHESE

Le point d'apui du parallelipipede rectangle flotant ſe déplace pendant ſon inclinaiſon, vers le côté SO, opposé à celui BD, ſur lequel il s'incline, & paſſe en un point tel que celui F, toutes les fois qne le centre de grandeur de la partie EDOM, qui doit être ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, eſt dans un point tel que celui R, en dehors de la ligne FJ, & vers le côté SO.

Nota. Je déterminerai d'abord par mes calculs, les déplacemens du centre de grandeur de la partie ſubmergée EDOM *du parallelipipede, lors des trois hypotheſes que je viens d'expoſer. Ces déplacemens connus, je déterminerai ceux des points d'apui & de ſuſpenſion de ce parallelipipede.*

Mais afin de rendre mes ſolutions plus ſenſibles, & à la portée d'un plus grand nombre de perſonnes, je commencerai par l'expoſition des pratiques que j'ai ſuivies dans mes calculs; & indépendamment des ſolutions générales que je donnerai en Algebre, je joindrai à chacun, une exemple en chiffres ordinaires. Il ſeroit à ſouhaiter que les Géomettres qui appliqueront leurs recherches au Méchaniſme des mouvemens des corps flotans, vouluſſent s'impoſer les mêmes defférences pour ceux qui devront mettre leurs decouvertes en pratique.

§. III. *Pratiques ſuivies dans les calculs du placement du centre de grandeur de la partie ſubmergée d'un parallelipipede rectangle flotant, lors de ſes différentes inclinaiſons.*

Le parallele HP *ſervant de ligne fixe.*

Le parallelograme HDOP a ſa ſur-face égale au produit de ſa largeur HP multipliée par ſa hauteur FL; ſa puiſſance égale à la moitié de

ſa hauteur FL ; & ſon moment égal au produit de ſa ſur-face multipliée par ſa puiſſance.

Le triangle EFH a ſa ſur-face égale au produit de ſa baze FH multipliée par la moitié de ſa hauteur HE ; ſa puiſſance égale au tiers de ſa hauteur HE ; & ſon moment égal au produit de ſa ſur-face multipliée par ſa puiſſance.

Les triangles EFH , HFK & PFM ont leurs ſur-faces , leurs puiſſances & leurs momens égaux ; puiſqu'ils ont les angles & les côtés ſemblables , égaux ; & leurs bazes dans la ligne fixe HP

Le trapeze EDOM a ſa ſur-face égale à celle du parallelograme HDOP , puiſque le triangle EFH qu'il faut en retrancher, a ſa ſur-face égale à celle du triangle PFM qu'il faut lui ajoûter pour former le parallelograme HDOP ; & pour avoir le moment de ce trapeze , il faut ſouſtraire ceux des triangles PFM & HFK de celui du parallelograme HDOP ; par ce que le triangle PFM ne fait point partie de ce trapeze, & que le triangle

HFK a ſon moment détruit par celui du triangle HFE qui lui eſt oppoſé de l'autre côté de la ligne fixe HP, & dont le moment eſt égal au ſien.

La diſtance entre la parallele HP & le centre de grandeur du trapeze EDOM, qui doit être ſubmergé lors de l'inclinaiſon déterminé, eſt égale à la puiſſance de ce trapeze, & conſéquemment au quotient du moment de ce même trapeze diviſé par ſa ſur-face.

La perpendiculaire La *ſervant de ligne fixe.*

Le triangle EFK a ſa ſurface égale au produit de ſa baze EK multipliée par la moitié de ſa hauteur FH ſa puiſſance égale aux deux tiers de ſa hauteur FH; & ſon moment égal au produit de ſa ſur-face multipliée par ſa puiſſance.

Le trapeze EDOM a ſon moment égal à celui du triangle EFK : parce que les trapezes FLDK & FLOM ſont égaux & ſemblables, ayant les angles & les côtez ſemblables égaux ; Qu'ils ont pareillement leurs momens reſpectifs égaux, ayant leur côté commun dans la ligne fixe La Qu'enfin ils ſont dans les côtez op-

posés de cette ligne fixe, & que conséquemment leurs momens respectifs se détruisent mutuellement & son réputés=o

La distance entre le perpendiculaire La & le centre de grandeur du trapeze EDOM qui est submergé lors de l'inclinaison déterminée, est égale à la puissance de ce trapeze, & conséquemment au quotient du moment de ce même trapeze divisé par sa surface.

§. IV. *Détermination des cas dans lesquels la premiere hypothese du déplacement du point d'apui d'un parallelipipede rectangle flotant a lieu.*

PROPOSITION.

Le parallelipipede rectangle flotant a même point d'apui F, avant & après son inclinaison, toutes les fois que la hauteur HE de sa partie EFH, qui se submerge pendant son inclinaison, est égale à la racine de ce dont le nombre trois, multiplié par le quarré de son tirant d'eau FL, excede le nombre deux, multiplié par le quar-

ré de la demi largeur FH du côté ſur lequel il s'incline.

Ou ce qui eſt la même choſe, ſi l'on ſuppoſe

a = *La demie largeur* FH *du côté ſur lequel il s'incline.*

c = *Son tirant d'eau* F L *lorſqu'il eſt droit.*

x = *Sinus* EH *de l'angle* EFH *de ſon inclinaiſon.*

Il a même point * d'apui avant & après ſon inclinaiſon, toutes les fois que le ſinus de ſon inclinaiſon donné = x eſt = $\sqrt{3c^2 - 2a^2}$

SOLUTION.

La diſtance AF entre la parallele HP & le centre de grandeur R de la partie EDOM qui doit être ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, eſt = $\frac{3c^2 - x^2}{6c}$; & de la diſtance A R entre la perpendiculaire La & le centre de grandeur R eſt = $\frac{2ax}{6c}$

Pour ſatisfaire à cette premiere

* §. XVII. De mon Extrait.

hypotheſe

hypothese, il faut que le centre de grandeur R de la partie EDOM soit * dans la ligne FJ: Mais l'angle JFL est égal à celui EFH; puisque FJ est perpendiculaire à EM & que FL l'est à HP. Les triangles rectangles HFE & AFR sont donc semblables; donc : : $a =$ côté FH du triangle HFE : $x =$ son côté EH : : $\frac{3c^2 - x^2}{6c} =$ côté AF du triangle AFR : $\frac{2ax}{6c} =$ son côté AR. Donc, $\frac{2a^2 x}{6c}$ produit de FH × AR $= \frac{3c^2 x - x^3}{6c}$ produit EH × AF. Ainsi en multipliant le tout par $6c$ & en le divisant par x, j'ai $2a^2 = 3c^2 - x^2$; & en transposant, j'ai $x^2 = 3c^2 - 2a^2$: ce qui me donne $x =$ EH $= \sqrt{3c^2 - 2a^2}$ comme je l'ai annoncé §. XVII de l'Extrait de mon Méchanisme: Donc dans le cas proposé le centre de grandeur de la partie du parallelipipede proposé qui doit être

* §. II. Précédente.

ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, eſt dans la ligne FJ : & conſéquemment, le parallelipipede a même point d'apui avant & après ſon inclinaiſon.

Ce qu'il falloit démontrer.

EXEMPLE.

Soit 2400 = *la demie largeur* FH *du côté ſur lequel le parallelipipede propoſé s'incline.*

2000 = *Son tirant d'eau* FL *lorſqu'il eſt droit.*

Pour avoir la hauteur HE de la partie EFH qui ſe ſubmerge pendant l'inclinaiſon déterminée, conformément à la détermination que j'en ai faite par ma propoſition.

1°. Je multiplie le tirant d'eau FL par lui-même, & le produit par trois, ce qui me donne 12000000.

2°. Je multiplie la $\frac{1}{2}$ largeur FH par elle-même, & le produit par deux; ce qui me donne 11520000.

3°. Du premier produit 12000000
Je ſouſtrais le ſecond... 11520000

Et j'ai pour reſtant 480000

4°. Je tire la racine de ce restant; ce qui me donne la hauteur demandée HE $= 692 \frac{820323}{1000000}$

SOLUTION.

La distance AF entre le parallele HP & le centre de grandeur R est $=$ 960; & la distance AR entre la perpendiculaire L *a* & le centre de grandeur R est $= 277 \frac{1281292}{100000000}$ Donc: 2400 $=$ côté FH du triangle EFH : $692 \frac{8203230}{10000000} =$ son côté HE : : 960 $=$ côté AF du triangle AFR : $277 \frac{1281292}{10000000} =$ son côté AR ; Donc $\frac{2400 + 2771281292}{10000000}$ produit de FH × AR est $= 665107 \frac{51008}{10000}$- $\frac{00}{000} = \frac{960 + 6928203230}{10000000}$ produit de AF × HE Donc &c. ce qu'il falloit démontrer,

§. V. *Détermination des cas dans lesquels la seconde hypothese du déplacement du point d'apui d'un parallelipipede rectangle flotant a lieu.*

PREMIERE PROPOSITION.

Le point d'apui du parallelipipede

rectangle flotant, se déplace toujours pendant son inclinaison, vers le côté BD sur lequel il s'incline, & passe dans un point tel que celui f, toutes les fois que FL son tirant d'eau lorsqu'il est droit, est égal à la racine des deux tiers du quarré de la demie largeur FH du côté sur lequel il s'incline.

Ou ce qui est la même chose, si l'on supose comme dans l'article précédent, FH $= a$; FL $= c$; *&* EH $= x$

Son point d'apui se déplace * pendant son inclinaison vers le côté BD sur lequel il s'incline, toutes les fois que son tirant d'eau FL donné $= c$ est $\sqrt{\frac{2a^2}{3}}$

SOLUTION.

La distance a F entre la parallele HP & le centre de grandeur *r* de la partie EDOM qui doit être submergée lors de l'inclinaison déterminée est $= \frac{2a^2 - x^2}{6c}$ & la distance a r entre

* §. XVII. De mon Extrait.

la perpendiculaire La & le centre de grandeur r eſt $= \frac{2a^2x}{6ac}$

Pour ſatisfaire à cette 2e hypotheſe, il faut que le centre de grandeur de la partie EDOM ſoit dans un point tel que celui r, en dehors * de la ligne FJ, vers le côté BD ſur lequel le parallelipipede s'incline ; il faut donc que la parallele a r qui exprime la diſtance entre le centre de grandeur r & la perpendiculaire La, ſailliſſe en dehors de la ligne FJ: mais les triangles HFE & a F Z ſont ſemblables. Donc :: a = côté FH du triangle HFE : x = ſon côté HE : $\frac{2a^2-x^2}{6c}$ = côté a F du triangle a FZ : $\frac{2a^2x-x^3}{6ac}$ = ſon côté a Z. Au lieu que la diſtance a r eſt $= \frac{2a^2x}{6ac}$; elle eſt donc plus grande que le ſegment a Z d'une quantité $= \frac{x^3}{6ac}$ = ſegment Z r, dont la parallele a r ſaillit en dehors de la ligne FJ Donc dans le cas propoſé, le centre

* §. II. Précédente.

de grandeur de la partie submergée du parallelipipede rectangle flotant ; & conséquemment son point d'apui, se déplacent pendant son inclinaison vers le côté BD sur lequel il s'incline ; ce qu'il falloit démontrer.

EXEMPLE.

Soit 2400 = *sa demi largeur* FH
1 = *Sinus* HE *de l'angle* HFE *de son inclinaison.*

Je multiplie la demie largeur FH par elle-même & le produit par deux, j'ai 11520000 pour dernier produit; je le divise par trois, & j'extrais la racine quarrée du quotient 3840000. ce qui me donne la hauteur FL de son tirant d'eau telle que je l'ai fixé par ma proposition = 1959 $\frac{591794}{1000000}$ —

La distance a F entre la parallele HP & le centre de grandeur *r* est = $\frac{92159992000000}{9406040406112}$ & la distance a *r* entre la perpendiculaire L*a* & le centre de grandeur r, est = $\frac{921600000000}{225744974668 8}$

Donc :: 2400 = côté FH du triangle HFE : 1 = son côté HE :: $\frac{92159}{9406}$-$\frac{992000000}{0406112}$ = côté aF du triangle aFZ

: $\frac{92159992 0000}{2257449746688}$ $\doteq$ ſon côté a Z ; Au lieu que la diſtance *ar* eſt $\frac{921600000000}{2257449746688}$ elle eſt donc plus grande que le ſegment aZ, d'une quantité $=$ $\frac{80000}{2257449746688}$ ſegment Z*r* dont la parallele a*r* ſaillit en dehors de la ligne F J ; & cependant l'inclinaiſon propoſée pour exemple, eſt extrêmement petite. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

II^e. PROPOSITION.

Le point d'apui du parallelipipede rectangle flotant, ſe déplace pendant ſon inclinaiſon, vers le côté BD ſur lequel il s'incline, & paſſe dans un point tel que celui f, toutes les fois que ſon tirant d'eau FL, eſt plus petit que la racine des deux tiers du quarré de la demi largeur FH, du côté ſur lequel il s'incline.

Ou ce qui eſt la même choſe, ſi l'on ſuppoſe comme l'article précédent, FH $=$ *a* ; FL $=$ c & HE $=$ x. Son point d'apui ſe déplace * pendant ſon inclinaiſon vers le côté BD ſur lequel il s'incline, toutes les fois

* §. XVII. De mon Extrait.

que son tirant d'eau FL, donné $= c$ est plus petit que $\sqrt{\frac{2a^2}{3}}$

SOLUTION.

Soit f $= \sqrt{\frac{2a^2}{3}}$

n = *Une grandeur indéterminée.*

c = *Son tirant d'eau* FL $= \sqrt{\frac{2a}{3}} - n = f - n$

La distance aF entre la parallele HP & le centre de grandeur *r*, étant $= \frac{3c^2 - x^2}{6c}$ est $= \frac{3f^2 - 6fn + 3n^2 - x^2}{6f - 6n} = \frac{2a^2 - 6fn + 3n^2 - x^2}{6f - 6n}$: & la distance a *r* entre la perpendiculaire L *a* & le centre de grandeur *r*, est $= \frac{2ax}{6c} = \frac{2a^2x}{6af - 6an}$

Donc *:: *a* = côté FH du triangle HFE : *x* = son côté EH :: $\frac{2a^2 - 6fn + 3n^2 - x^2}{6f - 6n}$ = côté aF du triangle aFZ.

* Solution de la Proposition précédente.

$\frac{2a^2x - 6fnx + 3n^2x - x^3}{6af - 6an}$ = son côté a Z. Au lieu que la distance a *r* est $= \frac{2a^2x:}{6af - 6an}$ elle est donc plus grande que le segment a Z, d'une quantité $= \frac{6fnx + x^3 - 3n^2x}{6af - 6an}$ segment Z*r* dont la parallele a *r* saillit en dehors de la ligne FJ. Cette quantité est en effet *un maximum*. puisque la grandeur *f* est plus grande que celle *n*: si elles étoient seulement égales, le tirant d'eau FL donné = *f* − *n* seroit = *o* & l'hypothese n'auroit pas lieu. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

EXEMPLE.

Soit 2400 = *Sa demi largeur* FH

1 = *Sinus* HE *de l'angle* HFE *de son inclinaison.*

1959 = *Son tirant d'eau* FL

La distance aF entre la parallele HP & le centre de grandeur *r*, est = $\frac{9214336}{94032}$ & la distance a *r* entre la perpendiculaire L*a* & le centre de grandeur *r*, est = $\frac{92160000}{225676800}$ Donc ::

2400 = côté FH du triangle HFE : 1 = ſon côté EH :: $\frac{92104336}{94032}$ = côté aF du triangle aFZ : $\frac{92104336}{225676800}$ = ſon côté aZ. Au lieu que la diſtance a *r* eſt = $\frac{92160000}{225676800}$: elle eſt donc plus grande que le ſegment aZ, d'une quantité = $\frac{55664}{2256768800}$ ſegment Z r, dont la parallele a *r* ſaillit en dehors de la ligne F J ; & cependant la quantité $\frac{591794}{1000000}$ dont ſon tirant d'eau FL eſt dans cet exemple, plus petit que la racine des deux tiers du quarré de ſa demi largeur FH & l'inclinaiſon que je lui ai ſuppoſé ſont extrêmement médiocres. Donc &c. Ce qu'il falloit démontrer.

IIIe. PROPOSITION.

Le point d'apui du parallelipipede ſe déplace pendant ſon inclinaiſon, vers le côté BD ſur lequel il s'incline, & paſſe dans un point tel que celui f, toutes les fois que ſon tirant d'eau FL étant plus grand que la racine des deux tiers du quarré de ſa demie largeur FH, la hauteur EH de la partie EFH qui ſe ſubmerge pendant ſon

inclinaison, est plus grande que la racine de ce dont le nombre trois multiplié par le quarré de son tirant d'eau FL, excede le nombre deux multiplié par le quarré de sa demi largeur FH

Ou ce qui est la même chose, si l'on suppose comme dans les propositions precédentes FH $= a$; FL $= c$; & EH $= x$.

Son point d'apui se déplace * pendant son inclinaison vers le côté BD sur lequel il s'incline, toutes les fois que son tirant d'eau FL donné $= c$ est plus grand que $\sqrt{\frac{2a^2}{3}}$ & que le sinus HE de son inclinaison donné $= x$ est plus grand que $\sqrt{3c^2 - 2a^2}$

SOLUTION.

Soit $d = \sqrt{3c^2 - 2a^2}$

$y =$ *Une grandeur infiniment petite.*

$x =$ *Sinus* HE *de l'angle* EFH *de son inclinaison* $= \sqrt{3c^2 - 2a^2} + y = d + y$

* §. XVII. De mon Extrait.

La distance aF entre la parallele HP & le centre de grandeur r, est $= \frac{3c^2 - d^2 - 2dy - y^2}{6c}$ & la distance ar entre la perpendiculaire L*a* & le centre de grandeur r, est $= \frac{2a^2 d + 2a^2 y}{6ac}$

Donc* : : *a* = côté FH du triangle HFE : d + y = son côté EH : : $\frac{3c^2 - d^2 - 2dy - y^2}{6c}$ = côté aF du triangle aFZ : $\frac{3c^2 d + 3cy^2 - d^3 - 3dy^2 - 3dyy - y^3}{6ac}$ = son côté aZ. Mais d est donné $= \sqrt{3c^2 - 2a^2}$; d^2 est donc $= 3c_2 = 2a^2$; & en substituant cette valeur de d^2 dans celle du segment aZ, je l'ai $= \frac{2a^2 d + 6a^2 y - 6c^2 y - 3dyy - y^3}{6ac}$

Au lieu que la distance ar est $= \frac{2a^2 d + 2a^2 y}{6ac}$ elle est donc plus grande que le segment aZ, d'une quantité $\frac{6c^2 y + 3dyy + y^3 - 4a^2 y}{6ac}$ = segment Zr

* Solution de la 1e. Proposition de cette §.

dont la parallele a r faillit en dehors de la ligne F J. En effet, cette quantité est *un maximum*, Car la grandeur $6 c^2 y$, est seule plus grande que celle $4 a^2 y$; puisque d qui est donné $= \sqrt{3c^2 - 2a^2}$ doit, suivant l'hypothese avoir une valeur constante égale à la racine de ce dont $3 c^2$ excede $2 a^2$ Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

EXEMPLE.

Soit 2400 $=$ *Sa demi largeur* HE
2000 *Son tirant d'eau* FL
693 $=$ *Sinus* HE *de l'angle* EFH *de son inclinaison.*

La distance aF entre la parallele HP & le centre de grandeur r, est $= \frac{92158008}{96000}$; & la distance a r entre la perpendiculaire L *a* & le centre de grandeur r, est $= \frac{63866880000}{230400000}$ Donc : : 2400 $=$ côté FH du triangle EFH : 693 $=$ son côté EH : : $\frac{92158008}{96000}$ $=$ côté aF du triangle a FZ : $\frac{63865429544}{230400000}$ $=$ son côté aZ. Au lieu que la distance a r est $= \frac{63866880000}{230400000}$; Elle est donc plus grande que le seg-

ment aZ, d'une quantité $= \frac{1380456}{230400000}$ segment Zr, dont la parallele a r saillit en dehors de la ligne FJ. Et cependant c'eſt une grandeur extrêmement petite, que celle $\frac{179677}{1000000}$ dont j'ai ſuppoſé le ſinus HE de l'angle de l'inclinaiſon, plus grand que la racine $692 \frac{820323}{1000000}$ de ce dont le nombre trois, multiplié par le quarré du tirant d'eau F L excede le nombre deux multiplié par le quarré de la demi largeur FH. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

§. VI. *Détermination des cas dans leſquels la troiſiéme hypotheſe du déplacement du point d'apui du parallelipipede rectangle flotant a lieu.*

PROPOSITION.

Le point d'apui du parallelipipede rectangle flotant, ſe déplace pendant ſon inclinaiſon vers le côté OS, oppoſé à celui BD ſur lequel il s'incline. & paſſe dans un point tel que celui *F*, toutes les fois que ſon tirant d'eau FL, étant plus grand que la racine

des deux tiers du quarré de ſa demi largeur FH, la hauteur HE de la partie EFH qui ſe ſubmerge pendant ſon inclinaiſon, eſt plus petite que la racine de ce dont le nombre trois multiplié par le quarré de ſon tirant d'eau FL, excede le nombre deux, multiplié par le quarré de la demi largeur FH du côté ſur lequel il s'incline.

Ou ce qui eſt la même choſe, ſi l'on ſuppoſe comme dans les propoſitions précedentes FH $= a$; FL $= c$ & HE $= x$.

Son point d'apui ſe déplace * vers le côté OS, oppoſé à celui BD ſur lequel il s'incline, toutes les fois que ſon tirant d'eau FL donné $= c$, eſt plus grand que $\sqrt{\frac{2a^2}{3}}$, & que le ſinus HE de l'angle EFH de ſon inclinaiſon donné $= x$ eſt plus petit que $\sqrt{3c^2 - 2a^2}$

SOLUTION.

Soit $d = \sqrt{3c^2 - 2a^2}$

$y =$ *Une grandeur infiniment petite*

* §. XVII. De mon Extrait,

x = *Sinus* EH *de l'angle* EFH *de l'inclinaison* $= \sqrt{3c^2 - 2a^2} - y = d - y$

La diſtance *A*F entre la paralelle HP & le centre de grandeur *R* de la partie EDOM, eſt $= \frac{3c^2 - d^2 + 2dy - y^2}{6c}$ & la diſtance *AR* entre la perpendiculaire L*a*, & le centre de grandeur *R*, eſt $= \frac{2a^2 d - 2a^2 y}{6ac}$

Pour ſatisfaire à cette troiſiéme hypotheſe, il faut que le centre de grandeur de la partie EDOM qui doit être ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, ſoit dans un point tel que celui *R*, en dehors * de la ligne FJ, & vers le côté SO oppoſé à celui BD ſur lequel le parallelipipede s'incline. Mais les triangles rectangles HFE & *A*FU ſont ſemblables, puiſqu'ils ont les angles de leurs pointe commune F égaux; Donc :: a = côté FH du triangle HFE : $d - y$ = ſon côté HE : : $\frac{3c^2 - d^2 + 2dy - y^2}{6c}$ = côté

* §. II. Précédente.

*A*F du triangle *A*FU : $\frac{3cd^2 - d^3 + 3d^2y - 3dvy - 3c^2y + y^3}{6ac}$ = son côté *A*U. Or d est donné $= \sqrt{3c^2 - 2a^2}$; donc d^2 est $= 3c - 2a^2$, & en substituant cette valeur de d^2 dans celle du côté *A*U, je l'ai $= \frac{2a^2d + 6c^2y - 3dyy - 6a^2y + y^3}{6ac}$ Au lieu que la distance *A*R est $= \frac{2a^2d - 2a^2y}{6ac}$ le côté *A*U du triangle *A*FU, est donc plus grand que la distance *A*R, d'une quantité $= \frac{6c^2y - 3dyy - 4a^2y + y^3}{6ac}$ = segment RU, dont ce côté *A*U saillit en dehors du centre de grandeur *R*. En effet, cette quantité est *un Maximum* : Pour le prouver, je divise d'abord par y, toutes les grandeurs qui la composent; ce qui n'interrompt point leurs proportions, & me la donne $= \frac{6c^2 - 3dy - 4a^2 + y^2}{6ac}$ j'observe en suite que d est plus grand que y; car s'ils étoient seulement égaux x donné = d − y seroit = o, l'inclinaison du parallelipipede seroit

nulle, & l'hypothese n'auroit pas lieu En conséquence de cette observation, je suppose $y = d - z$; & en substituant cette valeur à la place de y, j'ai la quantité $\frac{6c^2 - 3dy - 4a^2 + y^2}{6ac} = \frac{6c^2 - 4a^2 - 2d^2 + dz + z^2}{6ac}$ je fais évanoüir les trois premiers termes de cette derniere grandeur, en y substituant $3c^2 - 2a^2$ à la place de d^2; & je l'ai $= dz + z^1$ ce qui prouve évidemment qu'elle est *un Maximum.* Donc, dans le cas proposé le centre de grandeur de la partie EDOM qui doit étre submergée lors de l'inclinaison déterminée & conséquemment le point d'apui du parallelipipede proposé se déplacent pendant son inclinaison, vers le côté OS, opposé à celui BD sur lequel il s'incline. Ce qu'il falloit démontrer.

EXEMPLE.

Soit 2400 = *la demi largeur* HF
2000 = *Tirant d'eau* FL
692 = *Sinus de l'angle* EFH *de son inclinaison.*

La distance *A*F entre la parallele HP & le centre de grandeur *R* est =

$\frac{92169088}{96000}$ & la distance *AR* entre la perpendiculaire L*a* & le centre de grandeur *R*, est $= \frac{63774720000}{230400000}$ Donc : : 2400 = côté FH du triangle EFH : 692 = son côté EH :: $\frac{92169088}{96000}$ = côté *A* F du triangle *A*FU : $\frac{6378100889 6}{2304000}$ = son côté*A*U. Au lieu que la distance *AR* n'est que de $\frac{63774720000}{230400000}$: cette distance *AR* est donc plus petite que le côté *A*U du triangle *A*FU, d'une quantité $= \frac{6288896}{2304000}$ = segment *R*U dont ce côté *A*U saillit au-de-là du centre de grandeur *R* ; & cependant c'est une quantité extrêmement petite que celle $\frac{820323}{1000000}$ dont j'ai supposé le sinus HE de l'angle EFH de l'inclinaison, plus petite que la racine quarrée 692 $\frac{820323}{1000000}$ de ce dont le nombre trois multiplié par le quarré du tirant d'eau F L, excede le nombre deux multiplié par le quarré de la demi largeur FH du côté sur lequel le parallelipipede s'incline. Donc : &c. ce qu'il falloit démontrer.

§. VII. *Détermination du déplacement des points d'apui & de suspension d'un parallelipipede rectan-*

gle flotant, pendant ses inclinaisons.

Nota, L'angle d'inclinaison du parallelipipede & de tout autre corps flotant, se connoît avec le secours d'un demi cercle gradué, où d'un niveau d'eau, ou en mesurant la hauteur EH *de la partie* EFH *qui se submerge pendant son inclinaison, & la demi largeur* FH *du côté sur lequel il s'incline.*

Le déplacement de son point d'apui n'a lieu que dans les cas des deux dernieres hypotheses.

A l'égard de la deuxiéme hypothese.

1°. Le segment FQ de la parallele HP & celui rZ de la parallele ar sont égaux, puisqu'ils sont paralleles & terminés par deux paralleles fr & FZ.

2°. Le segment Ff de la flotaison EM, exprime la distance entre le point d'apui F du parallelipipede lorsqu'il est droit, & son point d'apui f, lorsqu'il est incliné.

3°. Le triangle fFQ est rectangle & l'angle de sa pointe F est celui de l'inclinaison du parallelipipede. Donc

:: ſinus total de l'angle droit F f Q : ſinus de l'angle F Q f complément de celui E F H de l'inclinaiſon du parallelipipede :: ſegment F Q = celui connu r Z : diſtance F f entre le point d'apui F du parallelipipede, lorſqu'il eſt droit, & ſon point d'apui f, lorſqu'il eſt incliné.

Cette même analogie s'applique à a troiſiéme hypotheſe, parce que le triangle rectangle *F*TF eſt ſemblable à celui F f Q & que ſon côté *F*T eſt égale au ſegment U*R* de la parallele *AR*.

Au reſte, le point d'apui & celui de ſuſpenſion d'un corps flotant, ont des proprietez ſi différentes, qu'il m'a fallu les diſtinguer l'un de l'autre, pour mieux développer le Méchaniſme des mouvemens de ce corps. Mais comme ce ſont deux points infiniment petits, purement Métaphyſiques & immédiatement appliquez l'un ſur l'autre; on doit, lorſqu'il s'agit de calculer leur hauteur, les conſidérer comme étant tout deux réünis en un même point; & on doit en uſer de même de la ligne d'apui & de l'a-

xe de l'inclinaiſon du corps flotant, & les conſidérer comme étant réünis en une ſeule parallele à l'horiſon.

§. VIII. *Obſervations ſur les trois hypotheſes du déplacement du point d'apui d'un parallelipipede rectangle flotant.*

De ce que la premiere hypotheſe n'a lieu que lorſque la hauteur E H de la partie EFH qui ſe ſubmerge pendant l'inclinaiſon du parallelipipede, eſt égale à la racine de ce dont le nombre trois multiplié par le quarré de ſon tirant d'eau FL, excede le nombre deux multiplié par le quarré de la demi largeur FH du côté ſur lequel il s'incline. Il s'en ſuit, que pour ſatisfaire à cette premiere hypotheſe, il faut

1°. Que le tirant d'eau FL du parallelipipede excede la racine des deux tiers du quarré de ſa demi largeur; s'il eſt égal * à cette racine, ou s'il

* Premiere propoſition de la §. V. Précédente..

eſt plus * petit, le parallelipipede tombe dans le cas de la 2^e. hypotheſe.

2°. Qu'à chaque quantité dont ſon tirant d'eau F L excede cette racine, il n'y a qu'un ſeul angle d'inclinaiſon qui puiſſe ſatisfaire à la premiere hypotheſe. Si cet angle eſt trop ** grand, le parallelipipede eſt encore dans le cas de la 2^e. hypotheſe; s'il eſt trop *** petit, le parallelipipede ſe trouve dans le cas de la 3^e. hypotheſe.

3°. Que lorſque le parallelipipede eſt plus long que large, & que ſon tirant d'eau FL eſt de la même grandeur ou plus petit que la racine des deux tiers du quarré de ſa demi largeur, il ſe trouve toujours dans le cas de la 2^e. hypotheſe dès le premier inſtant de ſon inclinaiſon; parce que ſa largeur eſt le plus étroit de ceux de ſes côtés ſur leſquels il puiſſe s'incliner,

* Seconde Propoſition de la §. précédente.

** Troiſiéme Propoſition de la §. V. Précédente.

* * §. VI. Précédente.

Mais lors qu'ayant ſon tirant d'eau FL égal à la racine des deux tiers du quarré de ſa démi longueur, il s'incline ſur un de ſes côtez ; il paſſe ſucceſſivement par les trois hypotheſes; d'abord par la 3ᵉ. enſuite par la 1ᵉ. & enfin par la 2ᵉ. pourvû que ſon inclinaiſon ſoit ſuffiſante. En ſorte que c'eſt uniquement ſur ſa largeur qu'on doit regler ſon tirant d'eau, pour lui aſſurer les avantages de la deuxiéme hypotheſe. Je vais prouver combien ils ſont grands.

Explication de la deuxiéme Figure.

FIGURE IIᵉ.

Soit lorſque le parallelipipede eſt droit.

BDOS, *La ſituation du plan vertical, cité pour exemple dans les §. précédentes.*

HP *Sa flotaiſon.*

FL *Son tirant d'eau.*

HDOP *Sa partie ſubmergée.*

F *Son point d'apui.*

L *a La perpendiculaire de ſon point d'apui* F

T, J, X, F, Y, K, & G *Différens placemens*

placemens du centre de gravité du parallelipipede.

Soit lorsqu'il est incliné.

b d o s *Sa situation.*

e m *Sa flotaison.*

e d o m *Sa partie submergée.*

r, R & *R Différens placemens du centre de grandeur de la partie submergée* e d o m *lors des trois hypotheses que j'ai demontrées.*

f, F & *F Différens placemens de son point d'apui lors des mêmes hypotheses.*

r f, R F, & *R F, Les perpendiculaires du centre de grandeur de sa partie submergée & de son point d'apui, lors de ces hypotheses.*

t, i, x, F, y, k, & g, *Differens placemens du centre de gravité du parallelipipede.*

Je me rappele que dès qu'il commence à s'incliner, il tourne * sur son point d'apui F, & je considere ** alors, que tous les points de sa capacité qui sont lorsqu'il est droit, traver-

* §. II. Précédente.

** §. XVIII. De mon Extrait.

ſez par la perpendiculaire L *a*, décrivent pendant ſon inclinaiſon des arcs ou portions de courbes qui ont continuellement leur centre ou foyer dans ſon point d'apui. Celui F tourne ſur lui-même ; ceux qui ſont en F *a*, au deſſus de la flotaiſon HP, s'approchent de cette flotaiſon, & s'éloignent de la perpendiculaire L *a*, en ſe mouvant vers le côté B D ſur lequel le parallelipipede s'incline. Ceux qui ſont en F L au deſſous de la flotaiſon HP, s'approchent pareillement de cette flotaiſon, & s'éloignent de la perpendiculaire L*a*, en ſe mouvant vers le côté SO oppoſé à celui BD, ſur lequel le parallelipipede s'incline. Mais lorſque le parallelipipede eſt droit, ſon centre de gravité eſt * néceſſairement dans la perpendiculaire L *a* exactement ſoutenu par ſon point d'apui actuel. Et comme il reſte pendant l'inclinaiſon, dans le même point de la capacité du parallelipipede, dans lequel il étoit au para-

* §. I. De la premiere partie de ce Mémoire & de mon Extrait.

vant, il eſt alors aſſujetti aux mouvemens du point dans lequel il ſe trouve, & il ſe meut différemment ſelon qu'il eſt plus ou moins élevé ; or par ſon mouvement il tolere, occaſionne ou empêche la culbute du parallelipipede.

Il la tolere lorſqu'il eſt dans la perpendiculaire du point d'apui actuel ; parce qu'alors il tourne ſur lui-même & qu'il n'agit ſur aucun levier pour contre-balancer les forces qui opérent l'inclinaiſon. Ce qui arrive dans le cas de la premiere hypotheſe lorſqu'il eſt en F ; dans celui de la deuxiéme, lors qu'étant à la hauteur J, il parvient en i pendant l'inclinaiſon ; & dans celui de la troiſiéme, lors qu'étant à la hauteur K il parvient en *k*.

Il occaſionne la culbute du parallelipipede, lors qu'il eſt en dehors de la perpendiculaire du point d'apui actuel, & dans le côté BD ſur lequel le parallelipipede s'incline ; parce qu'à meſure qu'il ſe meut vers ce côté, il eſt toujours de moins en moins ſoutenu par le point d'apui actuel:

ce qui a lieu, 1°. dans le cas de la premiere hypotheſe, lorſqu'il eſt dans un des points X, J, ou T qui ſont plus élevés que la flotaiſon HP. 2° dans le cas de la deuxiéme hypotheſe, lorſqu'il eſt dans le point T qui eſt aſſez élevé au deſſus de la flotaiſon, pour que par ſon tranſport en t, vers le côté BD ſur lequel le parallelipipede s'incline, il excede le déplacement Ff du point d'apui vers le même côté. 3°. dans le cas de la troiſiéme hypotheſe, non ſeulement lorſqu'il eſt dans le point F de la flotaiſon HP ou au deſſus de cette flotaiſon, mais lorſqu'il eſt au deſſous dans un point tel que celui Y, qui en eſt trop proche pour que par ſon tranſport en y vers le côté SO oppoſé à celui BD ſur lequel le parallelipipede s'incline, il puiſſe atteindre le déplacement F *F* du point d'apui vers ce même côté.

Enfin il s'oppoſe à l'inclinaiſon & à la culbute du parallelipipede, toutes les fois qu'il eſt en dehors de la perpendiculaire du point d'apui actuel, vers le côté SO, oppoſé à celui BD, ſur lequel le parallelipipede

s'incline ; parce qu'il agit alors pour contre balancer les forces qui opérent l'inclinaiſon, & que le levier ſur lequel il agit à cet effet, eſt égal à la diſtance à laquelle il eſt de cette perpendiculaire. En ſorte que dans le cas de la premiere hypotheſe, ſon levier eſt égal à la parallelle y a, lorſqu'il eſt en Y ; à celle *K* a, lorſqu'il eſt en K, & à celle g A, lotſqu'il eſt en G. Dans le cas de la deuxiéme hypotheſe, ſon levier eſt égal à la parallele x &, lorſqu'il eſt en X ; à celle F f ; lorſqu'il eſt en F ; à celle y Z, lorſqu'il eſt en Y ; à celle *K* Z lorſqu'il eſt en K &, à celle g Z lorſqu'il eſt en G. Dans le cas de la troiſiéme hypotheſe, ſon levier eſt égal au ſegment g U lorſqu'il eſt en G.

Le levier ſur lequel le centre de gravité agit pour s'oppoſer à l'inclinaiſon du parallelipipede, eſt donc dans le cas de la deuxiéme hypotheſe de tout le ſegment F f, plus grand que dans le cas de la premiere ; & il eſt dans le cas de la troiſiéme hypotheſe de tout le ſegment F *F*, plus petit que dans le cas de la premiere,

puiſque les ſegmens F f, & F *F* expriment les diſtances entre la perpendiculaire FL & celles f r & *FR*. La ſeconde hypotheſe lui fournit conſéquemment des leviers plus longs que les autres, & lui en procure, même lorſqu'il eſt aſſez élevé, pour occaſionner la culbute du parallelipipede, dans les cas des deux autres hypotheſes. Ce qu'il falloit démontrer.

Ces avantages de la deuxiéme hypotheſe ſont tels que je les ai annoncés dans l'Extrait (*a*) de mon Méchaniſme. On doit donc s'attacher à les aſſurer aux corps flotans, dès le premier inſtant de leur inclinaiſon. On les aſſure au parallelipipede.

FIGURE PREMIERE.

1°. En faiſant ſon tirant d'eau FL, (*b*) égal à la racine des deux tiers du quarré de ſa demi largeur.

2°. Par tout ce qui raproche (*c*) encore plus du plan de ſa flotaiſon

(*a*) §. XVIII. De mon Extrait.

(b) Premiere Propoſition de la §. V. Précédente.

(c) Deuxiéme Propoſition de la §. V. précédente.

HP lorſqu'il eſt droit, le centre de grandeur r de ſa partie EDOM qui doit être ſubmergée lors de ſon inclinaiſon. En effet, le cas de la deuxiéme propoſition de la §. V. precédente, eſt le plus avantageux de tous ; parce que la quantité F f, dont le point d'apui ſe déplace vers le côté BD ſur lequel le parallelipipede s'incline, eſt toujours proportionnée* au ſegment Z r, qui lorſque la parallele a r reſte la même, eſt d'autant plus grand, que celui aZ eſt plus petit. Or ce dernier eſt d'autant plus petit que le centre de grandeur r de la partie EDOM eſt moins éloigné de la flotaiſon HP Donc : &c. ce qu'il falloit démontrer.

On peut encore raprocher le centre de grandeur de la partie ſubmergée du plan de la flotaiſon, par le retranchement de quelques unes de ſes parties, tel que pourroit être, par exemple, celui des triangles KDd & MOo : Mais ce retranchement ne ſe peut faire qu'aux dépens de la capacité de la partie ſubmergée &

* §.VII Précédente.

du volume d'eau qu'elle déplace. Or le poids de ce volume d'eau eſt toujours égal à celui du corps flotant & conſéquemment à celui du contre-poids qu'il trouve dans ſon centre de gravité pour oppoſer aux forces qui opérent ſon inclinaiſon ; & comme il n'a pas moins beſoin d'un fort contre-poids que d'un déplacement avantageux de ſon point d'apuï, lorſqu'on le deſtine à ſupporter de grands efforts, L'expérience a fait donner la préférence au ponton quarré, ſur tous les autres bâtimens, pour l'établiſſement des machines à mâter flotantes, & de celles deſtinées à faire de grands efforts: c'eſt en effet celui de tous les bâtimens d'une même longueur, d'une même largeur & d'un même poids, qui a le centre de grandeur de ſa partie ſubmergée le plus raproché du plan de ſa flotaiſon, & qui s'incline le moins lors des mêmes applications des mêmes forces.

On aſſure encore au parallelipipede, un déplacement de point d'apui avantageux par tout ce qui tend à éloigner de la perpendiculaire de ſon

point d'apui lorſqu'il eſt droit, le centre de grandeur de ſa partie qui doit être ſubmergée lors de ſon inclinaiſon ; puiſque la quantité F f dont le point d'apui ſe déplace vers le côté BD ſur lequel le corps s'incline, eſt toujours proportionné au ſegment Z r, & que le ſegment * a z reſtant le même, celui Z r eſt d'autant plus grand que la parallele a r eſt plus grande. Or cette parallele a r exprime la diſtance entre la perpendiculaire L *a* du point d'apui F du parallelipipede lorſqu'il eſt droit, & le centre de grandeur r de ſa partie EDOM qui doit être ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée. Donc: &c. ce qu'il falloit démontrer.

Ces démonſtrations s'appliquent également à tous les cas des trois hypotheſes & à tous les corps flotans.

§. IX. *Souflage des Vaiſſeaux.*

On a reconnu par expérience qu'en ſouflant un Vaiſſeau pour augmenter ſa largeur dans les parties voiſines de ſa flotaiſon, on augmentoit ſa for-

* §. VII. Précédente.

ce pour porter la voile. Je vais le démontrer par les principes que j'ai établis, & dont je ferai l'application au parallelipipede proposé.

Soient les triangles B K b *&* S M *s un souflage appliqué au plan vertical* B D O S *& continué sur toute la longueur du parallelipipede proposé.*

La figure hDOP *sa partie submergée lorsqu'il est droit.*

*Et celle e*KDOM *sa partie submergée lors de l'inclinaison déterminée.*

Comme ce souflage est continué sur toute la longueur du parallelipipede, il n'empêche point le plan vertical bKDOM *s*, de diviser ce parallelipipede pendant toute son inclinaison sur le côté BD, en deux parties parfaitement égales & semblables, moyennant quoi, ce plan vertical continuë toujours d'avoir même centre de grandeur de sa partie submergée & même point d'apui que le parallelipipede. Ainsi ce que je dirai de ce plan, doit s'entendre de tout le parallelipipede.

1°. *La parallele* HP *servant de ligne fixe.*

J'ajoute au moment du trapeze EDOM, celui du triangle HKh ; & je soustrais de leur somme, le moment de la figure ehHE, pour avoir celui de la figure eKDOM, qui est submergée lors de l'inclinaison déterminée: Mais le moment du triangle HKh que j'ajoûte, est beaucoup plus petit que celui de la figure ehHE que je retranche ; le moment de la figure eKDOM est donc plus petit que celui du trapeze E D O M. Deplus la sur-face de la figure eKDOM est plus grande que celle du trapeze EDOM le quotient du moment de cette figure eKDOM divisé par sa sur-face, est donc plus petit que le quotien du moment du trapeze EDOM divisé par sa sur-face. Or le premier de ces deux quotients est égal à la distance entre le centre de grandeur de la figure eKDOM & la flotaison HP ; & le second quotien exprime la distance entre cette même flotaison & le centre de grandeur du trapeze EDOM ; la distance aF entre la flotaison HP & le centre de grandeur de la partie qui doit être submergée lors de l'in-

clinaiſon du parallelipipede, eſt donc diminuée par le ſouflage ; le déplacement du point d'apui vers le côté ſur lequel le parallelipipede s'incline, devient plus grand * le levier ſur lequel ſon centre de gravité agit pour s'oppoſer à ſon inclinaiſon, & conſéquemment ſa force pour porter la voile augmentent à proportion. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

2°. *La perpendiculaire* L *a ſervant de ligne fixe.*

Lors de l'inclinaiſon déterminée, ſoit que le parallelipipede ſoit ſouflé, ſoit qu'il ne le ſoit pas, les momens reſpectifs des trapezes F L D K & FLOM ſe détruiſent mutuellement & ſont réputés = o De ſorte que s'il eſt ſouflé, la diſtance entre le centre de grandeur de ſa partie ſubmergée eKDOM & la perpendiculaire L *a* eſt égale au quotient du moment du triangle eFK diviſé par la ſur-face de la figure eKDOM, & s'il n'eſt point ſouflé, la diſtance entre le centre de grandeur de la partie ſubmergée

* §. VII. Précédente.

EDOM & la perpendiculaire L a, est égale au quotient du moment du triangle E F K divisé par la sur-face du trapeze EDOM, Or la premiere de ces deux distances est la plus grande. En effet soit FH $= a$; FH $=$ x FL $=$c; & eG $=$ z : le trapeze EDOM à sa sur-face $= 2ac$ & son moment $= \frac{2a^2x}{3}$ le triangle eKE a sa sur-face $= xz$ & son moment $= \frac{3axz + xzz}{3}$: Enfin la distance entre le centre de grandeur de la figure eKEOM & la perpendiculaire La est $= \frac{2a^2x + 3axz + xzz}{6ac + 3xz}$ au lieu que la distance entre cette même perpendiculaire & le centre de grandeur du trapeze EDOM, est $= \frac{2ax}{6c}$. Je réduis ces deux distances à une même dénomination, & j'ai la premiere $= \frac{2a^2cx + 3acxz + cxzz}{6acc + 3cxz}$ & la seconde $= \frac{2a^2cx + axxz}{6acc + 3cxz}$: je les multiplie par $6acc + 3cxz$; je retranche de l'une & l'autre $2a^2cx$ & je divise leurs restans par z. ce qui me

donne la premiere $= 3acx + cxz$ & la ſeconde $= axx$ & me fait connoître que la premiere de ces deux diſtances eſt *un Maximum* ; puiſque la partie $3acx$ de ſon reſtant eſt ſeule plus grande que le reſtant total axx de la ſeconde. En effet, le ſinus H E de l'angle EFH de l'inclinaiſon exprimé par x eſt au plus $= c =$ tirant d'eau FL : s'il étoit plus grand, la baze du parallelipipede ne reſteroit pas entierement noyée ; ce qui ſeroit contraire à l'hypotheſe, & exigeroit de nouveaux calculs étrangers à ce mémoire, où je n'ai d'autre objet que d'indiquer les moyens d'éviter aux corps flotans, des inclinaiſons capables de leur faire faire capot. En ſorte que par ce ſecond avantage du ſouflage du parallelipipede le centre de grandeur de ſa partie qui eſt ſubmergée lors de l'inclinaiſon déterminée, eſt raproché du côté ſur lequel il s'incline ; le déplacement de ſon point d'apui devient plus * avantageux, & ſa force pour porter la

* §. VIII. Précédente.

voile eſt conſéquemment augmentée. Ce qu'il falloit démontrer.

EXEMPLE.

Soit FH = 2400, EH = 692; FL = 2000; eG = 30 le trapeze EDOM a ſa ſur-face = 9600000 & ſon moment = 265728000 le triangle eKE à ſa baze = 1384 ſa hauteur eG = 30; ſa ſur-face = 20760; ſa puiſſance = 2410, & ſon moment = 50031600; Enfin la figure eKDOM a ſa ſur-face = 9620760, & ſon moment = 2707311600, en ſorte que la diſtance entre le centre de grandeur de cette figure & la perpendiculaire L*a* eſt = $\frac{2707311600}{9620760} = \frac{112804650}{400865}$ au lieu que celle entre cette même perpendiculaire & le centre de grandeur du trapeze EDOM eſt = $\frac{2657280}{96000} = \frac{110959432}{400865}$ la premiere eſt donc plus grande que la ſeconde d'une quantité = $\frac{1845218}{400865}$ & cependant le ſouflage propoſé pour exemple eſt très médiocre. Donc &c. ce qu'il falloit démontrer.

A l'égard de ceux qui voudront

pouſſer leurs recherches plus loin, & calculer la quantité totale dont le centre de grandeur de la partie qui doit être ſubmergée lors d'une inclinaiſon déterminée, eſt par le ſouflage raproché du côté ſur lequel le parallelipipede s'incline, je dois leur en faciliter les moyens en les avertiſſant.

1°. Qu'en ſuppoſant $FH = a$; $EH = x$, $hH = n$ & $EG = y$ Les triangles ſemblables hKH & eKG me donnent la parallele $eG = \frac{2nx + ny}{x}$ les triangles FEH & eGE qui ſont pareillement ſemblables, me donnent cette même parallele $eG = \frac{ay}{x}$ En ſorte qu'au moyen de cette équation j'ai $EG = \frac{2nx}{a-n}$ & la parallele eG (= * 3) $= \frac{2an}{a-n}$; 2°. Qu'en ſuppoſant $FH = 2400$. $EH = 692$ & $hH = 14\frac{146}{161}$ j'ai le ſegment $EG = 8\frac{13}{20}$ & la parallele $eG = 30$. 3°. Que la parallele HP ſervant de ligne fixe, les momens reſpectifs des triangles hEH & hKH ſe détruiſent mutuellement & ſont

* Démonſtration précédente.

réputés $=0$; le triangle E h N à sa baze E N double du segment h H, & sa puissance égale aux deux tiers de sa hauteur EH; & le triangle eNE a sa baze $=$ N E, & sa puissance égale à la somme du segment E H & du tiers de sa hauteur EG. 4°. Que la perpendiculaire L *a*, servant de ligne fixe; Le triangle e K E a sa baze $=$ KE, & sa puissance égale à la somme du segment FH & du tiers de sa hauteur G e.

Au reste ces verités & leurs démonstrations sont communes à tous les corps flotans, & notament à tous les bâtimens de mer: Mais nonobstant ce double avantage du souflage des Vaisseaux, comme il ralentit considérablement leur sillage & qu'il augmente leur dérive, on ne sçauroit trop s'attacher à l'éviter, & à donner aux fonds des Vaisseaux une configuration qui les mette hors d'état d'en avoir besoin. Présentement que j'ai développé les loix du déplacement de leur point d'apui, les Géometres & les Marins parviendront aisement à trouver cette configuration. Elle

ne contribuera pas moins à diminuer le rouli, & le tangage des Vaisseaux qu'à augmenter leur force pour porter la voile.

§. X. *Suite des Observations sur le Méchanisme des mouvemens d'un Parallelipipede rectangle flotant.*

Si conformément aux expériences que j'ai proposées dans mon Extrait, & que j'ai faites; les deux boulons par lesquels on le suspend en l'air, restent fixes dans le milieu de sa longueur, ses inclinaisons sur sa longueur doivent dans les cas des deux dernieres hypotheses être dans l'air différentes de ce qu'elles sont dans l'eau lors des mêmes applications des mêmes forces. Les démonstrations que j'ai données du déplacement de son point d'apui dans l'eau, & les détails dans lesquels je suis entré dans mon Extrait, ne peuvent laisser aucun doute sur cette vérité.

FIGURE II^e

Si lors d'une inclinaison du paral-

lelipipede opérée par une force OE, dont la direction OE AA est horisontale. J'applique aux bords de sa flotaison actuele, deux boulons horisontaux, de maniere qu'ils prolongent l'axe de son inclinaison tel que je l'ai déterminé : & si je les assujetis en même tems aux mêmes déplacemens que cet axe, je serai assuré qu'en suspendant le parallelipipede en l'air par ces deux boulons, il y acquiérera les mêmes inclinaisons que dans l'eau, lors des mêmes applications des mêmes forces : parce que son axe d'inclinaison sera le même dans l'air que dans l'eau, & que le levier de la force OE sera dans ces deux fluides égale à la distance AA ♆ entre sa direction OE AA, & le plan *e m* de la flotaison actuelle du parallelipipede. Il en est de même si l'inclinaison déterminée est opérée par la force horisontale W dont le levier est pareillement dans l'air comme dans l'eau, égal à la distance AV ♌ entre sa direction W AV & la flotaison *e m* du parallelipipede : ce qui prouve évidemment le peu de fondement de

l'objection que j'ai rapportée & la ſolidité de la réfutation que j'en ai donnée §. XX. de mon Extrait.

Enfin telles que ſoient les forces appliquées au parallelipipede flotant, telles que ſoient les inclinaiſons qu'elles lui occaſionnent, appliquez deux boulons pareils à l'extrémité de ſon axe d'inclinaiſon tel que je le détermine; aſſujettiſſez les à des déplacemens pareils à ceux de cet axe lorſqu'il eſt à flot; ſoit que vous l'y laiſſiez, ſoit que vous le ſuſpendiez en l'air par ſes boulons, ſes inclinaiſons ſeront les mêmes dans l'air & dans l'eau lors des mêmes applications des mêmes forces, parce que ſes axes d'inclinaiſon & les leviers ſur leſquels agiront les forces qui lui ſeront appliquées, ſeront les mêmes dans ces deux fluides & tels que je les ai déterminés dans mon Extrait, * Enfin vous reconnoîtrez dans ſes différens mouvemens, les loix de leur Mécha-

* §. IV. V. VII & VIII. De mon Extrait.

nisme, telles que je les ai exposées dans ce même * Extrait.

FIGURE PREMIERE.

Soient les points r R *& R différens placemens du centre de gravité commun aux parties graves du parallelipipede proposé & aux forces qui lui sont appliquées, lors des trois hypotheses du déplacement de son point d'apui.*

Si dans l'instant qu'on lui applique une ou plusieurs forces étrangeres, & pendant qu'il est encore droit, je tire une ligne par le centre de gravité commun à ses parties graves & aux forces qui lui sont appliquées, & par le point où son point d'apui sera lors de l'inclinaison opérée par ces forces, l'angle d'incidence de cette ligne sur la perpendiculaire à l'horison qui passe alors par ce même point d'apui futur, est toujours égal à celui de l'inclinaison que ces forces opéreront. Ainsi l'angle de son inclinai-

* §. IX. X. & XI De mon Extrait.

ſon indiqué par celui EFH eſt dans le cas de la premiere hypotheſe égal à celui RFL, dans le cas de la ſeconde hypotheſe égal à celui r f X, & dans le cas de la troiſiéme hypotheſe égal à celui *R F*Y parce que l'angle E F H de l'inclinaiſon déterminée eſt égal à celui d'incidence de HP qui indique ſa flotaiſon lorſqu'il eſt droit, ſur E M qui indique ſa flotaiſon lors de cette inclinaiſon déterminée. Que les lignes FL, f X, & *F*Y ſont perpendiculaires ſur HP ; Que celles FR, f r, & *F R* ſont perpendiculaires ſur E M & que celles de ces dernieres dans laquelle le centre de gravité commun ſe trouve, eſt dans la perpendiculaire du point d'apui actuel du parallelipipede, lors de cette même inclinaiſon déterminée.

F I G U R E II^e.

Si pareillement lors d'une inclinaiſon déterminée, je tire la ligne g F du point g où le centre de gravité du parallelipipede ſe trouve, au point F où ſon point d'apui ſera lorſqu'il

ſera droit, l'angle g F L d'incidence de cette ligne g F ſur F L perpendiculaire à l'horiſon qui paſſe alors par ce point d'apui futur F, eſt par les raiſons que je viens d'alléguer, égal à celui EFH de l'inclinaiſon actuelle. Des pratiques pareilles appliquées à tous les corps flotans, & à tous ceux qui ſont ſucceſſivement ſuſpendus en l'air par différens points inférieurs à leur ſommet, font également connoitre les angles de leurs inclinaiſons.

Au ſurplus, toutes les vérités que j'ai développées, & leurs démonſtrations, ſont communes à tous les corps flotans, & je ſerai infiniment flaté du ſuccès de ce Memoire, s'il remplit l'attente des Géometres & des Marins qui me l'ont demandé; s'il leur rend ma découverte du Méchaniſme des mouvemens des corps flotans ſenſible; ſi enfin il leur fait reconnoître la ſolidité & la ſimplicité de la Théorie de ce Méchaniſme, ſon parfait accord avec toutes les expériences poſſibles, la ſureté & l'utilité de ſa pratique.

ARTICLE XLVII.

DESCRIPTION DE L'EGYPTE, contenant plusieurs remarques curieuses, sur la Geographie ancienne, & moderne de ce Pays, sur les Monumens anciens, sur les Mœurs, les Coutumes, & la Religion des Habitans, sur le Gouvernement & le commerce, sur les Animaux, les Arbres, les Plantes, &c. Composé sur les Memoires de M. de Maillet, ancien Consul de France au Caire; par M. l'Abbé le Mascrier : Ouvrage enrichi de Cartes & de Figures. A Paris, Quay des Augustins, chez Louis Genneau, à S. Pierre aux liens; & Jacques Rollin fils, à S. Athanase. 1735. un Vol. in-4°. *qu'on peut diviser en deux, dont le premier a 328 pages, & le second 242 outre la Table.*

IL y a deux Auteurs de cet Ouvrage; celui des *Memoires* & celui de la *composition.* Nous commencerons par le principal qui est le premier. L'Histoire de l'Egypte est si curieuse, soit

ſoit par le peu de connoiſſances bien avérées que nous en avons, ſoit parce qu'en ayant peu, nous ſoupirons après de nouvelles lumieres, que nous croyons devoir recuëillir tout ce qu'un Conſul Général du Caire a vû de ſes yeux & vérifié par ſes ſoins, durant ſeize années de ſéjour. Ce Conſul eſt « M. de Maillet, Gen-
» tilhomme de Lorraine, déja con-
» nu dans la République des Let-
» tres, par ſon Traité de la diminu-
» tion de la Mer ; & par ſa Relation
» d'Ethiopie, inſerée dans la Rela-
» tion hiſtorique d'Abiſſinie du R.P.
» Jerôme de Lobo, Jéſuite : impri-
» mée à Paris, en 1728. » Quelqu'eſtimables que ſoient les Voyageurs qui nous ont parlé de l'Egypte, il eſt à préſumer, ou plûtôt il n'eſt pas douteux, qu'un homme accrédité & ſoutenu par la Cour de France, dans un Pays ſoumis aux Turcs, ne ſoit plus à portée qu'un autre de démêler la vérité, & de déterrer, pour ainſi parler, l'Egypte enſevelie dans ſes ruines, pour comparer ce qu'on en voit, avec ce que l'on n'en voit plus.

Ce n'eſt pas que nous donnions à ſes recherches, plus de prix qu'il ne veut lui-même qu'on leur en donne. Il diſtingue le certain de l'incertain; ce qu'il a vû de ce qu'il a ſçû d'ailleurs. Ce qu'il apprend des anciens, des choſes qu'il tire des modernes : les récits judicieux d'avec les fables Arabes, ſes conjectures mêmes de toute autre connoiſſance expérimentale & réelle. Son diſcernement ſera notre guide, pour indiquer ou omettre les traits que la nature d'un Extrait permet d'expoſer ou de paſſer dans un ouvrage de ce caractere. Des *Memoires* peuvent tout raſſembler juſqu'à des Hiſtoriettes & des Romans, tels qu'on en trouve dans ce Livre. Il n'en eſt pas ainſi d'un Abregé fait ſimplement pour donner un crayon du Livre même. Il eſt diviſé en quatorze Lettres, dont voici la premiere.

L'Egypte eſt d'une figure que le cours du Nil détermine bien nettement. C'eſt celle d'un Y. Les deux branches forment le célébre *Delta*, terminé en deux pointes, par Damiete & Roſette, & ayant à ſon ſommet

le Caire, Ville qui ſépare la baſſe Egypte, ſçavoir le *Delta*, de la haute qui eſt le reſte juſqu'à la grande Cataracte, à peu près ſous le Tropique du Cancer. De-là à la Mer Méditeranée, le Nil traverſe l'eſpace de 250 lieuës, inondant & fertiliſant preſque tout ce qui environne ſon lit entre deux chaînes de montagnes. L'eau du Nil eſt extrêmement ſaine, quoiqu'un peu trop douce au goût de l'Auteur. Du reſte, à l'en croire, on devroit peut-être « lui donner entre » les eaux, le même rang que le vin » de Champagne tient entre nos » autres vins.... quelque quantité » qu'on en boive, elle n'incommo- » de jamais. Cela eſt ſi vrai, qu'il » n'eſt pas rare de voir des perſon- » nes en boire juſqu'à *trois ſeaux* » dans un jour, ſans qu'il en réſulte » le moindre inconvénient. Quand » on la boit en eſté.... elle ſe diſſi- » pe en ſueur dans le moment mê- » me. » Il faut interprêter, ſans difficulté, ce mot de *Seaux*, par un peu de reſtriction, à peu près comme l'Auteur veut que l'on interprête ce

que Pline dit de l'Egypte : *non pluit, non tonat, non tremit : Septentriones non videt : non ſentit auſtros* : cela ſignifie, que les pluyes, les tonneres, & les tremblemens de terre y ſont rares, particulierement en certains endroits. A l'égard de l'Etoile Polaire, on la voit dans la baſſe Egypte, & même du Caire : quant aux vents du Midi, ils y cauſent des peſtes, des fievres &c. L'opinion commune eſt que tout ce pays ſi fameux autrefois, par le nombre prodigieux de ſes magnifiques Villes, *contient encore vingt mille Villages*. L'on juge bien qu'il faut y comprendre le petit nombre des grandes Villes qu'on y voit. « Ceux » qui anciennement habiterent l'E» gypte, furent les Egyptiens natu» rels à qui on a donné depuis le » nom de Coptes. Les Perſans, les » Grecs, les Romains, les Arabes » & les Turcs s'y ſont enſuite intro» duits tour-à-tour & ſucceſſive» ment. Ceux qui l'habitent préſen» tement, ſont les Coptes, les Mo» res, les Arabes, les Turcs, les » Grecs, les Juifs, les Arméniens,

» Syriens, Maronites, & les Francs. „
Ajoutez y certains Arabes nommés Bédouins, qui errent dans les montagnes, & qui campent presque toujours. Joignez-y encore les *Felaques* ou Paysans fixes, malheureux que les Turcs traitent toujours en esclaves. Mettez-y enfin un peuple mixte, c'est à dire, composé de Musulmans étrangers, que les mécontentemens ou les guerres chassent de Constantinople, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, de Fez, de Maroc, de Syrie, d'Arménie, des frontieres même de la Perse, & qui viennent de jour en jour se refugier en Egypte, & vous aurez l'idée de l'assemblage singulier de ces Nations qui n'en composent qu'une seule. Eusebe prétend qu'on y comptoit autrefois près de huit millions d'Habitans. Les Arabes, grands encherisseurs en paroles, vont jusqu'à vingt. " Je suis persuadé, dit l'Au-
» teur, que si l'on en faisoit aujour-
» d'hui un dénombrement exact, le
» nombre n'en monteroit pas audes-
» sus de quatre millions. „ Il est croyable qu'il faut s'en tenir là, sans

chicaner M. de Maillet, ſur ce qu'il dit à la page précédente, qu'il ſe trouve plus de *deux millions* d'Arabes, Bedouins, & que les Felaques ſont *quatre fois* plus nombreux que ces Arabes errans. « La Ville du Caire, » qui fait au moins la huitiéme par- » tie du Peuple d'Egypte, ne » contient peut-être pas cinq » cens mille Ames. » jugez du reſte.

Nous paſſons la deſcription du voyage de M. de M** & les honneurs légitimes qu'on lui rendit, pour l'écouter lui-même ſur l'origine, le cours, les embouchures, les cauſes & les ſuites de l'accroiſſement du Nil, qui font le ſujet de la ſeconde Lettres.

La ſource du Nil, cette énigme ancienne le devient encore de nos jours, malgré les découvertes, ſi nous en voulons croire M. de Maillet. Nos voyageurs, ſur la foi des Ethyopiens, ont avancé que ſous la ligne près du Lac Gambea ou Dambea, deux gros ruiſſeaux jailliſſoient du ſein de deux montagnes, & alloient ſe réünir dans

ce Lac d'où ſortoit le Fleuve du Nil, en forme d'une très petite Riviere. Un Evêque Arménien, qui prétend avoir vû le lieu, a confirmé ce récit à M. de M** d'un autre côté, les Jeſuites Portugais fixent cette origine à deux ſources iſſues d'un monticule couvert de verdure, à peu près dans le même endroit. M. de Maillet traite ces récits de viſions; & ce qui eſt ſurprenant, il ne dit que la même choſe, il s'en ſert du moins pour établir ſon ſyſtême, qui conſiſte à dire, que vers le milieu de l'Ethyopie, il y a une infinité de fontaines, formées par les pluyes abondantes qui inondent les montagnes; que ces eaux vont aboutir au Lac Dambea; que de ce Lac, ſort une Riviere qui après pluſieurs tours & détours, ſe trouve enrichie du tribut de quantité d'autres Rivieres auſſi conſidérables qu'elle, en traverſant diverſes Provinces d'Ethyopie, le Royaume de Sannar, & la Nubie. Voilà le Nil dont les ſources, ſelon l'Auteur, ſont preſque infinies, & dont l'origine ne paſſe pas la ligne. Un Ethyopien

Agent du Roi d'Abiſſinie, m'a, dit-il, proteſté devant Dieu, que ce Fleuve recevoit ſes eaux de cent Rivieres d'Ethyopie, au moins auſſi grandes que l'eſt communément le Nil au pied du vieux Caire, ſans compter le Fleuve blanc qui le cotoye & l'accompagne dans ſa route, durant l'eſpace de *douze, quinze & vingt* journées, avant que de ſe confondre avec lui.

Le Nil n'eſt pas navigable au deſſus de l'Egypte, il ne roule que par caſcade & au travers des rochers juſqu'à huit ou dix journées d'Eſſené. Il a ſept ou huit cataractes ou chûtes d'eau remarquables, depuis l'Iſle de Saï juſqu'à Aſſouan. Ainſi le rapportent les Nubiens, qui prennent ſouvent cette route pour arriver en Egypte. L'Auteur ne doute pas qu'il n'y ait encore pluſieurs autres cataractes qui nous ſont inconnuës, faute d'être aſſez inſtruits de la diſpoſition des Pays que le Nil traverſe, avant que de ſe rendre dans celui pour lequel la Providence ſemble l'avoir deſtiné, afin d'en être le Pere & le bienfaicteur. L'on ne peut pas dire de lui,

ce que M. l'Abbé Regnier dit ſi élégamment de l'inconſtant Danube.

> Rarement à courir le monde
> On devient plus homme de bien.

L'on eſt ſans doute étonné que les Peuples de Nubie hazardent de deſcendre le Nil, & de franchir ces étroits & dangereux paſſages qu'on nomme Cataractes. Voici comment ils s'y prennent. Dans la ſaiſon de l'accroiſſement du Fleuve, ils ſe mettent ſur des radeaux compoſés d'un bois précieux qu'ils vont vendre aux Egyptiens. Arrivés à la Cataracte, (ſur tout à la grande,) ils ferment les yeux, ſe bouchent les oreilles, & ſe laiſſent précipiter, avec tant de bonheur pour l'ordinaire, qu'en un inſtant ils ſe trouvent extrêmement éloignés de ce ſaut. Si le radeau eſt briſé par quelque roche, ils s'attachent à quelque piece de bois, qui eſt leur unique reſſource : puis rendus dans un lieu plus tranquille, ils recüeillent les débris du radeau qui les dédommagent de la perte des Vaſes de terre qu'ils apportent en même tems,

Le premier lieu habité de l'Egypte que rencontre le Nil, est *Efrim*, petite Place deffenduë par un mauvais Château, lieu d'éxil. Le Nil marche toujours escorté, (pour parler ainsi,) de deux chaînes de montagnes, durant l'espace d'onze ou douze cens lieuës, jusqu'aux environs du Caire, où les montagnes après s'être rapprochées se séparent; les Orientales, en tirant vers la Mer Rouge; & les Occidentales, en se repliant vers la Lybie. C'est-là que le Fleuve se divise aussi en deux branches.

Du grand nombre d'Aquéducs & de Canaux, construits par les anciens Rois d'Egypte pour fertiliser la Lybie jusqu'au sommet de ses montagnes, il n'en reste plus aujourd'hui que deux, encore ont-ils été pratiqués dans les montagnes. Le reste est détruit aussi-bien que les superbes Villes, que les sables ont couvertes, & dont les décombres mêmes font dire aux Arabes qu'elles étoient bâties par des Fées. *etiam periere ruinæ.* Tout a péri jusqu'aux débris. Nous en parlerons ailleurs. Revenons au Nil.

Quoi qu'en diſe M. Paul Lucas, ce Fleuve n'a aucun pont, ni grand ni petit. On n'en voit que ſur ſes Canaux; un entr'autres, au deſſous de Chebra, que l'on dit avoir environ trois cens ans. D'autres Auteurs ſe trompent auſſi, quand ils avancent qu'aucun vent ne ſe fait ſentir ſur le Nil. On en éprouve de très violens, ſur tout, celui d'Oueſt-Nord Oueſt, qui *devient véritablement Nord ſur ce Fleuve*. Il n'a jamais eû que deux embouchures principales. Les autres étoient faites de main d'homme, & elles ſe ſont remplies la plûpart de ſable & de limon. Ce limon gras & nitreux, eſt, dit M. de M** « le germe univerſel, a qui toutes choſes » doivent la naiſſance dans cette partie du monde ... par tout où il eſt » porté, les campagnes reverdiſſent » & ſe couvrent de riches moiſſons; » les Arbres ſe chargent de feüilles » & de fruits; les Plantes croiſſent » à vûë d'œil; les hommes eux mêmes, » auſſi bien que les animaux, ſont » plus nourris, plus robuſtes & plus » féconds. Par tout où il ne peut par

» venir, on ne voit que déserts af-
» freux, que sables arides, que fan-
„ tômes d'êtres vivans, pour qui la
» nature semble n'être qu'une ma-
» râtre. „ On aura plus de peine à souscrire à la conjecture de M. de M** sur la cause de cette fécondité d'un limon si précieux. Sur la foi des Abyssins, il l'attribuë aux sels des roseaux brûlés. " Tous m'ont assuré unanime-
» ment, (dit-il,) que dans le tems
» des pluyes prodigieuses, qui en
» certaine saison inondent l'Ethyo-
» pie, il s'éleve dans les marécages.
» .... des roseaux en si grande abon-
» dance & d'une telle hauteur, que
» .... les chemins d'une des Capi-
» tales à l'autre, (d'Ethyopie & de
» la Nubie,) sont impratiquables...
» Pour retablir donc la communica-
» tion entre les deux Etats, & met-
» tre en même tems à profit les cam-
» pagnes qui les séparent, il n'y a
» point d'autre moyen que de por-
» ter le feu dans ces forêts de ro-
» seaux .... Les terres restent cou-
» vertes de cendres jusqu'à ce que
» les pluyes recommencent. Or ne

» pourroit-on pas dire que c'eſt
» principalement à ces cendres que
» le Nil entraine avec lui en Egyp-
» te, que ce Fleuve doit la fécon-
» dité de ſes eaux & de ſon limon ? „
Quant à l'accroiſſement du Nil dans un Pays où il ne pleut preſque point, il eſt plus vrai-ſemblable qu'il vient des pluyes régulieres d'Ethiopie, entre les deux Equinoxes. Dans le même tems il vente en Egypte ; & le degré du vent, (ſelon notre Auteur,) eſt tellement proportionné au degré des pluyes, qu'on peut juger de la quantité des pluyes, par la force du vent ; & conſéquemment de la quantité de l'augmentation des eaux du Nil. Elles augmenterent peu en 1694. Auſſi les vents avoient ils été très-foibles. Généralement parlant, les eaux croiſſent ſur la fin d'Avril & au commencement de Mai. Il eſt pourtant arrivé qu'elles n'ont crû qu'en Septembre. Elles paroiſſent ſouffrir en ſe troublant, une eſpece de ſymptôme que les Arabes expriment figurément comme celui des groſſeſſes commencées. Ce trouble

ſuccede au dernier point de la diminution des eaux. Car elles diminuent auſſi ſenſiblement quand elles ſont arrivées au dernier période qu'elles ont augmenté pour y arriver. On célébre le jour de l'accroiſſement, par des Fêtes & des réjoüiſſances. Comme rien n'eſt plus intéreſſant pour les Egyptiens que la quantité de la hauteur des eaux, ils ont de tout tems uſé de ſuperſtitions ou de ſupercheries, pour tirer des pronoſtics de cette élévation future. Ils les pratiquent encore aujourd'hui. Si la conjecture de M. de M** avoit lieu, l'on pourroit tirer un pronoſtic utile de la quantité des vents qui regnent avant cet événement. Le reſte eſt puérilité ou dupperie. L'accroiſſement étant commencé, on l'obſerve & on le publie avec une politique qui vaut la peine d'être étudiée. Il y a eu pluſieurs Hydrometres pour l'obſervation. Il n'en ſubſiſte plus qu'un nommé *Mikias*, comme ceux d'autrefois. C'eſt un vaſte Edifice, où l'on voit un Puits octogone, creuſé juſqu'au niveau du lit où coule le Nil. Du fond

bien pavé, s'éleve une colonne divisée en pouces & en pieds. L'eau s'y rend par différens trous; mais il en est un par où elle doit entrer, « sans » quoi les Fermiers du Grand Sei» gneur, & en général tous les Ren» tiers ne sont point obligés de rien » payer pour l'année suivante..... » L'usage est, que tous les ans avant » l'accroissement du Nil, l'on com» mence par mesurer la quantité » d'eau qui lui reste „ (bien enten» du qu'il en reste assés pour passer par le dernier trou dont nous venons de parler.) « On se transporte pour » cela au *Mikias*, où il se dresse un » Acte de cette reconnoissance. Ce» lui qui est aujourd'hui chargé de » ce mesurage, exerce cet emploi » de pere en fils, depuis près de on» ze cens ans. „ Cette reconnoissance se fait deux fois, l'une à la fin du mois d'Avril, l'autre le jour de saint Pierre. Ordinairement le Nil se trouve alors augmenté de la moitié depuis le mois d'Avril; aussi a-t'on sagement choisi ce jour de la saison avancée, pour publier au peuple avec

certitude, que le Nil a crû. La publication commencée se renouvelle tous les jours suivans, mais avec la restriction de réserver toujours quelques pouces, pour les annoncer le lendemain, supposé que l'eau croisse peu ou ne croisse point, comme il arrive dans certains jours. La croissance est avantageuse quand elle atteint trente deux pieds, excellente lorsqu'elle va à quarante quatre; funeste au-delà. Rien n'est plus exactement marqué dans les Annales d'Egypte que ces événemens, sur-tout s'ils sont retardés ou subits.

L'inondation dure d'ordinaire depuis le 20 de Juillet jusqu'au commencement de Novembre, que les terres commencent à se découvrir. Tant qu'elle dure, l'Egypte est toute couverte de bâteaux, pour se revêtir ensuite de moissons. Il y a toujours eû des Loix fixes & insérées dans les Registres publics pour le tems où il est permis d'ouvrir les Canaux du Nil. On veille même souvent à main armée, pour faire observer ces Loix, dont le violement tourneroit au profit de

quelques particuliers, & au préjudice des voiſins & du bien général. L'on ne donne l'écoulement aux eaux, que lorſqu'elles ſont parvenuës à la hauteur de trente deux pieds. « On » en dreſſe un Acte en préſence du » Bacha & des plus conſidérables du » Pays, & dès lors, les Rentiers du » Grand Seigneur ou des autres Sei- » gneurs particuliers qui poſſèdent » des terres en ſon nom, ſont tenus » de payer pour l'année ſuivante, » les redevances auſquelles ils ſont » obligés. Dès-lors les Receveurs » vont lever le tiers du payement.... » il n'en eſt pas de même lorſque les » eaux du Fleuve ne montent pas » juſques-là. Dans ce cas, les Ren- » tiers ont l'année franche. De-là, » il eſt quelquefois arrivé que le » Fleuve étant parvenu à cette hau- » teur ſur les ſix à ſept heures du ſoir, » il ſe trouvoit avoir baiſſé le matin, » avant que l'Acte de ſa hauteur ar- » rivée à ſeize coudées, (c'eſt-à-dire » trente deux pieds,) eût été dreſſé » & qu'on eût ouvert le Canal.... » Par-là, les Bachas & les Seigneurs

„ ſe trouvoient privés de toucher
„ leurs redevances ; ce qui ſouvent
„ a attiré à ces premiers, de ſéveres
„ réprimandes du côté de la Porte.
„ C'eſt donc après la célébration de
„ cet Acte, que le Bacha, accom-
„ pagné de toute ſa ſuite, va ſe ren-
„ dre entre le vieux Caire & le nou-
„ veau, où ſe fait l'ouverture du Ca-
„ nal qui traverſe cette derniere Vil-
„ le. Ce Canal porte ſes eaux dans
„ une vaſte plaine de plus de vingt
„ lieuës d'étenduë. „ Et remarquez que depuis le Caire juſqu'à Eſſené, l'on compte plus de ſix mille Canaux, capables de porter autant d'eau & de bateaux que la Seine. Le Grand Seigneur donne au Bacha dix mille écus pour les frais de la cérémonie de l'ouverture, & les Bachas n'en dépenſent pas aujourd'hui cinq cens. Nous ne parlerons point des voyages & des Pélerinages ſur le Nil, dont l'Auteur nous fait une peinture ſi étenduë & ſi magnifique, qu'il vaut mieux y renvoyer les Lecteurs.

Nous inſiſterons auſſi un peu moins ſur des choſes plus connuës, dont il

eſt parlé dans la troiſiéme Lettre, ſçavoir ſur le *Delta* & ſes côtes, ſur les Villes de Damiette & de Roſette, & ſur quelques endroits remarquables de cette partie de l'Egypte. Un Auteur Copte, attribuë au Patriarche Joſeph, le déſſechement du *Delta*. Le P. Kirker adopte ce ſentiment ſur la foi d'un Rabin. Il y a plus d'apparence que ce terrain s'eſt formé peu à peu du limon du Nil. " *Foua* „ étoit encore il n'y a que trois ou „ quatre cens ans, à l'embouchure „ du Fleuve, du côté de Roſette, au „ lieu que cette Ville s'en trouve „ à préſent éloignée de ſept ou huit „ milles. Damiette, dont la Mer „ moüilloit le pied des murailles du „ tems de S. Louis, s'en trouve au„ jourd'hui à dix milles de diſtance. „ Enfin la fortereſſe de Roſette, qui, „ il n'y a que quatre vingt ans, étoit „ vis-à-vis de la barre du Nil, en eſt „ à préſent éloignée de près de trois „ cens pas. J'ai vû moi-même, (ajoû„ te M. de M**) qu'en 1692 à „ mon arrivée en Egypte, la Mer „ n'étoit qu'à une demie lieuë de

„ cette Ville, au lieu qu'en 1718 je
„ l'ai trouvée distante d'une grande
„ lieuë. Par cette grande vitesse avec
„ laquelle s'accroit le terrain du *Delta*, on peut juger de la différence
„ & du changement arrivé dans cette contrée, depuis Herodote jusqu'à nous. Je suis persuadé que
„ dans cette espace, elle s'est accruë
„ au moins de moitié. „ L'on peut tirer de-là une conjecture sur le lieu de l'ancien Canope, qui doit être fort éloigné de la Mer, vis-à-vis des Biquiers. Puisque nous en sommes sur les conjectures, nous dirons que M. de M** fixe le Lac Sirbon de Pline & des anciens, à un des deux Marais qui sont à l'Orient de Damiete, c'est-à-dire, au plus voisin de cette Ville. L'on suit avec plaisir M. de M** dans le voyage qu'il fait faire à ses Lecteurs à *Foua*, à la *Massoure*, à *Fostat*, à l'ancienne *Heliopolis*, & à la *Matarée*, si renommée par son baume dont l'espece est perduë.

La quatriéme Lettre nous mene droit à Aléxandrie. Il faut entendre l'ancienne, dont l'Auteur nous assure

d'avance qu'il ne dira presque rien de commun avec ce qui en a été dit jusqu'ici. Nous passerons donc ce qu'il rapporte après Diodore, du nombre de ses anciens Habitans, de son climat, du Lac *Mareotide*, de ses Canaux, de son commerce; du Port *Cibotus*, de l'Isle *Antirhodus*, des autres Ports d'Aléxandrie, du Phare & du Pharillon, du Palais de Cleopatre, &c. tout cela est traité par d'autres. Nous remarquerons seulement au sujet des deux Ports, que les Turcs ne permettent point l'accès du vieux, nommé autrefois *Eunoste*, " parce que les
„ appartemens de leurs femmes sont
„ presque tous tournés de ce côté là.
„ Cependant comme le Port neuf
„ est d'un fond très mauvais & pres-
„ que tout comblé par le limon que
„ le Nil y charie.... il est certain
„ qu'avant peu d'années, il sera ab-
„ solument impraticable. Alors il
„ faudra nécessairement que les Turcs
„ permettent à nos bâtimens d'aller
„ moüiller dans le vieux Port, ou
„ qu'ils renoncent à notre commer-
„ ce. „ Nous passerons les éloges

qu'on donne ici avec justice à cette Ville, mere ou nourrice de tant de grands hommes, soit Payens, soit Chrétiens; & qui passoit pour la seconde Ville du monde. Nous ne dirons rien de ses nombreux & vastes faux-bourgs, ni de ses superbes Edifices, ni des cinq lieuës d'étenduë qu'occupoit, (dit-on,) l'ancienne Aléxandrie, dans sa plus grande splendeur. Une enceinte immense fut ruinée par le tems & par les Arabes, qui la resserrerent à celle qui reste aujourd'hui. Elle renferme toutefois des morceaux considérables de la belle antiquité; une partie d'une magnifique Colonade, un Edifice de brique pour les eaux, une Mosquée, jadis Eglise consacrée à S. Athanase, deux Aiguilles ou obélisques, qu'on attribuë à Cleopatre, des Canaux soûterrains & des Citernes sans nombre : enfin cette belle Colonne qu'on appelle la Colone de Pompée. " Elle n'est point
„ gothique. Elle a de très-belles pro-
„ portions; on y observe une dimi-
„ nution par les deux bouts, & un
„ renflement dans le milieu. L'œil

„ le plus difficile n'y peut rien trou-
„ ver à redire. Elle eſt de trois mor-
„ ceaux. Le chapiteau en fait un ; le
„ fuſt & trois pieds de la baze qui y
„ ſont joints , ſans doute pour ap-
„ puyer d'autant mieux la poſition
„ de cet ouvrage prodigieux ſur ſon
„ pied-eſtal , forment le ſecond ;
„ enfin la baze même compoſe la
„ troiſiéme piece : chacune des faces
„ de cette baze a quinze pieds au
„ moins de largeur , & autant de
„ hauteur ; d'où l'on peut juger du
„ poids énorme de ce quartier de
„ marbre. La Colonne poſée ſur ce
„ pied-eſtal , eſt ſans contre-dit la
„ plus groſſe & la plus haute qui ſoit
„ dans l'Univers. Suivant l'eſtime de
„ pluſieurs perſonnes qui en ont pris
„ les dimenſions avec des inſtrumens
„ de Mathématique , elle a quatre
„ vingt huit pieds entre la baze & le
„ chapiteau , en ſorte que ſans crain-
„ dre de ſe tromper, on peut lui don-
„ ner hardiment cent dix pieds d'élé-
„ vation ; elle eſt très-peu endomma-
„ gée. Il y a quelque tems, qu'un Dan-
„ ſeur de corde, Arabe de nation, en-

„ tre prit d'y monter. . . il attacha une
„ ficelle à une flêche qu'il eut l'a-
„ dresse de faire passer dans les jours
„ de la corniche, dont le chapiteau
„ est accompagné. Ensuite par le
„ moyen de la ficelle, il y éleva une
„ corde, à la faveur de laquelle il
„ monta réellement sur le haut de la
„ Colonne, portant un ânon sur ses
„ épaules. Cela se passa à la vûë de
„ tout le peuple d'Alexandrie, qui
„ étoit accouru pour joüir de cette
„ nouveauté. C'est de cet Arabe que
„ l'on a sçû que le chapiteau étoit
„ creusé considérablement.

M. de M** propose les moyens d'obtenir de la Porte cette Colonne, & de la faire transporter en France. Il met en fait, que l'exécution de ce projet ne couteroit pas plus de vingt mille écus.

Distinguons avec notre Auteur, trois Aléxandries. La premiere bâtie par Alexandre, & si célébre du tems des Grecs & des Romains; la seconde plus petite de beaucoup, & resserrée dans une enceinte beaucoup moindre il y a environ six cens ans; & la derniere

niere qui est la plus recente, tirant vers la mer. C'est des débris de l'ancienne, que les deux autres sont nées successivement en dégénérant si fort, que la troisiéme n'est qu'un composé de masures, où l'on compte à peine trois ou quatre mille personnes. La seconde en renferme au plus une centaine dans ses ruines. Elle est si déserte, qu'il est dangereux d'y aller le soir ou du matin. L'avarice des Arabes détruit tout, & particulierement les Colonnes, dans l'unique espoir de trouver quelques monoyes d'or ou d'argent cachées, ou pour en faire des meules de moulin. L'Auteur entasse les ruines de douze ou quinze siecles, jusqu'à en faire des *Montagnes* de poussiere; tristes objets pour un œil aussi épris que le sien, des charmes & des magnificences de l'antiquité la plus reculée.

Nous voici à la cinquiéme Lettre, c'est-à-dire, au *Caire*, où l'on juge bien qu'il n'est pas possible que nous nous arrêtions aussi long-tems que l'Auteur. Il n'a rien omis pour nous faire connoître cette Ville qu'il a si

bien connuë par un ſéjour de ſeize années. Auſſi cette Lettre eſt-elle fort longue. Elle vient à la ſuite d'une infinité de Relations ſur le même ſujet. L'Auteur ſe flate pourtant qu'elle pourra avoir *un meilleur ſort.*

L'origine du Caire n'eſt pas moins ancienne que celle d'Aléxandrie. L'une & l'autre Ville eſt iſſuë, (dit-on,) des débris de Memphis. Pour nous mettre plus au fait des Révolutions du Caire, devenu Capitale ſous la domination des Turcs, M. de M** a jugé à propos de donner avec une grande étenduë, l'Hiſtoire ou le Roman de la conquête de l'Egypte par les Califes d'Afrique. Nous diſons l'*Hiſtoire ou le Roman*, parce qu'un fait hiſtorique eſt ordinairement la baſe des merveilles romaneſques ou Arabeſques. Il eſt difficile d'en trouver plus ailleurs que dans le détail de la Révolution que nous ne faiſons qu'indiquer.

M. de M** juſtifie le Caire des grandes chaleurs que lui attribuë M. le Vayer. Les Maiſons y ſont ouvertes de maniere à ménager l'entrée des

vents frais. " On n'y voit point de
„ maladies, point de Rhumes, point
„ de fluxions, ni aucune autre de
„ ces incommodités si ordinaires en
„ Europe. Si pendant l'Esté on s'est
„ trop exposé aux ardeurs du Soleil,
„ & que par-là on ait contracté quel-
„ que fiévre, on n'y est point exposé
„ aux loix impitoyables de la saignée
„ & de la médecine. La diette seule
„ au pain & à l'eau chasse le mal en
„ moins de rien. Pourroit-on sou-
„ haiter un remede plus simple,
„ moins dégoutant, & plus ami de la
„ nature? „

Le Caire n'est pas à beaucoup près si grand ni si peuplé que Paris. Le Château de la Capitale d'Egypte tombé en ruines; & c'est l'unique place de deffense qu'il y ait dans tout le Païs. On y voit un Divan, construit par les Arabes, avec diverses inscriptions, formées par *des pieces de bois, souvent de la grosseur du bras, & de la hauteur d'un homme*, mais si bizarrement entrelassées, qu'il est très difficile de les déchiffrer. Les Bachas qui ne restent que quatre ans au plus en Egy-

pte, " ne manquent pas de paſſer
„ chaque année dans leurs comptes
„ les ſommes deſtinées par le Grand
„ Seigneur, pour l'entretien de cet-
„ te Forteresse, qui cependant n'en
„ eſt pas dans un état moins pitoya-
„ ble: mais en récompenſe, leur
„ bourſe s'en porte beaucoup mieux;
„ & c'eſt-là leur unique objet. „

Les Moſquées, ſont ce qu'il y a au Caire de plus digne d'attention. Celles du dehors de la Ville ſont tellement ruinées, que M. de M** eſt preſque ſûr, du train que vont les choſes, " qu'on ſera bien habile dans
„ cent ans, ſi on s'aviſe de ſoupçon-
„ ner qu'il y ait eû dans ces lieux,
„ des Monumens ſi magnifiques. „
La plûpart ont été bâtis & fondés par les anciens Rois Mahometans. Il y en a un qui paſſe pour être d'*Amron*, conquérant de l'Egypte; cette Moſquée ne le cede en richeſſe qu'à celle d'*Aſhar*, qu'on dit être la premiere non ſeulement de l'Egypte, mais encore de toute la domination du Mahométiſme. L'on compte au moins trois cens Moſquées au Caire, dont

plusieurs ont jusqu'à cinq Tourelles ou Minarets. C'est de-là, que des Crieurs, qui tiennent lieu de cloches, font entendre cinq fois par jour des voix de Stentor, pour avertir le Peuple de venir à la Mosquée. " A ne supposer que deux Crieurs par Mosquée, les jours ordinaires, & quatre dans les grandes Fêtes, ce seroient toujours six cens hommes que l'on entendroit à la fois dans le premier cas, & douze cens dans le second. Il y avoit dans une Mosquée voisine, de la Maison Consulaire, un de ces Crieurs, dont la voix étoit si forte & si sonore, qu'on pouvoit, je crois, (ajoute M. de M**,) l'entendre de tous les quartiers de la Ville, quoiqu'elle ait plus d'une lieu de diametre, Il me paroissoit être dans ma chambre, & bien loin que je fûs fâché d'en être éveillé, j'y prenois tant de plaisir, qu'à mon gré il finissoit toujours trop tôt. „ Aussi M. de M** soutient-il que ces cris *excitent plus à la pieté* que le son des cloches. Sans entrer dans l'objection

qu'il se fait sur cela & qu'il réfute, nous dirons avec lui, que la Mosquée d'*Ashar* nourrissoit autrefois quatorze mille personnes, & qu'à peine aujourd'hui en entretient-elle quatorze cens. On y enseignoit toutes les sciences, & l'on n'y apprend presque plus que la Grammaire. Les Mosquées sont toutes des quarrez longs, sans voute & à découvert, environnés de galeries en colonade, où l'on prie à l'ombre. " Il se trouve cependant des ,, dévots, qui par un excès de zele, ,, font leurs oraisons en plein midi, ,, au beau milieu de la Mosquée; ,, c'est-à-dire, sous un Soleil insup-,, portable, & qui, je crois, (dit no-,, tre Auteur,) pourroit fondre la ci-,, re d'Espagne. ,,

Sortons des Mosquées, pour jetter un coup d'œil sur l'Hopital Général, fondé anciennement pour des Foux, par une Reine folle de tendresse & de jalousie; il renferme aujourd'hui des malades de toute espece. ,, Il seroit d'une richesse immense, si ,, tous les legs qui lui ont été faits, ,, ou ceux qu'on y fait encore tous

„ les jours, tournoient entierement
„ à ſon profit. Mais la Coutume veut
„ ici, que de tous les ſoins, celui de
„ gouverner les pauvres ſoit le plus
„ propre à faire vivre dans l'opulen-
„ ce, ceux qui en ſont chargés. „
Autrefois on donnoit aux malades, outre les mets les plus exquis, la muſique & la comédie, remedes moins indifférens qu'on ne penſe. On les changeoit d'air. On portoit la propreté juſqu'à la délicateſſe. On leur annonçoit le jour deux heures avant l'aurore, pour les tromper à leur profit. Aujourd'hui ce n'eſt plus cela. L'on n'a conſervé que la coutume d'annoncer la premiere priere deux heures plûtôt que dans les autres Moſquées. " Du reſte, les malades guériſſent comme ils peuvent, ſans
„ qu'on s'en mette fort en peine. „

M. de M**, à l'occaſion des Bains du Caire, obſerve que les Turcs entendent admirablement l'art de ſe préſerver du chaud. " On a vû, (dit-
„ il,) pouſſer l'induſtrie & la vo-
„ lupté juſqu'à ſe conſtruire des re-
„ traites au milieu d'une Caſcade,

„ dont l'eau tombant ſur un large
„ marbre, formoit tout au tour une
„ nappe, qui comme une courtine
„ renfermoit leur lit de repos....
„ Ordinairement les Sales où l'on ſe
„ retire, ſont auſſi exhauſſées que nos
„ Egliſes. Dailleurs, elles ſont ra-
„ fraîchies ſans ceſſe par une infini-
„ té de jets d'eau, & par des gorges
„ de loup où le vent du Nord s'en-
„ gouffre, & rend l'air aſſés tempé-
„ ré.„ La ſuite pour un autre ex-
trait.

ARTICLE XLVII.

DESCRIPTION GEOGRAPHIque, Hiſtorique, Politique & Phyſique de l'Empire de la Chine, & de la Tartarie Chinoiſe, enrichie des Cartes generales & particulieres. &c. Par le P. J. B. du Halde de la Compagnie de Jeſus. quatre Vol. in-fol. *A Paris, 1735. chez le Mercier, ruë S. Jacques.*

NOus avons, au mois de Mars, rendu un compte général de ce

grand ouvrage. Nous allons désormais en ſuivre le détail dans un nombre d'Extraits, proportionné au nombre des volumes. Le premier volume, outre les nouvelles Cartes dont il eſt enrichi, & quelques morceaux intéreſſans de Géographie & d'Hiſtoire Chinoiſe, contient deux grandes Parties. L'une eſt la deſcription Geographique de la Chine, de ſes Provinces, Villes, Campagnes, Rivieres, Canaux, Montagnes, Mines, Fruits, Animaux; avec tout le détail néceſſaire de l'Hiſtoire naturelle. L'autre morceau, ſous le nom de *Faſtes*, eſt l'Hiſtoire Chronologique & Politique de l'Empire, des Empereurs, des Loix, des Guerres, des Révolutions & des principaux événemens: le tout en abregé & dans le juſte point de vûë, où l'éloignement des tems & des lieux nous préſente naturellement un ſi vaſte objet.

Le premier morceau, eſt l'explication, & comme l'ame des Cartes, qui ſans cela, ne nous offriroient qu'un Recuëil de noms barbares, incapables de nous donner aucune idée du

magnifique Payſage qu'elles ne font qu'ébaucher. Mais avec cette explication qui eſt d'une netteté, d'une ſimplicité, d'un goût admirable : nous pouvons nous vanter de connoître la Chine, mieux peut-être, qu'un François ou un Anglois ne peut ſe flater de connoître la France ou l'Angleterre. Au moins ſçavons nous par les Anglois mêmes, que c'eſt dans ces termes qu'on en parle en Angleterre, où il y a de ſi grands Juges en matiere de Géographie, & de Géographie lointaine & aſiatique.

Rien n'eſt vaſte cependant comme la Chine, & rien n'eſt plus habité ni plus plein. C'eſt comme une cinquiéme partie du monde, & une Europe entiere, par le nombre & par la grandeur des Villes, & ſur-tout par le nombre des Habitans. Le nombre produit naturellement la confuſion, & il auroit paru impoſſible, avant l'execution, & ſans *le zele de la Religion*, qui ſurmonte tout, de réduire cette eſpece d'immenſité Geographique, à un ſeul tableau, capable d'être ſaiſi d'un coup d'œil, d'être embraſ-

ſé par une opération ſimple de l'eſprit, & de ſe graver dans la mémoire. Mais les Miſſionnaires ont percé le cahos, & le P. du Halde nous le donne bien débroüillé.

Quand nous parlons de *cahos*, c'eſt qu'il eſt toujours difficile de ne pas l'introduire dans un ſi grand nombre d'objets étrangers, qu'on manie pour la premiere fois : car du reſte, la Chine eſt le Pays du monde qui ſe préſente le mieux, au coup d'œil connoiſſeur & intelligent. Elle n'a rien de vague dans ſon immenſité, rien de confus dans ſa multitude, rien de négligé dans ſon antiquité. C'eſt la partie du *Cahos de Babel* la mieux débroüillée, la mieux deſſinée dans ſon terrain, dans ſa Topographie, comme dans ſa Police & dans ſon Hiſtoire. C'eſt même la ſeule de tout l'Univers connu, qui nous reſte avec cette conſervation de deſſein correct & de traits originaux bien réguliers.

C'eſt la Géométrie même, & une Géométrie antérieure à celle des Egyptiens & des Grecs, & ſupérieure à celle des Pythagores & des Eucli-

des, qui, preſque à la fondation de l'Empire, a établi le niveau, la communication, l'ordre & l'œconomie dans la diſtribution de tant de Terres, ſouvent diſparates. C'eſt elle qui a en quelque ſorte, organiſé & rendu capable de vie, un ſi vaſte corps, en liant toutes les parties, Villes & Provinces par des Ponts, des Chemins, des Canaux, des Quais, des Rivieres renduës par tout navigables, des Levées d'une ſtructure plus que Romaine, par le vaſte étonnant d'un même deſſein, & par le travail comme giganteſque, la ſolidité & la perpetuité de l'éxecution. C'eſt-elle de concert avec l'Aſtronomie, Aſtronomie encore antérieure à celle des Chaldéens; & du reſte, ſecondée de tous les Arts utiles qui entretient, regle & dirige, au milieu de tant d'intereſſés & d'intereſts divers, le Commerce le plus univerſel & le plus vif: vrai ſoufle de vie qui ſe répand par tout, pour tout entrainer dans le mouvement régulier de la circulation la plus réciproque, & en même tems de la plus intime correſpondance,

qui eſt une eſpece de circulation politique entre les Membres & le Chef.

Mais cette Géometrie, & cette Aſtronomie, cette Circulation, ce Commerce & cette Correſpondance, ne ſont encore que des principes ſubalternes à cet eſprit de ſocieté, qui a le bien prendre, concilie, anime & vivifie tout. C'eſt-là le vrai nœud de tout ce merveilleux, qu'on nous raconte de la Chine, & la ſimple explication de tous les paradoxes qui ont jetté juſqu'ici les R** dans la contradiction, & tout le public dans l'étonnement. Auſſi eſt-ce à cette clef, à ce mot de l'énigme, que nous rapporterons déſormais comme à un point de vûë général, toute la ſuite de nos Extraits ; un Extrait, dans ſa notion correcte & ſelon la force du terme, ne devant être que le corps, plûtôt que les membres détaillés, & l'eſprit plûtôt que le corps d'un ouvrage ; & l'eſprit de ſocieté étant le propre eſprit & le caractere diſtinctif des Chinois, tel que le P. du Halde nous les peint dans tout ſon Ouvra-

ge, & ſur-tout dans les deux parties de ce premier Volume : Car ſa Geographie eſt en un ſens, encore plus ſyſtematique, que ſa Chronologie Politique, qui l'eſt tout à fait. Elles nous ramenent également l'une & l'autre à la conſidération des premiers tems, dont la comparaiſon abregée nous donnera ſeule la vraye intelligence des choſes.

La plûpart des Nations anciennes & modernes, n'ont été & ne ſont que les reſtes diſperſés, de nouveau confondus & mal aſſortis de ce premier *Cahos* de familles originales, que Dieu débroüilla au pied de la fameuſe Tour de Babel, par une ſimple confuſion de Langues, meres de toutes celles qu'une nouvelle confuſion a introduites par tout, excepté probablement chez les Hébreux, & peut-être auſſi chez les Chinois. Les Hommes, tous enfans d'un même Pere, & ſur-tout d'un même Créateur, étoient faits pour vivre en ſocieté ; mais ils étoient faits auſſi pour croître, ſe multiplier, couvrir la terre, & former pluſieurs ſociétés réunies entre-elles, par des

Loix ſpéciales, & les unes aux autres, par le droit commun, d'où même les loix particulieres devoient émaner avec relation & ſubordination. L'entrepriſe ou l'attentat de Babel, n'étoit qu'une ſocieté bornée, ſocieté d'orgueil & d'unité, plûtôt que d'union. Dieu n'y préſida jamais, Dieu la rompit & diviſa les familles, ou ſimplement les partagea pour les mieux réunir, mais en grand, à peu près ſelon le modéle que la Chine ſeule nous en conſerve encore depuis plus de quarante ſiecles.

L'hoſpitalité dont la loi eſt de la premiere inſtitution, étoit ſans doute une branche de ce droit commun, dont Dieu prétendoit faire le nœud des Familles, des Nations, des diverſes ſociétés. Et la Loi Chinoiſe qui interdit le commerce & l'entrée de la Chine aux étrangers, paroît n'être qu'une loi moderne, & une dérogation au droit des gens faite, peut-être avec les modifications convenables, pour préſerver la Chine des déſordres moraux & politiques qui infeſtoient le reſte de l'Univers.

Car peu après la séparation de Babel, les passions en ramenerent le cahos ou quelque chose de pis. La guerre, les transmigrations, les invasions broüillerent tout. Et la Chine, placée pour son bonheur aux extremitez de l'Asie, & comme impénétrable de ce côté, par les chaînes du Thibet & de ses Provinces limitrophes, *Yunnan, Kœitcheou, Setchuen, Chensi,* ne se garantit que par une bonne muraille bien flanquée, du reflux des Nations qui débouchoient de l'Asie, & même de l'Europe, par les Portes Caspiennes, par les gorges du Caucase, du Taurus, de l'Imaus, & se répandoient à grand flots qui se poussent les uns les autres, dans toute cette Tartarie mobile & ambulante, qui, sans avoir jamais pû se fixer, paroît avoir toujours été & être encore le grand chemin des Nations pour passer de l'ancien monde dans le nouveau.

Or dans ce tumulte de passions & de mouvemens, qui dura jusqu'à ce que le monde eût comme pris sa consistance, si toutefois il l'a encore pri-

ſe au moins chez les Tartares, enfin, juſqu'aux Grecs & aux Romains ou à J. C. les premieres Loix, les anciennes traditions, les mœurs naturelles furent dégradées & preſqu'éteintes ou abolies, au point de faire croire à un nombre, petit à la vérité, de ſçavans prétendus Philoſophes & beaux eſprits, qu'il y avoit eu des *hommes autoctones*, des *hommes brutes* dans leur origine. Mais, ce qu'il faut bien remarquer pour notre ſujet; les Pays mêmes, les Terres, les Rivieres, les Campagnes ſe ſentirent dans ces commencemens, de tous les déſordres de leurs Habitans. L'Allemagne ne reſſemble plus à l'ancienne Germanie, on cherche les Gaules & les forêts des Druïdes dans la France: & l'Aſie, à l'excluſion toujours de la Chine, n'a pas été impunément le théatre des Révolutions des Juifs, des Aſſiriens, des Medes, des Perſes, des Grecs, des Arabes, des Turcs, & enfin des Tartares connus ſous le nom de Mogols.

Les Tartares, & ces mêmes Tartares Mogols ou *Mongoux*, n'ont pas

laiſſé auſſi de franchir plus d'une fois le Thibet & la grande muraille, & de conquérir auſſi la Chine; & actuellement, les Tartares Orientaux ou *Mantcheoux*, regnent en Souverains dans ce grand Empire. Mais il n'en a pas été de cette conquête comme de celles qui ont ravagé le reſte de l'Aſie & de l'Univers. La Chine fondée, policée, & deſſinée en quelque ſorte dans ſon terrain, depuis tant de ſiécles, avoit comme pris ſon pli Géographique & Politique. Les Tartares, ſur-tout les derniers, avoient pris leur conſiſtence dans le *Leaotong*, ſur le modele de leurs voiſins; ils étoient Chinois de mœurs comme d'inclination. Ce ne ſont pas tant les Chinois & la Chine, que leur Empereur & ſon Trône qu'ils ont vaincu & conquis. Ils ne ſont preſque qu'entrés en part d'une ſi belle ſocieté: Les Chinois, plûtôt vainqueurs que vaincus, leur ont donné leurs Loix & les ont comme chargés de les faire obſerver, puiſqu'ils uſurpoient la place de ceux qui en étoient chargés avant eux; & ce Traité taci-

te s'obſerve depuis trois Générations, & de très bonne foi, ſelon les Loix de la plus parfaite ſocieté. Les Chinois ne ſont pas ſoldats, ils ne s'en piquent pas, ils ne ſont que légiſlateurs, & ils regnent dans la paix.

Ainſi leurs Terres n'ont jamais été que médiocrement ravagées, & comme paſſagérement en divers tems, pour leur apprendre ſeulement qu'il n'y a abſolument rien de ſtable dans le monde. Mais ſi leur Géographie a été légerement altérée de tems en tems en quelques endroits, elle s'eſt perfectionnée en revanche & avec un avantage bien ſupérieur depuis quatre mille ans : car il n'y en a guere moins que le Grand Hiu commença le grand Ouvrage de l'eſpéce d'organiſation dont nous avons parlé, c'eſt-à-dire, commença de partager, de niveller les terres, de déſſecher les Marais, de reſſerer les Lacs, de donner aux Rivieres leur pante, de contenir les fleuves par des revêtemens, de les déboucher par des Canaux ; en un mot, de jetter les fondemens de l'Empire le plus commerçant, le plus

ſociable, le mieux ordonné, & par une ſuite néceſſaire, le plus charmant & le plus délicieux de l'Univers.

Et voilà ce qu'on aura peut-être bien de la peine à croire en Europe, & qu'il ſeroit pourtant bon qu'on y comprît, ſur-tout en France, que le bon eſprit de ſociété, de commerce, de correſpondance politique, civile, morale, (que ſeroit-ce chrétienne!) ſoit capable de rendre riche & enchanté un Etat médiocrement pourvû des richeſſes de la nature. On a encore eu bien de la peine à paſſer le paradoxe d'une Chine ſi embellie par cette nature; n'eſt-ce point le Paradoxe des Paradoxes, de la retrouver encore plus embellie par le ſecours de l'art? Suivons l'Hiſtoire. Ce ſont les Miſſionnaires Géographes, c'eſt le P. du Halde, qui nous apprend enfin, ſans courir après aucune ſorte de merveilleux, que de ſoi & par la nature primitive de ſon climat & de ſon terroire, la Chine n'a rien qui vaille mieux que la plûpart des autres Pays de l'Aſie, ou même de l'Europe. Ramenons les choſes à leur juſte va-

leur : C'eſt toujours Dieu qui eſt l'Auteur de notre induſtrie, comme il l'eſt de la fécondité de la nature. C'eſt même toujours la nature qui fournit le riche fonds que notre art développe : & il eſt de foi & de fait, que nous ſommes condamnés à ſemer & à cultiver, à la ſueur de notre front, ce que nous voulons recuëillir. Reprenons donc.

Dans ſa vaſte étenduë, la Chine a les diverſitez de chaud & de froid qui conviennent aux Pays Septentrionnaux & Méridionnaux. *Cantong* eſt chaud, *Peking* eſt froid, les Rivieres du *Petcheli* ſont communément glacées trois ou quatre mois de l'année, & le vent du Nord y eſt très piquant, quoique d'ailleurs le Ciel en ſoit aſſez beau, même en hyver. *Nanking*, dans l'entre deux, eſt plus temperé. La Chine a de belles Plaines, des Vallées profondes, des Montagnes eſcarpées ; & tout cela eſt mêlé preſque par tout, comme en France & ailleurs. La Province de *Chenſi* a une bonne épaiſſeur de terre labourable, même ſur ſes Montagnes. En mille autres quartiers,

c'eſt une terre ſèche & aride, une craye, un ſable, un cailloutage ; ce ſont des débris & des pointes de rochers. Les Provinces d'*Yunnan*, de *Kœitcheou*, de *Setchuen*, ſont montagneuſes, & fort éloignées de nourrir leurs Habitans, même malgré tout leur art & toute l'induſtrie Chinoiſe. Les Fleuves, les Lacs, les Ruiſſeaux ne manquent pas à la Chine, mais il n'y en a pas plus qu'ailleurs. La Province Capitale, le *Petcheli*, n'eſt guere arroſée ni fort abondante. Le célébre *Hoangho* ou *Fleuve jaune*, dont on dit tant de merveilles, eſt plus fait dans ſa pante naturelle pour ſubmerger la Chine, l'infecter de Marais croupiſſans, que pour la fertiliſer & l'embellir.

Actuellement même, & malgré l'art infini qui y regne, le P. du Halde, toujours en garde contre un faux merveilleux, nous raconte que les Miſſionnaires Géographes ont ſouvent fait les dix & vingt lieues dans des terrains ſauvages, incultes & inhabitez : & il remarque fort judicieuſement, que ce qui a fait l'erreur des

premieres Relations, c'est que leurs Auteurs trop peu en garde contre le premier coup d'œil, n'avoient vû la Chine que par son beau, par les grandes routes, par les Canaux, par les chemins Royaux qui sont par tout bordés de Villes, de Bourgs, de Villages; & par conséquent l'objet continuel du travail du peuple le plus laborieux, le plus industrieux qui soit peut-être dans l'Univers.

Car si ce n'est la Chine, ce seront du moins les Chinois que nous admirerons, comme les vrais Auteurs, après Dieu, de ce qu'elle a de plus admirable. Ce n'est pas le *matériel*, c'est comme on dit le *formel* de l'Empire qui mérite toute notre attention, & peut-être de notre part une imitation solide, plûtôt qu'une frivole admiration. Qu'on en juge par le tableau racourci de sa Carte. La Chine se partage en quinze Provinces, chaque Province en divers Cantons, dont les Capitales se nomment *Fou*, ou Villes du premier ordre: chaque Fou a un nombre de Villes du second ordre nommées *Tcheou* : & chaque

Tcheou a ses *Hien*, Villes du troisiéme ordre: les Hiens commandent à des Bourgs, les Bourgs aux Villages, les Villages aux Hameaux.

C'est-là une division Géôgraphique, mais elle est toute subordonnée à la politique & aux Loix du Gouvernement & de la societé. Les Bourgs & les Villages sont à les bien prendre, des Villes, & souvent de très grandes Villes *non murées*. Par exemple, *Fouchan* à quatre lieues de Canton qui est une des grandes Villes de la Chine, & une Métropole ou un *Fou*, est lui-même une Ville plus grande & plus peuplée que Paris. Fouchan a trois lieues de circuit, & contient un million d'ames. Or ce n'est pas le seul de ce nom qui soit aussi grand & aussi peuplé. *Kingtetching* a un million d'ames, & n'est qu'un Bourg; il y en a bien d'autres pareils ou à peu près: & les Villages de demi lieue ou plus de longueur, qui contiennent cent & deux cent mille Habitans ne sont pas rares. Le grand Canal Impérial qui traverse l'Empire, plusieurs autres Canaux, & les grandes Rivieres, les petites mêmes

mêmes, ſont ſouvent, outre les Villes de tous les ordres, bordées de Bourgs & de Villages de l'eſpece précedente, qui ſe touchent preſque de quart en quart de lieue, de demi-quart en demi-quart, ou moins que cela, ſouvent les deux bords d'une Riviere ont chacun une Ville d'un million, de cinq cens, de deux cens mille ames.

Ce nombre & cette plénitude des Bourgs & des Villages, eſt aſſez relative à la bonté du Pays; mais celle des Villes, ſur-tout des grandes, ne l'eſt pas. Rien de tout cela n'eſt fait au hazard à la Chine. Les Provinces les plus ſtériles, ſont quelquefois celles qui ont le plus de Villes des premiers ordres, des *Fou*, des *Tcheou*. La ſûreté de l'Empire, le voiſinage des Frontieres, l'indocilité des Peuples Naturels ou Etrangers en décident. Les Fou ſont les Siéges des Vices-Rois, des Grands Gouverneurs des Provinces, des premiers Magiſtrats ou Mandarins. Une preuve que tout cela eſt fait avec deſſein & réellement deſſiné dans ſa fondation & dans ſon terrain,

c'eſt que toutes , ou preſque toutes ces Villes ſont quarrées à peu près, leurs rues tirées au cordeau, & toutes d'une bonne largeur à paſſer ſix, dix, douze Caroſſes de front, quoiqu'à la Chine il n'y ait point de Caroſſes. Nous avons en France un fort petit nombre de Villes deſſinées, & dont les rues ſoient bien alignées; ce ſont même de petites Villes aſſez modernes. Depuis un tems on a commencé de deſſiner les rues de Paris. A meſure qu'on rebâtit les maiſons, on gagne du terrain; il faudra des ſiécles pour remplir ce beau Plan, & Dieu nous préſerve encore de le perdre de vûe d'ici à ce tems-là, par quelqu'événement tel qu'il en arrive de ſiécle en ſiecle. Tout dépend d'un véritable eſprit de ſocieté & de commerce bien réciproque & bien entendu.

Il y a plus de cent cinquante Villes *Fou*, du premier ordre à la Chine, environ deux cens *Tcheou*. La ſeule Province de Petcheli a plus de cent *Hien* ou Villes du troiſiéme ordre, & en tout, on en compte plus de mille. Les Bourgs & les Villages ne ſe comp-

tent pas; on les compteroit en Europe, sous le nom de Villes & de grandēs Villes. Ce n'est pas tout, & il y a à la Chine une autre sorte de Villes qu'on ne connoît point ailleurs. Ces Villes qui ont des deux, des trois, des quatres lieues de circuit, & qui contiennent des millions d'ames, outre leurs Fauxbourgs, qui sont dessinez comme des Villes & souvent d'une demie lieue de longueur & toujours pleins d'Habitans : il y a une infinité de Villes flotantes. Nous ne parlons pas de cette infinité de Voyageurs que le train courant du commerce ou de la Police tient par tout sur les Canaux, sur les Rivieres, sur les chemins ou dans les Campagnes, avec une afluence pareille à celle de nos rues les plus fréquentées. Ce sont des Pêcheurs, des Laboureurs, & toute la menue Populace d'une Ville ou d'une Campagne, qui n'ont d'autres maisons que des Barques dans lesquelles ils font leurs opérations de pêche ou de commerce, ou desquelles ils sortent tous les matins pour se répandre dans les Villes ou dans les Campagnes

voiſines, rentrant tous les ſoirs dans les Ports ou Canaux. On y voit ces Barques rangées de file, ſur ſix, ſept, huit, dix rangs des deux côtés, avec un ordre & une police admirables. Il y a telle Ville, tel Bourg qui compte 5, 6, 7, & 10000 Barques dans ſon baſſin ou dans ſa banlieue. Chaque Barque loge au moins une famille, & les familles Chinoiſes étant de 15, 20, 30 & 40 têtes, ce ſont des 50, des 100, des 2 & 300 mille Ames dans ces eſpeces de Fauxbourgs. De ſorte qu'à la lettre, on peut dire que la Chine eſt à peine aſſez grande pour contenir ſes Villes & ſes Bourgs déterminés, fixes & ſedentaires, & que ſes Bourgs & Villes ſont trop petites pour contenir le nombre indéterminé de ſes habitans. On pourroit ajoûter, que les chemins & les rues ſont trop petites pour la foule des Voyageurs : il n'eſt pas moins vrai au reſte, que malgré toute la fertilité de la Chine, malgré l'induſtrie & les travaux immenſes & continuels de ſes Habitans, elle ſuffit à peine pour les nourrir. Ce qui produit un

grand mal & fait une grande tache à la réputation des Chinois ; c'eſt qu'ils expoſent & font périr le trop grand nombre de leurs enfans, déſeſpérant de pouvoir les nourrir. Ne diroit-on pas que par le ſoin ſcrupuleux & comme religieux de ces Peuples à ne pas ſe confondre avec les autres Nations & à ne pas dégénérer des Loix & des Mœurs des premiers tems, ils en ont conſervé le Privilege de pouvoir au beſoin, repeupler tout l'Univers en peu de générations ?

C'eſt l'ordre & la Police qui reglent avec la plus grande juſteſſe, le commerce, les mouvemens, la circulation, & en quelque ſorte, toutes les évolutions d'un ſi grand Peuple, qui les rendent non-ſeulement poſſibles, mais faciles, vives & perpétuelles. A Peking, & c'eſt à peu-près de même dans tout l'Empire ; il y a des Corps de Gardes dans les grandes rues d'eſpace en eſpace, & aux Avenues des rues de traverſe : ces Corps de Garde ſont-là, non-ſeulement pour appaiſer le tumulte, mais pour le prévenir. D'un Corps de

Garde à l'autre, les Soldats vont & viennent ſans ceſſe l'épée au côté & le foüet à la main, pour hâter les Traineurs, démêler les embarras, & mettre l'ordre par tout. Autrement, ces rues ſont toujours ſi pleines de gens & de toutes ſortes de gens qui vont & viennent à pied, à cheval, en chaiſe; de colporteurs, de vendeurs, d'acheteurs, qu'en un moment toute la rue, toute la Ville, tout le commerce ſeroit arrêté ſans pouvoir avancer ni reculer, avec danger d'émeute & de mille accidens. Nos rues étroites, obliques, tortueuſes, coupées, ne comporteront jamais un commerce auſſi vif ni auſſi étendu ou univerſel que celui-là.

Les rues de Peking, longues d'une lieue, ont 120 pieds ou 20 de nos toiſes de largeur. Elles ne ſont point pavées; mais c'eſt une erreur des premieres Relations, de nous faire accroire qu'elles ſont impratiquables & pleines de boue. C'eſt une des fonctions des Soldats de les maintenir dans toute la propreté poſſible, de faire balayer devant les portes, de faire

enlever les boues, & d'y faire ſans ceſſe jetter du ſable, ou même de l'eau en tems ſec. C'eſt une autre erreur venant de la même ſource, de croire qu'à la Chine generalement on ne pave point les rues. La plûpart des Villes ſont pavées, & ſouvent pavées de marbre: les Bourgs & les Villages le ſont auſſi, & même les chemins, ſur tout les Quais ſur le bord des Canaux & des Rivieres.

C'eſt au reſte le jour, qu'on marche à la Chine: la nuit chacun eſt retiré chez ſoi, & c'eſt de toute leur police, la partie la plus eſſentiele & la mieux obſervée. On ne la connoît plus en France, ſur-tout à Paris; & chacun en ſçait, & quelques uns en prévoient les conſéquences. Les ſeuls Corps de Garde veillent toujours à Peking, & les rondes y ſont auſſi alertes & auſſi vigoureuſes que dans nos Places les plus frontieres. Dès l'entrée de la nuit, on ferme les rues de traverſe, & perſonne n'en ſort que par le Guichet, ni ſans bonne caution.

Nous mépriſons les maiſons de la

Chine, & l'Architecture Chinoiſe. Les maiſons ſont baſſes, à un étage, & ſans autres ornemens que celui des Boutiques. Mais comme tout ou preſque tout eſt Boutique, & que ces Boutiques ſont pleines de toutes ſortes d'ouvrages de Porcelaines, de Soye, de Vernis, il eſt douteux ſi le coup d'œil de nos Maiſons & de nos Palais, fort inégal & ſouvent fort médiocrement terminé par des Maiſons de la plus petite eſpéce, eſt auſſi gracieux, auſſi brillant que celui de tant de beaux Ouvrages coloriez, fins, riches, reluiſans de toutes parts. Du reſte la Chine a ſes Palais & ſon goût d'Architecture, qui, ſans être le nôtre, le vaut peut-être bien.

Modeſtes à l'excès dans leur Domeſtique & dans leur particulier, les Chinois ſont magnifiques juſqu'à la profuſion dans le Public. Les Villes, les Bourgs, mêmes les Villages, les Chemins & les Canaux ſont pleins de Monumens, de Tours de porcelaine, d'Arcs de triomphe, de Ponts à cent, à deux cens arches, non ſeulement ſur les Rivieres; mais d'une

montagne à l'autre, dans des Pays impratiquables; & de mille autres ornemens inconnus aux Grecs & même aux Romains. Les Chinois croiroient dérober au commerce & à la ſocieté, tout ce qu'ils emploiroient d'induſtrie ou de richeſſe, à l'ornement de leur propre perſonne ou à l'embelliſſement de leurs Maiſons. Caracteriſons en deux mots chaque Province.

Le *Petcheli*, au Nord Oriental de la Chine, le long de la grande muraille, eſt mediocrement fertile. La Cour autrefois à *Nanking*, s'eſt établie à Peking, dans cette Province, pour veiller de plus près ſur les Tartares. Le circuit de Peking eſt de cinq lieues, Nanking eſt plus grand. Les Grands Tribunaux au nombre de ſix, ſont à Peking. Les peuples du Petcheli ont de l'eſprit mediocrement.

La Province de *Kiengnan*, maritime à l'Orient, comme le Petcheli, & dans le milieu du Nord & Sud de la Chine, eſt une des plus fertiles & des plus riches. Elle eſt pleine de Lacs, de Rivieres & de Canaux; le grand

Fleuve *Yangtſekiang* la traverſe. Dans la ſeule Ville de *Chanhai* & ſa banlieue, on compte plus de deux cens mille Tiſſerans en ſimple toile de coton. Cette Province fournit aux cofres de l'Empereur, deux cens vingt quatre millions de livres par an. *Nanking* Capitale a ſix lieues de tour. *Soutcheou* eſt une des plus belles & des plus agréables de la Chine ; Elle reſſemble à Veniſe par les Canaux qui la traverſent, mais elle eſt plus grande, plus riche, & dans un Pays délicieux. Son circuit eſt de quatre lieues, ſes Faubourgs ſont de grandes Villes, & ſon Baſſin forme une Ville flotante. Il y a ici des Villes *Hiens* ou du troiſiéme Ordre, qui ont une lieue & demie de contour. Les Peuples y ont de l'eſprit, de la littérature, & du talent pour s'avancer.

La troiſiéme Province de *Kiangſi*, à côté de la précédente vers le Midi & un peu plus à l'Occident, ſans être maritime, eſt une des plus abondantes ; mais elle l'eſt trop en Habitans, & peut à peine les contenir & les nourrir. La néceſſité les rend fort œco-

nomes & fort induſtrienx à mettre tout à profit ou en valeur. Les autres Provinces les traitent d'avares. Ils ont beaucoup d'eſprit & parviennent en grand nombre aux degrés & aux charges.

La quatriéme Province de *Fokien*, plus au Midi, à l'Orient & ſur le bord de la Mer, eſt une des plus petites, mais des plus riches, par la chaleur du climat, par les Rivieres qui l'arroſent, & par ſes Montagnes toutes coupées en terraſſes. L'eſprit y brille, les Lettres y ſont cultivées. L'Iſle de Formoſe en dépend; c'eſt ſur les Hollandois que les Chinois l'ont conquiſe. Les Naturels de l'iſle ſe maintiennent en partie dans l'indépendance, cantonez dans leurs montagnes.

La cinquiéme *Tchekiang*, maritime & Orientale, entre *Kiangnan* & *Fokien*, grande, belle, fertile, riche, délicieuſe Province: Ses deux *Fou* commandent comme à autant de Provinces; ſes Habitans, & en général tous les Méridionnaux ſont ſpirituels, doux & polis. *Hangtcheou*, que les

Chinois regardent aussi bien que *Soutcheou*, comme un Paradis terrestre, a quatre lieues de circuit, & contient trois cens mille familles dans ses Fauxbourgs, qui sont immenses, & mille Bourgs, & Villages répandus tout au tour. Tout y est plein d'Ouvriers en soye; la Ville seule en a soixante mille. C'est la Province des belles soyes, elles y abondent. *Houtcheou*, *Ningpo* sont de grandes & de belles Villes. *Chaoing* a quatre lieues de circuit, & ressemble à Venise par ses Canaux, à côté desquels sont des rues magnifiques, larges, droites, pavées de grands quartiers de pierre blanche & par tout décorées d'arcs de triomphe: ses Habitans sont les plus célébres de la Chine pour les Lettres, la science des Loix & la chicane. Il y a plusieurs Maisons de cette belle pierre blanche, chose assez rare à la Chine. Le vin en est fort estimé.

Sixiéme *Houquant* placée dans le milieu de la Chine en longitude, & un peu Méridionale en latitude, c'est comme le grenier de l'Empire, le Pays étant plat & bien arrosé. *Vcut-*

chang, grand comme Paris, & *Hanyang* grand comme Lyon, sont sur les deux bords respectifs du grand Fleuve *Yangssekiang.* Le bassin d'entre deux tout couvert de Barques, tout hérissé de mâts, forme une troisiéme Ville flottante, qui vaut encore Lyon ou Roüen. C'est le Pays du meilleur thé, du meilleur papier de Bambou, du beau cristal, de l'azur, du vermillon, &c.

Septiéme, *Honan* est le vrai cœur de l'Empire, les Chinois l'appellent *la Fleur du milieu*, ou même, *le Jardin de la Chine.* Tout y est campagne, tout y abonde; froments, paturages, oranges, &c. *Caifond*, sa Capitale avoit trois lieues de circuit: les dernieres guerres l'ont fort ruinée, & ce furent ceux qui la deffendoient qui firent son malheur. Basse & marecageuse, des levées de trente lieues (à la Hollandoise) la garantissoient des Inondations du grand Fleuve. On rompit ces digues pour arrêter l'Ennemi; celui ci ne lui auroit point fait tant de mal, elle fut presque inondée, & n'en est pas encore bien rétablie.

Huitiéme, *Chantong*, entre le Petcheli, Honan, le Kiangnan & la mer qui eſt à l'Orient, eſt des plus fertiles; le Canal Impérial, ouvrage ſupérieur à tous nos Canaux, levées, digues, quais, &c. la traverſe: elle eſt pleine de beaux & grands Edifices: ſon Architecture eſt renommée à la Chine, & plairoit en Europe, par la diverſité même de ſon goût.

Neuviéme, *Chanſi*, à l'Occident du Petcheli, & bordant comme elle la grande muraille, eſt des plus petites, des moins arroſées, des moins abondantes en Ris. Elle a d'affreuſes montagnes, mais les autres y ſont coupées en terraſſes, parce que la terre y a par tout une épaiſſeur de cinq cens pieds. Elle ne manque pas de grandes Villes, & *Pinyang* ne le cede pas à la Capitale. Il y a beaucoup de Places fortes ſur la frontiere, & ces Places, quoique non comptées au nombre des Villes Fou, Tcheou, & Hien, ne laiſſent pas d'être de très grandes Villes. La tradition fait entrer & regner les premiers Chinois dans cette Province, cela eſt vraiſemblable.

Dixiéme, *Chenſi*, tout à fait à l'Occident ſeptentrionnal de la Chine, & confinant à la grande Muraille, vers les extrémités du Thibet, a beaucoup de Places fortes & de belles Villes. De-là viennent la Rhubarbe & beaucoup de drogues. Elle a même beaucoup d'or dans le ſable des Rivieres. *Singan* a quatre lieues de circuit. Le chemin qui conduit de-là juſqu'à la Capitale, eſt un ouvrage prodigieux; on applanit les montagnes, on les joignit par des Ponts; quatre Cavaliers y paſſent de front, il y a des Gardes-foux, & tout eſt bordé de Villages, Bourgs & Hotelleries. cent mille hommes l'exécuterent en peu de tems. On voit à *Kongtchang*, le plus ancien monument que nous connoiſſions au monde; c'eſt le tombeau de *Fohi*, Fondateur de l'Empire, il y a plus de quatre mille ans; c'eſt la tradition.

Onziéme, *Setchuen*, plus au Midi que la précédente & en même degré de longitude, ne cede à aucune autre, ni par ſa grandeur, ni par ſon

abondance en Soye, en Mine de fer d'Etain, de Plond, d'Aimant; en Azur, Cannes à ſucre, Muſc, Orangers, Citronniers; en Chevaux, en Cerfs, en Daims, en Perdrix, en Perroquets, Poules à laine, eſpece ſinguliere & commune à la Chine. Sa Rhubarbe eſt la meilleure.

Douziéme, *Cantong*, la plus Méridionnale, & une des plus conſidérables Provinces de la Chine, à l'Occident de Fokien. Ses campagnes produiſent deux fois l'année, tout y abonde; les fruits communs, comme Poires, Prunes, Pêches, Raiſins, n'y murriſſent pas bien, & ſont bons à confire. Ses peuples, peu inventifs, imitent admirablement nos ouvrages & exécutent nos modeles. Son commerce avec l'Europe lui donne même quelque ſuperiorité ſur les autres Provinces. *Quantcheou*, ou la Ville de *Cantong*, eſt une des plus grandes & des plus conſiderables, & le Bourg de *Fochan* à quatre lieues de diſtance, & qui la vaut bien, forme par l'interpoſition de divers Villages, comme une continuité de ville immenſe &

ſans exemple dans tout le reſte du monde connu, ſans parler d'une infinité d'autres Bourgs & Villages repandus ſur tous les bords de ſa Riviere, qui ſont croire aux Etrangers qui y abordent par-là, que tout le Pays à perte de vûe, n'eſt qu'une Ville entrecoupée de Jardins, de Ruiſſeaux, de Boſquets délicieux, ſans parler de la Ville flotante, plus grande ici que partout ailleurs. Les rues de Cantong ſont pavées de pierre de taille. C'eſt à Cantong ſur-tout, que tout eſt boutique & boutique magnifique. Les Temples & les Palais des Mandarins y ont leur beauté d'Architecture. *Nanhiong* eſt une des plus commerçantes & des plus conſidérables; ſéparée de la Province de Kiangſi, par une montagne affreuſe, on y a coupé en droiture un chemin merveilleux, par des Levées & des Ponts d'une entrepriſe & d'une exécution auſſi ſolides que hardies. De Cantong à *Tchaoking*, grande Ville & des mieux bâties, il y a une continuité peu interrompue de Villages immenſes, qui rendent Cantong lui-même immenſe de tous les

ſens. L'Iſle de *Hainan* eſt de la dépendance de Cantong. Les Inſulaires Montagnards vivent aſſez independans.

Treiziéme, *Quangſi* eſt une des moins conſidérables & des moins grandes. Elle abonde en vins, & en fournit la demie proviſion à Cantong. Malgré ſes Rivieres, ſes Montagnes ſauvages la rendent inculte. Elle a beaucoup de Mines d'or & d'argent inutiles comme la plûpart des autres, les Empereurs n'en voulant point tant dans leur Empire, & ſe contentant de l'or qu'on trouve ſuffiſamment par tout dans les Rivieres : il y a beaucoup de ces inſectes qui font la Cire, & de ceux qui filent la Soye, ils ſont aſſez communs dans toute la Chine. Il y a dans les montagnes, des Peuples cantonnez & indépendans. La Ville & le Pays de *Lieoutcheou* paſſe pour le canton le plus ſpirituel de la Chine, & celui qui fournit le plus de Lettrés & de Docteurs.

Quatorziéme, *Yunnan*, au Midi de Setchuen, confinant aux Etats du Roi d'Ava, eſt, quoi qu'à une extrémité

de l'Empire, une des plus considérables & des plus riches. Toutes sortes de denrées y sont à grand marché. Ses Rivieres la fertilisent & l'enrichissent doublement par la quantité d'or qu'elles trainent. Elle abonde en cuivre & en un cuivre blanc, inconnu ailleurs, en Ambre, Rubis, Saphirs, Agathes, Perles, Pierres précieuses, Muscs, Soye, Benjoin, Encens, Azur, Marbre, Chevaux forts & vigoureux, quoique de basse taille, Poules d'or, petits Cerfs. Les Peuples en sont forts, belliqueux, doux, polis, spirituels, propres aux sciences. Les Peuples de *Chutsing* se consument en chicanes & en Procès, comme dans quelques unes de nos Provinces.

Quinziéme, *Koeitcheou*, une des plus petites, a des montagnes inaccessibles, pleine de Peuples indépendans. Aussi a t'elle beaucoup de Places fortes pour les tenir en respect, & les empêcher de se donner la main. Le Tribut qu'on leve sur la Province, ne suffit pas à l'entretien de ses Places, & il faut que l'Empereur y pourvoye de son trésor: on y vit pourtant à assez

bon compte, & il y a des quartiers délicieux où l'on cueille abondamment les Fleurs, les Fruits, les Oranges, les Grenades, &c. Ce sont des vallées resserrées par les montagnes. On en tire le meilleur Cuivre & les meilleurs Chevaux. En général, la Chine n'a que de petits chevaux & en petite quantité; & les autres bêtes de charge y sont peu en valeur. Il n'y auroit pas de quoi les nourrir, & le Peuple suffit pour les corvées. Les hommes font toutes les fonctions des bêtes de charge; ils portent, ils transportent, ils trainent, ils charient, &c. A tout prendre, le Peuple de la Chine est très-malheureux; il travaille beaucoup, & est très mal nourri; & presque tout est peuple à la Chine. On n'est riche dans ce monde, qu'autant qu'on a le nécessaire, & pour être réputé riche, il faut avoir au-delà. La Chine est riche, mais les Chinois sont très pauvres.

Nous sommes obligez de renvoyer l'Extrait des fastes à celui du second Volume. Le morceau de la Geographie est après tout, le morceau bril-

lant de cet ouvrage, & nous avons crû devoir en donner au moins l'idée générale que nous venons d'expoſer. On trouvera dans le livre même le détail le plus intéreſſant.

ARTICLE XLIX.

APOLOGIE D'ARNOBE, calomnié en pluſieurs endroits du Dictionaire de M. Bayle. Par le P. Merlin Jeſuite.

ARnobe & Lactance, que M. Bayle a fort maltraités, ne tiennent pas un rang aſſez diſtingué parmi les Peres, pour m'engager à prendre vivement leur défenſe. On ſçait ce que (*a*) S. Jerôme dit de Lactance, qu'il a été moins heureux à établir les dogmes de la Religion Chrétienne, qu'à détruire les erreurs qui lui ſont opposées; le jugement qu'il porte d'Arnobe (*b*) eſt à peu près ſemblable. Ce dernier avoit écrit ſes Livres *contre les Gentils*, avant que d'avoir été

(*a*) S. Hier. Epiſt. ad Paulinam.
(*b*) Idem in Addit. Chron. ad Euſeb.

reçû dans l'Eglise, & pour convaincre les Evêques de la sincérité avec laquelle il renonçoit aux superstitions Payennes; il n'est donc pas étonnant qu'il ait employé dans cet Ouvrage certaines pensées peu exactes & contraires en quelques points à la Doctrine Catholique, dont il n'étoit pas encore parfaitement instruit.

J'abandonnerois l'un & l'autre à la Critique de M. Bayle, si elle étoit juste & raisonnable; mais je puis bien entreprendre de les justifier, s'il les a censurés mal à propos; & quand il les auroit toujours repris avec raison lui devroit-on pardonner de les avoir appélles Peres de l'Eglise en leur attribuant des erreurs? Ils sont à la vérité de ceux, dont il faut prendre ce qu'ils ont de bon & laisser ce qu'ils ont de mauvais, suivant la maxime établie par le même (*a*) S. Jerôme, en parlant de quelques Ecrivains Ecclesiastiques des premiers siécles, qui ne sont pas universellement approuvés. La pratique constante de cette maxime est de ne les nommer *Peres*

(*a*) S. Hier. Epist. ad Tranquillum,

& *Docteurs de l'Eglise* que lorsque leur témoignage s'accorde avec la créance commune & reçuë parmi les fidéles. On ne dit jamais lorsqu'il s'agit de Tertullien qu'un *Pere de l'Eglise* a donné dans les réveries deMontan, ni en parlant d'Origenes qu'un *Pere de l'Eglise* a été condamné dans un Concile Général; quoi qu'on les cite en leur rang, pour former une Chaîne de la tradition des Peres sur divers points de Foi. M. Bayle ne connoît point ces sages regles; il se plaît à faire une indigne prostitution du langage Ecclesiastique. Ici ce sont des Philosophes Payens qu'il dit être plus *Ortodoxes* qu'un *Pere de l'Eglise*, là c'est le culte superstitieux des Manichéens qu'il appélle *Service Divin*; ailleur c'est une troupe desPrêtre Idolâtres qu'il nomme *Clergé*. Il ne s'en tient point là; il joint à l'abus des expréssions les plus énormesCalomnies, pour faire tomber dans un mépris absolu les grands hommes qui nous ont fourni des armes contres toutes sortes d'impiétés.

M. Bayle reproche à Arnobe 1°.

d'avoir crû la matiere un principe mauvais. 2°. D'avoir combattu la providence d'une maniere plus forte & plus scandaleuse que n'ont fait Epicure ni Lucrece. 3°. D'avoir regardé comme probable l'opinion de ceux qui nient la Divinité & la Providence. 4°. D'avoir favorisé le Manichéisme, en réfutant les deux especes de Dieux, les uns bienfaisans, les autres malfaisans, que les Payens admettoient; & de s'être servi à ce sujet d'un raisonnement qui n'est point sans replique. 5°. D'avoir mal répondu aux Payens, quand ils accusoient le Christianisme d'être cause de tous les malheurs arrivés à l'Empire Romain par l'inondation des Barbares. 6°. D'avoir fondé sur un mensonge une très mauvaise objection contre les Payens.

Examinons ces six Chefs d'Accusation. Pour le faire avec ordre, Je divise cette Apologie en deux parties. Je me borne ici à la premiere, où je me propose de justifier Arnobe sur les cinq premiers Articles qui font l'objet de la Critique de M. Bayle. Le sixiéme aura sa place dans les Mémoires suivans.

„Premiere

PREMIERE PARTIE.

" Premier Reproche. (*a*) Encore que
„ les Stoiciens, dit M. Bayle, admiſ-
„ ſent deux principes, Dieu & la ma-
„ tiere. Dieu comme Agent & la ma-
„ tiere comme patient, ils ne croyoient
„ pas que la matiére fût un princi-
„ pe mauvais. Ils étoient en cela plus
„ Orthodoxes qu'Arnobe „ (*b*) *Quid enim*, dit-il, *ſi prima materies, quæ in rerum quatuor elementa digeſta eſt, miſeriarum omnium cauſas ſuis continet in rationibus involutas.* S'il y avoit dans ce texte d'Arnobe quelque ombre de l'erreur, dont M. Bayle l'accuſe, il ſeroit aiſé de la faire diſparoître. De quel ridicule ce Critique couvriroit-il un Auteur, qui imputeroit aux Carteſiens de tenir que la matiere eſt un principe mauvais, quand ils enſeignent que les cauſes des Tonnerres & des Tempêtes, des Grêles, des inondations, du dérangement des ſaiſons, de la malignité &

(*a*) Dict. Crit. Hiſt. à l'article des Pauliciens Lettre G.

(*b*) Arnob. lib. 1. pag. edit. Jacobi Maire Lugd. Bat.

de la corruption de l'air ſont contenües dans les loix de la communication du mouvement. Arnobe veut-il dire autre choſe? On rendoit les Chrétiens reſponſables de tous les malheurs qui affligeoient l'Empire Romain, & qui provenoient de la ſtérilité des campagnes, des peſtes, des tremblement de terre, des feux tombés du Ciel, ou des torrens de flammes que vomiſſoient les Volcans; & on demandoit aux fidéles: d'où viennent ces maux, ſi votre impiété envers les Dieux ne les attire pas? Arnobe répond à peu près comme auroit fait un Carteſien, que ces accidens ſont les ſuites des loix de la communication du mouvement, qui d'ailleurs nous ſont ſi utiles, *quid enim ſi prima materies miſeriarum omnium cauſas ſuis continet in ROTATIONIBUS involutas?* (*b*) Ce n'eſt point la faute d'Arnobe ſi M. Bayle lit *rationibus* au lieu de *rotationibus*, qui eſt au jugement du ſçavant Gelenius la véritable leçon; s'il oſe fonder une accuſation grave contre un écrivain reſpectable ſur un texte douteux & défectueux dans la

(*a*) In edit. Gelenii in collect. var. lect. Lugd. Bat. ex offic. Jac. Maire.

plus part des Manuſcrits de ſon ouvrage ; ſi en homme d'eſprit il n'a point vû, ou ſi en homme ſçavant il n'a point appris des commentateurs (*a*) d'Arnobe, que le mot *rationibus* ſignifie à peu près la même choſe que *rotationibus*, & qu'Arnobe prend ſouvent le premier dans un ſens qui ne repreſente rien de plus que le mouvement : témoin cet endroit (*b*) *Aeſculapius, Hercules, aut Diana rationem imbrium tempeſtatumque finxerunt ?*

Enfin ce n'eſt point la faute d'Arnobe, ſi M. Bayle par trop de précipitation & de confiance dans la premiré idée qui le ſaiſit, n'a point lû ce qui ſuit dans le texte de ce Pere : (*c*) *Quid ſi quod proximum vero eſt, quid quid nobis videtur adverſum, mundo ipſi malum non eſt, omniaque quæ fiunt noſtris commoditatibus ſtatuentes, opinionibus improbis criminamur eventa naturæ.* Il eſt clair par ces paroles, que loin d'enſeigner que

(*a*) Deſid. Herald. Animadv. in Arnobium.

(*b*) Arnob. lib. 1. p. 12.

(*c*) Page 6.

la matiere est un principe mauvais, Arnobe au contraire déclare expressément que tout ce qu'elle produit, qui nous paroît nuisible, n'est pas un mal pour le monde, & que jugeant mal à propos des choses qui arrivent selon le rapport qu'elles ont à nos commodités, nous chargeons les événemens naturels, dont nous sommes blessés, de la malice & du crime qui n'est que dans la perversité & la folie de nos opinions. Cet endroit est magnifique; il est pris ou imité de (*a*) Platon, & Origenes l'employe aussi contre le Philosophe Celse. Arnobe y fait voir en quoi & comment les revolutions & les changemens extraordinaires, qui se font dans la nature & que nous appellons malheurs parceque nous en souffrons, contribuent en effet au bien de l'univers. Qu'on juge si la reputation, je ne dit point d'honnête homme, mais de Critique habile & judicieux convient à un écrivain qui sur un pareil fondement impute à un célébre défenseur de la Religion Chrétienne, l'erreur

(*a*) Plato in Timæo. Orig. lib. 4. contra Celsum.

intolerable de croire que la matiere est un principe mauvais,

(*a*) Second reproche. C'est apparament ce même endroit, que M. Bayle a en vuë, car il n'en cite point d'autre lorsqu'il reproche à Arnobe, ,, d'avoir employé des raisonnemens ,, si scandaleux, qu'Epicure ni Lucre- ,, ce n'eussent pu combatre si forte- ,, ment la providence qu'il la com- ,, bat, ni tourner plus en ridi- ,, cule ceux qui attribuent à la co- ,, lere de Dieu les malheurs du gen- ,, re humain. ,, Ne voilà t'il pas un homme bien zélé pour les interêts de la Providence? Ne diriez vous pas qu'on sort de la lecture du Dictionnaire Critique & Historique plus édifié que de la lecture des Livres d'Arnobe? Cependant M. Bayle épie toutes les occasions de faire naître plus que des doutes sur la Providence, & de montrer qu'on peut être honnête homme sans la craindre ni l'aimer. Mais la Religion d'Arnobe ne paroît jamais équivoque dans ses écrits: on voit évidemment qu'il croit en Dieu

(*a*) Dict. Crit. Hist. & à l'article d'Orose Lettre C.

en Dieu, dis je qui non ſeulement eſt le Créateur mais le ſalut du monde qu'il a produit, *creator omnium rerum* l. 1. p. 17. l. 2. p. 74. *Salus rerum* l. 2. p. 75. en Dieu qui en qualité de Roy & de Seigneur gouverne tout ce qui exiſte. *Regem ac Dominum, cunctorum quæcumque ſunt moderatorem.* l. 1. p. 18. en Dieu qui conſerve par ſa bonté tout ce qui eſt bien uni, & qui neanmoins, quand la choſe le demande, rompt lui ſeul ces nœuds & les retablit. *Quod enim rectè ſit vinctum & nodis perfectiſſimis colligatum, Dei bonitate ſervari; neque ullo ab alio, niſi ab eo qui vinxit, & diſſolvi, ſi res poſcat, & ſalutari vinctione donari.* L. 2. p. 68. en Dieu qui ne refuſe à perſonne les effets de ſa bonté. *Benignitatem ſuam negare nulli.* l. 1. p. 29. en Dieu qui n'eſt la cauſe d'aucun mal, quoique rien dans le monde n'arrive que par ſa volonté. l. 2. p. 80. Nous ferons quelques refléxions ſur ce dernier endroit en refutant le quatriéme reproche. Arnobe rapporte donc à la Providence de Dieu tous les évenemens, lors-même qu'ils n'ont rien de miraculeux ; ce qui ne lui ôte

point le droit de marquer les principes naturels des malheurs, dont les Payens vouloient rendre les Chrétiens résponsables. Il le fait à la vérité en combattant la Providence des faux Dieux, qui n'ont pas fait le monde, mais non pas la Providence du seul vrai Dieu Auteur & conservateur tout puissant de la nature qui a dirigé à ses fins adorables tous les effets des causes subalternes.

Troisiéme reproche (*a*) Mais Arnobe n'a t'il pas au moins regardé comme probable l'opinion de ceux qui nient la Divinité & la Providence ? Representons l'Accusation dans les propres termes de M. Bayle.
„ Un Pere de l'Eglise (c'est Arnobe) a fait un aveu, que peut-être
„ on ne pardoneroit pas à un Philo-
„ sophe; c'est que ceux mêmes qui
„ nient la Divinité ou la Providence
„ alleguent des probabilités, tant
„ pour leur cause que contre leurs
„ adversaires. „(*b*) *neque singulis deest quod probabiliter dicant, sive cum suas*

(*a*) Dict. Crit. Hist à l'article de Spinosa Lettre R

(*b*) Arnob. p. 82.

res asserunt sive cum alienis opinionibus contradicunt. Comment notre Critique n'a t'il pas craint qu'un Lecteur attentif ne se défiât de sa traduction, & qu'il n'eut peine à se persuader que dans le texte d'Arnobe *probabiliter dicere* signifie alleguer des probabilités ou des raisons veritablement probables? Car on peut penser que cette expression signifie plûtôt user de sophismes captieux & imposans pour faire accroire au monde des choses absurdes & incroyables, au sens que Ciceron a dit, (*a*) *nihil est tam incredibile, quod non dicendo fiat probabile.*

Cette défiance me vient. Je consulte Arnobe, & je vois les paroles, où se trouve l'aveu pretendu, à la suite d'une invective vehemente, contre ceux qui nient la Divinité & la Providence. " Ils osent ébranler, dit-il, &
" remplir de doutes l'esprit des hom-
" mes par une malheureuse envie
" de contredire, quoique le dogme
" qu'ils s'efforcent d'affoiblir, soit
" clair comme le jour & muni du
" sceau de la vérité : ils ont le secret
" de revêtir d'une couleur de vraye-

(*a*) Cic. Parad. 5.

„ ſemblance les preuves dont ils ſe
„ ſervent pour ſoutenir ce qui eſt ou-
„ vertement faux, ce qui eſt un men-
„ ſonge evident & manifeſte. „ *Quid eſt enim quod humana ingenia labefactare, diſſolvere ſtudio contradictionis non audeant, quamvis illud quod infirmare moliuntur, ſit purum ac liquidum & veritatis obſignatione munitum? aut quid rurſus aſſerere veriſimilibus argumentis non queunt, quamvis ſit apertiſſime falſum, quamvis evidens manifeſtum que mendacium?* Quelle malice ou quelle ignorance de citer Arnobe pour lui attribuer cet aveu: *Les Athées même ne manquent pas de raiſons probables pour ſoutenir leur ſentiment*, tandis qu'Arnobe ne parle que de ſubtilités captieuſes, qui ne ſont point capables de couvrir la vérité du moindre nuage! M. Bayle eſt bien trompé: il croit tourner au profit de ſon Pyrrhoniſme l'aveu d'un Pere de l'Egliſe, & il en fait trophée; mais de l'endroit qu'il a cité un coup de foudre éclate & tombe à plomb ſur le Dictionnaire Critique & Hiſtorique.

„ (*a*) Quatriéme reproche. Arno-
„ be dit M. Bayle, a refuté avec beau-
„ coup de vigueur les deux especes
„ de Dieux, les uns bienfaisans & les
„ autres malfaisans (que les Payens
„ admettoient ;) mais il est allé trop
„ loin, car il s'est servi d'un prin-
„ cipe très-favorable au Manicheis-
„ me. „ Après avoir exposé comme il lui a plû ce principe, & avoir rapporté un grand morceau du septiéme Livre d'Arnobe d'où il est tiré, notre Critique ajoute que ce passage, bien que favorable aux Manichéens, contient une remarque qui les embarasse, & qui renverse tout leur culte. Il montre très-bien ce dernier point, mais il pretend que cette même remarque, qui renferme un argument très-fort contre les Manichéens, à qui Arnobe n'en veut pas, ne prouve pourtant rien contre les Payens que ce Pere a intention de combattre. J'ai deux choses à faire voir 1°. Que le principe ne favorise point les Manichéens. 2°. Que la remarque prouve tout autant contre les Payens que contre les Manichéens.

(*a*) Dict. Crit. & Hist. à l'Article de Pauliciens Lettre G.

Il faut avoir une grande demangeaiſon de reprendre pour trouver un principe de Manicheiſme dans ces paroles,(a) *divina illa vis ab nocendi procul eſt dimota & disjuncta naturâ. Quidquid autem potis eſt cauſam calamitatis inferre, quid ſit primum videndum eſt, & ab Dei nomine longiſſimâ debet differitate ſeponi.* Quel eſt le but d'Arnobe, dans ce texte ? C'eſt de détruire l'exiſtence des Divinités malfaiſantes, par l'idée que la raiſon naturelle nous donne de la Divinité, & qui eſt conforme à celle que nous fournit l'Ecriture Sainte, où Dieu ſe nomme *tout bien.* Il ne repugne point à cette idée que les maux Phyſiques viennent de Dieu, parceque ce ſont ou des punitions, ou des épreuves, & que Dieu ne peut être *tout bien* ſans être vengeur du crime & ſans avoir droit en qualité de ſage remunerateur d'exercer la fidélité des creatures libres, qui lui doivent un attachement inviolable. C'eſt la Doctrine de tous les Peres qui ont combatu le Manicheiſme. On ne ſçait ſi M. Bayle eſtime qu'Arnobe s'eſt

(a) Arnob. lib. 7. p. 228.

écarté de leur commun ſentiment, ou s'il les enveloppe tous dans ſa cenſure; car ils ſe ſont tous accordés à dire que la nature de Dieu eſt la bonté *cujus natura bonitas.*

Quoiqu'il en ſoit notre Critique commence par défigurer & corrompre malitieuſement la penſée d'Arnobe en lui attribuant de dire *ſans reſtriction que la Nature de Dieu ne lui permet pas d'inquieter perſonne*, comme s'il ne convenoit point à la Divinité de punir les crimes ni d'éprouver la vertu. Il y a dans le texte, que Dieu eſt bien éloigné d'être d'une Nature qui le porte à nuire, d'être par lui même & par ſa propre inclination une ſource de calamités *procul ab nocendi naturâ.* Eſt-ce rélever ſenſément ce texte d'Arnobe que de dire comme fait M. Bayle, " D'où viennent donc, lui eût-on pu demander les peſtes & les famines? Les Chrétiens ne les appellent-ils point des fleaux de Dieu. " Le Sage dit auſſi ſans reſtriction: Dieu n'a point fait la mort, & il ne ſe plaît point dans la perte des vivans, (*a*) *Deus mortem non fecit, nec lætatur in per-*

(*a*) Sap. 1. 13.

ditione vivorum. (*a*) Ezechiel fait dire à Dieu de même sans restriction, je ne veux point la mort de celui qui meurt *nolo mortem morientis.* M. Bayle verra-t'il un principe de Manicheisme dans ces paroles de l'Ecriture ? Demandera t'il au Sage & à Ezechiel : s'il est vrai, comme vous l'assurés, que Dieu ne veuille point la mort, & ne l'ait point fait, pourquoi à t'il comdamné tous les hommes à la mort ? Pourquoi des Auteurs qui se disent inspirés de Dieu comme vous, rendent-ils cette raison de la mort prématurée & subite de plusieurs hommes : Le Seigneur l'a frappé (*b*) *percussit eum Dominus.*

Les Peres & les Théologiens concilient ces textes opposés en apparence, en disant que Dieu ne veut jamais le mal entant que mal, qu'il ne le veut jamais d'une volonté antecedente & directe, mais que le bien seul est toujours l'objet premier & immediat de cette adorable volonté (*c*) Telle est précisement la pensée d'Arnobe. Ce que cet Ecrivain a de

(*a*) Ezech 21. 32
(*b*) Gen. 38. 10. & alibi.
(*c*) Arnob. lib. 2. p. 80. & 81.

particulier est qu'il ne peut se resoudre à appeller volonté de Dieu ce qui n'est qu'une permission de Dieu, de peur qu'on ne se persuade que Dieu est l'Auteur & le Créateur du mal. Il convient nenamoins que Dieu permet le mal, quoiqu'il puisse l'empêcher; mais il déclare qu'il n'en sçait pas la raison, & que c'est une chose qui lui paroît incomprehensible. Voilà l'abregé de tout ce qu'a écrit Arnobe sur l'origine du mal. D'ailleurs il refuse d'entrer dans cette question comme n'étant point necessaire à la cause qu'il avoit à soutenir contre les Payens. *Sententiam a me poscis huic nihil necessariam causæ* l. 2. p. 6. *neque nosse contendimus neque inquirere aut vestigare curamus.* l. 2. p. 81.

Après avoir justifié le principe d'Arnobe venons à sa remarque : quoiqu'en dise M. Bayle, elle renverse entierement le culte que les Payens rendoient à leurs Dieux bienfaisans & a leurs Dieux malfaisans. Les Dieux bienfaisans, dit-il, n'eussent pû se resoudre à faire du mal, quoiqu'on les eût servi negligemment; & les Dieux malfaisans n'eussent pû s'empêcher de faire du bien, quelque zéle qu'on

eût apporté à les honorer. *Primum quod Dii boni male non queunt facere, etiamsi nullo fuerint honore mactati. Quid quid enim mite est placidumque naturâ, ab nocendi procul est usu & cogitatione discretum: malus vero comprimere suam ferociam nescit, quamvis gregibus mille, & mille alliciatur altaribus.*

Mais, reprend M. Bayle, les Payens auroient eû à lui repondre « Que les „ Tyrans les plus feroces font une „ grande distinction entre ceux qui „ les honorent & ceux qui les méprisent; & que les Roys les plus débonnaires font la même distinction „ entre ceux qui les respectent & „ ceux qui les offençent, & qu'à „ proportion c'est ainsi qu'il faut juger des Divinités bienfaisantes & „ des Divinités malfaisantes. „ Arnobe ne s'est point expliqué assez, ni pour donner un juste fondement à la Critique de M. Bayle, ni pour nous fournir dequoi la refuter; il n'a point dit, tels & tels Dieux étoient regardés par les Payens comme malfaisans, tels & tels autres étoient regardés comme bienfaisans. *Quod dici à vobis accepimus esse quosdam*

ex diis bonos, alios autem malos, & ad nocendi libidinem promptiores. Ibidem. Mais ce Pere a parlé ſans doute ſelon le ſiſtême connu de la Mythologie, où je trouve que la plus part des Dieux du Paganiſme ſont repreſentés comme étant à leur fantaiſie ou bienfaiſans ou malfaiſans, qu'il y en avoit qui de leur nature étoient bienfaiſans, par exemple la Déeſſe de la Paix, qui avoit été la Nourrice de Pluton, la Déeſſe de la Pitié ou de la Miſericorde, qui étoit honorée d'un culte particulier par les (*a*) Atheniens, la Déeſſe du Salut &c. Qu'il y en avoit auſſi pluſieurs autres qui de leur nature étoient malfaiſans, comme la Querelle, la Diſcorde, les Furies. M. Bayle avoit à prouver, ou qu'Arnobe ne parle pas de ces deux dernieres eſpeces de Dieux, ou que les Payens pouvoient craindre de facher la Déeſſe de la Paix, d'exciter à la vengeance la Déeſſe de la Miſericorde, & de recevoir quelque dommage de la Déeſſe du Salut, qu'ils pouvoient eſperer d'adoucir la Querelle & la Diſcorde, d'appaiſer les Furies.

(*a*) Pauſanias in Atticis.

Il trouve l'argument d'Arnobe meilleur contre les Manichéens que contres les Payens; comme si les Déesses de la Paix, de la Misericorde & du Salut devoient avoir le naturel plus colere qu'un Dieu bon : comme si la Querelle, la Discorde, les Furies devoient être plus traitables qu'un Dieu mauvais.

(a) Cinquiéme reproche. Arnobe met en fait que l'Evangile avoit affoibli la fureur des gueres qui desoloient l'Empire Romain. Et il en donne une preuve fort legere, dit M. Bayle, qui prétend montrer quelque chose de pis, sçavoir que cette preuve est absurde & extravagante. Voici le texte d'Arnobe. *Quamquam ista quæ dicitis bella religionis nostræ ob invidiam commoveri non sit difficile comprobare, post auditum Christum in mundo non tantum aucta, verum etiam majore ex parte furiarum compressionibus imminuta. Nam cum hominum vis tanta magisteriis ejus acceperimus ac legibus, malum malo rependi non oportere; injuriam perpeti quam irrogare esse præstantius, suum potius fundere, quam*

(a) Dict. Crit. & Hist. à l'article d'Orose Lettre C.

alieno polluere manus & conscientiam cruore : habet à christo beneficium jamdudum orbis ingratus, per quem feritatis mollita est rabies, atque hostiles manus cohibere à sanguine cognati animantis occœpit. (a)

Arnobe parle d'un fait, quand il dit que depuis la publication de l'Evangile la fureur des guerres étoit diminuée : Il parle d'un autre fait, qui est la conversion des Barbares, quand il rapporte à l'esprit de l'Evangile la cause du premier fait. " Le » monde ingrat, dit-il, joüit d'un » bien fait, dont il est redevable de» puis long-tems à Jesus-Christ, qui » a changé en douceur la rage de la » ferocité même (c'est-à-dire des » Barbares) & qui a commencé à re» tenir nos ennemis (qui se sont faits » Chrétiens) par l'horreur qu'il leur » a inspirée de tremper leurs mains » dans le sang de leurs semblables. „ Mais parcequ'Arnobe designe la multitude des fidéles par la premiere personne du tems passé d'un Verbe au nombre pluriel, *tanta vis hominum accepimus*, M. Bayle s'imagine que ce Pere n'a en vüe que l'établissement du Christianisme dans l'Empire Ro-

(a) Arnob. l. 1. p. 5.

main, & la dessus il prête à Arnobe un raisonnement, qui est le raisonnement d'un Fou. Voici à quelques termes pres l'exposé qu'il en fait.

« Ceux qui ont embrassé l'Evangile » ont appris à souffrir l'injure, & à ne » point opposer la force à la force, » ils ont dépouillé les sentimens de » la violence, ils sont devenus doux » & paisibles; ainsi depuis la publi- » cation de l'Evangile les Barbares, qui ne sont pas Chrétiens, font la guerre aux Romains avec d'autant moins de cruauté, qu'un bon nombre de Romains font profession de la Religion Chétienne. « Il faut avoüer, » ajoute M. Bayle, que cette preu- » ve est fort legere. Qu'une partie » des habitans d'un vaste Empire » renonce à la vengeance, & culti- » ve soigneusement l'esprit débon- » naire de l'Evangile, cela peut-il » être cause que les étrangers ne ra- » vagent cet Empire, & n'y appor- » tent des confusions & des ravages » qu'on n'y voyoit pas auparavant! „ Or voilà quelle étoit la plainte qu'- „ Arnobe prétend refuter. „ On voit que toute cette Critique est fondée sur ce que M. Bayle entend si peu un texte

Latin très facile à entendre, que s'il avoit entrepris de le traduire en François, il auroit commis plusieurs fautes de contresens reprehensibles dans un Ecolier.

Qui n'auroit compris que le vrai raisonnement d'Arnobe se reduit à ceci? Il est notoire que les Barbares qui font la Guerre à l'Empire Romain commencent à la faire avec moins de cruauté, depuis qu'un bon nombre d'entre eux ont embrassé la Religion Chrétienne, & que l'esprit de l'Evangile a reformé & adouci leurs mœurs; donc le Christianisme a affoibli les Guerres qui desoloient l'Empire. Mais *un simple raisonnement sans aucune déduction de faits*, dit M. Bayle, *n'est point capable de repondre aux plaintes que faisoient alors les Payens.* Cet esprit fin & perçant n'apperçoit point de faits, ou il ne voit pas un ample *deduction de faits.* C'est dommage que les deux faits qu'Arnobe avance sçavoir la conversion des Barbare, & l'affoiblissement des Guerres n'ayent pû être vrais, sans être extrement notoires; sans cela il auroit appuyé de quelque détail sa pensée, qui est que la conversion des Barbares a contribué à la prosperité du regne des derniers Em-

pereurs, & sur tout de Diocletien, sous lequel il écrivoit. Mais qu'en avoit besoin notre Critique? est-ce que sa grande erudition ne devoit pas venir à son secours? Veut-il que nous croyions que les plus petits détails de la vie obscure d'une foule de Prédicans & de Pedants lui soient plus connus que l'Histoire Ecclesiastique; nous n'osons l'en soupçonner, il avoit ses desseins; & plût à Dieu que nous n'eussions à l'accuser que d'ignorance. Il sçavoit sans doute que sous les prédecesseurs de Diocletien depuis Gallien les mœurs des Barbares s'adoucirent par la profession du Christianisme. Ainsi ses superbes invectives contre ceux, qui citent des Auteurs qu'ils n'ont pas lû, ne sont pas de sûrs garans qu'il ait lû avec sincerité Eusebe, Theodoret, Socrate, Sozomenes &c. Lorsque lui même les cite. (*a*) Il auroit trouvé dans ce dernier le commentaire du passage Latin d'Arnobe, que sa précipitation ou d'autres motifs l'ont empêché d'entendre comme il lui est arrivé a l'égard de quarante textes de S. Augustin, dont on a démontré qu'il n'a pas entendu ou voulu entendre un seul.

» Les Nations, dit Sozomene, qui étoient
» vers le Rhin professoient déja la Foy de
» Jesus-Christ, aussi bien que les Celtes &
« les Gaulois les plus reculés: qui habitent
« sur les bords de l'Ocean. Outre cela les
« Goths & tous les autres peuples, qu'ils
» avoient eû pour voisins le long du Da-
» nube, ayant reçû depuis long-tems la foy

(*a*) Refutation des Critiques de M. Bayle sur S. Aug. 2- traité 2. partie.

„ en Jesus-Christ, AVOIENT DEPOSE' LEUR „ FEROCITE', pour prendre des manieres „ plus douces & plus humaines. Au reste „ la Religion Chrétienne avoit passé chez „ presque tous les Barbares, à l'occasion des „ guerres que les Romains eurent à sou- „ tenir contre les étrangers sous le regne „ de Gallien & des Empereurs qui lui suc- „ cederent : car en ce tems là une multitude „ innombrable de Barbares ramassée de „ plusieurs nations differentes passa de la „ Thrace dans l'Asie, & la ravagea entié- „ rement, & d'autres Barbares encore atta- „ querent les Romains en divers endroits; „ d'où il arriva que plusieurs Prêtres de J. „ C. furent emmenés en captivité par ces „ Barbares & demeurerent avec eux. Ils „ guerissoient les malades, ils delivroient „ les possedés par la seule invocation du „ nom de J. C. Fils de Dieu, Ils menoient „ outre cela une vie très-sainte, & hors „ de tout reproche, & ils venoient à bout „ par leurs vertus de surmonter l'aversion „ qu'on leur portoit. Les Barbares la chan- „ gerent en admiration ; & tant à cause de „ la sainteté de leur vie, qu'à cause des „ miracles qu'ils leur voyoient operer, ils „ crurent qu'ils feroient sagement, & „ qu'ils s'attireroient la protection de Dieu „ s'ils imitoient des personnes, qui leur „ paroissoient meilleures qu'eux, & s'ils „ embrassoient leur Religion. C'est pour- „ quoi usant du droit qu'ils avoient de leur „ commander, pour s'en faire des maîtres „ dans la science du salut, ils furent ins-

„ truits par ces Prêtres, admis au saint
„ Baptême, & ensuite reçûs, dans les assemblées Ecclesiastiques. „ *Sozom. l. 2. c. 6.*

Ces faits étoient presens & publics, quand Arnobe écrivoit; il n'avoit pas besoin de les déduire, il lui suffisoit de les indiquer; ils font voir quelle étoit la force de sa preuve, & quelle est la temerité de la Critique de M. Bayle. L'Apologiste de la Religion Chrétienne n'avoit-il pas droit de soutenir que les sentimens d'humanité, qui étoient venus aux Barbares avec la Foy, avoient servi à les contenir durant le regne de Diocletien, ou les avoient du moins porté a faire la guerre avec plus de moderation? un Censeur sçavant par état avoit-il droit au contraire d'ignorer ce point si important de l'Histoire? non sans doute; mais on voit de deux choses l'une, ou qu'il n'a pas voulu le sçavoir, de peur d'être obligé d'en tirer, ou de donner occasion à ses Lecteurs d'en tirer des consequences fort opposées à ses principes, ou que travaillant à la hâte; il a fait comme ces voyageurs les plus curieux, qui pressés de partir presqu'aussi-tôt qu'ils sont arrivés, n'ont eû que le tems de voir superficiellement les Villes qu'ils ont parcouriies, & en parlent pourtant comme si rien n'avoit échappé à leur penetrante curiosité. On sçait que M. Bayle étoit aux gages des Libraires, il lui en auroit couté de ne pas les satisfaire à quelque prix que ce fût.

Errata du mois d'Avril I. partie, 1736.

PAge 601. Ligne derniere, le mal que je fais, *lisez* le bien que je fais.

Page 602. lig. 1. & il ne me nuira, *lisez* & le mal ne me nuira.

Ibid lig. 4. si plausible, *lisez* si peu plausible.

Page 603. lig. 15. ses protecteurs *lisez* ses adversaires.

Ibid. lig. 18. de S. Bertrand, *lisez* de S. Bertin

Page 608. lig. 25. de Kiersi, *lize* de Valence

Ibid. a la marge, 57. *lisez* 61.

Page 629. lig. derniere Jean VIII *lisez* Jean IX.

Page 646. qui leur a acquis *lisez* & qui leur a acquis.

Page 677. lig. 2. 300 toises *lisez* 38. toises.

Page 686. lig. 27. avoient tort: *lisez* auroient tort.

Page 697. lig. 20. Catania, *lisez* Catanea.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril II. Partie. 1736.

ART. XLVI. ECLaircissemens sur l'extrait du Méchanisme des mouvemens des corps flotans &c. Page. 774

ART. XLVII. Description de l'Egypte &c. 864

ART. XLVIII. Description Geographique Historique, politique, & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise &c. 896

ART. XLIX. Apologie d'Arnobe contre divers articles du Dictionnaire de Bayle. 933

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1736.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* DUC DU MAINE.

Mai 1736.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, a la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	14. v.
1718.	12 v	1736.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts

Mai 1736.

ARTICLE L.

Voyages faits principalement en Asie, &c. *in-40 2 vol.* Voyez le mois d'Avril Art. XXXIX.

VOYAGES TRE'S CURIEUX faits & écrits par les R. R. P. P. Jean du Plan Carpin, Cordelier; & N. Ascelin, Jacobin; envoyés en qualité de Légats Apostoliques, & d'Ambassadeurs, de la part du Pape Innocent IV vers les Tartares, & autres Peuples Orientaux.

EN 1246 le Pape Innocent IV voyant la Chrétienté menacée d'une inondation de Tartares, qui avoient déja subjugué un très grand nombre de Nations, envoya à leur Grand Cham, deux Religieux de S. François, avec le Titre de ses Légats & de ses Ambassadeurs. L'année suivante il les fit suivre par quatre Dominiquains, revêtus des mêmes Titres; mais qui devoient s'arrêter auprès d'un Prince ou Général Tartare, dépendant du Grand Cham, & qui s'étoit avancé vers la Perse, avec une armée formidable. Le P. *du Plan Carpin*, Chef de la premiere Légation, publia à son retour, la relation de son Voyage, où il s'étend beaucoup sur les mœurs & le caractere des Tartares, leurs coutumes, leur maniere de vivre, leur Gouvernement, l'élection de leurs Empereurs, leur Religion, & l'étendue de leur Empire. Vincent de Beauvais a fait un Abregé de cet Ouvrage, & y a ajouté plusieurs choses, qu'il avoit apprises de bouche,

de *Simon de Saint Quentin*, un des compagnons du P. *Aſcelin*, Chef de la ſeconde Députation. Pour ce qui eſt de la Relation, qu'on nous donne ici ſous le nom du même P. Aſcelin, il paroît que Vincent de Beauvais en eſt l'Auteur, & qu'il l'a composée ſur les Mémoires de Simon de S. Quentin. Bergeron a traduit l'une & l'autre en françois, & il a enrichi ſa traduction d'une Carte Géographique, & de pluſieurs Planches.

Le terme du Voyage des deux Franciſquains, fut la cour de *Cuyné*, déſigné Empereur des Mongales, qui ſont les vrais Tartares ; & ils furent témoins de preſque tout ce qui ſe paſſa à l'Election & au couronnement de ce Prince. Ils nous en ont donné un récit fidéle, & un abregé de l'Hiſtoire de ce Conquérant. L'Auteur prétend que Cuyné eſt la même choſe que *Gog*, & cet Empereur, dit-il, avoit un frere nommé *Magog* ; puis il ajoûte, « Le Seigneur, par ſon Prophéte Ezechiel, prédit la venuë „ de Gog & de Magog, & nous „ menace de ruine & de déſolation

„ par eux...L'esprit de ce Gog Cham „ est tout enflammé pour la ruine des „ hommes, & est comme un four „ ardent propre à consumer. Il a tou- „ jours cinq armées, prêtes à subju- „ guer tous ceux, qui ne lui vou- „ droient obéir de leur bon gré.

Quoi qu'il en soit, la négociation des deux Religieux n'eut aucun succès. Le Monarque & sa mere leur donnerent audience; on leur suggéra de demander que le Cham envoyât avec eux, des Ambassadeurs au Pape, & ils ne crurent pas devoir prendre sur eux de faire une telle démarche; de sorte qu'ils furent congédiés avec une simple Lettre de Cuyné, pour le S. Pere. L'Impératrice sa mere, leur fit quelques présens, dont une partie leur fut dérobée, & ils partirent très convaincus que les Tartares alloient fondre avec toutes leurs forces sur les Terres des Chrétiens. "j'ai reconnu, " dit le Pere du Plan Carpin, que cet „ Empereur, depuis son Election, a „ avec tous ses Princes, élevé son „ Etendard contre l'Eglise de Dieu, „ & l'Empire Romain: en un mot,

„ contre tous les Rois & Nations de
„ la Chrétienté ; Si ce n'est, ce qu'à
„ Dieu ne plaise, que l'on ne veuille
„ faire tout ce qu'il mande au Saint
„ Pere & à tous les Rois & Nations
„ de la Chrétienté ; à sçavoir, de lui
„ rendre obéissance .... c'est pour-
„ quoi il se prépare puissamment à
„ la guerre contre nous. „ Il ajoute qu'*Ocoday*, pere de Cuyné, a été empoisonné, parce qu'il avoit été quelque tems sans faire la guerre, & que le premier Empereur *Cingis* leur avoit ordonné d'assujettir tout le monde. Il nous apprend encore, que les titres que cet Empereur se donnoit, étoient, *La force de Dieu & l'Empereur de tout le Monde*, & qu'à l'entour de son Sceau, étoient gravés ces mots : *Un Dieu au Ciel, & Cuyné Cham sur la Terre. La force de Dieu & le Sceau de l'Empereur de tout le Monde.*

Les Dominiquains réüssirent encore moins auprès de *Bajothnoy*, avec qui ils le prirent sur un ton fort haut. Ce Général de son côté voulut les obliger à l'adorer les deux genoux en terre ; & le refus qu'ils en firent,

pensa leur coûter cher. On les arrêta long-tems, avant que de leur permettre de s'en retourner, & il n'obtinrent leur congé qu'avec des Lettres de Bajothnoy & du Grand Cham, qui y prend le nom de *Cingis Cham.* Ces Lettres marquoient le mécontentement de l'un & de l'autre, pour la maniere arrogante, disoient-ils, dont le Pape leur avoit écrit, & dont ses Envoyez lui avoient parlé. Cuyné y sommoit le Pontife Romain de venir en personne, trouver celui, *qui contient toute la face de la Terre*, & faisoit de grandes menaces, s'il y manquoit.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans la premiere de ces deux Relations, c'est la notice de la Tartarie, dont nous avons parlé. On ne sera point surpris en la lisant, que ces Peuples ayent subjugué tout l'Orient. On connoît en France, l'Histoire du fameux *Gengiskan.* Cuyné, dont il est ici question, étoit son petit fils : il eût pour Successeur *Mangu* son parent, selon quelques uns, son frere selon d'autres ; & à celui-ci, succéda Cu

blay ou Cobilay ſon frere, dont parle Marc Pol de Veniſe : ce fut lui qui acheva la conquête de la Chine, & qui échoüa au Japon. Ce Prince n'avoit rien du naturel féroce des Tartares; car non ſeulement Marc Pol, qui a vêcu à ſa Cour, mais encore tous les Hiſtoriens de la Chine nous le repréſentent comme un Prince extrêmement humain, amateur de l'Ordre, zélateur des Sciences & des beaux Arts; en un mot, un des plus vertueux & des plus accomplis, qui ayent gouverné cette vaſte & ancienne Monarchie, dont il commença la 20[e] dynaſtie, *(a)*

Voyage remarquable de Guillaume de Rubruquis, Envoyé en Ambaſſade par le Roi Louis IX, en différentes parties de l'Orient, principalement en Tartarie & à la Chine. L'an de notre Seigneur, 1253.

(a) Le P. Couplet le nomme Xiçu, & en parle ainſi. *Xiçu filius Taiçu natu quartus Fundator familiæ 20 Yven, ſub novem Imperatoribus annos 89 numeravit. princeps pius, prudens, magnanimus perſpicax Mæcenas litterarum.*

Le but de ce Voyage, étoit à peu près le même, que celui des précédens, & eût le même ſuccès. L'Auteur, qui étoit Religieux de S. François, y entre dans un fort grand détail de tout ce qui regarde les différentes Nations Tartares & autres qu'il a eu occaſion de connoître. Il s'étend principalement ſur l'état, où étoient alors les Turcs, & les Neſtoriens de l'Orient. A ſon retour, il fut chargé d'une Lettre de Cingis-Cham, pour le Roi S. Louis, écrite dans le même ſtyle que celles, qui avoient été adreſſées au Pape Innocent IV mais étant arrivé à Tripoli de Syrie, il y reçut ordre de ſon Provincial, de ſe tranſporter au Couvent d'Acre, & c'eſt delà, qu'il envoya ſa Relation & la Lettre de l'Empereur Tartare à Saint Louis.

Après avoir rendu compte à ce Prince, de tout ce qu'il avoit fait & remarqué dans ſon voyage, il expoſe comme avoit fait Jean du Plan Carpin à la fin de ſa Relation, ce qu'on pourroit faire pour ranger les Turcs & les Tartares à la raiſon, & il croit

la chose extrêmement facile : prétendant que si les seuls Paysans & Artisans de l'Europe vouloient marcher comme font les Tartares, & se contenter de leur maniere de vivre simple, & sans superfluité, ils pourroient conquérir tout le monde ; mais ajoûte-t'il, " je pense qu'il n'est plus à
» propos d'envoyer dorénavant des
» Religieux vers les Tartares, ainsi
» qu'on a fait de nous & des Freres
» Prêcheurs : mais si le Pape, qui est
» le Chef de tous les Chrétiens, vou-
» loit, il y pourroit envoyer hono-
» rablement quelque Evêque, ou au-
» tre personne qualifiée pour Am-
» bassadeur, afin de pouvoir répon-
» dre à toutes leurs folles demandes.
» Ils ont écrit par trois fois aux
» Francs & peuples de deça ; à sça-
» voir, une fois au Pape Innocent
» IV, & deux fois à Votre Majesté ;
» l'une par David, qui vous a trom-
» pé ; & l'autre par nous maintenant.
» Une personne revêtuë de la digni-
» té Episcopale, ou autre semblable,
» pourroit leur dire, ou donner par
» écrit tout ce qui lui plairoit, d'au-

„ tant qu'ils écoutent paisiblement
„ tout ce que veut dire un Ambassa-
„ deur, & demandent toujours s'il a
„ quelque chose à dire davantage:
„ mais sur tout, il est besoin d'avoir
„ un bon Interprête, même plusieurs.
„ & n'épargner point la dépense pour
„ tout cela.

Quelques additions tirées de Vincent de Beauvais & de Guillaume de Nangis, pour l'éclaircissement des Relations précédentes, & qui avoient déja paru à Paris, chez Josse, en 1639 de la même traduction de Bergeron, nous expliquent les raisons, qui avoient engagé S Louis à envoyer Rubruquis en Tartarie. Au reste, on seroit surpris, si dans un voyage de cette nature, on ne trouvoit point du merveilleux; & l'attente des Lecteurs qui comptent sur cela, ne sera point trompée, n'y eût-il que ce que rapporte Guillaume de Rubruquis, que dans le grand Cathay, qui est la Chine, il a entendu parler d'une Ville, dont les Murailles sont d'argent, & les Bastions d'or.

Traité des Tartares, de leur origi-

ne, Pays, Peuples, Mœurs, Religion, Guerres, Conquêtes, Empire, & son étenduë : de la suite de leurs Chams & Empereurs, Etats & Hordes diverses jusqu'aujourd'hui ; par Pierre Bergeron, Parisien.

Quelqu'étenduë qu'ait ce titre, l'Auteur ne s'y est pas encore borné, & pour donner une idée generale de cet Ouvrage, qui seul demanderoit un Extrait, on peut dire qu'il renferme en abregé, tout ce qu'on trouve de plus curieux dans les Mémoires de ceux, qui ont voyagé avant le milieu du dix-septiéme siécle, non seulement dans la Tartarie, le Cathay, le Thibet, & les Pays adjacents, mais encore toutes les tentatives, qui ont été faites pour découvrir un chemin à la Chine, par le Nord de l'Europe & de l'Amérique. Ce qu'il paroît s'être appliqué, sur-tout à bien eclaircir, est la suite des Chams ou Empereurs Tartares ; il y a bien de la confusion sur cet article, dans la plûpart des Relations, sur lesquelles il a travaillé, & elle vient principalement des divers noms, qu'on y donne à ces Princes, & aux diffe-

rensPeuples,ſur leſquels ils regnoient. Si l'Auteur n'a pas levé tous les embarras que produit cette diverſité, il nous a mis au moins en état de marcher plus ſûrement dans une route ſi difficile.

Nous devons encore lui rendre cette juſtice, qu'il paroît avoir été ordinairement aſſez en garde contre ce qu'il pouvoit y avoir de fabuleux dans les Mémoires dont il s'eſt ſervi, pour compoſer ſon traité. On ſçait que les Voyageurs ſont naturellement portés à exagerer & à dire des choſes extraordinaires, & que ceux mêmes, qui ſe piquent le plus de ſincérité, ne ſe défient pas toujours aſſez de la bonne foi des autres. Mais un homme ſage, qui met leurs Mémoires en œuvre ſçait éviter ces deux écueils, ſans néanmoins porter trop loin la défiance & la prévention, contre tout ce qu'il trouve de moins conforme à nos manieres & à nos uſages. Il y a d'ailleurs toujours à profiter dans ces ſortes de Mémoires, pour quiconque ſçait lire avec diſcernement, & il ne faut pas rejetter une Relation pour

quelque fait hazardé, ou par trop de crédulité, ou par l'envie d'orner un peu sa narration. La vérité sort souvent du milieu même des contradictions, mais il faut se donner la peine de l'y chercher.

Le second Volume commence par *un abregé de l'Histoire des Sarrazins & Mahométans : où il est traité de leur origine, Religion, Califes, Conquêtes & divers Etats établis dans le monde.* Par Pierre Bergeron. Cet Abregé nous a paru fort bien fait ; les endroits obscurs y sont fort bien débroüillés, & il est étonnant, combien de faits sont ramassez sans confusion dans un si petit ouvrage : mais cela nous met dans l'impossibilité d'en faire un Extrait, & nous sommes obligés d'y renvoyer le Lecteur, qui sera sans doute surpris d'y trouver en substance toute l'Histoire de Mahomet, des Arabes, des Califes, de ce qui s'est passé en Perse, & en Egypte, depuis que les Mahométans s'en sont rendu les maîtres ; les plus beaux traits de l'Histoire des Maures d'Espagne & d'Afrique, & de celle des Croisades.

Quelques Observations du Moine Bacon, touchant les parties Septentrionales du monde. C'est une espece de Géographie abrégée, avec des remarques, & quelques traits Historiques, puisés dans les traditions des Pays, dont parle l'Auteur. Il réfute Pline, lequel confond les Portes Caspiennes avec les Circassiennes, & qui a prétendu, aussi bien qu'Isidore, que la Mer Caspienne vient de l'Océan, au lieu qu'elle est formée, dit Bacon, par le concours de plusieurs grands Fleuves, qui viennent du Septentrion. Il fait profession de ne point s'écarter, en parlant des mœurs des Tartares, de ce qu'en a dit Guillaume de Rubruquis, dans son Mémoire adressé à S. Louis ; mais il nous apprend beaucoup de particularités des différentes régions, qu'il nous fait parcourir.

Il dit, qu'auprès de la Ville de *Kersova*, située vers la mer du Pont, & dans laquelle S. Clément souffrit le martyre, il y a une Isle, où l'on voit un Temple, qu'on assûre avoir été bâti par la main des Anges, & où le corps de ce saint fut enterré. Il ajoû-

te qu'aux environs du Mont *Ararat*, il y a une Ville, qu'il ne nomme point, & auprès de laquelle, S. Barthelemi & S Jude ont été martyriſés : qu'on y conſerve le ſouvenir de deux Prophéties ; l'une de S. *Methodius*, martyr, natif de ce même pays : l'autre d'un nommé *Akaton* : que le premier a prédit, ſous le nom des Iſmaelites, tout ce qui eſt arrivé aux Sarrazins, qui ſont en effet deſcendans d'Iſmael. Que le ſecond a déclaré ; qu'un Peuple habile à tirer des flêches, (les Tartares,) vaincra tous les Peuples de l'Orient. s'avancera enſuite vers l'Occident, & ſera détruit par les Princes Occidentaux ; qu'alors tous les Peuples ſeront convertis à J. C. & que la paix regnera par tout ; de ſorte que les vivans diront aux morts ; que vous êtes malheureux, de n'avoir pas vêcu juſqu'à préſent ! Enfin, que l'Empereur Chrétien poſera ſon trône ſur le mont *Taurus*, dans la Perſide. *Les Hermeniens*, dit-il, croyent cette promeſſe auſſi certaine que celles de l'Evangile.

L'Auteur, en pourſuivant ſa deſ-

cription Géographique, nous décrit ainſi les portes Caſpiennes, conſtruites ſelon lui, par Aléxandre le Grand. „ Car, dit-il, quand il a voulu entre„ prendre de dompter les Peuples „ Septentrionaux ; il ne l'a pû, à „ cauſe du nombre & de la férocité „ de ces Peuples .... & il pria Dieu „ d'empêcher que le monde ne fût „ détruit par eux : mais quoiqu'il ne „ fut pas digne d'être éxaucé, Dieu „ pourtant, par ſa bonté, & pour le „ ſalut du genre humain, fit naître „ un tremblement de terre ſi terrible, „ que des Montagnes, qui étoient „ éloignées de cent vingt cinq pas, ne „ le furent plus que de la diſtance „ d'une porte. Alors Aléxandre fit „ fondre des Colonnes d'airain, „ d'une grandeur prodigieuſe, fit „ bâtir des portes, & les fit froter „ d'un certain bitume, que ni le feu, „ ni l'eau, ni le fer, ne pouvoient diſ„ ſoudre, & il tira ce bitume de „ quelques Iſles de la mer .... & il y „ a là une Ville, que l'on nomme *Por*„ *ta ferrea*, bâtie par Aléxandre. „ C'eſt d'elle, vers l'Orient, que com-

» mence l'*Hircanie*, ſur la Mer Hir-
» caniene, ou Caſpienne.

Rien n'étoit plus ordinaire du tems de S. Louis, qui fut celui de la plus grande puiſſance des Tartares, que d'entendre parler du fameux *Prêtre-Jean*, que quelques Auteurs ont prétendu mal à propos, être l'Empereur d'Ethiopie. Voici ſon Hiſtoire, ſelon le Moine Bacon, qui, à peu de choſe près, s'accorde aſſez avec Bergeron, dans le *Traité* des Tartares, dont nous avons parlé, & qui convient que dans tout ce qu'on en a dit, il y a beaucoup de fables.

Pendant les Croiſades, un Prince Tartare nommé *Coir Can*, regnoit en Syrie, & nous liſons dans l'Hiſtoire de ce tems-là, que les Turcs envoyerent du ſecours à ce Prince contre les François. *Coir* étoit ſon nom propre, & *Can* celui de ſa dignité, il ſignifie *un devin*; « car les Rois Tartares,
» gouvernent leurs Peuples par di-
» vination, & par des ſciences, qui
» inſtruiſent l'homme de l'avenir,
» ſoit par des parties de la Phyſique,
» comme l'Aſtronomie, ſoit par la

» Magie, dont tous les Peuples Orien-
» taux ſont imbus. „ Après la mort de Coir, le Peuple élut pour Roi, un certain *Paſteur* nommé *Neſtorius*, qui étoit fort puiſſant, (Bergeron & la plûpart des autres Hiſtoriens, diſent que c'étoit un Prêtre Neſtorien, nommé Jean,) ceux qui l'avoient élû ſe nommoient *Naimans*, étoient Chrétiens, fort peu éclairés, & ſe diſoient ſujets de l'Egliſe Romaine. Ce Peuple n'étoit pas ſeulement dans la Tartarie, mais encore diſperſé dans tous les Pays juſqu'en Orient.

Le nouveau Prince fut nommé Prêtre & Roi Jean. Il avoit un frere paſteur, appellé *Une*, plus riche que lui, & Seigneur d'une Ville nommé Caracarum, qui du tems de Rubruquis, étoit devenuë Ville Impériale, & ne valoit pourtant point Paris, à ce que dit ce Religieux. Au de-là des prairies de Une, étoient celles des *Moals*, peuple groſſier, ſtupide & pauvre; & près de ceux-ci, d'autres auſſi miſérables, qui portoient le nom de Tartares. Une ſe fit Roi après la mort de ſon frere, & prit le titre de

Can, de sorte qu'on l'appella *Un Can*, (il paroît que Bergeron ne fait qu'un homme de ces deux freres.) Il envoya ses troupeaux dans les Prairies des Moals, & s'étant apperçû qu'un Serrurier nommé *Cingis* lui enlevoit tous les jours quelques unes de ses bêtes, il se mit en devoir de lui donner la chasse. Cingis, craignant de tomber entre ses mains, s'enfuit chez les Tartares, & leur dit : nos voisins nous oppriment, parce que nous n'avons point de chef : ils le crurent, le reconnurent pour leur Prince, & il assembla des troupes, avec lesquelles il surprit Un-Can, le défit, & se rendit maître de ses Etats. Il fit épouser à son fils *Ilencan*, la fille d'Un-Can, & de ce mariage, naquit *Mangucan*, en qui finit la race des Moals : ce sont ces trois Princes, qui ont conquis presque tout l'Orient, ont ravagé la Pologne, la Hongrie, la Bohême, & jetté la terreur dans tout l'Occident.

Bacon se trompe néanmoins, quand il réduit à ces trois Conquérans, toute la race des Moals ; car il paroît certain, comme nous l'avons déja vû,

que Cingis, qui est le fameux *Gingiskan* eût pour fils & pour successeur immédiat *Occoday*, que l'on nommera, si l'on veut, Ilencan; que celui-ci fut pere de Cuyné, dont parle Jean du Plan Carpin, dont le regne ne fut pas long, & qui laissa le Trône à Maugucan son frere, ou son parent, & qu'à celui-ci succeda Cobilai ou Cublay son frere, qui devint Empereur de la Chine, & laissa son vaste Empire à sa postérité.

Il y a dans tout ce que cet Ecrivain rapporte de la Chine, bien des choses, que nos meilleures Relations ont justifiées depuis; comme ce qu'il dit de l'habileté des Médecins Chinois dans la connoissance des maladies par le pouls, de la beauté des étoffes de soye qu'on fabrique dans ce pays, de la figure des caracteres, & de la maniere dont on écrit; mais on pensera ce qu'on voudra de ce qu'il raconte, que, » dans cette Terre, il y a des rochers » escarpez qu'habitent certaines » creatures, (*a*) qui ont la forme

(*a*) Ce ne peut être que des Singes.

» humaine

» humaine, & qui néanmoins ne
» peuvent pas fléchir le genoüil,
» mais ils vont en ſautant; ils ne ſont
» que de la longueur d'un *coude*,
» & tout leur corps eſt couvert de
» cheveux. Les Chaſſeurs, pour les
» enyvrer, portent avec eux une cer-
» taine bierre forte, & creuſent dans
» les rochers certaines profondeurs
» en forme de verre : ces animaux
» viennent, boivent cette bierre,
» & s'enyvrent, s'endorment, &
» ainſi on les prend. Les Chaſſeurs
» leur lient les mains & les pieds,
» leur ouvrent une veine du cou, &
» en tirent trois ou quatre goutes de
» ſang : après cela ils les laiſſent al-
» ler; on dit que ce ſang eſt excellent
» pour le pourpre.

Relation touchant les Tartares, tirée de l'Hiſtoire de R. Wandover & de Matthieu Paris, avec quelques Lettres ſur le même ſujet.

Bergeron nous apprend, que R. Wandover eſt Auteur d'une grande partie de l'Hiſtoire, que pluſieurs attribuent au ſeul Matthieu Paris, & il remarque en même tems, que dans

ces Relations, on appelle *Dacie*, ce qu'il faut appeller Dannemark. C'est à l'endroit, où il est dit ; qu'après que cinq Rois Sarrazins & Chrétiens eurent défait les Tartares dans la grande Hongrie, les Rois de Hongrie & de Dacie ont repeuplé ce pays, dont les Barbares avoient fait un vaste désert.

Comme nos Auteurs écrivoient peu de tems après que les Tartares eurent fait trembler l'Orient & l'Occident, & ravagé des pays immenses en Asie, & même en Europe, on ne doit pas être surpris s'ils en font un portrait affreux. " Les Tartares, disent-
» ils, tirent plus sur le monstre, que
» sur l'homme : ils ne se font aucune
» peine de répandre le sang humain,
» & de le boire, vivant de chair
» d'hommes & de chiens.... on dit,
» ajoutent-ils, que ces Tartares, de
» détestable mémoire, sont descendus
» des dix Tribus, qui négligeant la
» Loi de Moyse, s'en allérent & ado-
» rerent le Veau d'Or. Ce sont ceux,
» qu'Aléxandre le Macedonien, vou-
» lut renfermer dans les Montagnes

„ Caſpiennes. Pour exécuter une ſi
„ grande entrepriſe, il alla juſqu'à
„ adorer le Dieu d'Iſrael : alors les
„ ſommets des Montagnes ſe joigni-
„ rent, & la place devint inacceſſible
„ & impratiquable. „ Les Auteurs répondent enſuite à une objection, qu'on pourroit leur faire, ſur ce que ce peuple ne parle point Hébreu, & que bien loin de ſuivre la Loi de Moyſe, ils n'en ont, à proprement parler, aucune ; ſur quoi ils diſent, que s'étant révoltés contre Moyſe, il n'eſt pas étonnant qu'ils ne ſuivent point ſa Loi : & qu'il ne faut pas non plus être ſurpris, s'ils ont changé leur langage puiſque leurs corps même reſſemblent à ceux des bêtes féroces. On ſent bien que cette réponſe n'eſt pas abſolument ſans replique ; & ſur le premier article, on pourroit leur demander, Qui ſont ces Hébreux, qui ſe ſont révoltés contre Moyſe ? Car de la façon, dont ils s'expliquent, on pourroit croire qu'ils entendent ceux, qui adorerent le Veau d'or dans le déſert ; mais l'Ecriture ne dit point que ces Idolâtres ſe ſoient ſéparés du peuple

deDieu. Il ne s'agit donc que des Israelites dela transmigration : mais ceux-là ne se sont point soulevés contre Moyse, mort six ou sept cens ans auparavant.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'au tems, dont parlent les Auteurs, la consternation étoit fort grande en Occident ; ce qu'ils prouvent par plusieurs Lettres que l'Empereur écrivit alors au Duc de Brabant, à l'Evêque de Paris & au Roi d'Angleterre, pour les engager à publier une Croisade contre les Tartares : & mieux encore par une conversation entre la Reine Blanche & son fils S. Louis, qu'ils rapportent. « La Reine Blanche, disent-„ ils, mere du Roi de France, parle „ de cette affaire à son fils, en soupi-„ rant & en pleurant amerement : „ *Que ferons nous, mon cher fils, dans* „ *cette triste situation d'affaires, dont* „ *la renommée est venuë jusqu'à nous !* „ *Nous avons à craindre une destruc-*„ *tion général de la part des Tartares ;* „ *& peut-être même que l'Eglise n'en* „ *sera pas exempte.* „ Le Roi répondit d'une voix triste, & il sembloit

que Dieu même lui inſpiroit ces paroles : *Le Ciel nous conſolera, ma mere, & s'ils viennent à nous, nous enverrons ces Tartares au Tartare même, où ils nous exalteront juſqu'aux Cieux.*

ARTICLE LI.

NOUVELLE E'DITION des Oeuvres de Racine. 2 Volumes in-12. *1736. A Paris, chez Prault. David &c.*

Mr. Jolly, après avoir rendu un ſervice important à la Muſe Comique, par une édition de Moliere, auſſi correcte qu'elle eſt belle, vient de parer Melpomene d'un nouvel ornement qui lui eſt auſſi précieux que l'eſt Moliere à la Comédie. Racine, beaucoup moins attentif à l'impreſſion de ſes Oeuvres qu'il l'étoit à leur perfection, avoit le malheur de pluſieurs autres grands Ecrivains, celui d'être défiguré dans la plûpart de ſes éditions. Il avoit beſoin ſi non d'un Saumaiſe, du moins d'un Editeur dont le goût égalât la patience ; & il l'a

trouvé dans M. Jolly. Obſervons en paſſant la conduite bizarre des Auteurs illuſtres. Ils chériſſent tous juſqu'à un certain point, les fruits de leurs veilles. Ils ſont peres, c'eſt tout dire; non pas à la vérité, peres aveugles: l'on voit au contraire, qu'ils remarquent dans leurs productions des défauts que l'œil le plus fin a de la peine à y appercevoir; qu'ils les poliſſent & les chatient ſans ceſſe; qu'ils n'épargnent rien pour leur procurer cette immortalité attachée au vrai génie & à la correction. Cette affection paternelle va juſqu'à ne les produire dans le grand monde, qu'avec tous les agrémens dont elles ſont capables. Deſpreaux s'éxerçoit extrêmement à bien réciter ſes vers. Corneille ne pouvoit ſouffrir qu'un Acteur ne donnât pas aux ſiens, en les déclamant, l'ame & la chaleur qu'il leur avoit donnée en les compoſant. *Bon Dieu*, s'écrioit-il quelquefois, *comme ils eſtropient mes pauvres enfans*! Racine compoſoit ſes Rôles ſuivant le talent des Comédiens à qui il les deſtinoit. Auſſi grand Acteur qu'excellent Poëte, il

les exerçoit lui-même avec ſoin. Que dirons nous en ce genre de Moliere ? On ſçait à quel point de perfection il a porté le jeu de la Scene. Qu'eſt - il arrivé après tant d'efforts pour plaire ? Corneille & Deſpreaux ont porté leurs vûës plus loin. Le premier n'a pas dédaigné de nous laiſſer comme par teſtament, deux beaux Volumes *in-folio* de ſes pieces imprimées de ſon vivant & ſous ſes yeux. Le ſecond a inſtitué pour ſes Vers, (ſi l'on peut le dire ainſi,) un tuteur, *(a)* ou plûtôt un ſecond pere, qui ſous la direction du premier les a conſervés ſans tâche à la poſtérité. A l'égard de Racine & de Moliere, contens d'avoir gagné les cœurs de toute la France, en faveur de leurs ouvrages, ils ont abandonné leur ſort au public, & leur renouvellement au zele des connoiſſeurs futurs.

C'eſt M. Jolly qui s'eſt chargé de ſeconder leurs intentions & les nôtres. Nous avons dit ailleurs, comment il en a uſé à l'égard du beau

(a) M. Broſſette.

Moliere que nous lui devons, & qu'il nous a procuré ſous les auſpices des noms les plus reſpectables. Diſons en peu de mots, ce qu'il a fait récemment pour Racine. L'on ſçait que ces ſortes de détails qui font honneur à l'Editeur, ne ſont pas ſuſceptibles d'un Extrait long & agréable.

1°. Il a revû & confronté toutes les éditions précedentes, & les endroits des Auteurs qui parlent de Racine. Le tout a ſervi, " non ſeulement „ à des corrections eſſentielles, mais „ encore au rétabliſſement des Epi„ tres dédicatoires qui avoient été „ imprimées dans ces tems-là. On „ ignore pourquoi elles furent ſup„ primées dans le premier Recuëil, „ contenant *la Thebaïde*, *Aléxandre*, „ *Andromaque*, *Britannicus*, *& les* „ *Plaideurs*. Mais ſans chercher les „ raiſons de cette ſuppreſſion, & quoi„ que ces Epitres ne contiennent rien „ de bien particulier, on s'eſt crû au„ toriſé à les conſerver, parce qu'el„ les ſerviront à faire connoître les „ liaiſons que M. Racine avoit avec „ les premieres perſonnes du Royau„ me. „

2°. Il a récüeilli quelques endroits & même des ſcenes, que le Poëte à meſure qu'il ſe perfectionnoit a judicieuſement retranchées. Il ajoute à ce hors d'œuvre, des morceaux de Préface auſſi retranchés, mais qui ne laiſſent pas d'être curieux, ne fuſt-ce que pour faire connoître que les plus grands hommes ont eû de leur tems, à lutter contre la critique ſouvent injuſte, toujours jalouſe, & quelquefois utile.

3°. L'Editeur en a uſé ſur Racine, comme ſur Moliere, dans la diſtribution des Actes & des Scenes. Par exemple, Eſther n'a été compoſee qu'en trois Actes, quoique ſouvent imprimée en cinq, & même en quatre. On l'a rétablie dans ſa vraye forme. On a rétabli de même, les vers déplacés & dérangés d'une Scene à l'autre, dans différentes pieces.

4°. On a fixé au plus juſte, les indications des jeux de Théâtre, choſe utile, quoiqu'à la vérité moins néceſſaire dans les Tragédies, où le jeu n'eſt pas ſi varié ni ſi vif que dans les Comédies. Ces indications étoient ab-

ſolument néceſſaires pour l'*Athalie*.

5°. Enfin, on a porté le ſcrupule juſqu'à ſuivre la ponctuation de Racine, dans *Athalie* & *Esther*, comme on l'auroit fait dans le reſte, ſi elle y eût été exacte ; & l'on a ſuivi M. l'Abbé d'Olivet, pour les dattes des années, ſoit de l'impreſſion des pieces, ſoit de leur repréſentation.

Tel eſt le fruit de beaucoup de réfléxions & de recherches, qui nous rendent Racine ſemblable à lui même ; c'eſt-à-dire, pur, correct, élégant, & non plus défiguré par l'ignorance & l'avidité des Libraires. Si le Lecteur eſt curieux de voir un exemple de corrections ſpirituelles & heureuſes, en voici une dont il peut ſe contenter. Elle s'eſt trouvée à la marge de l'exemplaire des Comédiens. On a vû dans toutes les éditions d'Andromaque; *Acte III Scene I.* ces deux vers.

Vous l'accuſés, Seigneur, de ce *deſtin* bizarre ;
Cependant, tourmenté de ſes propres *deſſeins*....

On a corrigé en cette maniere ;

Vous l'accuſez, Seigneur, de ce *deſſein* bizarre ;

Cependant, tourmenté de ſes propres *deſtins* ....

Il ſemble que Racine avoüeroit cette correction, comme quelques anciens ne déſavoüeroient pas de ſemblables tranſpoſitions, faites par d'habiles Commentateurs.

M. Jolly n'a point fait de parallele entre Corneille & Racine, non qu'il ait crû que la matiere fût épuiſée ; mais ſans doute parce qu'il a penſé que cela n'étoit pas de ſon ſujet. Il eſt vrai que le public eſt *étourdi* des cris de certains zélateurs qui s'imaginent honorer Racine en rabbaiſſant Corneille, contre le ſentiment connu de Racine même. Mais nous avons ſi peu de bons paralleles entre ces deux grands hommes, que loin de voir la matiere épuiſée, nous pouvons dire qu'elle n'eſt même qu'ébauchée par un petit nombre de vrais critiques, & qu'on doit ſouhaiter qu'il

se trouve quelque génie assez ferme & assez laborieux pour développer à la postérité, & sur tout à notre siécle, toute la profondeur de ces deux Modelles éternels de la bonne Tragédie, seuls capables de la soutenir dans la majesté & dans la régularité qui lui sont propres, & qu'elle oublie quelquefois de nos jours.

Un critique qui a beaucoup d'esprit, prétend que ces discussions sont inutiles, & que Cicéron les termine toutes par un passage extrêmement beau. Il le cite & le traduit après l'Auteur du Theâtre des Grecs; mais chacun a sa maniere de traduire. Par exemple, l'ingénieux observateur croit que le mot *sodes* n'est pas noble dans un discours académique, & que ce passage d'un célébre Orateur, *dic, sodes, ubi probitas?* vaut autant que si un Prédicateur disoit; *où diable est aujourd'hui la conscience & l'honneur?* Quintilius & Ciceron, pensoient autrement, quand ils croyoient s'exprimer avec noblesse, en disant, l'un dans Horace. *corrige sodes.* L'autre à Atticus, *jube sodes, nummos cu-*

rare. Ils étoient persuadez que *sodes* signifioit ce que nous disons dans le bel usage; *de grace*, ou *je vous prie.* Fabri l'a crû ainsi, quand il a dit, *sodes, amabo, quæso, synonima sunt, & similis significationis.* Mais ils ignoroient que *ubi sodes* signifiât *à peu près*, ou diable.

Finissons par un mot de M. Racine, dans une de ses anciennes Préfaces, qu'il a depuis supprimées, & que M. Jolly a ressuscitées. « Je n'ai „ point prétendu empêcher, (dit ce „ grand Poëte,) qu'on ne parlât con- „ tre mes ouvrages. Je l'aurois pré- „ tendu inutilement. *Quid de te alii* „ *loquantur ipsi videant,* (dit Ciceron,) „ *sed loquentur tamen.* Je prie seu- „ lement le Lecteur de me pardon- „ ner cette petite préface .... il n'y „ a rien de si naturel que de se def- „ fendre, quand on se croit injuste- „ ment attaqué. Je vois que Teren- „ ce même semble n'avoir fait des „ prologues, que pour se justifier „ contre les critiques d'un vieux Poë- „ te mal intentionné. *Malevoli* „ *veteris Poetæ.*

ARTICLE LII.

VITA ET RES GESTÆ Sultani Almalichi Alnasiri Saladini &c. Auctore Bohadino F. Sjedaddi. Nec non excerpta ex Historia Universali Abulfedæ &c. Itemque specimen ex Historia Majore Saladini &c. Amadoddino Ispahanensi &c. Edidit, ac Latine vertit Albertus Schultens &c. Lugd. Batav. 1732. C'est-à-dire, *La vie du Sultan Saladin, écrite en Arabe par Bohadin, fils de Sjeddad. Extrait de l'Histoire generale d'Abulfeda, sur le même sujet. Et un abregé de l'Histoire de ce tems-là, par Emadeddin d'Ispahan. Avec un Dictionnaire Géographique des lieux dont il est parlé dans la vie de Saladin. Le tout tiré des MSS. Arabes, de la Bibliotheque de l'Université de Leyde, donné en Arabe, & traduit en Latin, par M. Albert Schultens. A Leyde, chez Samuel Luchtmans. 1732.* in-fol, pagg. 456.

SALADIN est assez connu en Europe, par les exploits qui le rendirent maître durant quelque tems, de presque tout ce que les Chrétiens avoient conquis sur les Infidéles, en Asie, dans les guerres entreprises pour le recouvrement de la Terre Sainte. Nos Historiens n'ont pû dissimuler, ni ses avantages, ni nos pertes ; ils nous ont fait connoître le Guerrier, le Conquérant. Il n'appartenoit qu'aux Ecrivains de sa Nation ou de sa Secte ; à ceux qui l'ont connu plus patriculierement, qui ont eu plus de part à sa confiance, de nous peindre l'homme, par les traits qui représentent ses qualités personnelles. C'est ce qu'ont fait les Auteurs Arabes, de la Vie de ce fameux Sultan, ou de l'Histoire de son tems, & en particulier, ceux que nous venons d'annoncer.

Le premier, qui a composé une Histoire complette & suivie, mais abregée, de Saladin, l'a commencée par où les Auteurs de semblables ouvrages, les finissent ordinairement en ces pays-ci ; par l'exposition des ver-

tus répanduës dans toute la vie de son Heros. Celles que l'on exalte ici, pourroient étonner, si on ne sçavoit que toutes les Sectes, le Paganisme même, ont canonisé des vertus, ou faussement attribuées, ou vainement pratiquées; & que de toutes les Sectes, le Mahométisme est celle qui vante le plus de ces vertus vaines & fausses, autant que la Religion qui les produit. Les voici donc, ces vertus attribuées à Saladin.

Une foi vive & ardente; pure & ennemie de toute altération; jusques-là, qu'il faisoit punir de mort, sans ménagement, quiconque se mêloit de dogmatiser, ou qui se railloit de la créance Musulmanne. Une application incroyable à s'instruire de sa Religion, par la lecture de l'Alcoran, & par de fréquentes Conférences avec les Sçavans, qu'il faisoit venir à sa Cour; ne dédaignant pas d'aller lui-même chercher ceux que leur modestie en éloignoit. Aussi s'étoit-il rendu si habile, que dans les disputes de Théologie, il décidoit mieux que les plus grands Docteurs. Il prenoit lui-

ê me le ſoin d'inſtruire ſes enfans, leur faiſant répéter exactement le Cathéchiſme de Mahomet, qu'il leur avoit enſeigné. Il étendoit ſon zele à tout ce qui l'environnoit; Courtiſans, Gardes, Amis, Libres, Eſclaves; les obligeant à aſſiſter avec lui, aux leçons de ſes Théologiens. Il ſe plaiſoit à leur faire le plus nombreux auditoire qu'il fut poſſible. Une régularité ſi inviolable à s'acquitter du devoir de la priere, que ni les voyages, ni les plus importantes affaires, ni les maladies mêmes, ne lui parurent jamais une raiſon légitime de s'en diſpenſer. Celles qui ſont ordonnées par la Loi, il les faiſoit toujours, du moins pluſieurs années avant ſa mort, au tems & de la maniere preſcrite. Il n'étoit pas moins fidéle aux prieres dont il s'étoit fait une pratique de ſur-érogation. Une dévotion ſi tendre, qu'entendant lire l'Alcoran, ou liſant les traditions, il fondoit en pleurs aux endroits les plus touchans. En effet, nous voyons par toute la ſuite de ſa Vie, qu'il étoit pour le moins, auſſi facile à attendrir, que le Heros de

Virgile, & que les larmes ne lui coutoient rien. Une confiance en Dieu ſi parfaite, un abandon ſi abſolu à ſa conduite, que dans les occaſions les plus périlleuſes, rien n'étoit capable de le troubler : ce que l'Hiſtorien prouve en divers endroits, par des traits remarquables. (C'eſt que Saladin étoit prévenu des principes de ſa Religion, ſur la néceſſité des événemens.)

La Loi de Mahomet ordonne des aumônes ; les largeſſes du Sultan étoient ſans bornes ; & ſa profuſion étoit telle, qu'en mourant il ne laiſſa que quarante ſept piéces d'argent, & une petite piéce d'or : de tant de richeſſes qu'il poſſeda, ce Conquérant n'avoit pas à ſa mort, un Champ, une Maiſon, un Jardin, pas le moindre fond, dont il pût diſpoſer. L'amour de la juſtice, & le zéle pour ſon obſervation, eſt ſur-tout, la vertu des Princes. Ce fut ſingulierement celle de Saladin. Outre les Audiences publiques du Lundi & du Jeudi, dont les voyages mêmes n'interrompoient pas le cours ; acceſſible en tout tems,

ſans diſtinction , ſans acception de perſonnes , au pauvre comme au riche, aux petits comme aux Grands ; il rendoit à tout le monde une exacte & prompte juſtice. La bonté , la douceur, l'affabilité , la patience, la facilité à pardonner , la *bienfaiſance*, la modeſtie , la retenuë dans les paroles, la fidélité dans les Traités , fourniſſent autant de traits à cet éloge. Son exactitude à obſerver le jeûne du Ramadan, eſt tout-à-fait remarquable dans un Prince guerrier. S'il lui arrivoit de l'interrompre , il y ſuppléoit exactement par autant de jours qu'il en avoit manqué.

On fait auſſi honneur au Heros Muſulman, de l'etenduë de ſes connoiſſances , qui rendoient ſa converſation très agréable. Il ſçavoit, dit-on, parfaitement l'Hiſtoire des Arabes ; il connoiſſoit les familles & ce qui les diſtinguoit , leurs mœurs , leurs uſages , leurs coutumes , & juſqu'aux généalogies des chevaux Arabes. Enfin, il n'ignoroit rien de ce qui s'eſt paſſé de mémorable dans tout l'Univers.

L'ardeur à pourſuivre la guerre contre les Chrétiens, étoit d'un trop grand mérite, pour ne pas fournir un des beaux endroits du Panégyrique. Ce fut ce zele de Religion, & les ſuccès dont il fut accompagné, qui rendirent le nom de Saladin glorieux chez les Infidéles, & redoutable aux Chrétiens.

Tel eſt le portrait qu'on nous fait de ce Sultan. On ſeroit preſque tenté d'être édifié de tent de vertus; & l'on doit s'attendre après cela, à le voir placé au Catalogue des ſaints de l'Alcoran. Auſſi a-t'il été honoré en cette qualité après ſa mort. Il manqua pourtant un point capital à ſa ſainteté; c'eſt qu'il ne fit point le Pélerinage de la Mecque, ſi expreſſément ordonné par Mahomet; mais on a ſoin de l'excuſer, ſur la réſolution où il étoit lorſqu'il mourut, de s'acquitter de ce devoir; les ordres étant déja donnés pour les préparatifs du voyage. Ces Vertus, néanmoins, n'empêcherent pas le dévot Muſulman de dépoüiller injuſtement & de faire mourir le Calife d'Egypte, au ſecours duquel

Noradin son maître, & l'Auteur de sa fortune l'avoit envoyé. Elles n'empêcherent pas qu'il ne s'emparât des Etats de Noradin lui-même, & qu'il n'en dépoüillât le fils de ce Prince, sous prétexte qu'il étoit trop jeune pour les gouverner & les deffendre contre les Chrétiens. Car pour être estimé bon Mahométan, on n'en est pas toujours plus réellement honnête homme. La pratique extérieure & littérale d'une Loi qui ne donnant rien à l'esprit ni au cœur, qui ne fournissant ni motifs ni secours, ne proposant que des biens sensibles, ne produit gueres que des vertus d'appareil & de spectacle, suffit à des hommes malheureusement séduits, & opiniâtrement dévoués, & fait communément tout leur mérite.

Saladin étoit né l'an 532 de l'Egire, de J. C. 1137. à Tékrit en Mésopotamie, sur la rive Occidentale du Tigre. Son pere nommé Job, Chef de la Dynastie des Jobites, dont la domination en Egypte a duré depuis 1171, jusqu'en 1250, s'étant retiré en Syrie, le Sultan Noradin

connut le merite de Saladin, l'honora de ſa confiance, & lui donna de l'emploi. Celui-ci paſſa en Egypte, & s'en rendit maître par trahiſon. Bientôt après il dépoſſéda l'héritier de ſon bienfaiteur. Il étendit ſes conquêtes en Arabie, en Syrie, & en Méſopotamie, en Aſſyrie, en Arménie. Enfin, il mourut à Damas, l'an de l'Egyre 589, de J. C. 1193, âgé d'environ 57 ans. Il avoit regné près de 24 ans en Egypte, & 19 en Syrie. Ses Etats furent partagés entre ſes fils après ſa mort. A ce que nous venons de dire de Saladin, ſi l'on joint ce que tout le monde a lû dans nos Hiſtoires, de ſes expéditions militaires, de ſes conquêtes, de ſes Traités, on ſçaura aſſez bien ce que nos Auteurs Arabes en ont écrit. Mais il eſt tems de les faire connoître, ces Auteurs, & c'eſt, ce ſemble, ce qui appartient plus directement à des Mémoires Littéraires.

Le premier de ces Ecrivains s'eſt propoſé principalement de donner l'Hiſtoire de la Guerre ſainte : car c'eſt ainſi que l'un & l'autre parti l'appel-

le ; je veux dire, la Guerre que Saladin fit aux Chrétiens, pour réparer les pertes des Mahométans, & surtout, pour reprendre la sainte Cité de Jérusalem. Il passe légerement sur les autres exploits de son Héros : il est assés sincere, & rend autant justice aux Chrétiens, qu'on peut l'attendre d'un zélé Musulman. Ce qui rend encore son ouvrage estimable, c'est que personne ne fut plus à portée que lui d'être instruit, non seulement des événemens, mais encore des délibérations, des motifs, des ressorts qui les produisirent. On voit presque à chaque page, qu'il étoit dans la plus intime confidence du Sultan ; & depuis qu'il se fut attaché à son service, il ne le quitta plus, que pour quelques affaires dont il fut chargé. On lui donne le titre de *Kadi* ou de Juge ; & M. Schultens prouve assez bien, qu'il étoit Juge des affaires de la Religion, c'est-à-dire, *Moufti.* Cet auteur n'a été ni imprimé, ni bien connu jusqu'ici. Les deux éditions du Catalogue de la Bibliotheque publique de Leyde ont confondu son nom ; &

l'Editeur de son Histoire releve ses méprises, avec autant d'habileté que de modestie. Il fait voir évidemment que c'est le *Kadi* Bohadin, fils de Sjeddad, cité par divers Ecrivains Musulmans.

Ismael Abulfeda est un Auteur illustre chez les Arabes. Prince de la Maison des Jobites, issu d'un frere de Saladin ; il ne fut pas moins distingué par son érudition, que par sa naissance. On a de lui deux Ouvrages très vantés des Sçavans dans les langues Orientales ; une Géographie en vingt huit Tables, suivant la méthode de Ptolémée. Il y détermine la position des lieux, par les degrés de latitude & de longitude. Mais il faut observer, sur les longitudes, qu'il les commence ; & qu'il place son premier Méridien, non aux Isles Canaries, mais à l'extrémité de la côte Occidentale du continent d'Afrique. L'autre Ouvrage est une Histoire Universelle, depuis Adam & la création du monde, jusqu'à l'année 730 de l'Egire, trois ans avant la mort d'Abulféda, qui arriva l'an 733 de l'Egire, de

de J. C. 1332. Tous les Exemplaires ne vont pas juſqu'à cette année, comme celui de la Bibliotheque de Leyde, que M. Schultens a ſuivi. Il y a encore d'autres différences, dont ce n'eſt pas ici le lieu de parler. C'eſt de cette Hiſtoire Generale, qu'eſt tirée l'Hiſtoire particuliere de Saladin. On attribue encore à Abulféda d'autres ouvrages; mais ils ſont moins connus. On ajoute qu'il étoit très ſçavant en Philoſophie, en Aſtronomie, en Médecine, en Juriſprudence & en Poëſie. De ſon Hiſtoire, on n'avoit encore rien imprimé que la Vie de Mahomet, donnée par M. Gagnier, à Oxfort en 1723. Des vingt huit Tables Géographiques, il n'y en a que trois imprimées; celle de l'Arabie, parmi les petits Géographes de Hudſon; les deux autres données en 1650 à Londres, par le ſçavant Gravius, Profeſſeur en Aſtronomie, à Oxfort. On a auſſi de M. de la Roque, en François, la deſcription de l'Arabie par Abulféda. Gravius nous apprend qu'il acheva ſa Geographie, l'an 721 de l'Egire, 1321 de J. C. Ce Prin-

ce étoit Souverain de Hamah, en Syrie, & regna 22 ans. Il étoit né, ainsi qu'il le marque lui même dans son Histoire, en 672, selon le calcul des Mahométans, 1273, selon notre maniere de compter. Ces deux premiers Auteurs écrivent d'une maniere assez simple & assez naturelle pour des Arabes.

Le troisiéme est un Persan, natif, ou du moins originaire d'Ispahan, nommé Emadeddin, & sur-nommé *Alkateb*, (le Secrétaire,) parce qu'il en faisoit la fonction auprès de Saladin. M. Schultens reconnoît qu'il en a tiré beaucoup de lumieres, pour l'Histoire de ce Prince. Il s'est néanmoins contenté d'un seul Chapitre, pour donner quelque idée de cet Ecrivain. Son style plus qu'Asiatique, étincelle par tout de faux brillans, de figures outrées, de méthaphores entassées. C'est une imagination fougueuse, qui ne représente rien au naturel. L'Editeur a ajouté des Notes Grammaticales, pour réduire à la raison, & rappeller à des idées plus communes, un texte si bizarre. Elles

peuvent aussi être utiles à des commençans, qui voudroient apprendre l'Arabe. A côté du texte de ces trois Auteurs, M. Schultens a mis une traduction latine, dans laquelle il a eû plus d'égard à la fidélité qu'à l'élegance, ou à la latinité.

Pour ce qui est de l'indice, ou Dictionnaire Geographique, il est tiré d'Abulféda, & de l'abregé d'un plus grand Dictionnaire Geographique composé par Jacut de Hamah. L'abregé est attribué par M. d'Herbelot, à Saphieddin Abdalmoumen Ben Abdelhak. Cet ouvrage est fort utile pour entendre ces Historiens Arabes, dont la Geographie, sans un pareil secours, n'est pas aisée à démêler.

ARTICLE LIII.

DISSERTATION SUR L'ETAT des anciens Habitans du Soissonnois, avant la conquête des Gaules par les Francs ; qui a remporté le Prix dans l'Académie Françoise de Soissons, en l'année 1735. A Paris, chez J. B. de l'Epine, Libraire Im-

primeur ordinaire du Roi ; & de l'Académie de Soissons, rue Saint Jacques, à S. Paul ; 1735. Avec Privilege du Roi. in-12. pages 107.

LA multitude des Etats & des conditions, est nécessaire pour l'ornement & l'entretien de la société civile ; la différence des études, l'est-elle moins pour la gloire & l'avantage de la République des Lettres ? Pourquoi faut-il que des travaux littéraires, nous n'estimions communément que ceux ausquels l'inclination nous attache ? C'est l'amour propre qui ne voit rien d'estimable au de-là de lui-même ! Convenons pourtant que les injustices sont plus communes à l'égard de quelques professions sçavantes. Par exemple, à combien de reproches ne sont pas exposés tous les jours les Antiquaires ? La hardiesse, dit-on, leur tient lieu de mérite ; ils prennent pour un flambeau respectable, la lueur trompeuse & mal assurée de quelques passages défigurez, ou de quelques caracteres rongez par le

tems, & ſouvent inconnus ; ils nous expliquent dans de nombreux volumes, ce qu'il nous importe très peu quelquefois de ſçavoir ; & ces vaſtes Ouvrages après tout, à quoi ſe réduiroient-ils, ſi dans l'analyſe on les dépoüilloit de tant de conjectures frivoles, & de lambeaux groſſierement aſſortis, pour les borner au ſeul raiſonnement ? On veut percer ſans raiſon dans les ténebres du paſſé, & on s'égare au milieu de la lumiere du préſent ? Mais ces accuſations, comme on le ſent, ne ſont que des déclamations vagues ; elles n'attaquent que les abus de cette ſorte d'étude. Diſons vrai : elle ſeroit moins vivement cenſurée, ſi elle ſuppoſoit moins de recherches, de méditations & de lumieres. Les autres genres ſeront toujours aſſez cultivés ; ne rebutons point par nos mépris, ceux qui ont la patience de nous défricher des terres incultes, & de nous en faire, ſinon un terrain abſolument utile & néceſſaire pour ſubſiſter, au moins un lieu propre à nous delaſſer & à varier nos amuſemens. Quoiqu'il en ſoit, la diſſerta-

tion dont nous allons parler, bien loin d'avoir besoin de cette apologie préliminaire, peut au contraire lui servir de preuve; les connoisseurs la jugeront digne de la récompense qu'elle a obtenuë. L'érudition n'y est point prodiguée mal à propos, quoique l'Auteur (*a*) soit attentif à indiquer ses preuves, & quelquefois à les développer dans des Notes judicieuses; mais on conçoit sans peine tout ce qu'il lui a fallu lire, & toute l'attention qu'il a dû apporter à ses lectures, pour établir ses idées aussi nettement qu'il le fait.

L'Auteur n'entreprend point de remonter jusqu'au déluge, & de chercher parmi les enfans de Noé, le véritable pere des Soissonnois. Il est probable qu'ils ont eu une origine commune avec les autres Gaulois. Il laisse l'incertain, pour ne s'attacher qu'au vrai, & il croit l'avoir trouvé dans un passage, principalement des commentaires de César, que nous allons citer

(*a*) M. l'Abbé le Beuf, Chanoine d'Auxerre.

comme lui. Les Rémois déclarent à César, (*a*) " Que les Soissonnois sont „ leur voisins, qu'ils ont des campa- „ gnes d'une très grande étenduë, & „ d'une admirable fertilité ; que c'é- „ toit chez eux qu'avoit regné nou- „ vellement un Prince si puissant ; „ qu'une partie de la grande Breta- „ gne lui avoit appartenu ; que celui „ qu'ils avoient alors pour Roi, étoit „ à la tête du corps des Belges, qui „ se préparoient à lui résister ; qu'ils „ avoient douze Villes dans leurs „ Etats, & qu'ils promettoient d'en- „ voyer cinquante mille hommes „ pour la guerre Belgique. „ C'est de cet endroit, & de quelques autres textes du même Livre, que l'Auteur tire les inductions les plus naturelles, pour appuyer son systême dans cette dissertation qu'il partage en cinq articles. Nous souhaiterions pouvoir donner de chacun, une explication détaillée, mais le principal mérite de notre Auteur, est d'être extrêmement succinct: nous ne pouvons que pré-

(*a*) De bello Gallico, lib. 2. n. 4.

ſenter en général ſon plan, & citer dans l'occaſion, quelque unes de ſes conjectures.

De ce paſſage de Céſar, il eſt incontеſtable que les Soiſſonnois étoient un des plus puiſſans Peuples de la Gaule Belgique, & il n'y avoit que les Beauvoiſiens qui les ſurpaſſaſſent en forces. Ceux-ci, *(a)* dans l'Aſſemblée générale de la Nation Belgique, avoient demandé la direction de la guerre contre les Romains, & s'étoient offerts à fournir pour leur contingent, cinquante mille ſoldats, choiſis ſur cent mille qu'ils pouvoient mettre ſur pied; mais comme la force d'un pays dépend aſſez communément de ſon étenduë, & qu'il n'eſt pas naturel de ſuppoſer un nombre très conſidérable d'Habitans dans un terrain borné, l'Auteur conclut que l'ancien Soiſſonnois étoit beaucoup plus grand que la Province que l'on connoît aujourd'hui ſous ce nom, & ſur ce Principe, il tache d'en déterminer les véritables limites, en ſuivant toujours

(a) Cæſar ibid. & ſupra.

César pas à pas, pour ainsi dire, & en l'ajustant autant qu'il peut, à la position actuelle des lieux qu'il paroît avoir exactement étudiés. Si ce qu'il conjecture avec sagacité, n'est pas absolument certain, il est du moins très vrai-semblable. Ce qui appuye ses dimensions, c'est qu'il y a dans le Soissonnois présent, plusieurs cantons qui semblent avoir toujours été en bois, & nullement cultivés en bled. Il faut donc nécessairement se mettre plus au large, pour trouver les vastes & fertiles campagnes dont les Remois parloient à César, & qui fournissoient à la subsistance d'un peuple si nombreux.

Après avoir fixé les bornes de l'ancien Soissonnois, M. l'Abbé le Beuf tache de fixer encore la véritable situation des douze Villes dont il est fait aussi mention dans César. Les Gaulois, partagez en différentes Républiques indépendantes, souvent aux prises les uns avec les autres, plus souvent encore exposés aux courses des Germains, sur-tout dans la Gaule Belgique, plaçoient ordinaire-

ment leurs Villes ſur des Montagnes eſcarpées, dans des lieux marécageux, ou dans des Iſles au milieu des Rivieres, endroits dont il étoit aiſé de défendre les approches. Or les Rivieres qui arroſent le Soiſſonnois, ne paroiſſant pas avoir fourni aucune Iſle remarquable : c'eſt donc ſur les Montagnes qu'il faut rechercher les Villes Soiſſonnoiſes dont parle Céſar. L'habile Chanoine prétend que la principale, appellée *Noviodunum*, où le Roi de la Nation réſidoit, étoit bâtie ſur la montagne de Noyan ; il lui donne, contre le ſentiment de M. Dormay, Hiſtorien de la Ville de Soiſſons, la préférence ſur les autres éminences qui ſont auprès de cette Ville, par la raiſon qu'elle étoit bien plus propre au deſſein qu'avoient les Gaulois d'alors, de mettre en ſûreté leurs familles & leurs richeſſes contre les excurſions de leurs ennemis. Il le prouve encore par la poſition du Bibrax, que l'Armée Belgique aſſiégea, & qui, ſelon lui, étoit indubitablement bâti ſur le ſommet de la Montagne de Bievre, éloignée de ſept lieues

de celle de Noyan, vers le Levant d'été, quoiqu'en ayent pensé Samson & Liebaux. L'Auteur nous paroît avoir un grand avantage sur ceux dont il combat les opinions, en ce qu'il a parcouru tout le pays dont il établit l'origine, avec des attentions moins générales que les autres. De la Ville principale, il passe aux autres qui étoient moins considérables, & ses raisonnemens par tout, marquent beaucoup d'étude & de réfléxion.

Mais pourquoi, dira-t-on, ne voyons nous presque aucun vestige de ce que l'Auteur avance ? On répondra que tel est le sort des établissemens humains, & l'empire du tems. Que de Monumens célébres dont l'existence nous est clairement marquée dans les anciens Auteurs, & dont rien n'a passé jusqu'à nous ! Combien de Villes autrefois considérables, & aujourd'hui connuës à peine sous le nom méprisable de Hameaux ? Nous serions plus en état de rendre raison de ces vicissitudes, si nous avions plus de connoissance des anciennes Langues, & si nous pouvions par consé-

quent plus aiſément demêler ce qui s'en eſt conſervé dans celles qui leur ont ſuccedé. Les changemens, au reſte, qui arrivent dans le phiſique d'un pays, s'il eſt permis de le dire, ſont occaſionnés preſque toujours par ceux qui ſe font dans le gouvernement politique. C'eſt ce qui arriva aux Gaules en general, & aux Soiſſonnois en particulier, depuis la Conquête des Romains. Les peuples n'ayant plus à ſe précautionner les uns contre les autres, n'appréhendant plus rien des ennemis étrangers, réünis ſous la même domination, préférérent les agrémens de la vie & des commodités faciles, à une ſureté onéreuſe & devenuë inutile. Leurs Villes, peu à peu changerent & de forme & de place : on s'établit au bord des Rivieres ou dans des Plaines fertiles. M. l'Abbé le Beuf ſe renfermant plus particulierement dans ſon ſujet, explique les changemens progreſſifs de la Ville de Soiſſons. Cette érudition eſt intéreſſante pour le Pays.

Le ſecond Article de la diſſertation, traite des forces & armes des

Soiſſonnois. Nous avons vû que leurs Troupes réünies, montoient à cinquante mille hommes, qui ſe levoient dans les villages, comme dans les Villes. Les ſeuls Druides étoient diſpenſés d'aller à la guerre. Les vieillards n'en étoient pas même exempts; on indiquoit le rendez-vous, & il y avoit une punition décernée contre celui qui arrivoit le dernier. Les Soiſſonnois, à en juger, par quelques paſſages de Céſar, étoient plus forts en Cavalerie qu'en Infanterie. Ils ſe ſervoient, comme les autres Gaulois, de l'arc, de la fronde, de l'épée & de la lance, mais on conjecture que cette derniere eſpece d'arme, étoit plus longue chez eux que chez leurs voiſins, & qu'ils avoient une adreſſe particuliere à la manier, ſuivant ce paſſage de Lucain, *longiſque leves Seſſones in armis.* Dans la ſuite, Soiſſons devint un Arſenal pour les armées Romaines, & la notice de l'Empire du quatriéme ſiécle, déſigne juſqu'à trois fabriques différentes dans cette Ville; l'une de boucliers, la ſeconde de machines qui ſervoient à jetter des pier-

res, & la troisiéme de cuirasses.

Dans le troisiéme Article, l'Auteur recherche les mœurs de ces Peuples, & il convient avec fidélité, qu'il ne se trouve gueres rien dans ce qu'il a lû, qui puisse leur être nommément appliqué à l'exclusion des autres Gaulois. Il est pourtant certain qu'il y avoit sans doute des différences & méme sensibles, dans les mœurs, dans les usages & les loix de ces Etats qui partageoient la Gaule ; mais les Romains pouvoient aisément les ignorer sur tout dans ces commencemens, & n'examinoient ces Peuples, vrai-semblablement nouveaux pour eux, qu'en gros, & suivant leurs traits de ressemblance. C'étoit peut-être à l'égard de ces Conquérans, ce que sont à nos yeux les Habitans des contrées éloignées ; nous les confondons sous une dénomination generale, & nous les croyons volontiers les mêmes, quelque opposés qu'ils soient d'inclinations & de génie. M. le Beuf se borne donc à ce que nous sçavons sans difficulté des mœurs generales des anciens Gaulois, & en nous rappel-

lant ce qu'ils furent, & pour l'habillement, & pour la maniere de vivre, il nous donne l'idée des premiers Soissonnois. Il n'oublie pas dans ses détails, les Chantres, que l'on appelloit *Bardes*. Il y en avoit, selon notre Auteur, un essain toujours nombreux chez ceux de Soissons, parce que leur valeur fournissoit une plus ample matiere à l'imagination & aux heureux talens. Les Romains, avec leurs Loix, introduisirent aussi parmi eux, les manieres & les façons qu'ils avoient eux-mêmes empruntées de la Grece. Les mœurs insensiblement s'adoucirent; le luxe & le faste succéderent à la farouche austérité. On s'adonna à l'agriculture, on prit même du goût pour les lettres; les plaisirs de la table triompherent de l'ancienne frugalité; Soissons, enfin, eut son amphithéâtre comme les autres Villes, pour les Jeux publics. « Les arênes „ qui en faisoient partie, *dit l'Auteur* d'après M. le Valois, étoient „ peu éloignées de la Riviere d'Aîsne, au Nord de la Plaine; & c'est de-„ là que le lieu a conservé le nom de

„ *Chaye*, formé de *Cavea*, suivant „ qu'on l'apprend pat les anciens Ti- „ tres du Pays. „

Le quatriéme Article examine le gouvernement des Soissonnois. Le passage cité au commencement de la dissertation, prouve évidemment qu'ils ont eu des Rois : mais quel étoit leur pouvoir ? Il n'étoit qu'à vie, & il s'en falloit beaucoup qu'il ne fût aussi étendu que l'autorité héréditaire. Quelquefois les besoins changeoient la forme du Gouvernement. L'humeur factieuse de la Nation, & la nécessité de protéger le foible contre le puissant, causoient de fréquentes révolutions & multiplioient les maîtres. Après la conquête des Romains, Soissons eut part aux distinctions de ces nouveaux Souverains, & sa fidélité les lui perpetua. Ce morceau de la dissertation, n'est pas le moins flateur pour la Ville de Soissons, nous y renvoyons nos Lecteurs.

Le cinquiéme & dernier Article est consacré à la Religion des Soissonnois. C'étoit précisément celle des anciens Gaulois. Le culte des Dieux,

étoit, comme on ſçait, dans les Forêts. Le chêne, ſur tout, étoit un arbre myſtérieux, & le fruit qu'il produiſoit étoit regardé comme divin; juſqu'où n'alloit pas en particulier leur veneration pour le Gui? mais ceci ſe trouve par tout comme dans M. l'Abbé le Beuf. Les Druides de Soiſſons, reſſembloient à ceux des autres Cantons; leur cérémonies religieuſes & leurs ſacrifices ſanglans, étoient à peu près les mêmes. " Dans la ſuite, „ *dit l'Auteur*, les Soiſſonnois auſſi „ bien que les autres Gaulois, ſe fa- „ briquerent quelques ſimulacres; „ & le caractere ou l'attribut ſous „ lequel ils les adoroient, fit croire „ aux Romains, que c'étoient les „ mêmes Dieux que les leurs. „ Quoi qu'il en ſoit, ces Vainqueurs tranſplantés dans le Pays, au culte ſanguinaire des Druides, firent ſuccéder leur Religion qui n'étoit pas plus éclairée. Le Paganiſme s'établit dans les Gaules avec toutes ſes divinités. A Soiſſons comme ailleurs, il eut ſes Temples & ſes Prêtres. Le Chriſtianiſme vint à la fin, diſſiper ces ténebres. Il

y eut des Idoles briſées, à Soiſſons, vers le commencement du quatriéme ſiecle. " L'Auteur de la vie de Saint
„ Oneſime, qui fut Evêque de cette
„ Ville, cinquante ans après, nous
„ dit que ce ne fut que ſous ſon Epiſ-
„ copat que la Vallée Soiſſonnoiſe
„ acheva de détruire les faux Dieux.„
Nous finiſſons cet Extrait par une penſée de M. le Beuf qui nous frappe. La voici. " Comme les Druides
„ du Pays Soiſſonnois étoient les
„ plus célebres de la Province, après
„ ceux de Reims, auſſi le Pontife
„ qui préſide au Clergé de ce Dioce-
„ ſe, eſt-il dans une poſſeſſion perpé-
„ tuelle de ſiécle en ſiécle, d'avoir la
„ preſéance ſur tous les autres Pré-
„ lats de la Gaule Belgique. „ Ce n'eſt pas là une démonſtration, ſans doute; c'eſt du moins une conjecture ingenieuſe, & une politeſſe placée à propos, pour le Diocéſe de Soiſſons. Nous applaudiſſons de nouveau à la ſagacité de l'Auteur dans ſes recherches, & à ſon diſcernement dans le choix de ſes preuves. Peut être auroit-on ſeulement ſouhaité qu'il eût

mis à la tête de son ouvrage, une Carte de l'ancien Soissonnois suivant son systême ? L'intelligence veut être aidée dans ces sortes de matieres. Le coup d'œil eut vérifié ses supputations, & rendu ses dimensions plus sensibles, sans parler du plaisir qu'il y a de rapprocher l'ancienne Geographie de la moderne, & de joüir ainsi sans peine, des décorations, pour ainsi dire, qui ont varié la scene de ce monde.

ARTICLE LIV.

CATALOGUE RAISONNE' DE Coquilles, & autres curiosités naturelles. On a joint à la tête du Catalogue, quelques observations generales sur les Coquilles, avec une Liste des principaux Cabinets qui s'en trouvent, tant dans la France que dans la Hollande : Une autre Liste des Auteurs les plus rares qui ont traité cette matiere, & une Table, &c. A Paris, chez Flahaut, au Palais ; & Prault fils, Quai de Conti, ann. 1736. in-12. *pp. 167 sans la Préface.*

ON ne peut qu'applaudir au travail littéraire d'un Commerçant habile homme & ſuperieur à ſon commerce, qui connoît ſi bien, & eſt en état de faire connoître au Public le prix intrinſeque & naturel d'une marchandiſe de goût, dont il ſeroit abſolument permis à une perſonne de ſa profeſſion, de ne connoitre que la valeur extrinſeque & arbitraire que le goût d'autrui pourroit lui donner. *M. Gerſaint*, c'eſt le nom de l'Auteur, Marchand, ſur le Pont Notre Dame, à Paris, traite la matiere des Coquillages avec autant de dignité que d'intelligence.

Les plus graves Auteurs, les *Bonanni*, les *Liſter &c.* n'ont pas dédaigné d'écrire fort au long, ſur ces eſpeces de précieux inſectes de mer : les plus grands hommes, les Scipions, les &c. ſe ſont ſouvent amuſez au bord de la mer, à en recueillir, à les contempler, à en faire le ſujet de leur plus profonde admiration. Rien n'eſt brillant, rien n'eſt diverſifié, rien n'eſt riche, comme le ſpectacle des

couleurs harmonieuſement aſſorties & des formes geometriquement deſſinées, contournées avec élegance, & finies comme au tour, dont brille un cabinet où l'on a raſſemblé avec quelque ſoin, ces jeux, ces productions, ces merveilles de la nature.

Nul Auteur n'en a plus ni mieux parlé que Bonanni. Ce Pere les a parfaitement définies dans le ſeul titre de ſon Ouvrage, connu ſous le nom de *Recreatio mentis & oculi*, la Récreation de l'eſprit & de l'œil. M. Gerſaint qui paroît avoir étudié à fond cet Auteur & tous les autres, eſt parfaitement entré dans cette penſée. Deux ſortes de gens, ſelon lui, & c'eſt un fait inconteſtable, cultivent ce genre de curioſités: les uns en Phyſiciens, dont l'eſprit y trouve toutes les profondeurs de la nature: les autres ſimplement en curieux dont *l'œil* ſe repaît avec une ſatisfaction infinie de cette varieté, de cette entente merveilleuſe de formes & de couleurs. A ces deux qualités qu'il paroît mériter, M. Gerſaint en joint une troiſiéme qui eſt celle de bon citoyen, qui

ne ramasse avec des soins infinis, ces objets charmans du raisonnement des uns & de la curiosité des autres, que pour les leur procurer avec plus de facilité & de discernement.

Le pays de l'Europe, où l'on trouve le plus de Coquillages, & d'autres pareilles curiosités, c'est la Hollande. C'est une des richesses que son Commerce, dans toutes les parties du monde lui procure le plus abondament. Les Hollandois en sont d'ailleurs personnellement amateurs. Beaucoup de particuliers y en ont des cabinets extrêmement bien fournis, soit pour le nombre, soit pour les especes. C'est donc en Hollande que M. Gersaint, dans le même esprit de curiosité philosophique autant que de commerce, se transporte souvent, & entretient de continuelles correspondances pour être en état de seconder la même curiosité d'un nombre de personnes qui ne laissent pas d'y être sensibles en France, & sur-tout à Paris.

Ce fut au retour de son dernier voyage, que M. Gersaint prit le parti

de publier ce Livre, pour annoncer au Public, le détail des trésors qu'il venoit de lui rassembler. Ce n'étoit d'abord qu'une liste sèche de ce détail. Comme on le connoissoit capable, on lui conseilla d'assortir ce Catalogue, & de le nourrir de raisonnement, d'histoire naturelle, & d'un discours un peu plus intelligible, que tous ces noms barbares, arbitraires ou francisez de *Bivalves*, de *Turbinites*, de *Pinnes*, de *Nautiles* &c. il l'a fait, & d'un style tout à fait coulant, méthodique, intelligible, d'un homme de Lettres accoutumé à écrire, tel même pour la clarté & la proprieté de l'expression que des sçavans de profession, sur-tout les gens d'Art ne l'attrapent pas toujours.

Après une courte Préface, il donne des observations qui mettent au fait de la matiere & peuvent en inspirer la curiosité aux plus indifférens. Ses observations sont suivies d'une Liste des principaux Cabinets de Coquilles & de curiosités naturelles qui sont à Paris, dans le reste de la France, en Hollande, & en Angleterre. A

Paris les principaux ſont celui de ſon Alteſſe Séreniſſime Monſeigneur le Duc, Prince à qui les Arts ſont redevables de l'amour héréditaire qu'il leur porte, & du ſoin même tout à fait noble qu'il prend de les cultiver & de les faire cultiver ſous ſes yeux & dans ſon Palais. Les Cabinets de M. *Sevin* Conſeiller Honoraire au Parlement & de M. *Deſallier d'Argenville* Maître des Comptes à Paris, ſont auſſi des plus diſtingués par leur richeſſe & par leur choix. En Angleterre rien n'eſt plus riche en toutes ſortes de merveilles de la nature & de l'art comme le Cabinet du célébre M. *Han Sloane* Préſident de la Société Royale & un des plus zélés protecteurs des Beaux Arts qu'il y ait dans tout le reſte de l'Europe.

Cette Liſte eſt ſuivie de celle des Auteurs & des Ouvrages qui traitent des Coquillages. *Liſter, Bonanni, & Rumphius* ont comme épuiſé la matiére. M. Gerſaint parle de la traduction de Bonanni & des notes que le P. Caſtel avoit promiſes il y a quelques années. L'Ouvrage étoit fort

avancé

avancé. Les délais d'abord des Libraires , d'autres Ouvrages ensuite plus appropriés à l'Auteur , ont suspendu jusqu'ici l'effet entier de ses promesses. L'Ouvrage de Bonanni est complet, mais un peu vague, & trop étendu au moins d'une moitié. Sa Description Historique des Coquilles est parfaite : Mais ses Dissertations Philosophiques sont extrêmement longues & d'une Physique un peu surannée. Cela & l'indifference des Libraires pour un travail un peu exact ont sur tout rendu le nouveau Commentateur de Bonanni un peu indifferent lui-même sur l'article, sans qu'il puisse trop prevoir lui-même ce qui en arrivera.

L'Ouvrage de M. Gersaint est dans sa briéveté un bon supplement & une bonne pierre d'attente à tout autre. Il a sur tout un point admirable. C'est la propriété & l'explication des termes de l'art que les plus sçavans mêmes auroient eû peine à attraper comme lui. Le commerce seul crée & apprend les vrais noms intelligibles & usuels des choses. Qui que

ce soit qui se mêle d'écrire là dessus, doit toujours avoir recours à M. Gersaint ou à quelqu'un qui manie les choses immediatement & dans tous les aspects du commerce & de la vie Civile comme lui.

ARTICLE LV.

LES SIX LIVRES DE SAINT Augustin contre Julien défenseur de l'hérésie Pelagienne, traduits en François sur l'édition des R. R. P. P. Benédictins de la Congrégation de Saint Maur. Deux Tomes in-12 *chacun de* 484. *pages. A Paris chez François Babuty, rüe Saint Jacques, à Saint Chrysostome* 1736.

NOus avons présentement en François une grande partie des Ouvrages polemiques de Saint Augustin contre les Pelagiens. De bonnes plumes se sont employées à ce travail. La pureté & la netteté du style font lire avec plaisir les traductions qui courent. Mais si sur la foi de ceux qui en sont les Auteurs, on espere se

mettre parfaitement au fait des veritables pensées du Saint Evêque, on se trompe. Il y a quelque difficulté à le comprendre en Latin, non qu'il se soit expliqué obscurément pour son siécle, mais 1°. Parceque les notions de certains termes importans, ne sont plus tout a fait les mêmes dans le langage Ecclesiastique, qu'elles étoient autrefois. 2°. A cause des ténébres qu'ont repandu sur le systême de sa Doctrine les efforts, que plusieurs particuliers ont fait, pour lui attribuer leurs inventions. Ses interprétes modernes n'y ont point assez pris garde. De là vient que la difficulté d'atteindre à la véritable pensée de Saint Augustin dans le texte original, s'est changée en impossibilité de l'appercevoir dans les traductions; & que le sens légitime, qui échappe souvent quand on lît le Latin, devient impénétrable quand on lît le François.

Les définitions claires & précises qu'il a données de quantité de mots dont il se sert, meritoient l'attention d'un Traducteur habile & fidéle.

Elles demonstrent que le Saint Docteur les prend dans une signification ou plus étenduë ou plus resserrée, que n'ont dans l'usage commun les expressions de notre langue, qui paroissent répréſenter les siennes avec le plus d'exactitude. Ainsi pour éviter de dangereuses équivoques, des contresens & des contradictions qui embarassent un Lecteur attentif, il falloit tourner en plusieurs endroits le discours, de maniére que le sens déterminé par le Saint Evêque n'échappât jamais. On devoit à plus forte raison se faire un crime de lui substituer des idées étrangeres par une alteration manifeste. Cependant de toutes les traductions Françoises des divers ouvrages de Saint Augustin la moins défectueuse sans contredit est celle des six Livres contre Julien, qu'on vient de donner au public ; c'est-à-dire que les autres sont extrêmement infidelles, car celle ci l'est encore beaucoup. Par exemple.

Saint Augustin dit aux Pelagiens liv. 2. chap. 8. n. 23. *Hic vultis hominem perfici atque utinam Dei dono,*

& non libero vel potius servo propriæ voluntatis arbitrio. " Le Traducteur rend de la sorte ces paroles Tom. 1. pag. 194. " Vous prétendez que » l'homme en cette vie peut arriver » à la perfection de la justice ; & » plût à Dieu que vous voulussiez » dire que c'est par un don de la » grace de Dieu ; & non par les » forces d'une volonté, qu'on ap- » pelle improprement libre arbitre, » puisqu'elle gemit dans l'esclavage » sous la Loi du péché. „ C'est la pensée de Luther, de Calvin, & de Jansenius; ce n'est pas celle de S. Augustin. Luther a fait de ce passage entendu de la façon que l'exprime le Traducteur, le fondement de son fameux ouvrage *de servo arbitrio* : aussi bien que le principe de cette proposition anathématisée par le Saint Concile de Trente sess. 6. can. 5. *Le libre arbitre est un nom sans réalité.* Assert. Art. 36. Calvin s'autorise de ce même passage pour montrer que le Pape Leon X a eû tort de condamner Luther, pour avoir avancé que le libre arbitre est un nom sans réalité.

Opusc. Lib. 1. de Libero Arbitrio. Enfin Janſenius employe ce même paſſage avec beaucoup d'autres qu'il n'entend pas mieux, pour prouver que la volonté humaine eſt eſclave de la cupidité dominante, même dans ſes conſentemens, & que par le péché d'Adam elle a perdu le libre arbitre : il trouve même très-mauvais qu'on ait blâmé dans Luther un langage qui eſt emprunté de Saint Auguſtin. *Tom. 2. Lib. 3. de ſtatu naturæ lapſæ cap. 5. ſub finem*

Pour exprimer fidélement la penſée de Saint Auguſtin, il falloit traduire de la ſorte. « Vous voulez que » l'homme ici bas parvienne à la per» fection de la juſtice,& plût à Dieu » que vous entendiſſiez qu'il y peut » parvenir par un don ſpecial de Dieu » & non par les forces du libre ar» bitre de votre propre volonté, » qui à cet égard eſt plûtôt eſclave » que libre. „ En effet S. Auguſtin ne fait mention en cet endroit du libre arbitre qu'au régard de la perfection de la juſtice ; c'eſt-à-dire de l'avantage précieux de ſervir Dieu

ſans repugnance ni contradiction interieure. *Perficere juſtitiam*, dit-il ailleurs, *eſt omninò adverſum non habere. Lib. de nat. & grat. cap.* 63. *n.* 72. Le S. Docteur ne parle point à Julien de l'arbitre de notre volonté, que lui-même d'accord avec Julien avoüoit être libre par rapport aux conſentemens. Le mot *perfici* deſigne évidemment un autre arbitre de notre volonté, que les Pelagiens prétendoient fauſſement être libre par rapport aux premiers mouvemens, & que le Saint Docteur a raiſon d'appeller eſclave. Il les diſtingue & il les oppoſe l'un à l'autre très-ſouvent, écoutons le. « Qui de nous dit que » par le péché du premier homme, » le libre arbitre a été enlevé au » genre humain ? Il eſt pourtant » vrai que nous avons perdu la li- » berté par le péché, mais cette » liberté, dont on jouiſſoit dans le » Paradis & qui conſiſtoit à poſſe- » der avec l'immortalité la plenitu- » de & la perfection de la juſtice. » *Quis noſtrum dicat, quod primi hominis peccato perierit liberum arbitrium*

de humano genere? Libertas quidem periit per peccatum, sed illa quæ in Paradiso fuit, habendi plenam cum immortalitate justitiam. Lib. 1. ad. Bonif. cap. 2. n. 5. On met donc Saint Augustin en contradiction avec lui-même en faveur de Luther, de Calvin, & de Jansenius, quand on lui fait dire que la volonté humaine est appellée libre arbitre dans un sens impropre. La traduction des textes qui suivent n'est pas moins défectueuse.

Livre 3. chap. 22. n. 51. Saint Augustin dit, que l'homme a besoin d'être régénéré, pour être délivré des liens du péché Originel, où le mal de la concupiscence l'engage quand il vient au monde. *Necessarium illi est ut ab ejus mali NEXU regeneratione solvatur.* Notre Auteur traduit Tom. 1. pag. 161. « Il est » nécessaire que l'homme soit af- » franchi de la DOMINATION de ce » mal par la régénération. »

Livre 4. chap. 1. n. 3. Saint Augustin dit que les personnes fidélles ont été delivrées par la grace du

Sauveur de la tache dont le mal de la concupiſcence les ſouilloit avant le Baptême. *A cujus mali REATU ſoluti ſunt munere ſalvatoris.* Notre Auteur traduit Tom. 1. pag. 402.
» de la DOMINATION duquel elles
» ont été affranchies par la grace du
» Sauveur. „

Livre 4. chap. 2. n. 12. Saint Auguſtin dit pareillement que quelques hommes ont été délivrés de la tache ou de la *coulpe*, dont le mal de la concupiſcence les chargeoit, *Quidam ab ejusdem mali NOXA regeneratione ſoluti ſunt.* Les termes de la traduction ſont ceux-ci Tom. 1. pag. 423. “Il y a quelques hommes qui
» par la régénération ont été déli-
» vrés de la SERVITUDE & de la
» peine qui leur étoit düe à cauſe
» de ce mal. „ Certainement *noxa* ne ſignifie point ſervitude; comme *reatus* & *nexus* ne ſignifient point domination.

Nous trouvons encore un quatriéme endroit, où les mots de domination & d'eſclavage ſont placés dans le François ſans y être appellés par le

Latin. Livre 6. Chap. 14. n. 44. S. Augustin dit qu'un des effets du Baptême est de sanctifier le corps, afin qu'il soit affranchi par la remission des péchés non seulement de la peine düe aux péchés passés, mais encore des importunités de la concupiscence à laquelle tout homme est sujet en naissant, & dont il ne sera pas même délivré en mourant, s'il n'est régénéré. Car le S. Docteur attribue à la vertu du Baptême ici & en quantité d'autres endroits l'extinction entiere de la concupiscence, encore que les fidelles ne doivent jouir de cet avantage qu'en l'autre vie; sa raison est qu'ils ne seront régénérés à une immortalité glorieuse, que parcequ'ils auront été régénérés à la grace de l'adoption divine. *Quamvis itaque sacro baptismate sanctificetur & corpus, ad hoc tamen sanctificatur, ut per remissionem peccatorum non solum præteritis peccatis omnibus, verum etiam ipsi quæ inest concupiscentiæ non sit OBNOXIUM; cui necesse est OBNOXIUS omnis homo nascatur, etiam moriturus OBNOXIUS, nisi renascatur.* Voici la tra

duction Tom. 2, pag. 374. " Le
„ corps eſt ſans doute ſanctifié par le
„ ſacré bain du Baptême; mais cette
„ ſanctification conſiſte à afranchir
„ le corps par la remiſſion des pé-
„ chés, non ſeulement de la peine
„ dûe aux péchés paſſez, mais encore
„ de la DOMINATION de la concupiſ-
„ cence, dont tout homme eſt ES-
„ CLAVE en naiſſant & dont il eſt
„ auſſi eſclave en mourant; s'il n'a
„ été délivré de cet eſclavage par la
„ grace de ſa renaiſſance. „ Le Traducteur eſt ici tombé dans une double faute. La premiere eſt d'avoir crû qu'ils s'agiſſoit là de la tache du péché Originel, & c'eſt pour cela qu'il n'a point manqué d'employer les termes de domination & d'eſclavage. Mais il eſt certain que le Saint Docteur conſidere en cet endroit la concupiſcence telle qu'elle eſt dans un homme même qui eſt régénéré. Car pour confirmer ſa véritable penſée, il dit peu de lignes après, qu'il eſpere que par la grace du Baptême il ſera un jour delivré de cette concupiſcence pour l'éternité, où il n'y aura plus dans

les membres, de ſon corps de loy qui combatte contre la loy de ſon eſprit. *Quâ liberator, ut ſpero, in æternum, ubi jam nulla lex in membris meis repugnet legi mentis meæ.* La ſeconde faute du Traducteur eſt de pretendre exprimer la tache du péché Originel & ce qu'en penſe Saint Auguſtin, en ſe ſervant des termes de domination ou d'eſclavage qui vient de la concupiſcence.

Parût-il auſſi veritable qu'il eſt évidemment faux que le ſaint Evêque a fait conſiſter la nature du péché Originel dans la domination de la concupiſcence, eſt-il permis à un Traducteur de le lui faire dire dans les endroits où il ne le dit pas? Mais rien n'eſt plus éloigné de la Doctrine du Saint Evêque que cette opinion qui a été inventée pour rhabiller plûtôt que réformer celle de Calvin, & pour pouvoir proteſter avec quelque apparence que le péché Originel eſt effacé par le Baptême, quoique ſa malice demeure en petit, pour ainſi parler, dans la concupiſcence dominée par la grace. Notre deſſein n'eſt pas

maintenant de refuter ce systême, ni de faire voir que l'attribuer à Saint Augustin, c'est vouloir vérifier le reproche, dont il se défend comme d'une Calomnie atroce, lorsque les Pelagiens l'accusoient de dire que par la vertu du Baptême les péchés n'étoient que *rasez* & que leurs racines demeuroient dans le fonds de l'ame. Saint Augustin. lib. 1. ad Bonif. cap. 13. n. 26.

Nous ne croyons pas non plus devoir ici examiner, si outre la malice physique, qui est éssentielle à la concupiscence, & qui en est inseparable, Saint Augustin n'a point reconnu une malice qui lui est accidentelle, & qui en est separable, & dans laquelle consiste selon le Saint Docteur le péché Originel. Ce qui est certain, c'est que lorsqu'on entreprendra de penetrer son veritable sentiment sur cette matiere en ne consultant que ses écrits, les passages se présenteront en foule pour manifester sa pensée; au lieu que Jansenius n'a pû trouver un seul passage, pour attribuer avec quelque fondement à Saint Augustin d'avoir crû, que la

concupiſcence, entant que dominante eſt le péché Originel. N'eſt-on pas raiſonnablement tenté de croire que notre Traducteur a voulu fournir en François à l'Evêque d'Ipres les preuves dont-il manquoit en Latin.

Un autre endroit de la traduction des ſix Livres contre Julien n'eſt pas moins remarquable. Livre 6. chap. 18. n. 53. tel eſt le texte de Saint Auguſtin. *Ego ipſum vitium quo animus vel ulla pars ejus iſto modo vitioſa eſt, libidinem dico, ut omni vitio ſanato ſalva ſit tota ſubſtantia.* Telle eſt la traduction. " Je dis que la concupiſ-
» cence eſt un vice QUI SOUILLE l'a-
» me ou quelque partie de l'ame, en
» telle ſorte que ſi le vice eſt une fois
» entierement guéri; tout la ſubſtan-
» ce demeure parfaitement ſaine. „
Ces mots *qui ſouille l'ame*, ſont ajoutés au texte de Saint Auguſtin : & les ajouter c'eſt lui faire dire que le péché Originel ne peut être entierement effacé par le Baptême. Pour peu qu'on ſoit verſé dans la lecture de ce Pere, on conviendra qu'il aſſure par tout que la concupiſcence eſt

un vice & qu'elle rend l'ame vitieuſe, ſoit qu'il conſidere cette concupiſcence jointe à la tache Originele dont elle eſt cauſe, ſoit ſeparée de cette tache, lorſque celle-ci eſt entiérement effacée & abolie par le bain ſacré. Ainſi la concupiſcence, après que le Baptême a detruit la tache dont elle ſouilloit l'ame, ne ceſſe point ſelon le Saint Docteur d'être un vice qui doit être corrigé & réformé, quoiqu'il ne rende plus la perſonne odieuſe, comme elle ne ceſſe point d'être une playe, qu'il faut guerir, quoiqu'elle ne ſoit plus mortelle; elle eſt donc alors un vice qui ne ſouille point l'ame, ou bien le péché Originel n'eſt point entiérement remis par le Baptême. Si le Traducteur a vû, comme il l'a dû voir, que Saint Auguſtin dit ici que la concupiſcence eſt un vice, au ſens que les Philoſophes qui ne connoiſſoient point le péché Originel, ont aſſuré qu'elle étoit vice, *dixerunt eam quidam Philoſophi partem animi eſſe vitioſam*; il a dû conclure que Saint Auguſtin parloit de ce qui convient

eſſentiellement & neceſſairement à la concupiſcence, & que lui même lorſqu'il mettoit dans la bouche du Saint Docteur qu'elle eſt un vice qui ſouille l'ame, il lui faiſoit dire ſans ſon aveu que cette ſouillure, qui ne peut-être autre choſe que le péché Originel, étoit inſeparable de la concupiſcence. A Dieu ne plaiſe qu'il ait voulu inſinuer que les péchés ne ſont remis & abolis qu'improprement par le Sacrement de la Régénération, & ſeulement en ce qu'ils ceſſent d'être imputés à l'homme qui eſt baptiſé.

Ce fut une des erreurs de Calvin, qui s'autoriſoit de quelques paſſages de Saint Auguſtin, qu'il prenoit dans un mauvais ſens. Quand le Saint Docteur dit que par la vertu du Baptême Dieu n'impute plus à péché la concupiſcence, il entend que Dieu annulle le rapport que la concupiſcence a avec le péché d'Adam, d'où il arrive que ſa malice morale eſt retranchée, & qu'il ne lui reſte plus que ſa malice naturelle & phyſique. On prouve cette explication en rapportant une infinité d'autres paſſages, où

le Saint Evêque enſeigne que tout le crime de la concupiſcence eſt purgé, expié, ôté, enlevé, effacé, détruit, aboli, éteint, que nous ſommes abſous & délivrés de la ſouillure de ce mal, en ſorte qu'il ne nous rend plus criminel. Ces dernieres expreſſions ſont tirées des Livres contre Julien; mais il eſt bon d'avertir qu'elles ne ſçauroient être vérifiées dans la nouvelle traduction, où on leur a ſubſtitué l'expreſſion qui plaît à Calvin. Livre 2. chap. 8. n. 23. *à quorum reatu abſoluti ſumus.* Traduct. Tom. 1. pag. 194. " Qui ne ſont „ plus en nous d'une maniere, qui „ nous ſoit imputée à péché. „ Livre 3. chap. 21. n. 46. *non jam reus ... ab eodem reatu erutus.* " Ce mal „ ne vous eſt plus imputé à péché „ ... Vous êtes ſorti de cet eſclava- „ ge. „ On épargne au Lecteur quantité d'autres Critiques, ſur divers endroits de la nouvelle traduction qui ſemblent préſenter un mauvais ſens, ſans doute contre l'intention du Traducteur dont nous reſpectons le mérite & la perſonne.

La plûpart demandoient une trop longue discussion, & ne tendoient qu'à prouver la nécessité d'ajouter des apostilles, pour empêcher que le sens Catholique du Saint Docteur ne fût aisement détourné par le défaut des expressions Françoises à un sens faux & erroné. Il semble qu'il étoit pour le moins aussi à propos de garentir les Lecteurs de cette surprise, que de les prevenir contre le jugement qu'ils pourroient faire que Saint Augustin est d'une morale trop severe *sur les pensées* moroses. Tom. 1. pag. 227.

ARTICLE LVI.

APOLOGIE D'ARNOBE calomnié en plusieurs endroits du Dictionnaire de M. Bayle. Par le P. Merlin Jesuite.

SECONDE PARTIE.

ARnobe fait cette argument contre les Payens : (*a*) où étoit la

(*a*) Dict. Crit. & Hist. au mot Chrysis Lettre A.

Déesse Junon, lorsque son fameux Temple d'Argos & sa Prêtresse Chrysis perirent par les mêmes flammes ? (*b*) *Ubi tunc Juno Regina, cum inclytum ejus fanum sacerdotemque Chrysidem eadem vis flammæ Argivâ in civitate deleret* ? La censure que M. Bayle fait de ce passage est courte, mais il y a presqu'autant de Calomnies que de mots. *Arnobe, dit-il, a fondé sur un mensonge une très-mauvaise objection.*

Et c'est le sixiéme reproche qui nous reste à examiner. 1°. Ce Pere n'a point fait un mensonge : car M. Bayle prétend-t'il que toutes les bévües qui échappent à un Ecrivain, sont des mensonges ? il risque trop à établir cette maxime. Met-il Arnobe au nombre de ces Ecrivains que l'envie d'obscurcir la vérité au profit des erreurs qui leur sont cheres, fait parler contre leur pensée ? Non sans doute, car c'est *en faveur de la vérité*, dit-il, *que les Peres ont mandié l'assistance* du mensonge. Qui ose parler ainsi n'en veut pas moins à la vérité qu'à ses dé-

(*a*) Arnob. L. 6. p. 207.

fenſeurs. 2o. (*a*) Puiſque Thucydides,qui vivoit au tems de l'incendie du Temple d'Argos, aſſûre que la Prêtreſſe Chryſis n'y fut point enveloppée & qu'elle ſe ſauva à Phliunte. Il y a de l'apparence que le fait eſt véritable, quoiqu'il ſoit permis de douter que cette apparence fût la même pour Arnobe que pour nous : il avoit entre les mains beaucoup plus d'Hiſtoriens Grecs que nous n'en avons, & comme les Auteurs contémporains ſe contrediſent quelquefois dans les circonſtances d'un même fait, ce Pere pouvoit avoir lû dans quelqu'un que la Prêtreſſe périt avec le Temple. Je ſuppoſe toutefois qu'Arnobe s'eſt trompé en ce point, ſon objection ne ſubſiſte t'elle pas toute entiere, & n'eſt-elle point fondée ſur la vérité, tandis que l'incendie du Temple eſt inconteſtable. 3o. M. Bayle ne réuſſit point à détruire cette objection. On va voir que ce n'eſt point elle qui eſt *très-mauvaiſe*, mais plûtôt la raiſon que notre Critique employe pour la refuter.

(*a*) Thucydides l. 4.

Si par hazard la censure de M. Bayle est solide, il faut avoüer aussi qu'elle est bien méprisante. « Il n'y » avoit gueres de jugement, dit-il, » à se servir d'une telle preuve con- » tre les Dieux des Payens : car outre » que Lucrece se sert d'une raison » toute semblable pour ruiner en » général le culte des Dieux ; ne pou- » voit-on pas rétorquer la question » d'Arnobe sur lui même ? Ne pou- » voit-on pas demander, où étoit le » Dieu d'Israël, lorsque le Roi de » Babylone pilloit & brûloit le Tem- » ple de Salomon ? je ne sçai à quoi » songeoient les Peres dans quelques » uns de leurs argumens contre les » Gentils ? „ Mille gens, qui se croyent bien sages, disent à la vûe de ces sortes d'endroits du Dictonnaire Critique & Historique, le grand esprit ! S'il y en avoit eû un pareil pour soutenir la cause du Paganisme, il auroit donné bien des affaires aux Peres de l'Eglise. Cependant les Payens n'eurent pas besoin d'être avertis par M. Bayle de rétorquer sur les Chrétiens l'objection d'Arnobe, &

pour le faire ils n'allerent pas chercher un exemple dans les vieux tems de Sedecias & de Nabuchodonoſor.

Les Livres d'Arnobe furent publiés peu de tems avant que la perſecution de Diocletien commençât. Alors cet Empereur & Maximien Galere ſon Collegue firent abattre en leur préſence la magnifique Egliſe que les Chrétiens avoient élevée à Nicomedie, & ils ordonnerent qu'on démolît toutes celles qu'on avoit bâties en l'honneur de Jeſus-Chriſt dans les principales Villes de l'Empire. On traînoit en même tems au ſupplice des milliers de Prêtres & d'Evêques, & à ces queſtions d'Arnobe, (*a*) *ubi Juno Regina ... ubi Serapis Ægyptius ... ubi Liber .... ubi Diana ... ubi denique Apollo divinus*? On répondoit où eſt le Dieu des Chrétiens? Ce qui a fait dire depuis à un Saint Evêque (*b*) *Quoties Martyres affligentium ipſa eſt vox tyrannorum, ubi eſt Deus eorum? Quaſi non poſſit eri-*

(*a*) Arnob. ibid.

(*b*) S. Bruno Herlip. Epiſc. Tom. 16. Bibli. Patrum.

pere, quos ut coronet tormenta patitur ſuſtinere? Les Chrétiens avoient à repliquer que Jeſus-Chriſt s'étoit fait un Temple ſpirituel & éternel, que toute la puiſſance des Tyrans ne pouvoit violer, ni toutes les forces de la nature détruire; qu'ainſi il avoit abandonné les Temples materiéls & la perſonne de ſes Miniſtres à l'injuſtice & à la violence, & même aux accidens ordinaires de ce monde, pour éprouver la fidélité des ſiens, & les raſſembler tous un jour dans ſon Temple céléſte ; qu'à l'égard des Payens il n'en étoit pas de même, puiſqu'ils croyoient que les Dieux habitoient dans les Temples pour les faire reſpecter & les défendre, pour leur procurer une aſſiſtance & une protection temporelle. Sur quoi (*a*) Arnobe atteſte l'aveu même des Payens : *tuta itaque (Templa) permanerent, & nullis obnoxia fortuitis, ſi adeßent Dii Præſides, aut haberent aliquas, Templorum, UT DICITUR, curas*

(*a*) Arnob. ibid.

M. Bayle trouve que les défenseurs du Paganisme n'y entendoient rien, & qu'ils devoient faire réfléxion que le Dieu des Juifs, qui est aussi celui des Chrétiens, n'a point promis aux Temples de ces derniers une assistance & une protection temporelle, mais qu'il l'avoit promis à l'unique Temple, que lui avoient érigé les premiers; qu'ainsi il falloit demander à Arnobe, *où étoit le Dieu d'Israël, lorsque le Roi de Babylone pilloit & brûloit le Temple de Salomon?* Critique de grand jugement, qui réprochés aux Peres d'en manquer, dites nous, je vous prie, d'où les Gentils pouvoient sçavoir que le Roy de Babylone avoit pillé & brûlé le Temple de Jérusalem? N'est ce point des mêmes sources qui leur auroient appris, que le Roy de Babylone n'étoit que l'instrument de Dieu irrité contre son Peuple & resolu de le châtier par la ruine de la Ville & du Temple? Vous voulés donc les réduire à tenir l'objection d'Arnobe pour insoluble & à regarder son argument comme invincible, jusqu'à ce qu'ils ayent montré

montré que Junon avoit ordonné la déstruction de son Temple & qu'elle y avoit fait mettre le feu par la Prêtresse Chrysis, comme le Dieu d'Israël avoit fait piller & brûler le sien par le Roy de Babylone ?

Ce tour que vous prenez pour aider les Payens dans leur dispute contre Arnobe rend sa question triomphante, tant qu'on ne pourra y répondre ce qu'on répond à la vôtre : le Dieu d'Israël étoit avec le Roy de Babylone à Jérusalem pour faire executer ses menaces & ses prédictions sur un Temple qu'il avoit rejetté & maudit. (a) *Repulit Deus altare suum maledixit sanctificationi suæ*, & de quel air vous auroient reçûs les Payens, si vous aviez été à tems pour leur suggerer votre question ? Ils auroient soupçonné que vous ne croyiez pas plus qu'eux à la Bible, & que vous regardiez sans aucune distinction l'incendie du Temple de Jérusalem & celui du Temple d'Argos comme des accidens purement humains ; si non,

(a) Lamen. Jerem. 2. 7.

pour m'exprimer à votre maniere, ils auroient *sifflé* votre difficulté & l'auroient jugé *digne de toutes les huées publiques.*

ARTICLE LVII.

LETTRE DE M. LE CLERC au R. P. Etienne Souciet de la compagnie de J. pour servir d'éclaircissement aux Articles LXXXII. & LXXXVIII. des Mémoires d'Août & de Septembre 1735.

CE que je dois à la memoire de Feu Sébastien le Clerc mon pere m'engage à communiquer au Public un court éclairciſſement ſur l'ordre François qu'il publia en 1714. peu de mois avant ſa mort. Vous avez, mon R. P. fait imprimer dans vos Mémoires d'Août & de Septembre dernier les deux Lettres de M. d'Aleman, Ingenieur du Roi, à ce ſujet. J'oſe eſperer que vous ne me refuſerez pas ſemblable grace, & que vous ferez entrer dans quelqu'un des Tomes ſuivans, celle que je prens la.

liberté de vous adresser à mon tour. Je ne prétens point y contester au docte émule de mon pere, quoique ce soit de ce qu'il nous dit dans ces deux Lettres, touchant la beauté, la régularité & la nouveauté de *l'Ordre François* de son invention. Je lui passe même néanmoins sous bénéfice, comme l'on dit, d'inventaire, ce qu'il y prétend de la prééminence de cet Ordre, soit dans son tout, soit dans chacune de ses parties, au dessus de celui de M. le C. J'attens, sans nulle prévention de ma part, la décision des connoisseurs sur tous ces faits, & j'y souscrirai sans appel. Un seul endroit de la seconde Lettre du docte Ingénieur, m'oblige à mettre la main à la plume: c'est celui où l'on intente contre mon pere une accusation de Plagiat, à la p. 1894. en ces termes: *De tout ce que je viens de dire, il est aisé de conclure que M. le Clerc, dans l'Ordre François qu'il a donné, A VOULU SE FAIRE HONNEUR de ce que M. de Chambray & Palladio ont inventé & publié avant lui.* J'ai fait, mon R. P. depuis environ 15.

ou 20 ans, plus de cent Apologies pour divers Sçavans qui ne m'étoient rien, & qui se trouvoient très-faussement accusés de vol Littéraire. Comment pourrois-je refuser raisonnablement, de faire la même chose pour un Pere à qui, après Dieu, je dois tout ce que je suis, & dont la mémoire me sera toujours très-chere & très respectable ? Non, mon R. P. jamais rien ne fut gueres plus éloigné du caractére de M. le Clerc, que la basse jalousie & la ridicule vanité qui portent quelquefois des genies steriles de leur propre fond à faire le metier de brigans dans la République des Lettres, & en consequence *à se faire honneur* de ce que d'autres avoient & inventé & publié avant eux. Je transcrirai ici avec confiance, ce que feu M. l'Abbé de Vallemont a dit de M. le Clerc dans l'*Eloge* qu'il en publia en 1715. parceque je sçai, à n'en pouvoir pas douter, qu'il n'a point outré sa matiere, & qu'il n'a rien dit, que tous ceux dont mon pere a eû l'honneur d'être fréquenté & connu, ne soient prêts d'assurer

comme lui. M. le Clerc, dit-il à la p. 3. *étoit un modele de bonté, de franchise & de droiture..... Les grands talens qu'il avoit..... & qu'il assaisonnoit d'une modestie & d'un air de simplicité rares dans un Scavant*, le firent aimer, &c. *C'étoit un sçavant modeste, qui dans une vie retirée avoit cultivé avec affection & avec succès les sciences & les beaux Arts.* Un homme de ce caractere étoit-il capable d'envahir le bien d'autrui pour *s'en faire honneur*, ou pouvoit-il en avoir besoin ?

M. le C. nous dit-on à la p. 1888. *ne donne rien que d'emprunté des autres ordres ou des Auteurs modernes*, &c. Rien de moins prouvé que ce fait, comme vous le verrez bientôt, mon R. P. dans les éclaircissemens que je donnerai des faits suivans.

Par exemple l'entablement de M. le C. est ENTIEREMENT LE MEME que celui de Villalpande, que donne M. de Chambray pag. 74. de son Parallelle, &c. M. d'Alemant convient, & nul Architecte ne le niera, que ce qui differencie principale-

ment deux ordres, ou deux morceaux d'Architecture, c'eſt la difference qui ſe trouve dans les meſures & les proportions des parties, grandes ou petites qui les compoſent. Or, les vingt quatre moulures qui compoſent l'Entablement François de mon pere, ſont entierement differentes en meſures & en proportions, des vingt-quatre qui compoſent l'Entablement Corinthien de Villalpande. 1°. L'Entablement de M. le C. a un dixiéme de moins de hauteur, que celui de Vill. Ce dernier a cinq modules, & l'autre n'en a que quatre & demi. 2°. Par rapport aux trois parties principales qui compoſent l'Entablement, l'Architrave de M. le C. n'eſt que de 39. minutes, & celle de Vill. eſt de 42. 3°. La Friſe de M. le C. n'a que 42. minutes, & celle de Vill. douze de plus, c'eſt-à-dire 54. Leurs deux Corniches ſont l'une & l'autre de 54. minutes, mais elles different en ſaillie qui eſt de 55. minutes dans M. le C. & ſeulement de 52. dans Vill. Pour ce qui eſt des moulures moindres, la Couronne a huit minutes & demi

dans M. le C. & ſept ſeulement dans Vill. La Platte-bande dans M. le C. eſt de neuf min. & demi, & de huit dans Vill. Le quart de Rond qui n'en a que cinq dans M. le C. en a ſix dans Villalpande, & ainſi du reſte à proportion. Souffrez, mon R. P. que je vous ſupplie de verifier ce peu de faits; la choſe eſt aiſée, toutes les meſures étant chiffrées exactement dans les deux planches. Faites moi enſuite la grace, ſi en tout ceci je ne dis rien que de vrai, de fortifier mon témoignag par le vôtre. Que ſi je mens, faites moi celle de bruler ma Lettre, & qu'il n'en ſoit plus parlé.

J'ajouterai ici un autre fait. C'eſt, mon R. P. que quoique M. le C. ait donné 54. minutes à ſa Corniche, comme Vill. les a données à la ſienne, celui-ci n'eſt pas néanmoins la ſource où mon pere a pris cette meſure. M. le C. après de profondes réflexions ſur les beautez de l'Architecture tant ancienne que moderne, auſſi bien que ſur les defauts où ſont tombez pluſieurs grands Maîtres, s'étoit fait une ſuite de principes,

ſuivant ſon goût, qui généralement parlant, je puis le dire ſans flatterie, étoit fort bon : & il s'en tenoit conſtamment à ces principes. La regle ordinaire pour la hauteur de l'Entablement, c'eſt de lui donner le quart de celle de la colonne. C'eſt la proportion ſuivie par Villalpande, & M. d'Aleman la conſerve dans ſon nouvelle Ordre. M. le C. trouvoit que cette hauteur excedoit un peu, & qu'elle rendoit l'Entablement trop fort & trop lourd, & en conſéquence, il diminuoit cette hauteur, la reduiſant à environ un dixiéme de moins. En conſéquence, ayant donné 20. modules & cinq minutes à ſa Colonne Françoiſe, y compris la Baſe & le Chapiteau, il ne donne à l'Entablement que quatre modules & demi. Une autre regle que mon pere s'étoit preſcrite, & que l'on trouvera, nous dit-il, à la page 30. *obſervée dans tous mes Entablemens*, c'étoit de *donner à la Corniche, environ deux cinquiémes de toute la hauteur de l'Entablement.* Ce fut par cette regle que j'avois preſenté à l'eſ-

prit, que du premier coup d'œil que je jettai ſur l'Entablement de Vill. j'apperçus y voyant la Friſe de même hauteur que la Corniche, que celui de M. le C. en étoit très different; bien loin d'être, comme le dit M. d'Aleman, *entierement le même.* Il eſt donc aſſez évident, mon R. P. que c'eſt dans ſes regles & dans ſes principes, que M. le C. avoit pris la hauteur de 54. minutes pour ſa Corniche, ſans avoir eu nul beſoin d'emprunter cette meſure de Villalpande. Vingt ſept ſont le cinquiéme de 135. Mon pere ayant donc fixé la hauteur entiere de ſon entablement à 135. minutes, étoit comme forcé par ſon principe des deux cinquiéme pour la Corniche, à donner à la ſienne les 54. qu'il lui donne effectivement.

Au reſte, mon R. P. avant que j'euſſe trouvé le *Parallelle* de M. de Chambray, pour comparer les deux Entablemens l'un avec l'autre, j'avois une preuve domeſtique, mais très aſſurée, que mon pere ne pouvoit être ni le copiſte, ni le plagiaire de Villalpande. Je ne doutois donc

nullement, que si l'Entablement de M. le C. étoit, comme M. d'Aleman l'assuroit d'une maniere si positive, *entierement le même que celui de Villalpande*, ce ne fût par un pur effet du hazard, que ces deux sçavans se fussent ainsi comme rencontrés. Je sentois pourtant fort bien, qu'il étoit presque moralement impossible, que deux hommes ayant à diviser un même tout en vingt quatre portions inégales, se fussent trouvez par une pure conformité de goût ou autrement, à faire cette division d'une maniere uniforme *& entierement la même*. Cela me portoit à douter du fait, & me jettoit dans un embaras dont il ne me paroissoit pas aisé de sortir. Condamner mon pere: je ne le pouvois; parce que j'avois des preuves certaines qu'il ne le meritoit pas. Soupçonner M. d'Aleman d'avoir voulu accuser faussement M. le Clerc: je ne le pouvois non plus, n'ayant point de preuves sans replique pour y être comme forcé. Penser que ce sçavant homme, eût avancé un fait de cette nature, sans l'a-

voir verifié auparavant par lui-même, je ne pouvois m'y résoudre. J'aimois donc mieux, dans l'incertitude, absoudre & l'accusateur & l'accusé, & croire en faveur de l'un & l'autre, que le pur hazard étoit la vraye cause de la ressemblance *entiere* des deux entablemens en question. Je reviens à ma preuve domestique.

J'ai vu cent fois travailler mon pere, & je suis temoin oculaire de la methode qu'il suivoit dans son travail. Après avoir médité sur les mesures, les proportions, & les ornements qu'il lui sembloit que l'on pouvoit donner à un ordre, ou à quelque partie d'un ordre, pour le rendre plus élégant en son genre, il jettoit ses idées sur le papier, comme par maniere d'esquisse. Il ruminoit ensuite sur cette esquisse, & il en examinoit l'effet à loisir. Il la retouchoit à differentes reprises, & après diverses copies mises au net, où il changeoit toujours quelque peu de chose, il se fixoit. C'étoit lorsque son goût lui faisoit sentir, qu'il étoit enfin parvenu au point de beauté & de

perfection qu'il cherchoit. Il m'a passé par les mains un fort grand nombre de ces morceaux ou études de mon pere. J'en ai gardé quelques unes, je ne sçai comment: je ne pensois pas, quand je m'avisai, de les mettre à part, qu'elles dussent me servir jamais à l'usage que je me trouve contraint d'en faire aujourd'hui. Elles sont au nombre de sept, & elles sont toutes pour l'Ordre François. Je les ferai voir à tous ceux qui en auront la curiosité. J'ai donc 1°. cet ordre entier, gravé. La colonne y a cinq minutes de plus, & le Pié-d'estal, huit, aussi de plus, que dans la planche que mon Pere a fait imprimer avec son livre. 2°. Une autre planche pour un ordre de Colonnes avec les Portiques. Les Colonnes y sont espacées, & sans Pié-d'estal. Elles ne portent, suivant les principes de M. le Clerc, que le petit Entablement, qui est moindre que le grand de cinq minutes. 3°. Un autre ordre, où les Colonnes sont accouplées sur un seul Pié-d'estal. Cet ordre porte le grand Entablement. Mais ce grand Enta-

blement, differe dans plusieurs de ses moulures, de celui auquel mon pere s'est fixé dans l'impression de son livre. (M. le Clerc attentif à tout, a donné, pour chacun de ses huit ordres, deux entablemens. Le grand pour les Colonnes avec Pié-d'estal. Le second, un peu plus bas, pour les Colonnes posées sur un simple socle & sans Pié-d'estal. Les connoisseurs en concevront bien la raison.) 4°. J'ai un Entablement à la main, & non gravé, différent de l'imprimé quoiqu'en peu de chose, ayant trois minutes de plus de hauteur. 5°. Deux Chapitaux, l'un gravé, l'autre à la main. Ils sont differens entre eux, & ils le sont aussi des deux imprimés. 6°. Un plafond du grand Entablement, aussi gravé mais depuis changé par M. le Clerc. J'ajoute que dans la troisiéme planche dela quelle je viens de parler, le grand Entablement differe dans ses ornemens de l'imprimé, les Modillons y étant accouplés, mais en plus grand nombre, & par consequent espacés differemment. Tout cela prouve que M. le C. n'étoit point

un homme qui cherchât à ſe ſaiſir des travaux d'autrui, & à s'en faire honneur dans le public, ſans ſe donner d'autre peine, que celle d'y mettre ſon nom : mais que c'étoit au contraire un ſcavant à reflexion, qui travailloit de genie, de goût, & ſur tout avec une patience extrême. Eſt-ce ainſi, mon R. P. que ſe conduiſent dans leurs compoſitions ceux que l'on nomme Plagiaires? Mon pere avoit étudié l'Architecture dès ſa plus tendre jeuneſſe. Il l'avoit enſeignée plus de vingt ans, lorſqu'il ſe détermina à communiquer au Public ſes reflexions ſur ce bel Art. Il y travailla vingt autres années avant l'impreſſion de ſon ouvrage, au quel il fit porter ce titre qui ne ſent point le fanfaron : *Traité d'Architecture, avec des Remarques & des Obſervations très utiles pour les JEUNES GENS qui veulent s'appliquer à ce bel Art.* En voici en peu de mots le contenu, qui ne nous annonce preſque que du neuf. *Je ne m'attache*, dit M. le C. à ſon Lecteur *qu'à ce qui regarde la beauté, le bon goût &*

l'élégance des parties principales qui entrent dans la composition d'un bel édifice. J'y donne des ordres de Colonnes & de Pilastres sous de NOUVELLES mesures & proportions. J'y expose ensuite les autres parties qui peuvent accompagner ces ordres, avec les observations qu'on doit faire en les assemblant, & les remarques que j'ai cru necessaires pour empêcher les JEUNES GENS de tomber dans de certains défauts ordinaires dans les bâtiments, qu'ils ne pourroient peut-être pas connoître par eux-mêmes, pour les éviter, ni même s'en instruire par d'autres Traitez, &c. *Je donne ici les cinq ordres ordinaires sous de Nouvelles mesures & proportions, avec un deuxiéme ordre Toscan.... un ordre Espagnol.... & un François* (*p.* 22.)

M. d'Aleman passe de l'Entablement au Chapiteau, & pour prouver encore ici que M. le C. *ne donne rien que d'emprunté*, il nous assure que le *Chapiteau de son ordre est ABSOLUMENT LE même que le Corinthien, dépouillé de ses feuilles d'Achante &c.*

M. le C. toujours exact dans ses proportions a donné quelque peu plus de hauteur à son Chapiteau, en conséquence de celle qu'il donne à sa Colonne au dessus de la Corinthienne, & par une autre conséquence, il en a fait la division differente de celle du Corinthien.

Quant à sa maniere de calculer le fust de sa Colonne, je la crois nouvelle, parce que je n'en ai point vu de semblable, &c. C'est une fort bonne preuve que M. le C. n'étoit pas un simple copiste, &c.

Cette hauteur même de sa Colonne, au dessus de vingt modules, je trouve qu'il l'a prise dans les trois Colonnes du Campo Vaccino, qui ont la même hauteur (20. modules & cinq minutes) ..... *Peut-être a-t'il voulu imiter la hauteur des Colonnes de la Basilique d'Antonin qui ont vingt modules & un tiers* (dix minutes) ..... *Peut-être aussi a-t'il pris son modele dans le Temple de Vesta, dont les Colonnes ont environ 22. modules*, &c. Si M. le C. a eû connoissance ou non, de ces trois espéces de Colonnes, c'est,

mon R. P. ce que j'ignore parfaitement. Mais ce que je puis dire de certain, c'eſt que M. le C. qui avoit tiré de ſon fond cinq minutes, pour les donner à la Colonne Eſpagnole au deſſus de la Romaine, & qui les avoit conſervées à la Corinthiene au deſſus de l'Eſpagnole, n'avoit eu aucun beſoin, de courir pour ainſi dire juſqu'à Rome pour les rattrapper, & pour les donner enſuite à la Françoiſe ſur la Corinthienne. M. le C. ici, comme ailleurs, ſuivoit ſes principes. C'en eſt un que perſonne ne conteſte, que la hauteur donne de l'élégance & de la délicateſſe à la Colonne. M. d'Aleman n'en doute pas. C'eſt pour cela que ce ſçavant Ingénieur, qui, pour ſon nouvel Ordre François, préfere le fort au délicat, a donné à ſa Colonne *moins de hauteur qu'à la Corinthienne*. Mon pere qui avoit un goût différent, s'étoit propoſé de donner à l'Ordre François, *autant de délicateſſe, d'élegance & de richeſſe* qu'il le pourroit *mais ſans tomber dans l'excès.* (pag. 193.) Ayant donc laiſſé à la Colon-

ne Corinthienne, les vingt modules qu'on lui donne ordinairement, il se trouvoit obligé par ses principes à augmenter de quelque peu sa Françoise. Sa premiere idée fut pour un tiers de module, c'est-à-dire pour dix minutes, & il s'en tint quelque tems à cette mesure, comme on le voit par l'étude dont j'ai fait mention ci-dessus. Mais enfin il diminua dans la suite, & il se fixa à cinq minutes. Voici donc comme il arrange ses huit Ordres, en commençant par le plus fort & le plus simple, & en finissant par le plus élegant & le plus riche. Le premier est l'ancien Toscan; sa Colonne est de quatorze modules seulement. Le second est de l'invention de M. le C. & c'est un *deuxiéme Toscan*. Sa Colonne a quinze modules. Celle du Dorique en a seize. L'Ionique en a dixhuit. La Romaine ou composite dix-neuf vingt minutes. L'Espagnole dix-neuf 25. minutes. La Corinthiene 20. modules. La Françoise 20. modules & cinq minutes.

M. d'Aleman nous dit ensuite que

la base de M. le Clerc est ENTIEREMENT LA MEME que celle de l'Ordre Corinthien tirée de Palladio, de Scamozzi ou de Viola, rapportée par M. de Chambray, &c. Et comment la base unique de M. le C. pourroit-elle *être entierement la même* que trois autres, qui ne sont pas les mêmes entre elles? Je vous avouë, mon R. P. que je ne conçois pas bien l'idée que le Sçavant Censeur de mon pere attache à ces phrases, *être entierement le même*, être *absolument* le *même*, être *totalement different* &c. Voici la raison de mon embarras à ce sujet. M. d'Aleman parlant de la base de son Ordre, pag. 1894. nous dit *qu'elle a comme les autres un module de hauteur; & quoi qu'elle participe de la base Attique*, ajoute-t'il, (c'est-à-dire de la Corinthienne,) *elle en est néanmoins très-différente*. Remarquez, s'il vous plaît, mon R. P. que la base de M. le C. a trente deux minutes, c'est-à-dire, deux minutes de plus que la Corinthienne de Palladio, de Scamozzi, de Viola, &c. Conséquemment, la division de ses mou-

lures ne peut-être *entierement la même*, que celle de ces trois bases. La hauteur est sans contredit la mesure capitale de la base prise en son entier. Comment donc M. d'Aleman a-t'il pû dire, que sa base, qui *participe de l'Attique* & qui en a la mesure principale, c'est-à-dire *la hauteur*, en est *très-differente*; & que celle de M. le C. qui a une autre *hauteur* que l'Attique & une division differente, n'en differe pour-tant en rien, mais qu'elle est *entierement la même*. Je pourrois mon R. P. insister ici sur trois ou quatre autres faits semblabes énoncez de même maniere dans les deux Lettres de M. d'Aleman. Mais je sens bien que cela me méneroit loin, & que ma Lettre est déja longue. Je la terminerai donc ici, en vous assurant mon R. P. que je ne l'ai écrite que par pure necessité. Mon pere ne fut jamais ni entêté de son mérite, ni envieux de celui de tant d'autres qui couroient dans la même carriere que lui. J'entrerai dans ses sentimens, en souhaitant que l'Ordre de M. d'Aleman soit de-

beaucoup meilleur que le ſien. Quand on cultive les Arts *avec affection*, comme le faiſoit M. le Clerc, on s'anime conſtamment à faire tout de ſon mieux pour contribuer à leur perfection, & l'on eſt toujours charmé que quelques autres la portent encore plus loin. Je ſuis avec reſpect.

MON REVEREND PERE.

Votre très-humble &c.
LE CLERC, Prêtre
& Licencié de
Sorbonne.

Au Séminaire de
S. Irenée, à Lyon
ce 1. *Fevrier* 1736.

ARTICLE LVIII.

EXAMEN

D'UN RAISONNEMENT que M. Bayle attribue à Origenes dans ſon Dictionnaire hiſtorique & critique, à l'article des

Marcionites, lettre F. Par le P. Merlin, Jésuite.

ON ne voit pas, dit M. Bayle, „ que les Marcionites pouſ- „ ſaſſent les difficultés ſur l'origine „ du mal ; car il ſemble que dès „ qu'on leur répondoit que le mal „ étoit venu du mauvais uſage du „ franc arbitre de l'homme, ils ne ſça- „ voient plus que répliquer, ou „ que s'ils faiſoient quelque inſtan- „ ce ſur la prévifion de ce perni- „ cieux uſage, ils ſe payoient de la „ premiere réponſe, quelque foible „ qu'elle fût. Origene ayant ré- „ pondu qu'une créature intelli- „ gente qui n'eût pas joui du libre „ arbitre, auroit été immuable & „ immortelle tout comme Dieu, „ ferme la bouche au Marcionite ; „ car celui-ci ne réplique rien. Il „ étoit pourtant bien facile de ré- „ futer cette réponſe ; il ne falloit „ que demander à Origene ſi les „ Bien-heureux du Paradis ſont „ égaux à Dieu dans les attributs „ de l'immutabilité & de l'immor-

„ talité. Il eût répondu ſans doute
„ que non : par conſéquent, lui au-
„ roit-on répliqué, une créature ne
„ devient point Dieu dès qu'elle eſt
„ déterminée au bien, & privée de
„ ce que vous appellez franc arbi-
„ tre. Vous ne ſatisfaites donc point
„ à l'objection ; car on vous deman-
„ doit pourquoi Dieu ayant prévu
„ que la créature pêcheroit, ſi elle
„ étoit abandonnée à ſa bonne foi,
„ ne l'a point tournée du côté du
„ bien, comme il tourne continuel-
„ lement les ames des Bien-heureux
„ tranſportées dans le Paradis. Vous
„ répondez d'une maniere qui fait
„ connoître que vous prétendez
„ qu'on vous demande, pourquoi
„ Dieu n'a point donné à la créa-
„ ture un être auſſi immuable &
„ auſſi indépendant qu'il l'eſt lui-
„ même. Jamais on n'a prétendu
„ vous faire cette demande.

Si on examine le raiſonnement prétendu d'Origene du côté que M. Bayle le préſente, il faut avouer que rien n'eſt plus abſurde & plus ridicule ; & on eſt porté à ſouhaiter

ou qu'Origenes n'ait point été (*a*) *un des plus rares génies de l'Eglise primitive*, ou que le raisonnement ne soit pas de lui. Il n'est pas de lui en effet, & M. Bayle le sçavoit; mais il n'avoit garde de découvrir ce secret à ses Lecteurs. Le grand nom d'Origenes convenoit mieux à ses vuës que celui d'un Auteur obscur & inconnu. Il vouloit une impertinence titrée, pour avoir droit d'en charger solidairement tous les saints Peres. Ainsi notre Critique se contente d'avertir à la marge (*b*) que l'ouvrage où est employé le raisonnement en question, est le Dialogue attribué à Origenes. Il auroit dû ajouter que cette attribution est aussi évidemment fausse que celle qu'on avoit faite à S. Augustin d'un sermon où on recommandoit l'observation de la Regle de S. Benoît, puisqu'on oppose dans ce Dialogue le grand Constantin aux Empereurs, qui l'ont précédé, en disant qu'*il*

(a) Diction. histor. & crit. à l'art. d'Origenes.

(b) A l'art des Marcionites L. F. n 6.

rétablit (a) *ce qu'ils ont détruit; qu'il aime ceux qu'ils haïssoient; qu'il renverse les Temples & les Idoles qu'ils honoroient.* ἃ γὰρ ἐκεῖνοι καθεῖλον, αὐτὸς ἀνῳκοδόμησεν, οὓς ἐκεῖνοι ἐμίσησαν, οὗτος ἠγάπησεν, οὓς ἐκεῖνοι ἐτίμων ναούς τε καὶ εἴδωλα, αὐτὸς καθεῖλε. *pag. 30. edit. Basil. 1674. Joan. Rodolphi Wetstenii.* On voit par là que ce n'est pas même Origenes, qui est le principal interlocuteur du Dialogue, comme l'a cru M. Huet, (*b*) mais un autre qui portoit, aussi-bien qu'Origenes, le nom d'Adimante: car les paroles que je viens de rapporter sont mises dans la bouche de ce personnage nommé Adimante, & c'est lui qui déclare que le Prince, qui gouverne actuellement l'Empire Romain, adore publiquement le Dieu des Chrétiens, & travaille à ruiner l'idolâtrie. Origenes auroit-il pu parler de la sorte des Empereurs qu'il a vu régner, même d'A-

(*a*) 1. p. Dialogi.

(*b*) Huet Origen. lib. 3. in append. n. 9. p. 276.

lexandre fils de Mammée & des Philippes?

Eusebe qui étoit l'homme du monde le plus appliqué à la recherche des ouvrages d'Origenes, copie à la fin du septiéme Livre de sa préparation Evangélique un fragment très-considérable, qui se trouve dans ce dialogue comme étant les paroles d'un certain Maxime, qu'il qualifie d'homme très-distingué parmi les Chrétiens. Là dessus M. Huet (*a*) ne doute point que ce Maxime ne soit l'Auteur du Dialogue, & qu'il n'ait vécu sous l'Empire de Constantin; il prétend que cet Ecrivain fait véritablement parler Origenes, & que sur de bons mémoires qu'il a eu, il décrit une conférence qui s'étoit véritablement tenue autrefois entre le même Origenes, Megethe, Marc, & d'autres Hérétiques qui avoient disputé avec lui. Mais ce Maxime auroit-il mis dans la bouche d'Origenes l'éloge de Constantin? Outre que son ouvrage, dont le fragment rapporté par Eusebe, est sans aucuns noms d'interlocu-

(*a*) Huet ibid.

teurs, ne devoit pas être un Dialogue, il y étoit principalement traité de la matiere premiere des Philoſophes, comme le titre le portoit περὶ ὕλης: Ce qui n'a nul rapport aux choſes qui ſont contenuës dans le Dialogue, qui eſt intitulé *de la vraye foi.* Enfin le Maxime cité par Euſebe eſt mis par Saint Jerôme & par Euſebe même au nombre des Ecrivains Eccleſiaſtiques du ſecond ſiécle. A quoi penſoit M. Huet de le faire vivre ſous Conſtantin? Il faut donc dire que l'Auteur du Dialogue avoit pris & s'étoit approprié quelques endroits du Livre de Maxime, & s'en tenir au ſentiment de M de (*a*) Tillemont qui décide en paſſant mais avec aſſurance, que c'eſt un Adimante different d'Origenes & qui vivoit ſous Conſtantin. (*b*) Theodoret & Saint Sophrone de Jeruſalem en font mention, & le diſtinguent expreſſément d'Origenes. On auroit trouvé tout

(*a*) Tillem. Tom. 3. Memoir. Hiſt. Eccl. note. 13. ſur Orig.

(*b*) Theodoret præf. lib. 1. & cap. 25. S. Sophron. apud Photium Bibl. cod. 231.

cela dans le Dictionaire Historique & Critique, s'il étoit Critique d'une autre façon que les libélles médisans & calomnieux, s'il étoit Historique à plus juste titre que les Romans qui sont toujours intitulés *Histoires*.

Pour ce qui est du raisonnement, il n'est ni d'Origenes ni de l'Adimanthe Auteur du Dialogue, mais de M. Bayle tout seul, qui traduit de telle sorte les passages des Peres de l'Eglise, qu'il change leurs meilleurs argumens en Sophismes. M. Crousaz, dont les écrits, si on excepte ce qu'on lît, quelquefois en faveur de *sa secte*, méritent de faire les délices de tous les gens sensés, a donné mille demonstations du talent qu'a notre Critique de tourner à gauche un raisonnement. Si bien que je puis dire qu'en exposant les pensées des Peres de l'Eglise, il les travestit en Bayles; a peu près comme Boileau à dit, que M. Perrault fait des bons Auteurs Grecs & Latins autant de Perraults, en leur prétant son style.

Origenes, dit notre Critique,

prétend *qu'une Créature intelligente, qui n'auroit pas joüi du libre arbitre auroit eté immuable & immortelle tout comme Dieu.* Ces paroles *qui n'eût point joui de la liberté,* ſignifient ou la privation de la faculté même de la liberté, ou la privation du ſeul uſage, du ſeul exercice de la liberté. Si elles ſignifient la privation de la faculté même de la liberté, M. Bayle eſt entré dans le ſens de l'Auteur du Dialogue, il faut lui pardonner de l'exprimer mal. Mais à quoi revient ſon objection? Je veux pour un moment qu'il ſoit faux qu'une Créature intelligente qui n'auroit pas eû la faculté du libre arbitre *auroit été immuable & immortelle tout comme Dieu*, certainement l'exemple des bienheureux ne le prouve pas. Origenes ou pour mieux dire Adimanthe auroit trouvé du ridicule dans cette demande, *ſi les bienheureux du Paradis ſont égaux à Dieu dans les attributs de l'immutabilité? & de l'immortalité?* Il auroit répondu dédaigneuſement que non, & ſe ſeroit mocqué de la conſéquence. M. Bay-

le croit-il que la viſion intuitive de Dieu anéantit le fonds & la faculté du libre arbitre, & qu'elle fair autre choſe que d'en empêcher l'uſage & l'exercice à l'égard dn péché, en ôtant à la volonté tous les motifs proportionnés, qui peuvent la ſéduire? Ne convient-il point que les bienheureux dans un autre état ont eû l'uſage de leur liberté pour s'abſtenir du péché ou pour le commettre, & qu'ils l'auroient infailliblement s'ils ceſſoient de voir Dieu intuitivement? Si M. Bayle entend par ces paroles *qui n'eût point joüi de la liberté*, la privation du ſeul uſage, du ſeul exercice de la liberté; Adimante auroit trouvé un plus grand ridicule dans cette même demande, *ſi les bienheureux du Paradis ſont égaux à Dieu dans les attributs de l'immutabilité & de l'immortalité?* il n'auroit pas daigné y repondre, ou il auroit dit à l'Avocat des Marcionites: étudiez mieux votre cauſe avant que de la défendre. Votre difficulté eſt invincible contre quelqu'un qui avanceroit qu'une Créa-

ture intelligente, qu'on priveroit de l'uſage de la liberté, dont elle conſerveroit la faculté & le fonds, *ſeroit immuable & immortelle tout comme Dieu.* Mais je ne dis pas cela, & je ne dois pas le dire. Je ne le dis pas Liſez & voyez que je parle de la faculté & du fonds de la liberté. Je poſe pour principe que Dieu eſt bon par nature & que l'homme n'eſt bon que par accident (il s'agit de la bonté morale) c'eſt ainſi que nous diſons que le Verbe éternel eſt Fils de Dieu par nature & que les hommes ne ſont Fils de Dieu que par accident. D'où il s'enſuit que comme l'adoption divine n'eſt pas düe à l'homme, de même auſſi la bonté morale n'eſt pas dans l'homme néceſſairement, & que cette bonté n'étant pas dans lui comme elle eſt dans Dieu par nature, elle peut y être par choix, qu'il doit être capable de l'acquerir & de la perdre, & que par conſéquent la faculté du libre arbitre eſt eſſentielle à la nature de l'homme.
Κατὰ φύσιν ἐϛὶν ὁ Θεὸς ἀγαθὸς, ᾧ μηδὲν ἐπισυμβαίνει κακόν. κατὰ δὲ

θέσιν ἄνθρωπος λέγεται ἀγαθός. ὥσπερ καὶ τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ κατὰ φύσιν λέγομεν υἱόν, τοὺς δὲ ἀνθρώπους κατὰ θέσιν λέγει ἡ γραφὴ υἱούς, τῇ ὁμωνυμίᾳ κεχρημένη, τῷ οὖν κατὰ φύσιν οὐκ ἐπισυμβαίνει κακόν. ἀλλὰ τῷ κατὰ θέσιν ἐκ τῆς αὐτεξουσιότητος· *p.* 79. Cette Metaphysique vous passe & voilà pourquoi vous l'avez laissée à quartier, pour me faire dire ce que je ne dis pas.

Adimanthe auroit prouvé avec autant de facilité, qu'il a dû parler de la privation de la faculté & du fonds de la liberté, & non pas de la privation du seul usage, & du seul exercice de la liberté ; & que si M. Bayle prétend le contraire, il n'entend pas le premier mot de la controverse, qui étoit agitée entre les Catholiques & les Marcionites. Ces Hérétiques n'en vouloient-ils pas véritablement à la faculté du libre arbitre ? N'étoit-ce point la même chose pour eux de dire, qu'un Dieu bon ne pouvoit permettre le péché, & que la liberté pour le peché étoit impossible ? Car qu'y-a-t'il, de plus impossible qu'une puissance, dont l'exercice répugne à un attribut de

Dieu? En un mot n'est-il pas evident, que comme les Marcionites auroient très-bien montré que la liberté pour le péché étoit une chimere, s'ils avoient prouvé que Dieu ne pouvoit permettre le péché; les Catholiques faisoient très-bien voir que Dieu pouvoit permettre le peché en prouvant que la liberté n'étoit pas une chimere. Si M. Bayle s'étoit donné le loisir de bien entendre le texte d'Adimanthe, il se seroit épargné une mauvaise critique, à la plûpart de ses lecteurs une honteuse séduction, à nous la peine de le relever. Le Marcionite du dialogue dit: *Quand Dieu donna la faculté du libre arbitre à l'Ange Apostat & à l'homme n'a t'il point prévu le mauvais usage qu'ils en feroient?* Adimanthe répond. *Vous faite un crime à Dieu de n'avoir pas fait les hommes semblables à lui, & immuables comme lui.* Le Marcionite. *Comment donc semblables à Dieu & immuables comme Dieu?* Adimanthe *C'est que si l'homme n'a point la faculté du libre arbitre, il est immuable, s'il est immuable il est immortel, &*

s'il est immortel il est Dieu. Pag. 79. M. Bayle prétend que le Marcionite étoit un sot de n'avoir rien eu à repliquer contre un pareil argument. Mais j'ai montré que l'hérétique devoit se taire, s'il ne lui venoit à l'esprit que l'exemple des bien-heureux qui ont reçû la faculté du libre arbitre, qui la conservent, qui l'ont exercée, & qui pour en avoir fait un bon usage sont récompensés de l'heureuse nécessité de ne pouvoir plus s'en servir pour pecher.

Comme quelqu'un pourroit se flatter de réüssir mieux que M. Bayle à suggerer au Marcionite un bonne réponse, je dois d'abord l'avertir qu'il y a un grand préjugé en faveur de l'argument d'Adimanthe, c'est qu'il suit d'un principe généralement approuvé & adopté par tous les Peres & sur tout par S. Augustin(*a*), sçavoir que Dieu n'est pas libre à l'égard du peché, parce qu'il est immuable, & que toute créature intelligente a na-

(a) S. Aug lib. 1. Contra Julian. cap. 8. n. 37. Lib. 6. oper. imp. n. 5.

turellement cette liberté, parce qu'elle est sujette au changement. Afin donc que personne n'échoüe dans la censure de cette preuve, & qu'on l'attaque si on le peut par un endroit foible, il est à propos de l'analyser, & de rappeller pour cela des notions familieres aux anciens Peres. Il y a un bien moral, dont toute créature intelligente est capable ; ce bien réside dans la volonté ; il appartient plus à l'homme que le bien physique ; & de-là vient que celui ci rend tout au plus l'homme estimable, & celui-la le rend louable. *(a)* S. Anselme qui a beaucoup medité sur les principes, & les idées métaphysiques des Peres qui l'ont précedé, nous fournit la raison de cette difference, qui est que le bien physique est purement reçû, au lieu que l'homme & toute créature intelligente a en quelque sorte de soy le bien moral, Les Peres étoient persuadez que l'*Aseité* étoit essentielle au bien moral ; de sorte que ne pouvant être

(*a*) S. Ansel. lib. 2. cur Deus homo. Cap. 10.

dans nous par une *aseité* de nature ; il faut qu'il y soit par une *aseité* de choix. C'est là dessus qu'est fondé le raisonnement d'Adimanthe que je vas maintenant développer.

Si l'homme n'avoit point la faculté du livre arbitre il seroit immuable & dans la volonté, & dans les autres facultez ; pourquoi dans sa volonté ? parce que sa volonté seroit déterminée & liée nécessairement à son objet qui est le bien moral, qu'elle posséderoit par elle-même, & qu'elle possederoit sans bornes, puisqu'il n'y auroit point de raison qui exigeât qu'elle y fût déterminée & liée jusqu'a un certain degré ; elle ne pourroit donc rien acquérir n'y perdre en fait de bien moral. Pourquoi dans les autres facultez ? parce que la volonté étant nécessairement déterminée & liée au bien moral qui est le plus noble & le plus précieux des biens de l'homme ; il n'y auroit point de raison qui exigeât que les biens inférieurs des autres facultez manquassent à l'homme, par conséquent l'homme seroit immuable &

immortel comme Dieu, il seroit Dieu. Adimanthe appuye sur les mêmes fondemens une seconde preuve, à laquelle M. Bayle n'a point touché, Si l'homme dit-il, n'étoit pas libre, Dieu ne seroit ni bon, ni misericordieux, ni juste; tous ces attributs seroient retranchés de la nature de Dieu. Pourquoi, demande le Marcionite? c'est, répond Adimanthe, parce que personne n'auroit aucun bien à attendre ni aucun mal à craindre de Dieu. Le principe de ce raisonnement est que la justice & la miséricorde de Dieu ont un rapport nécessaire à la possibilité du peché, & sa bonté un rapport nécessaire à la possibilité des sujets sur qui elles se répandent; & il est clair que si la liberté de l'homme est une chimere, le péché n'est pas possible; il n'y a de creatures intelligentes possibles que celles dont toutes les facultez seroient nécessairement déterminées & liées au bien qui leur est propre, qui par conséquent ne pourroient ni perdre ni acquérir aucun bien.

Le goût de notre siécle auroit été

peut-être que l'auteur du dialogue fît en ſorte que le Marcionite diſputât un peu plus le terrain, afin de mettre après cela dans la bouche du Catholique l'argument plus développé & exprimé avec toute la clarté & l'évidence dont il étoit capable. Pour ſatisfaire à cette critique, je remarque d'abord que la métaphyſique des anciens, ou plûtôt la maniere dont ils l'énonçoient n'étant plus maintenant à la mode, leurs raiſonnemens nous paroiſſent bien plus obſcurs, qu'ils ne l'étoient au commun des Lecteurs de leur temps. Je demande enſuite, ſi on n'eſt pas ſouvent témoin de ces diſputes de converſation, où les tenans ſont animez par des intérêts de parti. Voit on jamais que celui, qui ſoutient une mauvaiſe cauſe, ſoit curieux qu'on aprofondiſſe & qu'on éclairciſſe une preuve qu'on lui oppoſe, quand il en a ſenti la ſolidité? ne voit-on pas au contraire qu'il empêche autant qu'il peut par des digreſſions & des écarts, qu'on ne la rende trop palpable? Les anciens

croyoient devoir obſerver cette vrayſemblance dans les dialogues, & ils le faiſoient avec beaucoup d'art dans les endroits ſeulement, où l'attention du Lecteur pouvoit aiſément ſuppléer ce qui étoit omis. Aimeroit on mieux certain de nos dialogues, où il y a toujours quelque perſonnage moins intelligent que le commun des lecteurs & qui s'obſtine à ne point voir la réſolution de ſes difficultez, pour avoir ce ſemble le plaiſir de ſe faire mieux battre.

ARTICLE LIX.

ANALYSE DES INFINIMENT petits, comprenant le calcul intégral dans toute ſon étenduë, avec ſon application aux Quadratures, Rectifications, Cubatures, Centres de gravité, de Percuſſion, & de toutes ſortes de courbes, par M. Stone de la ſocieté Royale de Londres : ſervant de ſuite aux infiniment petits de M. le Marquis de l'Hôpital, traduit en françois par M. Rondet Maître

de Mathematiques. A Paris chez Jul. Mich. Gandouin quai de Conti, & Pier. Franç. Giffart ruë S. Jacques. Ann. 1735. in 4°. pp. 132, & plus de 100. pour la Preface.

CEtte Preface nous apprend que c'eſt notre Extrait de l'ouvrage anglois de M. Stone ann. 1732. Janv, pag. 103. qui a fait ſouhaiter au Public d'avoir cette traduction, & qui a déterminé M. Rondet à la faire. On ne pouvoit pas s'en acquitter mieux. Elle eſt exacte & d'un ſtile convenable;pour y réuſſir de la ſorte, la moindre partie étoit de ſçavoir l'Anglois, il falloit poſſeder la plus haute Analyſe, & tout le fin des nouveaux calculs de l'infini. M. Rondet les manie en maître: & le nom de maître de Mathematiques qu'il prend, ne doit point le confondre avec la foule de ceux qui ne le ſont ſouvent que pour borner la plûpart des jeunes éleves, à des bagatelles deGeometrie &d'Arithmethique pratique & élementaire.

Comme le Livre de M. Stone est le suplément de celui de M. de l'Hôpital, en sorte que l'un n'est point complet sans l'autre : la nouvelle Préface est intitulée aussi, *supplement à la Preface qui est à la tête des infiniment petits de M. le M. de l'Hôpital.* Ce titre n'est point imposteur ; & il promet surement moins que ne donne l'ouvrage même.

Le But de M. de l'Hôpital dans sa Préface, étoit d'ébaucher au moins en abregé l'Histoire des nouvelles découvertes en Geometrie. Non seulement ce n'est qu'une ébauche, non seulement cette Histoire y est très imparfaite ; mais la nouvelle Preface qui lui sert de supplement & comme *d'errata*, demontre bien clairement que cette premiere ébauche est manquée, & que rien n'est moins fidèle ni moins dans les régles de la vérité historique. Pour la bien caracteriser, ce n'est pas tant une histoire qu'un éloge ingénieux à la vérité & fort brillant des nouveaux calculs & d'un nombre de ceux

qui y ont mis la derniere main. On repreſente ces calculs, & leurs auteurs, preſque comme tombez des nuës, & ſans aucun rapport à la Geometrie & aux Geometres des ſiécles anterieurs qui n'avoient ſçu que begayer.

La nouvelle Preface eſt plus hiſtorique, ou n'eſt même que cela. Elle fait valoir le calcul, mais ce qu'il vaut. Elle remarque d'abord que le calcul n'eſt qu'une branche de la Geometrie, & la moins conſiderable des trois, *calcul*, *analogie*, *meſure*, en quoi on peut partager cette ſcience; que le calcul n'eſt qu'un inſtrument, un moyen ou même un moyen de moyen, bien éloigné d'être la fin ou le but du Geometre principalement occupé de la meſure des choſes & de leurs raports. On a donc eu tort dans ce dernier ſiécle, & on a infiniment nui au progrès de la bonne & utile Geometrie en la confondant avec le calcul, en la faiſant degenérer en calcul, en formules générales, en reſaſſemens de chiffres vagues, de caracteres inarticulez, de ſymboles muets & d'une ſpeculation

irreductible à aucune bonne, vraye & usuelle pratique.

La Préface de M. de l'Hôpital avance que l'admirable livre des *Principes mathematiques de la Philosophie naturelle* de M. Newton est *tout de calcul.* Le supplément releve avec force le faux de cette proposition, & montre qu'on n'avoit point lu ce livre, encore plus admirable pour ceux qui le connoissent par eux-mêmes, lorsqu-on en a parlé de la sorte; puisque cet ouvrage étant de 510 pages, ce n'est qu'à la 250[e] page qu'on trouve, le principe & la regle du nouveau calcul en question, & qu'encore on ne l'y trouve qu'en théorême purement geometrique, demontré à la maniere des anciens Geometres, sans aucune application de calcul, si ce n'est dans un petit nombre de Problémes suivans, qui en donnent même les résultats succints plûtôt que l'analyse developée. On remarque à cette occasion que les Anglois, tout forts calculateurs qu'ils sont, & que M. Newton même, tout auteur

qu'il est de plusieurs grandes nouveautez de calcul ne l'ont jamais trop prodigué, & qu'ils l'ont toujours regardé comme une ressource du petit genie, comme un suplément de genie ; M. Newton en parlant à peu près en ces termes, dans son *Arithmetique* même *universelle*. On detruit cette fausse idée, que les nouveaux calculs ni aucunes sortes de calculs soient la clef des découvertes ; toutes les prétenduës découvertes de ces calculs se réduisant au resassement & au simple renouvellement des anciennes & modernes decouvertes d'Euclides, d'Apollonius, d'Archiméde, de Gregoire de S. Vincent &c. & n'étant que de respectueux commentaires des ouvrages de ces grands hommes. Pour le moins la découverte du calcul n'est point l'ouvrage du calcul, mais du genie, de la méditation, de l'esprit inventif, comme toute autre espéce de découvertes raisonnées & scientifiques.

La nouvelle Préface rend aux anciens Geometres la justice que l'au-

cienne leur avoit refusée, en bornant leur gloire à ne s'être *point egarez.* Peut on réduire l'éloge d'un Apollonius, d'un Archimede à ne s'être point egarés? Les plus maltraitez dans cette ancienne Préface, sont les Geometres & tous les sçavans mêmes du moyen âge, c'est-à-dire les premiers restaurateurs de la Geometrie, des Mathematiques, des sciences, des lettres en général, On n'y daigne pas même les nommer: peut-être ne l'ose t'on pas, de peur que leur nom seul ne reclamât contre une si évidente injustice. On les represente tous comme de *respectueux commentateurs*, des copistes serviles, des travailleurs laborieux, mais inutiles, comme des gens qui ne sçavoient ni écrire ni penser ni ouvrir les yeux. Et c'est pourtant le tems, puisqu'il faut le dire, où se sont faites les plus importantes découvertes dans les Arts & dans la Geometrie, la découverte des Indes Orientales & Occidentales, la perfection de la navigation, l'impression, les lunettes, l'origine du Nil si

recherchée des anciens Grecs & Romains, les taches du Soleil si décisives pour le systême physique du Ciel & pour celui de Descartes en particulier.

Ce fut le grand éclat de ce sistême physique de Descartes qui éblouit les Geometres mêmes enfaveur de sa Geometrie *toute de calcul.* Mais l'éblouissement n'auroit pas duré & la vraye Geometrie auroit bien-tôt repris le dessus, si l'ancienne, si une nouvelle Geometrie même ne fut venuë à son secours. Descartes nous avoit sur-tout appris à appliquer l'algebre à la Geometrie, chose sinon utile pour la pratique, curieuse au moins & amusante dans une certaine theorie, quoi qu'absolument l'application du calcul à la Geometrie regarde la pratique plus que la theorie.

Or, il n'y a point de theorie qui n'ait son corollaire pratique, point de theoréme qui n'ait son problême collateral : parce qu'éffectivement l'homme étant esprit & corps, les connoissances de la tête ne deman-

dent qu'à paſſer dans le mouvement des doigts, & que chacun aime à faire ce qu'il ſçait faire, la plûpart ne reſtant là les bras croiſez, que parce qu'ils ne ſçavent que faire ni où aller. Dès qu'on ſçut donc appliquer le calcul & l'Algebre aux lignes, aux figures, aux courbes, ceux qui n'avoient pas d'autre genie d'invention que celui là, ſe mirent à remanier Euclide, Apollonius, Archimede par l'algebre & par le calcul, & cela nous valut mille nouveaux elemens, mille nouvelles ſections coniques, mille nouveaux traités.

On ne ſeroit pas allé loin avec cela : mais préciſément au même moment que Deſcartes avoit donné cette nouvelle façon de manier la Geometrie, Gregoire de S. Vincent avoit ouvert de nouvelles mines, & comme créé une Geometrie vraiment nouvelle, quoique regulierement enchaînée à la ſuite de l'ancienne, & qui en doubloit au moins l'étenduë. Ce fut là que le calcul trouva non ſeulement dequoi s'exer-

cer, s'étendre & se donner un air de nouveauté & même de nouvelle Geometrie, mais dequoi se perfectioner & en quelque sorte ammeliorer sa propre substance, en s'élevant au dessus de l'Algebre & du calcul Cartesien, & en prenant le superbe & fastueux nom de *calcul de l'infini*, de *calcul transcendant*, de *Geometrie transcendante & intérieure*. &c.

Gregoire de S. Vincent, Jesuite Flamand, ayant vécu jusqu'à une extrême vieillesse & cultivé la Geometrie toute sa vie, a sur tout pendant 50 années d'un travail soutenu, produit, mûri, fini son grand ouvrage de *quadraturâ circuli* imprimé à Anvers en deux *in folio* ou même trois contenant deux ou trois mille Propositions Geometriques la plûpart générales, toutes nouvelles, toutes fecondes en nouveautez.

La nouvelle Préface remarque comme un Paradoxe & une espece de prodige & de Phenoméne unique dans la Littérature, des infolio pleins de nouveautés sublimes sans aucune répétition

repetition, sans presqu'aucune mention des ouvrages d'autrui ou de sciences auxiliaires & collaterales. Car les infolio sont assez à la mode, mais grace à la decoupure alphabetique, à la repetition économique, à la citation, à la compilation & à mille autres façons methodiques qui nous inondent de Dictionaires, de Dissertations, de commentaires & de recueils qui sont cependant toujours bons & utiles pour les diverses sortes d'esprits, de Sçavans, de Lecteurs, lorsqu'ils viennent de bonne main.

Encore n'étoit-ce pas là tout le fruit des 50. années ou du genie de Grégoire de Saint Vincent. Les guerres de Bohême & l'incendie de Prague nous ont enlevé plus de la moitié d'un si riche tresor ; un grand ouvrage sur la quadratrice, une statique entiere & mille Papiers de cet infatigable mais sublime Auteur. Les Géometres ordinaires furent surpris lorsqu'on leur parla en 1721. comme pour la premiere fois, de cet Auteur. Mais ceux d'un certain vol le connoissoient déja, au moins de ré-

putation. Il n'y a jamais eû que des Géometres profonds qui l'ayent connu par eux mêmes, & comme Grégoire de Saint Vincent n'a jamais tenu à une Secte, à un Corps, ou à une Nation fort jalouse d'un certain brillant de pareille gloire, ses Ouvrages ont été plus resassés que son nom, par ceux qui couroient après ce brillant. C'étoit comme une mine où ils puisoient comme de concert sans le publier, & presque sans le sçavoir eux-mêmes, tant le calcul dont ils se servoient pour cette espece de commerce, travestit les choses, & redonne a toute la Géometrie un lustre de nouveauté qui éblouit, ceux sur-tout qui ont interêt d'être éblouis.

Il s'est trouvé pour-tant des Géométres de bonne foi dans le dernier siécle, & les Critiques mêmes dont un Auteur de ce merite ne pouvoit manquer, ont assez constaté la hauteur de ses découvertes. Le Grammairien Meybomius qui étoit le censeur banal de tous les grands hommes de son tems, & qui portoit sa chicane jusque dans la Géométrie &

dans celle même d'Archimé de, de Pappus & d'Euclide, nous apprend dans celles qu'il fit à Grégoire de Saint Vincent, que les Decouvertes de ce grand Géometre, qualifiées d'er reurs par lui Meybomius, avoient eû en naissant un grand éclat & avoient imposé à tout l'Univers Géometre. *Hujus autem errores quod tam insignes sint, totumque orbem irretitum teneant* &c. Ce témoignage n'est point suspect non plus que l'acharnement du sieur de Roberval, de Lipstorp & de quelques autres, à censurer un Ouvrage qu'ils ne purent jamais entamer.

Les témoignages, les Critiques mêmes de Wallis, de Descartes, de Viviani, de Huguens, de Leotaud, de Messieurs Leibnis & Wolfius, de Sarassa, d'Ainscom, de Tacquet, de Dechales furent plus eclairés & plus avantageux à notre Auteur. M. Leibnis attribuë plusieurs belles Decouvertes *multis præclaris inventis* à ce Géometre Flamand qu'il semble mettre par là fort au dessus de Descartes, au moins en Géometrie. Le subtil Vivia-

ni traite Grégoire de grand Géometre & son Ouvrage de vraiment Athlantique *in opere vere athlantico summi Geometræ Gregorii à S. Vincentio è spectatissimâ, doctissimâ, nec unquam satis laudatâ S. J.* C'est surtout par des faits & comme Papiers sur table & par l'analyse de ce grand Ouvrage, que la Préface du Stone traduite, démontre la vérité précise de ces magnifiques éloges, & de l'obligation que les nouveaux calculs ont à cet Auteur de leur grand éclat, de leur accroissement & presque de leur existence.

On fait beaucoup valoir dans la Préface de M. de l'Hopital le problême de Pappus qui avoit, dit-on, tenu toute la Géometrie ancienne en échec, & que Descartes résolut fort généralement par son calcul. Grégoire de Saint Vincent par la seule Géométrie en resolut vingt & trente de même espece. Mais il ne s'arrêta pas de à simple résolutions de Problêmes. Le fonds de la Géometrie consistant dans les Elemens d'Euclide, dans les Coniques d'Apollonius,

dans les Collections de Pappus, & dans les Ouvrages plus étendus ou plus élevés d'Archimede, étoit pourtant assez peu etendu. Grégoire de Saint Vincent enrichit ce fonds avec une abondance qui n'avoit point eû d'exemple, même de la part d'Archimede, & qui surement n'a point eû d'imitateur depuis ce tems-là. Les Sections Coniques sont à proprement parler le vrai fonds de la Géometrie. Appollonius les avoit ébauchées : Grégoire les épuisa si bien, que depuis ce tems-là on n'y à gueres ajouté que du calcul, des façons, des manieres de les traiter, de les démontrer, de les résoudre, tantôt en Analyse, tantôt en Synthese, quelquefois en Théoremes & le plus souvent en Problêmes.

C'étoit sur-tout la Méthode Géometrique des anciens, qui étoit imparfaite : Cette Methode consistant essentiellement dans les Analogies, dans les proportions, dans la maniere de comparer les grandeurs, & auxiliairement dans la maniere Géometrique de les evaluer par un

calcul de lignes, de dimenſions, ſe reduiſoit à tout ce qu'Euclide nous en avoit laiſſé dans 3. ou 4. livres de ſes Elemens, le ſecond, le &c. Pour ſuppléer à cette imperfection, ſe procurer de nouveaux ſecours *novis adjumentis* & comme un art tout nouveau *novas artès*, il composa ſon admirable Livre des Proportionalités en 172. Propoſitions bien ſupérieures à celles des anciens. Car ceux-ci dans leur procédé de raiſonement ne connoiſſoient que les proportions & les rapports homogenes, au lieu que le nouvel Euclide ou Archimede faiſoit entrer les diſproporrions mêmes dans ſes Analogies, & ſe ſervoit de rapports hetérogenes comme des homogenes, ſans que l'irrationel ou l'infini même arretât le progrès de ſon raiſonement. Les proportions anciennes embraſſoient 3 ou au plus 4 termes : les nouvelles proportionalités en embraſſoient 6, 8, 12, 16, &c.

L'infini ſur-tout devint tout de bon un ſujet Géometrique entre les mains de Grégoire de Saint Vincent, & il ſaiſit cet infini par les deux côtés precisément par où le cacul le plus

moderne l'a ſaiſi. 1°. Dans le progrès interminable d'une ſerie infinie. 2°. En lui-même, dans le partage d'une grandeur quelconque en parties infiniment petites en etenduë & infinies en nombre. Son livre des Séries Géometriques en 177. Propoſitions toutes de lui, eſt ſans doute un art nouveau & une bonne méthode d'invention qui a ſervi de fondement à la principale moitié des nouvelles méthodes du calcul infiniteſimal. Le Livre *de Ductu Plani in Planum* en 246. Propoſitions a ſervi de fondement à la ſeconde moitié de ce nouveau calcul. C'eſt un calcul differentiel & integral envelopé, de genie, de tête.

Outre cet enrichiſſement que Grégoire de Saint Vincent procura à la Géometrie & à la Méthode Géometrique ancienne, il ſe ſervit de cette richeſſe même pour une infinité d'autres découvertes de l'ordre le plus elevé. Il quarra de vingt manieres Géometriques differentes la Parabole qu'Archimede avoit quarrée par un détour fort ſubtil de Mechanique.

Il compara ſur-tout & nous apprit à comparer les Courbes : ſa Symbolization de la quadrature de l'hyperbole avec la quadrature du Cercle a merité d'être remaniée & admirée par tous les plus célébres Modernes, les Mercator, les Newtons, les Leibnis, les Huguens. La Simboliſation de la parabole avec la ſpirale d'Archimede eſt tout auſſi profonde & quelque choſe de plus brillant & de plus ſubtil. Le célébre Wallis l'honora d'un grand & beau commentaire dans ſon *Arithmetique des Infinis.*

La quadrature du cercle par la tangente de la ſpirale a fait parmi les Modernes mêmes un honneur infini à Archimede ſon Auteur, & ils logent encore cette découverte parmi tout ce que la Géométrie tranſcendante a de plus élévé. La découverte de Grégoire de Saint Vincent ſur la même quadrature par la tangente de la Parabole, marche de pair avec celle d'Archimede dans la même Géométrie Moderne. La Symboliſation de l'onglet inſcrit dans un Priſme & circonſcrit à une Pyrami-

de, avec la Sphere inſcrite dans le Cylindre & circonſcrite au Cone, marque encore plus de force de genie & de tête.

Les diſputes ſur l'Angle de contingence, notre Auteur les termina en démontrant que l'Angle du rayon avec la circonference du Cercle étoit droit. Deſcartes décida que la Géométrie pouvoit ſans ſe degrader employer les ſections Coniques & toutes ſortes de courbes dans la conſtruction des Problêmes Géométriques. Grégoire de Saint Vincent le décida par voye de fait, & donna une infinité de belles réſolutions & de conſtructions de ce goût. En particulier il doubla le cube & coupa l'Angle en trois à l'aide des Sections Coniques. L'Achile de Zenon qui avoit réëllement tenu en échec non ſeulement la Géométrie mais la philoſophie ancienne, ce fut Grégoire de Saint Vincent qui le ſurmonta & qui aſſigna le point Géométrique & précis auquel Achile devoit atteindre la tortuë & la paſſer.

Un point ſur lequel la nouvelle

Préface insiste & déploye beaucoup d'érudition Géométrique, c'est l'enchaînement des nouveaux calculs avec la methode Géométrique de Gregoire de Saint Vincent. Ce point est effectivement capital dans l'Histoire des Découvertes.

La plûpart des Modernes ont voulu que cette nouvelle Géométrie fût enchaînée à la suite de la methode des Indivisibles de Cavallieri. La Préface démontre par le fait même & par les témoignages incontestables des deux principaux Auteurs des calculs, que ces calculs n'ont aucune véritable liaison avec la methode de indivisibles. M Leibnis s'explique clairement & traite d'*enfance* la méthode des indivisibles, *Methodus indivisibilium scientiæ renascentis non nisi infantia fuit.* A cette Méthode ensuite il oppose celle de Descartes, celle de Fermat & celle sur-tout de Grégoire de S. Viencent, qualifiant ces trois méthodes de plus grands secours *majora subsidia attulerunt Trium-viri celebres.* Et M. Newton déclare dès l'entrée de ses Principes

qu'il n'a point voulu ſuivre la méthode des indiviſibles, parcequ'elle eſt trop dure, trop Hypotetique, trop peu Géometrique, *durior eſt indiviſibilium Hypotheſis* &c. Meſſieurs Newton & Leibnis ſont croyables apparemment & juges compétens ſur l'Article.

On remarque même dans la Préface que la Méthode de Grégoire étoit publique avant l'édition des indiviſibles de Cavallieri, ce qui repond au P. Merſenne qui confondoit les deux méthodes, pour convaincre au moins de Plagiariſme un homme qu'il n'avoit pû convaincre d'erreur. La méthode de Grégoire de S. Vincent, eſt la méthode même d'Exhauſtion d'Archimede & de tous les anciens Géometres, portée plus loin & juſqu'à la démouſtration directe des choſes. On obſerve dans la Préface que la plûpart des Auteurs ſubalternes des nouveaux calculs n'ayant pas ſenti le vrai nœud de toute cette affaire & les vrayes ſources des démonſtrations, ont laiſſé la plûpart des choſes dans l'équivoque & ont

Préface inſiſte & déploye beaucoup d'érudition Géométrique, c'eſt l'enchaînement des nouveaux calculs avec la methode Géométrique de Gregoire de Saint Vincent. Ce point eſt effectivement capital dans l'Hiſtoire des Découvertes.

La plûpart des Modernes ont voulu que cette nouvelle Géométrie fût enchaînée à la ſuite de la methode des Indiviſibles de Cavallieri. La Préface démontre par le fait même & par les témoignages inconteſtables des deux principaux Auteurs des calculs, que ces calculs n'ont aucune véritable liaiſon avec la methode de indiviſibles. M Leibnis s'explique clairement & traite d'*enfance* la méthode des indiviſibles, *Methodus indiviſibilium ſcientiæ renaſcentis non niſi infantia fuit.* A cette Méthode enſüite il oppoſe celle de Deſcartes, celle de Fermat & celle ſur-tout de Grégoire de S. Viencent, qualifiant ces trois méthodes de plus grands ſecours *majora ſubſidia attulerunt Trium-viri celebres.* Et M. Newton déclare dès l'entrée de ſes Principes

qu'il n'a point voulu ſuivre la méthode des indiviſibles, parcequ'elle eſt trop dure, trop Hypotetique, trop peu Géometrique, *durior eſt indiviſibilium Hypotheſis* &c. Meſſieurs Newton & Leibnis ſont croyables apparemment & juges compétens ſur l'Article.

On remarque même dans la Préface que la Méthode de Grégoire étoit publique avant l'édition des indiviſibles de Cavallieri, ce qui repond au P. Merſenne qui confondoit les deux méthodes, pour convaincre au moins de Plagiariſme un homme qu'il n'avoit pû convaincre d'erreur. La méthode de Grégoire de S. Vincent, eſt la méthode même d'Exhauſtion d'Archimede & de tous les anciens Géometres, portée plus loin & juſqu'à la démonſtration directe des choſes. On obſerve dans la Préface que la plûpart des Auteurs ſubalternes des nouveaux calculs n'ayant pas ſenti le vrai nœud de toute cette affaire & les vrayes ſources des démonſtrations, ont laiſſé la plûpart des choſes dans l'équivoque & ont

ne beaucoup à penser. L'Auteur anonyme de cette Préface est, dit-on, le P. Castel Jesuite.

ARTICLE LX.

L'Art de guérir par la saignée où l'on examine en même temps les autres secours qui doivent concourir avec ce remede ou qui doivent lui être prêferés dans la cure des maladies tant medicinales que chirurgicales. Par M. Quesnai Chirurgien reçû à S. Côme &c. à Paris chez Guillaume Cavelier ruë S. Jacques au Lis d'or 1736. vol. in 12. pages 375. sans compter les tables.

QUoique cet ouvrage soit d'une espece differente de celui dont nous avons rendu compte dans le mois precedent on y reconnoit toûjours le même Auteur. Dans le premier M. Quesnai a traité des premiers principes de la Phisique generale par rapport à l'économie animale : dans celui ci il examine les effets d'une operation particuliere qui est la plus em-

ployée de toutes dans la pratique de la Medecine & de la Chirurgie. C'est la saignée ; operation tant vantée, & tant decriée, parce qu'elle fait dans les uns des miracles de guérison, & dans les autres des meurtres énormes. Tout le monde convient assez que rien n'est plus important que de rechercher à fond tous les differents effets de la saignée ; mais ce n'est pas encore assez de connoître ses effets : l'essentiel est de connoître l'utilité ou le danger de ces effets dans les differentes maladies, afin de l'employer ou de la proscrire suivant l'éxigence du malade. Aussi un nombre infini d'Auteurs y ont-ils travaillé avec beaucoup d'application; mais malheureusement qu'a produit leur travail jusqu'àpresent ? beaucoup de volumes & peu de science, des conjectures douteuses, des systêmes incertains, des methodes & des pratiques hazardeuses, De deux malades traités tous deux egalement l'un guérit, & l'autre meurt ; & des deux medecins qui les ont traités, l'un passe pour un Esculape, & l'autre est traité d'assassin,

Cependant loin que ce peu de ſuccès doive rebuter ceux qui travaillent en ce genre, rien au contraire ne doit plus les animer par la gloire qu'il y a toujours à réüſſir dans une matiere également difficile & importante.

Il faut avoüer que s'il y a une methode qui puiſſe conduire au vrai en ce genre c'eſt celle qu'à ſuivie M. Quesnai, en joignant, comme il fait partout l'experience de pratique aux principes de la theorie. Il a ſagement imité en cela le celebre M. Boerhave que l'on peut regarder comme le premier medecin qui ait rappellé la Theorie generale de la medecine à l'obſervation & aux experiences. Nous avons même appris que cette imitation a fait croire trop legerement à quelques perſonnes que M. Quesnai avoit pris dans les ouvrages de M Boerhave les fondemens de toute ſa doctrine, d'autant plus que parmi les faits qu'il a raſſemblés, il s'en trouve pluſieurs que M. Boerhave a auſſi rapportés ſans citer les ſources d'où il les avoit pris, ſçavoir l'Academie des Sciences de Paris, l'A-

cademie *del Cimento*, les tranſactions Philoſophiques, les Ephemerides d'Allemagne, Boyle, Newton, Muſſchenbroek, Sturmius, Wolfius, & les autres Auteurs d'experiences & d'obſervations Phyſiques, Chimiques & Anatomiques auſquels M. Quesnai a eu pareillement recours. Mais nous devons faire remarquer pour la gloire de M. Quesnai qu'il y a beaucoup de difference entre un Auteur qui recueille dans toutes les differentes ſources les faits dont il a beſoin pour traiter ſolidement ſon ſujet, & un écrivain plagiaire qui s'approprie les raiſonnements, les reflexions & la doctrine d'autrui. Le plan que M. Quesnai s'eſt formé n'a rien de commun avec les traités de M. Boerhave & des autres Auteurs qui ont depuis quelques années traité le même ſujet. M. Quesnai eſt le premier qui ait réduit ſa matiere à des principes generaux fondés ſur les experiences, ſans s'éloigner de la bonne Theorie des anciens, enſorte que ſa doctrine réſulte d'une part des principes qu'il puiſe dans la nature & de l'autre des

preuves de ces principes qu'il tire de l'experience. Si dans le progrès de ses decouvertes il se trouve sur quelque point dans le même sentiment que d'autres Auteurs, il doit les citer, & il n'y manque jamais; mais lorsqu'il n'est question que de prouver ses sentimens par des faits; il est en droit de prendre ces faits partout où il les trouve sans citer les sources où il les a puisés; parce que son dessein n'est pas de s'approprier la découverte de ces faits, mais uniquement de les rapporter comme des témoins qui déposent en faveur de sa doctrine. C'est ainsi que tous les Auteurs en ont usé avant M. Quesnai.

Mais il ne s'en est pas même tenu à ces sources communes que tout le monde connoît. La Cuisine, le menage, & les cas les plus ordinaires lui ont presenté beaucoup d'autres faits très communs à la verité, mais dont il a sçû profiter. Un bouillon aigri, l'écume d'un pot, un fromage qu'on aura manqué de saller & d'autres choses semblables lui ont fait découvrir des verités ausquelles on ne pen-

ſoit pas, tant il eſt vrai que ce ne ſont pas toujours les experiences les plus recherchées qui donnent le plus de lumiere & qui conduiſent le plus ſurement au vrai. L'Auteur a encore eû une reſſource qu'il ne doit qu'à lui même: ce ſont les obſervations que la pratique de ſon art lui a fournies & dont il a enrichi ſon ouvrage; mais ce n'eſt pas la peine de nous étendre davantage pour réfuter une accuſation injuſte qui tombera d'elle même, dès qu'on voudra ſe donner la peine de confronter le travail de M. Quesnai avec celui de M. Boerhave & des autres qui ont écrit avant lui.

Les principaux points de doctrine qui ſont particuliers à l'Auteur ſont dans les chapitres 1. & 2. de la premiere partie. La diſtinction qu'il fait de la depletion & de la ſpoliation dans la ſaignée, & ſes remarques ſur le peu d'effet que peut produire la ſimple depletion. Dans la ſeconde partie il traite encore d'une maniere qui lui eſt particuliere de la débilitation du principe vital & des indications qu'on en peut tirer pour la ſaignée

& les autres remedes. Il y donne des éclairciſſements importants ſur l'intemperie bilieuſe, ſur les eſpeces d'humeurs bilieuſes & leurs effets, ſur la diſtinction de l'humeur bilieuſe en recrementeuſe & en excrementeuſe: diſtinction qui approche de celle des anciens Medecins qui admettoient une humeur bilieuſe nourriciere & une excrementeuſe & qui attribuoient à cette derniere les maladies qu'on lui attribuë ici.

On trouvera des choſes egalement utiles dans la ſeconde ſection de la même partie où il explique la Theorie des indigeſtions, & dans la troiſieme où en traitant des embarras de la circulation, il combat le ſentiment de MM. Boerhave & Helvetius ſur l'inflammation dans les vaiſſeaux lymphatiques. Mais un des articles qui paroitra le mieux traité eſt celui où l'Auteur expoſe avec beaucoup d'habileté & de netteté la difference qu'il faut mettre dans la Cure des playes entre l'enflure des etranglements, les inflammations, les depôts & les engorgements, les uns de ces accidens

provenant du ſang arrêté dans les veines, les autres du ſang retenu dans les arteres, ou de l'affoibliſſement du reſſort dans la partie ; à quoi l'Auteur ne manque pas d'ajouter ce que les playes cauſées par les armes a feu ont de particulier. Il traite enſuite de la fievre, des dépôts & de la petite verole en homme qui a étudié ſa matiere avec cette attention judicieuſe & ce fin diſcernement qui perce & qui voit mille choſes que le commun des hommes n'apperçoit ſeulement pas.

Mais nous avons crû devoir nous contenter d'indiquer comme nous venons de faire les principales matieres contenuës dans ce volume. Car quoique ces matieres ſoient tres importantes puiſqu'elles intéreſſent la vie des hommes, il eſt pourtant vrai que comme elles ne ſont point à la portée de la plûpart de nos lecteurs un extrait détaillé en ce genre ne pourroit plaire, & n'appartient proprement qu'à ceux qui font une étude & une profeſſion particuliere de l'art de guerir.

Nous ajouterons ſeulement qu'on

pourra remarquer que dans cet ouvrage comme dans le precedent, l'Auteur ne paroît que mediocrement prévenu en faveur des principes de l'art de la Medecine, ſurtout par rapport à l'action immediate des remedes ſur les humeurs. Car à la reſerve de quelques remedes adouciſſans & de quelques autres en très petit nombre il n'en preſcrit aucuns, comme agiſſant immédiatement ſur les liquides ſoumis à l'action des vaiſſeaux. Les diſſolvans, les attenuants, les fondans les abſorbans, les coagulans, &c. tous noms ſpecieux & trop impoſans diſparoiſſent ici. Ce n'eſt pas que M. Quesnai ne ſoit perſuadé qu'il y a des remedes qui peuvent coaguler le ſang & d'autres qui peuvent le liquefier ou empêcher la coagulation, du moins hors des vaiſſeaux; les experiences qu'il a faites ſur cela, ne lui permettent pas d'en douter, mais elles lui ont appris en même temps que ces remedes ſont encore très peu connus, & que d'ailleurs leur action ſur les ſolides detruit ſouvent leur effet ſur les liquides.

ARTICLE LXI.

OBSERVATION DE L'ECLIPSE de Lune le 26. Mars 1736. faite à Toulon, par le P. du Chatelard, Hydrographe du Roi.

Immersion	Tems vrai soir
Penombre commence	10 heures 33 m 38 s.
Penombre forte	35-38
1. bord de la Lune dans l'ombre	38-8
Galilée entre dans l'ombre	38-38
Grimaldus	39-28
Gassendus *douteux.*	42-8
Aristarque sur le bord de l'ombre.	43-8
Kepler touche l'ombre	45-8
Kepler tout dans l'ombre.	46-28
Le 1. bord de Mare humorum.	47-8
Schicardus douteux.	49-8
Mare humorum tout dans l'ombre.	50-38
Copernic touche l'ombre	53-8
Mare nubium sur le bord.	54-8

Copernic tout dans l'ombre. 54-58
Mare Nubium toute cachée. 57-38
Ticho sur le bord. 11. h. 1-37
Ticho tout dans l'ombre. 3-37
Manilius sur le bord. 6-30
Mare Serenitatis sur le bord. 7-7
Menelaus. 10-30
Mare tranquillitatis sur le bord. 12-7
Langrenus 12-37
Mare Nectaris entre. 18-7
Mare tranquillitatis & Mare Nectaris cachées 22-7
Mare Fecunditatis touche l'ombre. 23-37
Mare Crisium sur le bord 25-37
Langrenus,& Mare Fecunditatis entierement dans l'ombre 28-37
Mare Crisium toute cachée 29-47
2. bord de la Lune dans l'ombre. 33-57

Emersion.

1. bord eclairé 1 h. 13-35
Grimaldus sort de l'ombre 15-35
Aristarchus. 20-5
Mare humorum paroît. 25-5
milieu de Kepler. 25-30

Mare

Mare humorum toute dehors.	28-35
Copernic.	30-50
Mare Nubium commence à ſortir	33-5
Milieu de Ticho,	38-5
Mare Serenitatis ſe voit.	42-35
Inſula ſinus medii toute hors de l'ombre	43-25
Manilius	43-40
Menelaüs	47-5
Mare ſerenitatis toute dehors.	50-34
Mare tranquillitatis commence à paroître.	51-34
Mare tranquillitatis paroît toute entiere.	56-4
Promontorium acutum.	57-4
Tout Mare Nectaris dehors	59-34
Mare Criſium paroit.	2. h 1-6
Mare fecunditatis ſe decouvre	2-34
Milieu de Mare Criſium.	3-4
Petavius.	4-24
Tout Mare Criſium paroît.	5-14
Mare Fecunditatis entierement dehors	7-24
Langrenus	8-14
Second bord de la Lune hors de l'ombre.	10-4
Fin de toute Penombre.	11-30

Deux bonnes pendules miſes en mouvement quelque tems après notre arrivée de la campagne de Cadix avoient été reglées par des hauteurs correſpondantes, & leur retardement ſur le tems vrai étoit connu exactement ; l'obſervation d'ailleurs a été faite avec ſoin.

ARTICLE LXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

GRANDE RUSSIE.

DE PETERSBOURG.

MOnſieur George Jacques Kehr, profeſſeur des langues Orientales & premier interprete de l'Empire Ruſſien travaille ſans relache à groſſir ſes recueils orientaux de tous les memoires curieux qu'il peut raſſembler. Les Sçavans y puiſeront de grandes lumieres ſur le gouvernement, les mœurs, la Religion, &c.

des differents peuples de l'Asie. On attend avec empressement ses histoires metalliques qui regardent le moïen âge, & les tems modernes des grandes Indes, de la Tartarie, de l'Arabie, de la Perse, & de la Turquie.

SUEDE.

DE STOKOLM.

M. André Celsius met à profit les sçavans recueils de feu M. Nicolas Celsius son pere & ses propres découvertes pour former un corps de Geographie sur la Suede.

D'UPSAL.

On a annoncé ici depuis quelque tems deux ouvrages prêts à être mis sous presse; ils ont pour titre, *Flora Lapponica*, *Lachesis Lapponica*, M. Charles Linnæus qui en est l'Auteur y donne une notice exacte des mœurs, des usages, & de la façon de vivre des Lappons. Il y traite des causes qui forment & maintiennent dans

ces peuples cette vigueur de tempérammment qu'ils conſervent pour l'ordinaire juſqu'à une extrême vieilleſſe. En chemin faiſant le même Auteur releve grand nombre d'erreurs qu'il prétend avoir remarquées dans l'ouvrage du celebre Jean Scheffer, *Lapponia ſive gentis Regionisque Lapponum deſcriptio accurata cum figuris.* imprimé à Francfort in 4°. an. 1673. traduit en François par le Pere Lubin dont la verſion fut imprimée à Paris en 1678.

M. Linnæus n'avance rien qu'il n'ait vû de ſes yeux. En deux ou trois mois de ſéjour qu'il fit pendant l'Eté en Laponie, il traverſa les montagnes de cette contrée qu'il compare aux Alpes, ſur-tout par rapport à la nature du terroir qui produit des plantes de la même eſpece. Il s'eſt donné le loiſir de faire differentes obſervations, *ſur une eſpece de fer que l'aiman n'attire point, ſur un philtre fort familier aux Lappons, ſur les differentes ſortes de pain dont les Finlandois ſe nourriſſent en tems de famine, ſur une pierre de Lapponie qui produit de la graine, &c.*

DANNEMARK.

DE COPPENHAGUE.

M. Detharding pourvû depuis quelques années d'une chaire de Medecine dans l'Université de cette ville, a publié selon l'usage reçû parmi les nouveaux professeurs, une dissertation académique intitulée *de facie divina Medicorum.* Ce titre paroîtra sans doute singulier à ceux qui ne se rappellent pas ces quatre vers latins si connus.

Tres Medicus facies habet, unam quando rogatur
ANGELICAM ; mox est cum juvat ipse, DEUS
Post ubi curato poscit sua præmia morbo
Horridus apparet terribilisque SATAN.

On sçait d'ailleurs que tel Medecin est pour ses malades comme une divinité propice, qui les rassure contre la crainte de la mort. Le grand art n'est pas de les guérir ; pour cela il ne faut qu'une profonde Theorie jointe à une experience consommée

Le point capital est de sçavoir gagner leur confiance. Pour y réüssir, on veut aujourd'hui dans un Medecin d'autres talens que ceux qui distinguoient autrefois les Hipocrates & les Galliens.

ALLEMAGNE.

De Vienne.

Le P. Bernard Ribera de l'ordre de S. Dominique cidevant Missionnaire Apostolique en Russie a mis au jour une Refutation de la reponse de feu M. *Buddeus* professeur dans la ville d'Iene à l'ouvrage de l'Archevêque Russien Etienne Javorski. Le titre de cette refutation est conçu en ces termes. *Responsum Antapologeticum Ecclesiæ Catholicæ contra calomniosas Blasphemias Joh. Francisci Buddei nomine vulgatas in ortodoxos Latinos & Græcos. Quo PETRÆ FIDEI à Stephano Javorskio Resanensi Metropolita & ad evertendum Lutheri Pantheon jacta, repetitus ictus.*

DE PRAGUE.

Le Pere Jean Tanner Jésuite avoit composé dès l'an 1674. un volume *in folio* contenant l'Histoire de

la Maiſon de Sternberg. Cet ouvrage vient d'être imprimé pour la premiere fois. La ſagacité de l'Auteur dans la recherche d'un grand nombre de faits Hiſtoriques qui concernent la Bohême, s'y fait autant remarquer que ſon zéle à publier la gloire des Sternbergs. Il n'y a de trop dans ſon livre que les preuves frivoles qu'il entaſſe pour faire remonter l'origine de cette Illuſtre Maiſon juſqu'aux trois Rois, & de là juſqu'à Abraham & Cétura. La vraye Nobleſſe ne doit point emprunter ſon éclat d'une Antiquité ténébreuſe, quand elle a pour ſoy l'évidence & l'authenticité de ſes titres. Ceux qui ſe parent de ces pompeuſes chimères ſe chargent aux yeux du Public d'un ridicule qui donne lieu aux traits Satyriques que Juvenal lançoit de ſon tems contre certains grands de Rome.

> Tunc licet a Pico numeres genus, altaque ſi te
> Nomina delectant, omnem Titanida pugnam
> Inter Majores, ipſum que Promethea ponas

De quocumque voles proavum tibi ſumito Libro
. . . .
Majorum primus quis quis fuit ille tuorum
Aut paſtor fuit, aut illud quod dicere nolo.

De Munich.

Le Catalogue raiſonné des plus célébres Médecins de Baviere & de leurs ouvrages, fait honneur à Monſieur François Jean Grienwaldt Docteur en Medecine. C'eſt un volume in 8°. qui a pour titre, *Album Bavariæ Iatricæ, ſive Catalogus celebriorum aliquot Medicorum qui ſuis in Bavariâ ſcriptis Medicinam exornarunt ab anno* 1450 *quo Boïca Schola fundata, in hodiernam uſque lucem continuatus.*

De Paderborn.

Le Pere Strunk Jeſuite a été chargé de la continuation des Annales de l'Evêché de cette Ville commencées par le P. Nicolas Schaten.

D'EMBDEN.

M. Jean Frideric Bertram Chapelain & Conſeiller Eccléſiaſtique du Prince d'Oſt-Friſe a mis au jour l'Hiſtoire de Jean de Laſco, ou Alaſco, & Laſki in 4°. Sanderus & Florimond de Raymond avoient fait connoître cet Heréſiarque avant le nouvel Auteur. C'étoit un Gentilhomme Polonois qui renonça aux Dignitez Eccléſiaſtiques dont il avoit été revêtu, pour embraſſer ſucceſſivement le parti de Luther & de Zuingle. Il enchérit ſur les erreurs de ce dernier, rejetta le Baptême, & donna ſon nom à la Secte des Alaſcains. Après avoir répandu ſes erreurs en Angleterre, en Dannemark, & en Allemagne, pourſuivi de toutes parts par les Luthériens mêmes comme un dangereux Sectaire; il retourna en Pologne, où il termina ſes courſes & ſa vie au commencement de l'année 1560.

DE LEIPSIK.

La *deſcription de tous les Ponts du monde fameux ou par leur antiquité ou par leur architecture*, Entre autres

du Pont de Dresde bâti sur l'Elbe un des plus beaux chefs d'œuvre de l'art, vient d'être publié en Alleman *in Folio* par M. Charles Chrétien Schramm conseiller du Comte de Solms 1735. Et se vend chez Bernard Christophle Breikopt.

ITALIE.

De Verone.

Sancti Euzebii Hyeronimi Stridonensis presbyteri opera Tomus primus post Monachorum Ord. S. Bened. è Congreg. S. Mauri recensionem denuo ad MSS. codices Romanos, Ambrosianos, Veronenses aliosque nec non ad priores editiones castigatus, quibusdam ineditis monumentis aliisque S. Doctoris Lucubrationibus seorsim tantum antea vulgatis auctus, notis & observationibus continenter illustratus studio ac labore Dominici Vallarsii Veronensis presbyteri, opem ferentibus aliis in eadem civitate Litteratis viris & præcipue Marchione Scipione Maffeio. Veronæ 1734. Apud Petrum

Jacobum Bernum, & Jacobum Vallarsium. Tomus primus.

Tout ce qui manquoit aux éditions antérieures des œuvres de S. Jerôme, ſe trouve réüni dans celle que nous annonçons. Outre la Chronique & les autres écrits de ce Pere, elle raſſemblera grand nombre de pretieux monuments qui n'avoient jamais vû le jour. On en eſt redevable aux recherches de l'Editeur M. Dominique Vallarſi, qui en a fait la découverte dans les Manuſcrits de la Bibliothéque Vaticane, dans les Bibliothéques de Rome, de Milan, de Naples &c. Parmi les 20 Epîtres anecdótes qui compoſent en partie le premier volume, on a placé celle qui préſente la verſion de la Synodique de Théophile d'Alé-xandrie où il eſt queſtion de la *cauſe Origenienne*, piéce importante de la façon du S. Docteur. Cette Edition a encore cet avantage ſur les précé-dentes, qu'elle eſt enrichie de remarques nouvelles jointes à celles du P. Martianay & des autres Editeurs.

Une fort grande quantité de lacunes remplies, & plusieurs corrections de goût & de critique donnent un nouveau relief à ce grand ouvrage. Le second Volume a paru depuis peu & sera suivi sans interruption du troisiéme, quatriéme &c.

ECOSSE.

D'EDIMBOURG.

G. Stewart & S. Symmer, ont imprimé en Anglois l'Histoire Ecclésiastique & Civile d'Ecosse depuis le commencement de la Réformation sous le Regne de Jaques V. jusqu'à la retraite de la Reine Marie en Angleterre, l'an 568. *The History of the Affairs of church and state in Scotland* &c. L'Auteur qui est un Evêque non jureur, a puisé dans les Sources mêmes, c'est-à-dire, dans les Registres publics, & dans les mémoires les plus authentiques pour établir la vérité des faits qui composent ce premier volume *in folio.* On le débite aussi à Londres chez Longman.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

J. Roberts Libraire a mis au jour un ouvrage *in octavo* qui a pour titre *An Examination of the ſcheme of church povver* &c. C'eſt-à-dire Examen du plan que l'on donne du droit Eccléſiaſtique d'Angleterre. L'Autheur qui ne ſe nomme point porte de rudes coups, & au Code & à l'Evêque de Londres qui en eſt le Compilateur.

Curll débite *An Account of the progreſs of an univerſal Epidemical Madneſs*, &c. C'eſt-à-dire Relation du progrés d'une folie Epidémique univerſelle. C'eſt une brochure *in octavo* addreſſée en forme de lettre à la faculté des Médecine de Londres. Sous ce titre déguiſé, l'Autheur attaque ſans ménagement les Miniſtres d'Etat, les courtiſans & en particulier ceux d'Angleterre.

On a imprimé depuis peu, *A Treatiſe of the Rheumatiſm*, &c.

ou Traité du Rhumatisme tant aigu que chronique, avec des observations sur les causes qui le produisent, par Jean Chesbire Bachelier en Medecine, vol. *in octavo* chez C. Rivington.

M. Juniani Justini ex Trogi Pompeii Historiis externis Libri XLIV. *quam diligentissime ex variorum exemplarium collatione recensiti & castigati & Notis optimorum interpretum illustrati: quibus additur chronologia ad Historiam accommodata, &c. Editio secunda accurate recognita impensis J. Bonvvicke & J. Walthoe.* in 12.

Jean Atkins Chirurgien a fait part au Public de la Relation de son voyage en Guinée, au Bresil, & aux Indes Occidentales. vol. *in* 8o. Chez Ward & Chandler. On trouve chez A. Dodd un nouveau livre *in* 8°. intitulé *Some Thougts concerning Religion natural and revealed*; c'est-à-dire, pensées particuliéres sur la Religion Naturelle & revelée.

La premiere partie du Traité uni-

verſel ſur les Maladies des yeux; dédié à la Reine de la Grande Bretagne & composé par le Docteur Taylor fameux Oculiſte, ſera bien-tôt ſuivi de la ſeconde partie.

On a imprimé à Londres par Souſcription. *Nouveau Traité* d'Architecture contenant les 5. ordres ſelon les quatres plus célébres Auteurs Vignole, Palladio, de Lorme & Scamozzi, avec 125 planches & l'explication de chaque planche, traduit de l'Anglois ſur l'Original de M. De Nativelle par M. Charles Rivers 2. vol. *in folio.*

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

J. Fr. Bernard vient de publier le 2. & dernier volume des ſuperſtitions anciennes & modernes avec figures, pour ſervir de Supplément aux cérémonies religieuſes, dont les deux derniers volumes paroîtront inceſſamment.

Le Tome 6 des Actes de la paix

de Westphalie de M. Meyern Conseiller de la Cour de Hanover, se distribüe à Hanover chez Jean Tobie Pelzer.

DE LEYDE.

M. Alberti Ministre de l'Eglise de Harlem a fait imprimer chez Samuel Luchtmans. *Glossarium græcum in Sacros Novi Fœderis Libros ex MSS. Primus edidit notisque illustravit Joannes Alberti. Accedunt ejusdem Miscellanea critica in Glossas nomicas, Suidam, Hesychium, & index Auctorum ex Photii Lexico inedito.* L'Auteur avoit déja publié, en 1725. & 1727. deux volumes d'observations critiques & philologiques sur l'Ecriture Sainte. Il se dispose à donner une nouvelle édition du Lexicon d'Hesychins plus exacte & plus correcte que les précédentes. Elle sera enrichie des remarques de Henri de Valois, Daniel Heinsius, Joseph Scaliger, Isaac Vossius, Thomas Brunon, Godefroy Sopingius, &c, & des autres Sça-

vants qui voudront bien concourir à la perfection de cet ouvrage.

FRANCE.

De Paris.

L'Académie de Chirurgie établie à Paris sous la Protection du Roy, désirant contribuer aux progrès de cet Art, & à l'utilité publique, propose pour le Prix de l'année 1736. la question suivante :

Si l'on doit amputer le Carcinome des mammelles, vulgairement nommé Cancer.

Ceux qui travailleront pour le Prix, sont invités à fonder leurs raisonnemens sur la pratique : on les prie d'écrire en François ou en Latin, autant qu'il se pourra, & d'avoir attention que leurs écrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leur Mémoire, une marque distinctive, comme Sentence, *Dévise*, Paraphe ou Signature

& cette marque ſera couverte d'un papier blanc collé ou cacheté, qui ne ſera levé qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils adreſſeront leurs ouvrages franc de port, à M. Morand, Secretaire de l'Académie de Chirurgie à Paris.

Les Chirurgiens de tous Pays ſeront admis à concourir pour le Prix; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix eſt une Médaille d'or de la valeur de deux cent livres, elle ſera délivrée à l'Auteur même, qui ſe fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de ſa part.

Les ouvrages ſeront reçûs juſques au dernier jour de Decembre 1736. incluſivement.

L'Académie, à ſon Aſſemblée publique de 1737. qui ſe tiendra le Mardy d'après la Trinité, proclamera la Piéce qui aura mérité le Prix.

Le Prix de l'année 1734. a été adjugé à la Piéce No. 12. *dont la Deviſe eſt*, Feſtina lentè. *L'Auteur eſt M. le Cat, Maître Chirurgien & Chirurgien*

de l'Hôtel-Dieu en ſurvivance à Rouen.

L'Académie a jugé que la Piéce No. 14. *dont la Deviſe eſt*, Un ſeul l'aura, *méritoit ſeule de concourir pour le Prix; mais l'Auteur ne s'eſt pas encore déclaré.*

Pralard & Quilleau Libraires ont mis en vente. *Bibliotheque des Autheurs Ecclésiaſtiques du dix-huitiéme Siécle, pour ſervir de continuation à celle de M. Du Pin.*

C'eſt trop peu qu'une annonce pour un livre de cette eſpece. Le Continuateur s'attend bien que nous en rendrons un compte éxact. Il ne tiendra pas à nous qu'il ne ſoit content de nôtre extrait. Du moins nous lui répondons d'une parfaite impartialité. Il ſuffira de faire une ſimple Analyſe du nouvel ouvrage pour en faire connoître tout le prix.

Comme le progrès des arts utiles n'eſt pas moins un de nos objets, que celui des ſciences & des lettres, nous ne ferons pas difficulté d'aplaudir ici au ſuccès déja fort avancé d'une invention auſſi avantageuſe que

nouvelle ; c'eſt un préſervatif & en même tems un remede contre l'apoplexie ; plus ce mal eſt ſubit & terrible , plus le public a d'obligation au Sr. Arnould d'avoir cherché avec tant de ſoin l'important ſecret de prevenir les cauſes & d'arrêter les effets de cet accident. S'il n'eſt queſtion que de faits pour juger du prix de ſa découverte , il paroit avoir cauſe gagnée ; ces faits ſont conſtatez en France & récemment en Angleterre : auſſi le Sr. Arnoult eſt il autoriſé par les perſonnes du premier rang. Son ſpecifique tiré de la chimie n'a pu encore être penetré quoiqu'on ait taché de le contrefaire ; il eſt renfermé dans un ſachet que l'on s'attache au cou avec un ruban de façon que le ſachet deſcende ſur le creux de l'eſtomach , ſoit que l'on ait éprouvé des coups d'Apoplexie , ſoit qu'on y ait quelque diſpoſition , ſoit enfin que l'on l'aprehende (hé qui ne doit pas l'appréhender?) le ſpécifique agit ou comme preſervatif ou comme remede. Le ſachet diminuë à pro-

portion du beſoin & des diſpoſitions éloignées ou prochaines, ſans que l'on doive en rien craindre. L'on en remet un autre dès qu'il paroit vuide. Sa qualité de Topique innocent par lui-même pour les perſonnes ſaines & préſervant ou guériſſant les autres en juſtifie le mérite qui ſemble encore plus juſ- ſtifié par les expériences. Monſieur Wilſ Anglois aſſûre » qu'il a pro- » duit des effets ſi prompts ſur quel- » ques perſonnes que leur gueriſon » a paru ſurprenante. » il ajoûte qu'on a diſtribué en Angleterre des ſachets contrefaits dont on s'eſt dé- fié par la modicité du prix ; qu'on a fait l'épreuve de ceux ci & des véritables ſur deux perſonnes de même tempérament & également attaquez d'Apoplexie, que le paquet du Sr. Arnoult a reuſſi parfaitement ſur l'une, tandis que le contrefait n'a rien opéré ſur l'autre, juſqu'à ce qu'on y ait ſubſtitué le veritable remede qui a eu pareillement ſon effet; cette épreuve merite attention &

& décrédite les contrefaçons qui pourroient d'ailleurs être nuiſibles ; auſſi le Sr. Arnoult ſous l'authorité la plus reſpectable, s'eſt il crû obligé de donner l'avertiſſement ſuivant.

» Le Public eſt averti que les pro-
» grès du remede ſpecifique contre
» l'Apoplexie que debite le Sr. Ar-
» noult Marchand Droguiſte, ruë
» des cinq Diamants à Paris, &
» dont il a ſeul le ſecret, ont ex-
» cité pluſieurs perſonnes de cette
» Ville, & même de Province à
» annoncer qu'elles avoient le
» même ſecret, n'ayant cependant
» d'autres raiſons de lui attribuer
» une ſemblable proprieté, que
» parce qu'elles lui ont donnez
» exterieurement la même forme ;
» & elles le debitent à un prix fort
» médiocre. Comme il doit réſul-
» ter des inconveniens par l'uſage
» de ce prétendu ſpecifique, le
» ſieur Arnoult ſe croit obligé d'in-
» former le public que ſon reme-
» de ne ſe diſtribuë que chez lui,
» qu'il ne commet, & qu'il ne

» commettra personne, pour
» le distribuer ailleurs, afin que
» ceux qui pourroient en prendre
» d'une autre part & qui se trouve-
» roient trompez dans leur atten-
» te, en éprouvant des rechutes
» d'Apoplexie, ne puissent lui faire
» aucun reproche. »

L'amitié rivale Comédie en vers & en cinq Actes par Monsieur Fagan, representée pour la premiere fois sur le Théatre de la Comédie Françoise le 16. *Novembre* 1735. à Paris chez Chaubert quai des Augustins 1736. Monsieur Fagan après avoir justifié sa Comedie contre les critiques & les *Cabales*, appelle des spectateurs aux Lecteurs, dont nous ne préviendrons pas le jugement.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mai 1736.

Art. L. Voyages faits principalement en Asie &c. pag. 966
Art. LI. Nouvelle édition des Oeuvres de Racine 989
Art. LII. Vita & Res gestæ Sultani Saladini &c. 998

ART. LIII. Dissertation sur l'état des anciens habitans du Soissonnois &c. 1011
ART. LIV. Catalogue raisonné de Coquiles & autres curiosités natur elles &c. 1027
ART. LV. Les six livres de S. Augustin contre Julien &c. 1034
ART. LVI. Apologie d'Arnobe contre M. Bayle &c. 1050
ART. LVII. Lettre de M. le Clerc pour servir d'éclaircissement aux articles LXXXII & LXXXVIII. des Memoires d'Août & de Septembre 1735. 1058
ART. LVIII. Examen d'un raisonnement attribué à Origenes par M. Bayle. 1077
ART. LIX. Analyse des infiniment petits &c. traduite de l'Anglois de M. Stone &c. 1095
ART. LX. L'Art de guérir par la saignée &c. 1118.
ART. LXI. Observations de l'Eclypse de Lune le 26. Mars 1736. faite à Toulon. &c. 1127
ART. LXII. Nouvelles Litteraires, 1130

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4213